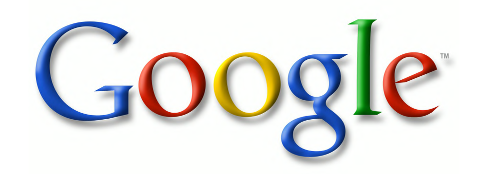
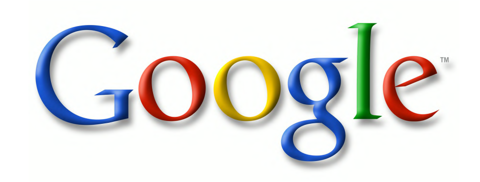
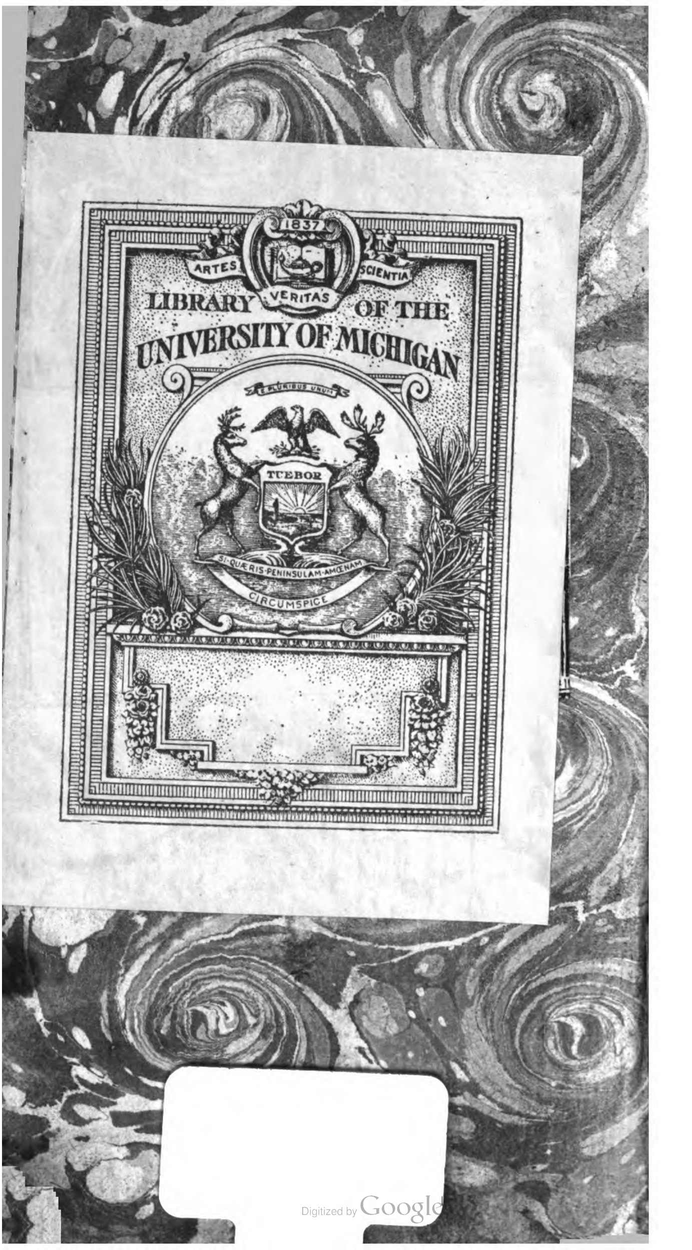







1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI·QUÆRIS·PENINSULAM·AMŒNAM
CIRCUMSPICE



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE:

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Claude Pierre

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. 1697–1767

TOME PREMIER.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules.
HYPPOLITTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



DISCOURS PRELIMINAIRE.

C'EST une vérité que personne ne conteste plus aujourd'hui, que la langue Françoise est capable de traiter toutes sortes de sujets, selon la dignité, l'excellence, le caractére qui conviennent à chacun. MM. le Laboureur, Charpentier, & quelques autres Ecrivains célébres l'ont démontré le siécle dernier, dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, & ausquels tout lecteur impartial a applaudi. Je regarde donc ce point comme décidé; & je crois qu'un ouvrage dans lequel on entrepren-

droit de le traiter de nouveau, seroit absolument inutile.

Mais on peut former une autre question, qui n'a peut-être pas été jusqu'à présent suffisamment éclaircie, & dont l'examen pourroit produire un ouvrage aussi interressant que curieux. Cette question consiste à savoir, si nous avons réellement assés d'ouvrages en François, pour introduire dans toutes les sciences & dans tous les arts un homme qui ignoreroit le Grec & le Latin, ou qui n'auroit qu'une légere teinture de ces deux langues.

Pour résoudre cette question, il ne s'agit point de faire l'énumération des livres écrits en notre langue, & de les comparer, quant au nombre, avec ceux des Grecs & des Latins. Il est certain que ceux-ci en avoient composé beaucoup plus qu'il ne nous en reste, & que l'Art de l'Imprimerie qu'ils n'a-

voient point, a conſervé les nôtres.

Je n'ai point deſſein d'ailleurs de comparer nation à nation : ſi tel étoit mon but, je commençerois par avoüer que ce n'eſt pas par la multitude des ouvrages que l'on peut décider de la ſupériorité d'une nation ſur une autre, mais par le goût qui regne dans les écrits de celle-ci ou de celle-là, par la profondeur de ſes recherches, par la ſolidité de ſes productions.

Un paralléle des ouvrages des anciens & des modernes, fait avec plus de juſteſſe & d'équité, que celui qui nous a été donné par feu M. Perrault, de l'Académie Françoiſe, auroit aſſurément beaucoup d'utilité. Mais il ne ſerviroit preſque de rien à ceux que j'ai en vûë : je veux dire, à ceux qui ignorent ce que l'on appelle les langues ſavantes, ou qui n'y ſont pas aſſés verſés pour lire avec goût, & par

conséquent avec fruit, les ouvrages des anciens.

Pour résoudre donc la question que j'ai proposée, il ne me reste qu'un seul parti à prendre, c'est de conduire en quelque sorte, comme par la main les lecteurs que j'ai dessein d'instruire, au milieu de nos richesses littéraires, de leur faire connoître ce que nous avons sur chaque science, sur chaque partie de la littérature, sur chaque art, & de leur indiquer ce qu'ils doivent, ou choisir, ou rejetter. C'est cette route que je tâche de suivre dans l'ouvrage que l'on m'a engagé d'entreprendre, & dont je publie aujourd'hui les premiers volumes qui ne tarderont pas à être suivis de plusieurs autres.

Le titre que je donne à cet ouvrage en fait connoître tout le plan. J'y réünis deux objets : une *Bibliotheque Françoise*, & une *Histoi-*

re de notre littérature moderne.

C'eſt une *Bibliothéque Françoiſe*, parce que je ne parle que d'ouvrages écrits en François, que j'en rapporte les titres, que je marque le tems & le lieu de l'impreſſion de chacun, autant qu'il m'a été poſſible de le découvrir, & que je les range tous ſelon l'ordre des matieres. Je donne en même-tems, & principalement, une hiſtoire de notre littérature Françoiſe. 1°. Parce qu'en ſuivant, autant que je l'ai pû, l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre écrits en notre langue, je montre les progrès que l'on a faits dans les arts & dans les ſciences. 2°. Parce que bien loin de ne donner qu'un catalogue de Livres ſec & décharné qui n'apprendroit rien que des titres que l'on peut trouver ailleurs, je m'arrête ſur chaque ouvrage, lorſqu'il mérite quelque conſidération,

je le discute, j'examine ce qu'il y a de bon & d'utile; j'indique les défauts, au moins principaux, que les meilleurs critiques y ont repris.

Charles Sorel, sieur de Souvigny, historiographe de France, a ébauché autrefois un projet à peu près semblable; & son ouvrage renfermé dans un seul volume in-12. imprimé en 1664. dont la seconde édition plus ample que la premiere, est de 1667. a été loüé & approuvé des censeurs les plus judicieux, quelque superficiel, quelque défectueux même qu'il soit. L'idée de mon ouvrage n'est donc pas absolument nouvelle; mais j'espere que l'on trouvera que l'exécution l'est. Si Sorel a été en quelque sorte mon guide, je vais beaucoup plus loin. Après avoir parlé de quelques livres sur notre grammaire, sur l'éloquence, sur la poëtique & la poësie, sur les romans & sur la philo-

ſophie, il paſſe aux ouvrages hiſtoriques : voilà où ſes recherches ſe ſont bornées. J'ouvre un champ beaucoup plus vaſte, j'entreprends de parler des ouvrages qui concernent toutes les ſciences, & tous les arts. Sur le peu de matieres dans leſquelles Sorel entre, il ne nomme qu'un très-petit nombre d'écrits François ; mon deſſein eſt de faire connoître tous ceux au moins qui méritent d'être connus. Souvent il ſe contente de n'en donner que le titres ; je hazarde, comme je l'ai déja dit, d'en montrer les avantages & les défauts principaux. Mais comme mon autorité n'eſt pas aſſés grande dans la république des lettres, pour obliger mes lecteurs de ſe ſoumettre à mes déciſions, je ſuis preſque partout la méthode de M. Baillet ; je rapporte plus les jugemens des Savans, que les miens. J'ai de plus un grand

avantage ſur Sorel : lorſqu'il donna ſa bibliotheque, notre littérature étoit à peine ſortie de l'enfance : nons avions beaucoup d'ouvrages François ; mais nous en avions peu de bons, & encore moins d'excellens : mais quels progrès n'avons-nous pas faits depuis ? Ce n'eſt point ici le lieu de les détailler : l'ouvrage que je donne en ſera la preuve la plus ſenſible ; & j'en dirai d'ailleurs quelque choſe dans la ſuite de ce diſcours préliminaire.

Je ne donne point l'hiſtoire des Auteurs, je n'entre point dans le détail de leur vie ; je me contente preſque de les nommer, & d'indiquer leurs titres & leurs qualités. Mais pour jetter de la variété dans cet ouvrage, pour le rendre plus agréable & plus utile, je donne l'hiſtoire des Livres ; c'eſt-à-dire, que je rapporte ce qui les a occaſionnés, les diſputes qu'ils ont fait

naître, les critiques qu'ils ont essuyées. Je tâche de ne rien omettre d'essentiel, & en même-tems de ne rien dire qui ne soit appuyé.

Dans cette vûë, je ne me contente point de consulter tous les Journaux, espece d'ouvrages que l'on a extrêmement multipliés depuis plus d'un demi siécle, tant en France que dans les pays Etrangers; je ne me borne point à parcourir les mémoires de littérature, & tous les autres ouvrages de cette espece : je ne parle presque d'aucun livre, que je ne l'aye vu moi-même & examiné. Si cette méthode est pénible, si elle demande une vaste lecture, j'y trouve un grand avantage, je risque moins à copier les fautes de ceux qui ne jugent que sur le rapport d'autrui, & dont le nombre est beaucoup plus grand qu'on ne pense.

Je conviens qu'il y a des matie-

res où le secours des livres ne me suffira point pour en parler avec l'exactitude que l'on a droit d'attendre de moi, sans recourir aux lumieres de ceux qui ont approfondi ces matieres. S'il y a des génies universels, je ne suis point de ce nombre. Ce seroit une vaine présomption de le croire, & une sotte vanité de le dire: & à qui en imposerois-je ? Mais on m'a promis de me guider, lorsque je ne pourrai aller seul ; & je recevrai avec joïe tous les éclaircissemens que l'on voudra bien me donner. Ces deux premiers volumes ne sont même en quelque sorte que pour essayer le goût du public, & inviter ceux qui trouveront mon projet utile, à me communiquer leurs conseils & leurs lumieres.

Tel est mon plan. Le simple exposé que je viens d'en faire, suffit pour montrer qu'il n'a rien de

commun avec les bibliotheques Françoises des sieurs de la Croix du Maine, & du Verdier de Vauprivas. Ces deux Ecrivains nous font connoître à la vérité un grand nombre d'Auteurs François, & ceux qui aiment ce genre de littérature, leur ont beaucoup d'obligation, malgré les fautes dont leurs bibliotheques sont remplies. J'en ferai remarquer plusieurs dans le cours de cet ouvrage. Mais ils s'arrêtent plus sur les Auteurs qui avoient paru jusqu'à leur tems, que sur leurs écrits, dont ils ne donnent pour l'ordinaire qu'un simple catalogue, encore est-il souvent fort imparfait. Ils ont d'ailleurs abandonné l'ordre des matieres, pour ne suivre que l'ordre alphabétique : ce qui me paroît un grand inconvénient qu'il est aisé de sentir.

Mon ouvrage a encore moins de rapport avec l'histoire littérai-

re de la France, que quelques ſavans Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur ont entrepriſe, & dont ils ont déja publié 5. vol. in-4°. Ces illuſtres Ecrivains parlent, ſuivant l'ordre des ſiécles, de tous les Auteurs François, ou réputés tels, qui ont écrit, même avant le commencement de notre monarchie, en quelque langue qu'ils ayent écrit. Plan vaſte & d'une grande utilité : mais qui demande, pour le bien remplir, une érudition que je n'ai point. Il eſt dangereux de rien entreprendre au-deſſus de ſes forces ; & quoique la carriere que j'ai réſolu de courir ſoit moins difficile & moins étenduë, je dois craindre encore de n'avoir pas tout ce qu'il faut pour la remplir au gré de mes lecteurs.

Je ne réponds que d'une choſe, de la droiture des motifs qui m'ont engagé à ce travail. En voici un

auquel je ne crois pas que l'on puiſſe refuſer ſon approbation. J'ai voulu être utile à deux ſortes de perſonnes. Premierement, à ceux qui n'ayant qu'une teinture trop légere des langues Grecques & Latine, pour ſe ſervir utilement des écrits originaux, ſont réduits à chercher les idées des ſciences & des arts dans les ouvrages compoſés en langue vulgaire. Secondement, à ceux qui ignorant abſolument les langues ſavantes, ont néanmoins du goût pour l'étude, aſſés de courage pour s'y appliquer, & de capacité pour y réüſſir.

Je mets entre les premiers ceux qui ont fait, comme on dit, leurs études, qui ont ſuivi pendant un certain nombre d'années le cours ordinaire des Colleges. Peſonne n'ignore que malgré le choix des profeſſeurs, & leur conſtante application, la plûpart des jeunes

gens ſortent du College avec une proviſion ſi modique de Latin, qu'ils ont bien-tôt oublié le peu qu'ils y ont appris. Ils ſavent encore moins de Grec, ou parce qu'ils l'ont entiérement négligé, ou parce qu'ils n'en ont preſque ſçu que les premiers élémens.

Pour être en état de profiter de la lecture des grands Ecrivains de l'antiquité, il faudroit donner à l'étude de leur langue une application toute nouvelle, plus ſérieuſe, & plus aſſiduë que celle qu'on lui a accordée dans le cours des claſſes, quelque tems même & quelque attention qu'on lui ait donnés alors. Combien y en a-t'il qui peuvent s'y réſoudre? Combien d'autres qui ne ſont plus dans une ſituation convenable pour y employer le tems qui ſeroit néceſſaire, quand ils le voudroient? Il faudroit pour cela ſe voir entiérement

libre ſur le choix de ſes occupations, maître de diſpoſer de ſon tems & de ſes études. Je n'ai pas beſoin de m'attacher à prouver qu'il y en a très-peu qui ſe trouvent dans cette heureuſe liberté. L'expérience journaliere le montre ſuffiſamment. On fait choix d'un état ſelon ſa condition, ſon goût, ſon inclination, ou les circonſtances dans leſquelles on ſe trouve. Chaque état a des fonctions eſſentielles qui en dépendent, & qui abſorbent la plus grande partie du tems. Il faut s'y préparer pour ſe rendre capable de s'en bien acquitter, il faut s'y livrer, quand le choix eſt fait pour les bien remplir. Comment revenir alors ſur des études qui demandent un grand loiſir, beaucoup de liberté d'eſprit, &, pour ainſi dire, une déſoccupation de toute autre choſe: Il y en a cependant, qui dans cette va-

riété d'occupations qui partagent les hommes, conſervent encore du goût & de l'amour pour l'étude. C'eſt donc leur rendre un ſervice réel, que de leur en propoſer une également facile, agréable & utile. C'eſt les obliger eſſentiellement, que de leur ſervir de guide dans cette étude, en leur enſeignant ce qu'ils doivent lire, comment ils le doivent lire, & ce qu'ils doivent principalement chercher dans leurs lectures.

Or, c'eſt l'utilité que je me flatte que l'on retirera de cet ouvrage, ſi j'ai auſſi-bien réüſſi que j'ai eu une intention droite.

L'un a un goût déterminé pour cultiver ſa propre langue. Il trouvera ici un détail hiſtorique & critique de nos grammaires, & je lui indique celles qu'il doit préférer. Je m'applique à lui faire connoître ceux qui ont écrit en notre langue

avec plus de pureté, d'élégance & de nobleſſe, & ce qui mérite particuliérement ſon attention dans leurs ouvrages, pour former ſon goût, éclairer & orner ſon eſprit. L'autre eſt entraîné par ſon penchant, ou obligé par devoir, à cultiver l'éloquence, la poëſie, la littérature : je lui mets entre les mains les écrits où il peut puiſer les meilleurs préceptes, les regles les plus ſûres, ceux où il verra les modéles qu'il doit ſuivre, où il trouvera les recherches qu'il doit faire. J'en dis autant de chaque ſcience, & de chaque art.

Cette étude eſt facile & agréable : je l'ai dit ; & la raiſon m'en paroît ſenſible. Il faut peu de contention d'eſprit pour lire un Auteur dans une langue qui nous eſt familiere, que l'on a parlé ſoi-même dès l'enfance ; dont, par conſéquent, ni la vraie ſignification

des termes, ni leur propriété n'arrêtent point, ou n'arrêtent pas longtems. Rien en même-tems de plus agréable : car l'ordre & la clarté, sont les principales graces que nous cherchons aujourd'hui dans nos ouvrages : & ces qualités si estimables ne se rencontrent pas toujours dans les ecrits même des anciens que l'on éleve le plus haut. Quand elles s'y trouveroient, il faudroit pour les y sentir, pour les y appercevoir même sans effort, être parfaitement instruit de la propriété fixe de chaque expression, du sens ou propre, ou figuré que leurs Auteurs ont employé, être bien accoutumé aux tours de leurs phrases, à leurs fréquentes inversions, en un mot, savoir beaucoup mieux leur langue, que ne la savent ceux que j'ai en vûe. Car je ne sçai rien de si disgracieux, que de se trouver souvent dans le dou-

te, en lisant un Auteur, si l'on a bien saisi ce qu'il a voulu dire, si on ne lui prête point des pensées qu'il n'a point eûës, si l'on sent les mêmes choses qu'il a senties. Il est encore plus désagréable d'avoir presque toujours un dictionaire à la main, pour aller, si je l'ose dire, quêter l'idée de son Auteur, au hazard encore de s'égarer avec son guide.

Or, y en a-t'il beaucoup, parmi ceux mêmes qui se vantent d'être versés dans la lecture des anciens, qui puissent se glorifier de marcher avec eux dans une pleine liberté, de joüir de leur entretien aussi aisément, que de la conversation de ceux qui parlent notre langue maternelle? Que sera-ce donc de ceux qui ne sont que bégayer une langue mal apprise? Il y a donc en même-tems pour le très-grand nombre, & plus de facilité,

& plus d'agrément, à faire ses études en François; & c'est pour cette multitude que j'ai principalement entrepris cet ouvrage.

Je n'ai pas besoin de prouver que ceux qui n'ont jamais appris, même imparfaitement, ni Grec, ni Latin, viennent grossir encore cette multitude. Cela est clair par soi-même. Le nombre de ces derniers surpasse même de beaucoup les premiers. Outre cette multitude de jeunes gens qui ne fréquentent jamais les Colleges, & qui entrent dans le monde, sans avoir seulement connu les premiers élémens des langues savantes; nous sommes encore obligés de mettre de ce nombre les Dames, qui font une si grande partie du genre humain, & peut-être celle qui n'est pas la moins favorisée du côté des talens de l'esprit. Nous n'avons point pour elles de Colleges, ni de

ſyſtême d'éducation qui puiſſe les guider dans les ſciences & la littérature. On croit preſque, qu'il doit leur ſuffire de plaire par les qualités naturelles ou les agrémens extérieurs. On ne leur refuſe pas ſeulement la connoiſſance du Grec & du Latin; on borne ſouvent toute la culture de leur eſprit à ſavoir lire & écrire; & l'on eſt aſſés injuſte pour leur faire en quelque ſorte honneur de leur ignorance. De-là vient qu'il y en a peu qui s'élevent au-deſſus de cette premiere éducation; & que parmi les Dames qui aiment la lecture, on en voit ſi peu qui en recherchent d'autre que celle qui peut ſeulement les amuſer. Et quels amuſemens? de frivoles romans, d'inſipides hiſtoriettes, livres dont les moins dangereux ſont ceux qui ne peuvent que gâter le goût, & faire prendre une infinité d'idées fauſſes, qui pour l'ordinaire n'influent que

trop dans le caractere & dans la conduite de quiconque s'occupe de semblables lectures.

Je me persuade qu'on seroit donc encore utile aux personnes du sexe, qu'on leur feroit même beaucoup de plaisir, si on leur indiquoit les meilleurs Livres écrits en notre langue, si par-là on les mettoit en état de contenter une curiosité loüable en elle-même, à qui il ne faudroit que faire changer d'objet pour la rendre très-fructueuse ; si on leur applanissoit le chemin des sciences, en tâchant de leur en rendre l'entrée aussi facile qu'agréable ; si on leur montroit, que sans prétendre qu'elles se donnent un air de savantes, elles peuvent néanmoins sans beaucoup de peine apprendre ce qu'il y a au moins d'essentiel dans chaque science, & se procurer à cet égard quelque égalité avec les hom-

mes, à qui elles ſont ſouvent ſi ſupéreures par la délicateſſe de l'eſprit & la fineſſe du goût.

J'ai eu un ſecond motif en entreprenant l'ouvrage dont il s'agit. J'ai voulu faire honneur à notre nation, en expoſant ſes richeſſes littéraires ; en montrant qu'il n'y a aucune partie de la littérature, des ſciences, de l'hiſtoire & des arts, qui n'ait été non-ſeulement cultivée en France avec ſoin, mais auſſi traitée en notre langue.

Il faudroit être, en effet, bien étranger dans le pays des lettres, pour ignorer que le dernier ſiécle ſurtout, & le nôtre, ont donné à la nation des Ecrivains éminens dans tous les genres. Non, je ne craindrai point de le dire ; nos François auſſi jaloux de leur gloire, que l'étoient les Grecs & les Romains, auſſi zélés qu'eux pour cultiver l'étude de leur propre lan-

gue, pour la perfectionner, pour l'enrichir ; non moins avides qu'ils pouvoient l'être des plus solides connoissances, quelle application n'y ont-ils pas donné ? Quels progrès n'y ont-ils pas faits ? Philosophes, Orateurs, Poëtes, Historiens, Traducteurs, ils ont excellé dans tous les genres. Nous avons dans chacun des modéles dignes d'être imités par ceux qui viendront après nous, & qui écriront dans la même langue. Nos voisins eux-mêmes aussi éclairés sur leurs propres avantages, que nous pouvons l'être sur les nôtres, conviennent que nous avons en ouvrages François de quoi fournir abondamment à quelque étude que ce soit, & acquerir par conséquent toute sorte de connoissances.

Il y en a même qui vont plus loin. Je pourrois en nommer plusieurs, aussi distingués par leur esprit,

prit & leur goût, que par l'étenduë de leurs lumieres, qui d'accord en cela avec un nombre de nos Savans, croient que nous ſommes ſi bien partagés, que nous pourrions, abſolument parlant, nous paſſer des langues étrangeres qui méritoient ſeules autrefois le titre honorable de ſavantes.

Je ſuis ſenſible à la haute idée qu'ils ont de nous; je crois même que c'eſt une juſtice qu'ils nous rendent, l'eſtime qu'ils nous témoignent étant ſi ſolidement fondée, qu'on ne pourroit nous la refuſer ſans bleſſer l'équité. Je ne voudrois pas cependant que cette idée avantageuſe que l'on a de notre nation, nous flatât au point qu'elle pût préjudicier à l'eſtime que nous devons avoir pour les grands Ecrivains de l'antiquité. Je ſerois fâché que ces éloges, quoique mérités, nous portaſſent à nous élever plus que nous ne de-

vons, & qu'ils nous fissent tomber dans l'ingratitude envers ceux qui ont eu depuis tant de siécles une approbation, & presque une vénération aussi constante qu'uniforme. On ne doit jamais oublier que les Grecs, & après eux les Romains, ont été nos premiers maîtres, & qu'ils doivent encore être nos guides sur plusieurs points. Profitons donc des lumieres qui se sont levées avant nous, & dont l'éclat ne peut être obscurci ; mais servons-nous en, je ne dis pas seulement pour marcher avec plus de sûreté ; je dis aussi pour faire encore plus de chemin que ceux qui nous ont précedés. Nous le pouvons, ou pour mieux dire, nous l'avons déja fait. J'en ai pour garant l'illustre M. Despreaux (a) ; & son témoignage est ici d'un grand poids.

(a) Lettre à M. Perrault.

Ce zélé partisan des anciens, leur *passionné admirateur*, pour me servir de ses propres termes, rend lui-même cette justice aux modernes, en convenant que l'on a comblé d'éloges mérités un grand nombre d'Ecrivains qui ont illustré le regne de Loüis XIV. « entr'autres, « dit-il, Descartes, Arnauld, Ni- « cole, & tant d'autres admirables « Philosophes & Théologiens que « la France a produits, & qui sont « en si grand nombre, que l'on « pourroit faire un volume de la « seule liste de leurs écrits. » Que l'on a eu raison d'applaudir aux ouvrages de Voiture, de Sarrasin, de la Fontaine, de Corneille, de Moliere, de Racine, &c. Qu'il est ridicule de penser que la raison ne puisse parler une autre langue que la Grecque & la Latine, & de condamner tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement qu'il

eſt en langue vulgaire. Que pour la connoiſſance des beaux arts en particulier, & le mérite des belles lettres, le ſiécle de Loüis le Grand, & le nôtre, ſont non-ſeulement comparables, mais ſupérieurs aux plus fâmeux ſiécles de l'antiquité, ſans en excepter celui d'Auguſte. Que pour la Tragedie, nous l'emportons de beaucoup, au moins ſur les Latins, qui ne peuvent oppoſer à tant de piéces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuſes que raiſonnables d'un *prétendu* Seneque, & un peu de bruit qu'ont fait en leur tems le Thyeſte de Varius, & la Médée d'Ovide. Que bien loin qu'ils aient eu depuis Plaute & Terence, des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un ſeul dont le nom ait mérité de paſſer à la poſterité. Que pour l'Ode, nous

avons plusieurs poëtes qui ne sont guéres inférieurs à Horace, le seul lyrique des Latins, si même nous ne devons pas dire que nous en avons qu'on peut lui égaler. Qu'il y a des genres de poësie, ou non-seulement les Latins ne nous ont point surpassé, mais qu'ils n'ont pas même connus : comme, par exemple, ces poëmes en prose que nous appellons *Romans*, & dont nous avons chés nous des modéles qu'on ne peut assés estimer, à la morale près, qui y est fort vicieuse, & qui en rend la lecture très-dangereuse, surtout aux jeunes personnes.

M. Despreaux avouë de même, qu'à prendre le siécle d'Auguste dans sa plus grande étenduë, on ne peut trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre pour la physique, en paralléle avec Descartes, ni même avec

Gaſſendi. Que pour le grand ſavoir & la multitude des connoiſſances, leurs Varrons & leurs Plines paroîtroient de médiocres ſavans, auprès d'un grand nombre de nos Auteurs qui ſont aſſés connus. Que leurs lumieres ſur l'aſtronomie, l'architecture, la peinture, n'ont rien de comparable à celles que nos François ont acquiſes.

Ainſi parle M. Deſpreaux ; & quelque avantage que nous puiſſions tirer des aveux d'un homme qui n'étoit pas d'humeur à nous rien abandonner légerement, ne pourroit-on pas ajouter qu'il pouvoit pouſſer ces aveux encore plus loin, ſans préjudicier à la cauſe des anciens dont il avoit pris la défenſe ? Je veux, par exemple, que nous n'ayons point d'Orateurs dans le goût de Demoſthene & de Ciceron. Mais combien n'en avons-nous point, qui ſelon le génie de

notre langue ; difons mieux, felon le goût & le génie de la véritable éloquence, ont toutes les parties qui compofent un excellent Orateur, la force, l'abondance, l'élocution, l'ordre, l'élévation ? Qui plaideroit aujourd'hui comme Demofthene & Ciceron, qui prêcheroit dans le même goût, qui harangueroit de même au barreau, dans les confeils, ou ailleurs, feroit-il applaudi ?

M. Defpreaux croit que nous devons ceder la fatyre & l'élegie aux anciens. Mais lui-même n'eft-il pas une preuve du contraire pour la fatyre ? & ne trouvons-nous pas dans Voiture, dans Sarrafin, dans Madame des Houlieres, & dans plufieurs autres qui font venus depuis, des élegies qui ne font point inférieures aux plus eftimées de l'antiquité ? Le célébre apologifte des anciens, nous abandonne en-

core la supériorité pour la physique & l'astronomie : mais ne pouvoit-il pas ajouter, pour la géometrie, toutes les parties des mathématiques, tout ce qui appartient à la philosophie, l'histoire naturelle, la médecine, la chirurgie ? Car on ne peut nier que par rapport à toutes ces connoissances, les anciens ne doivent être regardés que comme des enfans auprès de nous.

Sans insister donc plus longtems sur ce sujet, il résulte au moins des aveux de M. Despreaux, que si nous sommes inférieurs aux anciens en quelques points, nous les égalons dans plusieurs, & nous les surpassons dans beaucoup. Cela me suffit. J'en puis conclure, que s'il y a toujours à perdre quand on ne s'est point mis en état de lire les meilleurs écrits des anciens dans leur langue originale, cette perte ne regarde qu'un très-petit nom-

bre d'objets; qu'on peut la réparer, au moins en partie, en se servant des meilleures traductions de leurs ouvrages, que des personnes habiles & de bon goût ont faites en notre langue : Que nous avons d'ailleurs de quoi nous dédommager dans beaucoup d'autres connoissances qui ont été ignorées des anciens, ou qu'ils n'ont eu que superficiellement.

Pour être riche, il n'est pas nécessaire de réunir en soi tous les trésors : & je crois que nous devons assés nous estimer, pour ne point ceder legerement aux anciens une gloire que nous pouvons partager avec eux sur tant d'articles, & que nous avons portés plus loin sur beaucoup d'autres. Je pensé même que plus nous nous croirons leurs émules, plus nous ferons encore de nobles efforts pour les surpasser.

Je ne ſuis nullement de l'avis de feu M. Huet, qui prétend que ces efforts ſeront inutiles, ou qu'ils ne produiroient pas de grands effets; & je ne puis goûter les raiſons ſur leſquelles il fonde une opinion ſi ſinguliere, quelque reſpect que j'aie d'ailleurs pour ſon autorité. Selon lui, le génie vient de la nature, & la nature a perdu beaucoup de ſa force. Pour le prouver, il ſe jette dans de grands raiſonnemens tirés de la phyſique, qui, ſelon moi, ne prouvent rien.

Quand j'avouerois avec lui qu'on ne voit plus aujourd'hui de géans, comme on en voïoit autrefois; qu'on ne trouve plus de ces plaines, qui cachoient, dit-on, une armée ſous leur ombre; de ces grappes de raiſins ſemblables à celles que les eſpions de Moïſe rapporterent de la terre de Chanaan; que les Allemands ne ſont plus ſi grands

qu'ils étoient autrefois, & que la taille des Gaulois n'excede plus tant celle des Romains, que du tems de César : Quand j'avoüerois tout cela, je ne vois pas que l'on fût obligé d'en conclure, comme le prétend M. Hüet, que la nature des esprits a suivi celle des corps, que les premiers ont participé à l'altération & à la diminution des seconds. En admettant une pareille idée, il faudra dire que dans ces siécles où la barbarie & l'ignorance couvroient tellement la surface de l'Europe, qu'il en sortoit à peine de foibles lumieres, la nature des esprits n'étoit pas seulement altérée & diminuée, mais qu'elle étoit presque périe. Et si cela est, comment a-t'elle repris vigueur en vieillissant ? comment s'est-elle renouvellée vers le tems de François premier ? Comment a-t'elle acquis tant de force sous le regne de Loüis

le Grand, ſans cependant que l'on ait rien vû dans la nature des corps, de ce que M. Hüet ſoutient qu'on avoit vû autrefois?

Mais quand je ſuppoſerois dans les raiſons de M. Hüet toute la force, toute la ſolidité, dont elles me paroiſſent abſolument dénuées; quand tout ce que l'on a dit de plus plauſible en faveur des anciens ne feroit ſuſceptible d'aucune diſtinction, je n'ai pas lieu de craindre que l'on s'en ſerve contre l'ouvrage que j'ai entrepris. Je n'y prétends point défendre le ſyſtême de M. Perrault. Loin de mépriſer comme lui les grands Ecrivains de l'antiquité, je les eſtime; & ſi ce n'eſt pas aſſés dire, je les reſpecte. Je louë nos Ecrivains François, je le dois: mais je rends aux Grecs & aux Romains toute la juſtice qu'ils ont droit d'attendre, & tout le tribut de loüanges qu'ils peuvent

exiger. Mon but eſt entiérement different de celui du moderne Académicien ; & je crois l'avoir fait ſuffiſamment connoître, pour ôter tout prétexte de me confondre avec M. Perrault.

Je dois ſeulement ajouter, que pour remplir mon plan avec toute l'exactitude que j'ai été capable d'y apporter, je n'ai pas cru devoir me borner à ne parler que des ouvrages François, dont la réputation juſtement acquiſe, s'eſt ſoutenuë juſqu'aujourd'hui, mais que je m'arrête encore ſur beaucoup d'autres d'un mérite inférieur, & qui ne ſont peut-être guéres connus que des habiles Bibliographes. Je voudrois que nous ne fuſſions riches qu'en or ; & je conviens que nous avons auſſi beaucoup d'autres métaux moins prétieux. Mais *tout* eſt utile, j'oſe dire même, tout eſt néceſſaire pour élever un

édifice ſtable, ſolide, durable. Il n'y a guéres de livres, ſurtout de ceux qui traitent quelque partie des ſciences, des arts, & de la littérature, quelque point de chronologie, de géographie ou d'hiſtoire, qui ne puiſſent être utiles, quand on ſait bien y chercher ce qu'il y a de bon, quand on ſait s'en ſervir à propos.

Une bibliotheque, d'ailleurs, doit preſque tout renfermer; & mon deſſein eſt de donner une bibliotheque. Ajoutons que l'on aime à connoître ceux qui ont commencé à défricher le champ de la littérature; à ſavoir comment ils s'y ſont pris, les progrès qu'ils ont faits, par qui & par quels moiens les ſciences ont été développées & perfectionnées : ce que l'on ne connoîtroit point, ſi l'on ne s'arrêtoit qu'aux ouvrages qui ont acquis cette perfection.

Je ne conseille point de lire tous les livres dont je parle : il y en a beaucoup dont je ne fais mention, que parce que la suite de l'histoire l'exige. Mais je suis d'avis qu'on ne peut presque se dispenser de parcourir au moins tous ceux qui traitent d'une même matiere, quand on veut, ou par goût, ou par obligation, approfondir cette matiere. Souvent ce que nous négligeons, nous auroit mis au fait de ce que nous cherchons inutilement ailleurs.

Il faut avant que de finir ce discours, que j'aille au-devant d'une objection que l'on me pourra faire, puisqu'elle m'a déja été faite par plusieurs personnes qui ont eu connoissance de mon dessein. Si un pareil ouvrage est goûté, pourra-t'on dire, n'est-il pas à craindre qu'un grand nombre de parens, contens de faire faire à leurs enfans des études françoises, ne leur lais-

ſent plus fréquenter les Colleges, ne leur donnent plus de maîtres pour les langues ſavantes. Cette crainte, m'a-t'on ajouté, n'eſt pas ſans fondement.

Tous les hommes n'ont ni les mêmes occupations, ni les mêmes talens. L'éducation, d'ailleurs, ne donne pas les talens; elle ne fait que les développer. D'où l'on peut tirer deux conſéquences: la premiere, qu'il n'y a preſque que du tems à perdre, de s'occuper durant les années les plus précieuſes de la jeuneſſe, de ce qui doit être en quelque ſorte étranger aux occupations principales qui domineront le reſte de la vie; & que l'on gagneroit beaucoup, au contraire, ſi l'on ſe préparoit de bonne heure à ce que l'on doit toujours faire. La ſeconde conſéquence; que ſi les talens ſont differens, il ſeroit donc raiſonnable que l'éducation variât pareillement.

Or, il eſt conſtant, dit-on, que de pluſieurs milliers d'enfans à qui l'on fait commencer chaque année le cours ordinaire des claſſes, il y en a peu qui ſoient appellés dans la ſuite à des occupations qui exigent la connoiſſance du Grec & du Latin. On peut dire que tous ſont deſtinés à orner leur eſprit, à le cultiver, à s'inſtruire de ce qui fait l'honnête homme & le chrétien, à ſe rendre utiles à eux-mêmes, à ceux dont ils pourront être chargés, à la ſociété civile ſelon l'état qu'ils y rempliront. Mais pour parvenir à ce but, le Grec & le Latin ſont en général peu néceſſaires. On eſt tenté de croire même que l'on arriveroit à ce but plus facilement, plus agréablement, & en beaucoup moins de tems, par des études faites en langues vulgaires. On fixeroit plus aiſément l'attention des enfans, on feroit plus d'im-

pression sur leur imagination ; on auroit beaucoup moins de peine à meubler leur mémoire des plus beaux traits de l'histoire, des meilleurs préceptes de morale ; à former leur raison par une saine logique dégagée de cette barbarie d'expressions, & de ces vaines & pointilleuses subtilités dont on a chargé celle que l'on enseigne dans les écoles. On leur dévoileroit avec plus d'agrément & d'utilité, ce qu'il y a de plus estimable, de plus digne d'être remarqué dans l'antiquité même, soit par rapport aux moeurs & aux loix, soit par rapport à ce qui mérite le plus d'attention dans l'histoire sainte, comme dans l'histoire ecclesiastique & civile.

Nous ne condamnons point la méthode des Colleges : mais il semble que selon la seconde proposition qui paroît vraie, les talens

étant différens, il faudroit aussi varier l'éducation.

On applique un jeune homme à l'étude ; on ne connoît pas du premier coup d'œil la portée de son esprit, sa capacité : mais quand on veut y faire une attention un peu sérieuse, il n'est pas si difficile qu'on le pense, de sentir après les premiers essais, qui sont ceux qui n'ont que peu ou point d'aptitude pour les langues savantes. Et c'est pour ceux-là que l'on parle : c'est pour eux que l'on dit qu'il seroit & plus convenable, & beaucoup plus avantageux, de ne leur faire faire un cours d'étude que dans leur propre langue. Ainsi se conduisoient les Israëlites, les Egyptiens, les Grecs. Les Romains même furent assés longtems sans apprendre la langue des Grecs : car ces différens peuples devant faire toute leur vie usage de leur langue maternelle,

c'eſt dans cette langue qu'on avoit ſoin de les inſtruire & de les exercer. On ſait même que nos ſyſtêmes d'éducation ſi conſtamment ſuivis dans nos Académies & nos Univerſités, n'ont commencé à être formés que dans un tems où la langue Latine étoit en quelque ſorte la langue univerſelle de l'Europe : au lieu qu'aujourd'hui la langue Françoiſe, a pour ainſi dire, pris ſa place.

On eſt convaincu, continuë-t'on, qu'il n'y a preſque point d'enfant qui ne pût réüſſir à orner ſon eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles, ſi l'on avoit ſoin de ne les lui préſenter que ſous des paroles qu'il comprît ſans effort, ſi on les lui montroit par des côtés rians & nobles qui leur concilieroient ſon attention, ſon reſpect & ſon amour : ſi l'on ne chargeoit point ſa memoire d'un vain jargon

qu ne porte aucune lumiere à ſon eſprit, qui n'offre aucun amuſement à ſon amour propre. « Ces « Rudimens, ces Deſpautaires, fleau « du premier âge, diſoit un hom- « me d'eſprit (*a*), ſemblent avoir « été inventés pour éteindre l'ému- « lation de la jeuneſſe, & pour lui « inſpirer le dégoût des ſciences. « Des punitions ſéveres & aviliſ- « ſantes, convertiſſent bien-tôt « ſon dégoût en horreur : la voilà « guérie de la paſſion de ſavoir ; el- « le attend impatiemment le terme « de ſes études forcées pour joüir « en paix de ſon ignorance. »

Que l'on prenne, au contraire, la voie dont on parle ; & voilà une grande partie de cette jeuneſſe réconciliée avec l'étude. Ce gain, qui paroît ſûr, ne mérite-t'il pas qu'on y faſſe une ſérieuſe attention ?

(*a*) Oeuvres de l'Abbé de Pons, p. 99.

Il ne faut pas craindre, dit-on, enfin, que cette voie faſſe tomber l'étude des langues ſavantes. Premierement, une éducation faite en François n'empêchera jamais ceux qui l'auront reçûë, de s'appliquer dans la ſuite à l'étude de ces langues, ſi leur goût, leurs obligations, les circonſtances où ils ſe trouveront, les y engagent. Ils les étudieront même alors avec d'autant plus de facîlité & de ſolidité, que leur eſprit ſera plus formé, qu'ils ſe conduiront plus par raiſon, qu'ils ſentiront plus aiſément les avantages qu'ils en pourront retirer. En ſecond lieu, il y aura toujours des hommes que leur inclination, leur goût, la raiſon, le devoir, ou le deſir de la gloire ou de l'interêt, porteront à étudier ces langues; & l'on ſouhaite que le nombre s'en augmente. On le répete; l'on ne parle ici que pour

ceux qui ne se sont point appliqués à cette étude, ou qui n'ont pu y réüssir : & ceux-là seront toujours en très-grand nombre, malgré les peines que l'on pourroit se donner pour leur faire surmonter des difficultés qui les rebutent, & que rien ne pourra leur faire vaincre. Encore une fois vaut-il mieux leur faire perdre le tems de la premiere jeunesse, que l'on peut si bien mettre à profit par une autre voie, les dégoûter pour le reste de leur vie de toute application aux sciences solides ? Voilà, selon moi, dans toute leur force les objections que l'on m'a faites & que l'on pourroit me faire.

A cela, je réponds 1°. que je souhaite que mon ouvrage puisse être utile à ceux qui croiront pouvoir se borner à des études françoises, qu'il puisse les guider & les éclairer. C'est mon intention : &

je dois desirer qu'elle soit remplie. Mais 2°. je ne crois nullement que l'on puisse en conclure, qu'un pareil ouvrage dont l'objet principal est de faire honneur à nos Ecrivains François, & de donner à ceux qui l'ignorent, quelque connoissance de notre littérature moderne, détournera les parens d'envoier leurs enfans aux Colleges, ou, ce qui revient au même, de leur faire apprendre les langues savantes. La raison m'en paroît évidente. C'est que l'on n'applique point les enfans à l'étude seulement, pour leur faire passer le tems de leur premiere jeunesse. On a un autre motif principal, & ce motif, c'est de les préparer à remplir un jour quelque place dans la république. Or, si vous en exceptés l'état militaire, celui du commerce, & quelques autres en petit nombre, à qui l'étude du Grec
&

& du Latin n'eſt point néceſſaire, quoiqu'elle ſoit toujours utile ; on ne peut ſe diſpenſer de ſavoir au moins la langue Latine pour entrer dans l'état eccléſiaſtique, pour ſuivre le barreau, pour poſſéder une charge de magiſtrature, pour être médecin, pour remplir quelque poſte dans les Univerſités, & dans les Facultés des Arts : & l'on ne peut nier que c'eſt quelqu'un de ces états qu'embraſſe dans la ſuite le plus grand nombre de ceux qui ſortent des Colléges. Sans la connoiſſance au moins de la langue Latine, on ne pourroit aſpirer à aucun de ces états. L'uſage d'un côté, & la néceſſité de l'autre, peupleront donc toujours, pour ainſi dire, les Colleges. 3°. Je conviens que ce n'eſt pas le grand nombre dans chaque claſſe qui ſeconde le zéle & l'attention d'un profeſſeur : mais auſſi n'eſt-il pas auſſi rare qu'on le pen-

ſe, de voir de jeunes gens qui n'ayant été que de très-médiocres écoliers durant le cours de leurs premieres études, réparent dans la ſuite le tems qu'ils avoient preſque perdu, & deviennent par une nouvelle application, des ſavans même diſtingués. L'expérience le montre tous les jours. Leur incapacité ne venoit que de leur défaut d'application, ou de quelque autre cauſe, qui étant diſſipée, les porte à ſe livrer avec plus d'ardeur à ce qu'ils n'avoient preſque oſé effleurer dans les commencemens. Si on leur avoit fait quitter l'étude après les premieres épreuves, ils n'y feroient pas revenus dans la ſuite. 4°. On exagere trop les abus qui ſe trouvent dans les études que l'on fait dans les Colléges. On n'y connoît plus, au moins dans l'Univerſité de Paris, ni Jean Deſpautere, ni ces vieux Rudimens dont on parle; on s'y applique

beaucoup plus qu'on ne le faisoit autrefois à l'intelligence des bons Auteurs, principal but des anciennes langues. La langue Grecque y est plus cultivée, non en faisant faire aux jeunes gens des themes Grecs, ou des vers en la même langue, mais en leur faisant expliquer les meilleurs Ecrivains de l'antiquité. La philosophie même ne retient presque plus rien de cet air rude & grossier de l'ancienne école qu'on lui reproche, de ce jargon presque inintelligible, plus propre à faire des ignorans, qu'à donner des choses que l'on enseignoit, des idées claires & distinctes. La philosophie de Descartes y est plus en honneur On a substitué à ces questions étrangeres, & pour le moins inutiles, qui remplissoient autrefois la plus grande partie des cahiers des professeurs, des matieres choisies propres à former le jugement, à diri-

ger les mœurs, à faire connoître ce qu'il y a au moins d'essentiel dans l'histoire naturelle. 5°. Je ne sçai pourquoi l'on insiste sur l'exemple des Israëlites, des Egyptiens & des Grecs qui n'apprenoient que leur propre langue. Il étoit défendu aux premiers d'avoir commerce avec les barbares, & tout ce qui n'étoit pas Israëlite, étoit barbare à leur égard. Les Egyptiens possédant chés eux toutes les sciences, excepté la connoissance de la vraie religion, qu'ils n'étoient pas même tentés d'acquerir, qu'auroient-ils appris de nouveau en étudiant les langues des autres peuples ? J'en dis autant des Grecs chés qui toutes les connoissances de l'Egypte passerent. A l'égard des Romains, ils apprirent la langue Grecque dès qu'ils voulurent pénétrer dans les sciences, & ils la regarderent tellement

comme néceſſaire, que c'étoit preſque une honte chés eux de l'ignorer. Je laiſſe-là les autres objections qui me paroiſſent moins importantes, & je conclus que ſi l'ouvrage que j'ai entrepris peut être d'une grande utilité à beaucoup de lecteurs (& je ne l'aurois pas certainement entrepris, ſi je le croyois inutile) ces avantages ne peuvent préjudicier, ni à l'étude des langues ſavantes en général, ni aux études particulieres que l'on fait dans les Colléges.



ERRATA.

Tome premier, *page* 411. *ligne* 12. A. Claude le Fort de la Moriniere : *lisés*, comme dans la premiere édition, Claude de Moriniere.

Ibid. *page* 450. *l.* 8. M. Baudoüin, Chanoine de Laval, n'est pas, comme on le dit, Auteur de la préface des Dialogues de M. de Fenelon sur l'éloquence. On attribuë cette préface à M. de Ramsay.

Tome second, *page* 159. *ligne* 21. paruë : *lisés* parû.

Ibid. *page* 166. *l.* 25. M. Baudoüin est nommé mal-à-propos, comme on l'a déja remarqué, pour Auteur de la préface des Dialogues de M. de Fenelon sur l'éloquence.



TABLE

DES NOMS DES AUTEURS, dont il est parlé dans cet Ouvrage.

A.

B.

C.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

NOMS DES AUTEURS.

T.

V.

Fin de la Table des noms des Auteurs.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.
Des Traités sur la Langue Françoise.

SECONDE PARTIE.
Des Livres qui traitent de la Rhétorique, ou l'Art de l'Eloquence.

TROISIE'ME PARTIE.

Des Orateurs.

Fin de la Table des Chapitres.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

PREMIERE PARTIE.

AVANT-PROPOS.



EN vérité, Monſieur, vos queſtions m'étonnent, & plus vous me preſſés d'y répondre, plus je ſens combien je ſuis peu capable de vous ſatisfaire. Je vais eſſaier cependant, puiſque vous le voulés, & que vous m'avés accoutumé à ne vous rien refuſer. Vous ignorés, dites-vous, le Grec & le Latin : Faute d'un ſecours ſi avantageux, vous ne pouvés lire dans

leur source tant d'Auteurs estimables qui ont fait l'admiration & la gloire d'Athenes, & de Rome, tant d'Ecrivains fameux qui sont les délices de ceux qui sont en état de converser avec eux, & dont les ouvrages forment un vrai savant. Vous avés cependant, ajoutés-vous, une grande ardeur pour la lecture ; vous voudriés savoir au moins tout ce que l'on peut apprendre, en se familiarisant avec les Auteurs qui ont écrit en notre langue : mais il vous manque un guide, & vous voulés que je sois le vôtre. Je vous le répete ; cette proposition m'effraie. Comment puis-je courir la vaste carriere que vous m'ouvrés ? Quand vous ne me demanderiés qu'un catalogue de livres, il seroit immense. Mais vous desirés que j'y joigne mes réflexions ; que je vous rapporte, ce que pensent les critiques des ouvrages les plus considérables écrits en François ; qu'en vous faisant connoître nos richesses, je vous indique le choix que vous devés faire. C'est-à-dire, qu'au lieu d'une lettre, ou d'une simple dissertation, vous me demandés des volumes. Quel travail ! je vais tenter au moins de l'ébaucher : si je m'égare, n'en accusés que votre importunité.

Pour mettre quelque ordre dans une matiere si étenduë, je vais suivre celui de vos questions, en commençant par ce qui regarde l'étude même de notre langue. A-t'on écrit sur l'origine & la superiorité de la langue Françoise ? Qui sont ceux qui en ont composé des grammaires ? S'est-on appliqué à en dévoiler les étymologies ? à fixer notre ortographe ? Quand a-t'on commencé à nous donner des observations critiques sur notre langue ? Quel est le premier dictionaire François, & qui sont ceux qui ont suivi ce premier ouvrage ? Autant de points, autant de chapitres. J'entre dans le détail.

CHAPITRE PREMIER.

De ceux qui ont écrit sur l'Origine, & l'Excellence de notre Langue.

LE premier conseil que l'on vous a donné, c'est de commencer par bien étudier votre langue : on a eu raison. L'on peut sans honte, ignorer le Grec & le Latin, quoiqu'on perde beaucoup à ne point savoir ces deux Langues. Mais on n'est point excusable d'ignorer celle du païs où l'on est né, & de ne se point

ne, est le premier que je connoisse qui ait entrepris de prouver cette superiorité de notre Langue : c'est le but de l'ouvrage qu'il donna en 1579. sous le titre de *Project du livre intitulé : De la précellence du langage François*. L'Auteur le composa par l'ordre du Roi Henri III. à qui l'amour pour notre langue, fait honneur. Je sçai que peu de gens lisent aujourd'hui l'ouvrage de Henri Etienne, son vieux langage rebute. Mais on ne doit pas seulement savoir gré à l'Auteur de son zéle, il est estimable encore par les raisons qu'il emploie pour défendre la cause qu'il soutient, & par l'érudition qu'il montre dans son livre. Ce n'étoit, selon lui, qu'un *projet* d'écrit : ce titre est modeste; le sujet est aussi approfondi qu'il pouvoit l'être alors. Il n'avoit été qu'ébauché très-légerement avant lui par Abel Matthieu, sieur des Moystardieres, dans son *Devis de la langue Françoise*, imprimé à Paris en 1572. & cet ouvrage, fort mal écrit d'ailleurs, même pour son tems, n'avoit pû être d'un grand secours à Henri Etienne.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

On a repris le mot de *précellence* employé par le dernier, & ce terme a suffi à un critique moderne, pour décider qu'Etienne avoit montré par le titre seul

De la Monnoye, notes sur les jugemens des Sav. t. 2.

de son livre, qu'il écrivoit pour l'honneur d'une langue qu'il ne savoit pas. Mais n'est-ce pas pousser la critique un peu trop loin ? Henri Etienne pouvoit mal s'exprimer, & raisonner bien. Le mot de *précellence* n'a point été adopté ; mais au fonds il a quelque chose d'énergique, & il fait bien entendre la pensée de l'Auteur. Qu'on lui substituë le terme de *superiorité*, celui *d'excellence*, ou quelque autre semblable, ils ne l'exprimeront pas si bien.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

On pourroit peut-être faire un autre reproche à Henri, qui seroit mieux fondé ; c'est que pouvant montrer la superiorité de notre langue sur plusieurs de celles qui avoient cours dans l'Europe, il ne s'est guéres contenté de faire voir sa *précellence*, que par rapport à la langue Italienne. Il convient lui-même dans sa préface, qu'il pouvoit pousser son projet plus loin, & surtout prouver que notre langue l'emporte aussi sur l'Espagnol. Mais il s'est attaché à l'Italien, parce que ceux qui écrivoient alors en cette langue lui donnoient les plus grands éloges, & sembloient affecter beaucoup de mépris pour la nôtre.

Maittaire de vitâ Henrici Stephani secundi.

Il avoit encore une raison, c'est que plusieurs courtisans François corrom-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

poient notre langue, en y introduisant beaucoup de termes tirés de l'Italien : & ce fut pour s'opposer plus particulierement à ce dernier abus qu'il publia en 1578. deux *Dialogues du nouveau langage Italianisé, & autrement déguisé par les courtisans de ce tems.* Il y venge encore l'honneur de notre langue, & se raille assés finement des courtisans qu'il vouloit reprendre. Il étoit d'autant plus autorisé à les tourner en ridicule, que, si on l'en croit, François premier qui avoit en effet une loüable ardeur pour la perfection de notre Langue, souffroit impatiemment ces courtisans demi-Italiens & demi-François, & que ce prince leur reprochoit lui-même leur affectation. Mais d'un autre côté, il est certain que l'usage a autorisé beaucoup de termes tirés de l'Italien, ceux en particulier qui concernent l'art militaire, & quelques autres, à cause du cours que l'on a donné à ces mots pendant les guerres d'Italie, & parce qu'on les a trouvés agréables en eux-mêmes, faciles à prononcer, & d'ailleurs expressifs.

C'est ce que dit aussi Etienne Pasquier dans une *Lettre à M. Tournebu professeur du Roi ès lettres Grecques en l'Université de Paris*, où il prouve par de bonnes rai-

ſons, que les François ne devroient écrire qu'en leur langue ſur les Sciences & les Arts. Cette lettre eſt la ſeconde du premier livre de celles qui ont été recueillies dans le deuxiéme volume des œuvres de l'Auteur. Elle eſt datée de 1552. & par conſéquent avant le premier ouvrage de Henri Etienne en faveur de notre langue. Mais n'aiant paru que longtems après, l'honneur d'avoir été le premier apologiſte du François, demeure toujours à Henri Etienne. Voiés encore la douziéme lettre du même Paſquier, livre premier, & la premiere du ſeptiéme livre des lettres de Nicolas Paſquier ſon fils.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Dans le ſiécle dernier où notre langue devenuë plus pure, plus exacte, plus élegante, méritoit auſſi plus d'eſtime, & qu'on lui fît plus d'accueil, nous avons eu deux Auteurs qui ont entrepris d'en faire connoître les avantages & l'excellence; & leurs ouvrages ſur ce ſujet, ſupérieurs à celui d'Etienne, ſeront toujours applaudis & recherchés.

Le premier de ces Ecrivains, eſt Loüis le Laboureur, Bailli de Montmorenci, mort le 21. Juin 1679. Ce Savant aiant adreſſé à M. de Montmort, Maître des Requêtes, une diſſertation où il exami-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

noit & prouvoit les avantages de la langue Françoise au-dessus de la Latine, René-François Gualter, ou Walteri, Baron de Sluse, frere du cardinal Jean Gualter de Sluse, y fit quelques objections qu'il envoia à Samuel Sorbiere dans deux lettres Latines écrites de Liége, le 7. & le 30. de Novembre. Sorbiere en fit part à M. le Laboureur qui y répondit.

On ne sçait si M. Sluse en fut satisfait; mais en France on applaudit aux bonnes intentions du Bailli de Montmorenci, & on loüa beaucoup son ouvrage. M. le Laboureur dans la vûë de faire connoître tout ce qu'un homme qui avoit beaucoup d'esprit & d'érudition, pouvoit objecter contre notre Langue, & ce que l'on pouvoit lui répondre, traduisit les deux lettres du Baron de Sluse, & les publia avec les autres pieces de cette dispute. Ce recueil parut en 1669. sous le titre d'*Avantages de la langue Françoise sur la langue Latine*. Je connois des personnes d'un mérite distingué qui l'estiment beaucoup, & je crois, en effet, que sa lecture ne peut qu'être utile.

Le dessein d'élever un arc de triomphe au feu Roi Loüis XIV. excita quelques années après une contestation qui donna

lieu à publier plusieurs ouvrages sur le même sujet, dans quelques-uns desquels la matiere est mieux traitée encore, & plus approfondie que dans celui de M. le Laboureur. On convenoit qu'il falloit des inscriptions pour cet arc de triomphe : mais devoit-on les faire en Latin ou en François ? C'est sur quoi les sentimens étoient partagés. L'avis de M. Colbert étoit qu'on les fit en François ; c'étoit aussi celui de M. Perrault de l'Académie Françoise, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de ce Ministre, & peut-être étoit-ce lui qui avoit déterminé M. Colbert. Le plus grand nombre des membres de la même Académie opinoit de même : ils firent entendre qu'on ne devoit point faire cette espece d'affront à la langue qui est, par leur état, l'objet de leurs soins & de leurs veilles, de la déclarer en quelque sorte indigne de célebrer les actions du Roi sur un monument public érigé en France.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

D'un autre côté, les défenseurs de la langue Latine représentoient qu'il ne falloit pas troubler dans sa possession une langue qui avoit immortalisé les Césars & les Augustes. La dispute s'échauffa. Chaque parti soutint sa cause avec autant d'esprit que de vivacité. M. de Santeul,

Santol. oper. disputatio 1.

le Pére Commire, Jesuite, & quelques autres poëtes à peu près du même rang, se livrerent à tout leur zéle pour la langue de l'ancienne Rome, & toujours aux dépens de la langue Françoise, qu'ils mettoient fort au-dessous. Plusieurs de leurs pieces furent traduites en vers François, pour tâcher d'attirer au même parti ceux qui n'étant pas assez familiers avec le latin, ne pouvoient sentir les raisons exprimées en cette langue. Ces petites pieces amuserent les esprits quelque-tems, & ne déciderent rien.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE *de monumentis*, t. 2. édit. de 1729.

Jean Desmarets de S. Sorlin, se mêla dans la dispute. Il prit le parti de notre langue dans deux ouvrages qu'il publia en 1670. & en 1675. Il intitula l'un : *La comparaison de la langue & de la poësie Françoise avec la Grecque & la Latine* : & l'autre, *la défense de la poësie & de la langue Françoise.* Mais il y a beaucoup plus de fantaisies, & même de faux principes dans ces deux écrits, que de raisonnemens concluants, & de preuves solides. Le deuxiéme ne consiste que dans une cour e préface, suivie de quelques pieces de vers. J'aurai occasion de parler encore de l'un & de l'autre dans l'article de la poësie. Son *Epitre* sur le même sujet en vers *dithyrambiques François*, *adres-*

sée à M. Perrault, de l'Académie Françoise, qui se trouve dans le dernier des deux ouvrages que je viens de nommer, lui attira de la part de M. de Santeul une réponse vive, mais élegante, en vers Latins; & quelques autres en François, de differens Auteurs.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Ces écrits n'étoient proprement que des traits particuliers, que les deux partis se lançoient réciproquement. Mais enfin la dispute devint reglée, & par conséquent plus sérieuse.

M. l'Abbé de Bourzéis, quoique membre de l'Académie Françoise, fit un discours pour montrer que l'on devoit se servir du Latin dans l'inscription de l'arc de triomphe, & M. Charpentier, de la même Académie, en fit un autre pour prouver qu'il falloit emploier la langue du païs. Ce discours, ou plutôt ce livre, parut en 1676. sous le titre de *Défense de la langue Françoise pour l'inscription de l'arc de triomphe*. Il y répond avec beaucoup de solidité aux argumens de son adversaire, & fortifie son sentiment par bien des raisons auxquelles il est difficile de ne se pas rendre, & que l'éloquence & l'érudition de l'Auteur mettent dans un jour très-avantageux. La conviction seule le faisoit parler: car l'on sçait que

M. Charpentier n'étoit pas de ceux qui méprisent le Latin, parce qu'ils ne l'entendent pas. Ses ouvrages sont une preuve qu'il avoit une connoissance profonde des auteurs Grecs & Romains. Feu M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, qui n'étoit pas de son avis, convient que sa *Défense de la langue Françoise*, est un livre plein d'esprit & d'érudition ; & les raisons que ce savant Prélat lui opposoit, n'étoient pas assés fortes, selon moi, pour le faire changer de sentiment. On peut les voir dans le recueil de ses pensées diverses imprimées depuis sa mort.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Huetiana, pag. 357.

Ibid. ut sup.

M. de Santeul fit sur cet ouvrage de M. Charpentier une fort belle élegie Latine, que le Marquis de Robias d'Estoublon traduisit en vers François. Il est vrai que l'on prétend que c'est une ironie perpetuelle. Je veux le croire : mais il me paroît que le poëte n'auroit pu mieux parler, s'il eût voulu faire une apologie & de notre langue, & de l'ouvrage de l'Académicien.

Santol. opera, t. 2. édit. de 1729.

M. Charpentier eut un adversaire plus redoutable dans le pere Lucas, Jesuite, professeur de rhétorique au college de sa Société à Paris, & depuis professeur de théologie au même college. Ce Jesuite, orateur habile, & délicat écrivain,

prit le parti des apologiſtes de la langue Latine, dans un diſcours qu'il prononça en cette langue le 25. Novembre 1676. & dans lequel il emploia tout ſon eſprit pour montrer que les inſcriptions des monumens publics devoient être faites en Latin. Sans s'attacher à répondre préciſément à toutes les raiſons de M. Charpentier, il donna un nouveau tour à la queſtion, il la fit adroitement paroître ſous une nouvelle face, & charma par ſon éloquence. Son adverſaire convient que « ſon action fut noble, grande, applaudie de tout ſon auditoire composé » de dix ou douze Evêques, de pluſieurs » conſeillers d'Etat, & de tout ce qu'il » y avoit de plus exquis dans le monde » ſpirituel. » Ce ſuccès n'étonna point: on connoiſſoit les talents de l'orateur; mais il inquiéta un peu les défenſeurs de la langue Françoiſe, & l'on ſe hâta de répondre. Le diſcours du pere Lucas paroiſſoit à peine dans le public, lorſque M. l'abbé Tallemant le jeune, en prononça un autre pour le réfuter, dans l'aſſemblée de l'Académie Françoiſe, où M. de Meſme, Préſident au Mortier au Parlement de Paris, fut reçu. Mais cet abbé n'aiant pas eu le tems d'approfondir la queſtion, ſe contenta de quelques

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

De monumentis publicis Latinè inſcribendis.

Excell. de la langue Franç préf.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

remarques générales, & de quelques figures de rhétorique, peu propres à contenter ceux qui ne se paient que de preuves & de raisons.

L'abbé de Marolles qui se croioit propre à écrire sur toute sorte de sujets, fit aussi des *Considérations en faveur de la langue Françoise*, contre le discours du pere Lucas. Ce petit écrit, imprimé in-4°. est daté du 8. de Juillet 1677. il y a quelques réflexions assés bonnes, mais en petit nombre. La cause de notre Langue n'étoit pas bien en de pareilles mains. Pour montrer en particulier que la langue Françoise n'est pas plus diffuse que la Latine, & que l'on peut rendre aussi énergiquement & aussi briévement en François, ce qui est écrit en Latin, l'abbé de Marolles cite ses propres traductions. Il ne pouvoit pas mieux faire pour décrier la cause qu'il entreprenoit de défendre. Aussi ses *considérations* furent-elles oubliées en naissant.

Une réfutation en forme & complette du discours du pere Lucas, étoit réservée à M. Charpentier, c'est-à-dire, à celui qui avoit le plus d'interêt à défendre son propre ouvrage. Cet Académicien examina donc à loisir le discours du Jesuite, & cet examen fait avec soin &

Excellence de la langue Françoise.

avec la plus grande exactitude, produisit de sa part un autre ouvrage qui parut en 1683. en 2. vol. in-12. & qui est intitulé, *De l'Excellence de la langue Françoise*. Notre langue n'a point eu d'apologie plus forte, plus solide, ni plus sçavante. Peut-être ne diroit-on pas, à considérer le sujet en général, que ce livre puisse contenir des choses fort importantes ; il est certain cependant qu'il mérite extrêmement d'être lû. L'Auteur ne se contente point d'y éclaircir jusqu'aux moindres difficultés, il y séme un grand nombre de traits d'érudition qui instruisent le lecteur, qui l'éclairent, je dirois volontiers qui le charment. Après avoir combattu avec force les préjugés employés par le pere Lucas, en faveur des inscriptions Latines, & de la langue de l'ancienne Rome en général, il défend la langue Françoise sur tous les points sur lesquels on l'avoit attaquée. Il en prouve la perfection, l'excellence, la supériorité sur les autres langues, l'harmonie, l'immortalité même. Il fait voir en particulier par beaucoup de raisons, ce que j'entreprend de prouver par les faits dans cet ouvrage, que toutes les sciences pouvoient être aussi-bien enseignées en François, qu'en Grec & en Latin. Quoi-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

qu'il y ait quelques digreſſions dans ce livre, il n'y en a preſque aucune qui n'appartienne, au moins indirectement, au ſujet principal ; & je n'y trouverois point d'autre défaut qu'un ſtyle trop diffus, & quelquefois trop lâche. Mais, je le répéte, il eſt rempli de tant de réflexions judicieuſes, d'un ſi grand nombre de remarques utiles, qu'un lecteur ſenſé excuſe aiſément les taches qui peuvent s'y rencontrer.

Le ſuccès de cet ouvrage flata l'Auteur : « J'ai préſentement beaucoup de » Sectateurs, écrit-il au Comte de Buſ» ſy Rabutin, & je ne pouvois pas eſ» perer un plus heureux ſuccès de mon » opinion, que d'avoir fait réſoudre le » Roi de faire effacer les inſcriptions » Latines de tous les tableaux hiſtori» ques de la grande Gallerie de Verſail» les, & d'y en mettre de Françoiſes, » comme il y en a préſentement. »

T. 6. des lettres de Rabutin, Comte de Buſſy, p. 187. édit. de Paris 1727.

Furetiere dans ſon ſecond factum daté du mois de Janvier 1685. parle de ce fait moins avantageuſement pour M. Charpentier. Il convient que cet Académicien avoit fait des inſcriptions pour remplacer celles de l'abbé Tallemant. Mais il aſſure qu'on effaça les ſiennes à leur tour, pour y mettre celles de M.

Rainsant. Peut-être entre-t'il un peu de haine personnelle dans ce recit.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Dès 1636. Marin Cureau de la Chambre, Conseiller du Roi en ses conseils, son médecin ordinaire, & l'un des premiers membres de l'Académie Françoise, s'étoit aussi déclaré l'apologiste de notre langue dans la préface de ses *Nouvelles conjectures sur la digestion*, volume in-4°. qu'il publia cette année à Paris chés Pierre Rocolet. Une telle cause étoit bien entre ses mains, s'il eût voulu la traiter plus au long. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & il étoit savant en toute sorte de littérature. Ce n'étoit pas par le défaut de capacité d'écrire en Latin, qu'il se détermina en faveur de la langue Françoise. On sait qu'il avoit beaucoup étudié les meilleurs Ecrivains de la belle antiquité. Mais il étoit persuadé que notre langue étoit capable de traiter toute sorte de matieres, & il vouloit en soutenir la gloire. Le sieur Belot, Avocat au conseil privé du Roi, qui étoit son ami, & qu'il consultoit sur ses ouvrages, le blâmoit de ne point écrire en Latin. Il trouvoit qu'il se seroit fait beaucoup plus d'honneur, & qu'il eut été plus utile, & à un plus grand nombre de lecteurs, s'il eût écrit

Apolog. de la lang. Lat. *préf.* pag. 3. & 4.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

en cette Langue. M. de la Chambre n'en étoit pas persuadé ; & c'est ce qui lui fit entreprendre la courte apologie de notre langue, qui sert de préface au traité dont j'ai parlé. Je trouve qu'il y rabaisse trop le Latin : mais d'un autre côté, il me semble qu'il prouve assés bien qu'il n'y a point d'art ni de science dont on ne puisse traiter clairement & solidement en François ; & que d'ailleurs il nous convient de lui faire honneur, & de nous appliquer à le cultiver & à en étendre l'empire, autant qu'il est en nous.

Le sieur Belot sentit que cette préface étoit une réfutation des raisons contraires qu'il avoit souvent alléguées à son ami. Il voulut y repliquer, & ce fut dans ce dessein qu'il donna son *Apologie de la langue Latine*, petit in-8°. de moins de 60. pages, imprimé dès 1637. à Paris chés François Targa. Il le dédia à M. le Chancelier Seguier, qu'il tâche de mettre dans ses interêts ; & y joignit une lettre à MM. de l'Académie Françoise, à qui il reproche sans fondement de mépriser la langue Latine, & de vouloir la bannir du commerce des Savans. Son but dans son apologie est de montrer que la France souffriroit de ce prétendu mépris ; qu'il est dangereux d'ouvrir à tout le monde

la porte des ſciences, en les traitant dans une langue trop vulgaire, & par conſéquent intelligible au peuple ; que la religion & les loix pourroient perdre de leur autorité & du reſpect qu'on leur doit, ſi on expoſoit les myſteres de l'une, & les ſecrets de l'autre en François. Peu s'en faut qu'il ne rende notre langue reſponſable des erreurs des derniers tems, des fureurs de la ligue, des opinions ſéditieuſes qui ſe répandirent alors, & de la révolte des peuples. C'étoit tomber dans un excès encore plus grand & plus réel, que celui qu'il imputoit à M. de la Chambre. Auſſi ſon *Apologie de la langue Latine*, ne fit-elle aucune impreſſion ſur les eſprits judicieux, & qui veulent autre choſe pour être perſuadés, que de vaines déclamations. Ménage dans ſa requête des Dictionaires, peint aſſés bien le caractere de cet écrit & de ſon Auteur, en ces termes ;

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Ménag. tom. 4. pag. 263.

La pauvre langue Latiale
Alloit être trouſſée en male,
Si le bel Avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot
N'en eut pris en main la défenſe ;
Et protegé ſon innocence.
En quoi certes, & ſa bonté,

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Et ſon zéle & ſa charité,
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces paladins avanturiers,
Qui défendant des inconnuës,
Ont porté leur nom juſqu'aux nuës.

Apolog de la lang. Lat. p. 19.

Belot étoit cependant ſi prévenu en faveur de ſon ſyſtême, qu'il s'étoit propoſé de l'établir plus au long; & ſurtout, de prouver qu'il étoit d'une extrême importance pour le bien de l'Etat & de la Religion, *de tenir cachées les belles conſidérations qui pouvoient être tirées de chaque ſcience, ou du moins de ne les déclarer qu'à des perſonnes qui en fuſſent capables.* Le traité qu'il avoit compoſé ſur cela, étoit intitulé: *La France, ou la Monarchie parfaite.*

Si je ne craignois de choquer les préjugés de ceux qui ne trouvent rien d'excellent, que ce qui a été dit par les Grecs & les Romains, en leur oppoſant encore l'autorité de M. Perrault, j'ajouterois que cet Académicien eſt aſſés bien entré dans les vûes de MM. le Laboureur & Charpentier dans ſon *Parallele des anciens & des modernes.* En s'attachant en effet à prouver que les modernes, ou pour

mieux dire, les François, car ce n'eſt que chés les François qu'il prend ſes pieces de comparaiſon, peuvent marcher de pas égal avec les Grecs & les Latins, à l'égard de toutes les ſciences & de tous les arts ; en montrant que nos philoſophes, nos poëtes, nos orateurs, & nos hiſtoriens n'étoient point inférieurs à ceux que l'on eſtime le plus entre les anciens, il a fait voir en même-tems que la langue Françoiſe du côté de ſa clarté, de ſon abondance, de ſa pureté, de ſon énergie, peut ſuffire à tout ce que la beauté, la force, & la ſublimité de l'éloquence & de la poëſie peuvent demander, & que ſi l'on ne faiſoit point des ouvrages qui euſſent ces qualités, ce ne ſeroit point la faute de la langue, mais celle des Auteurs. C'eſt encore ce qui me paroît preſque démontré dans le *Traité des Langues* de feu M. Frain du Tremblay, de l'Académie Roiale d'Angers : Traité plein de réflexions ſenſées, *où* cet Auteur *donne des principes & des régles pour juger du mérite & de l'excellence de chaque langue*, & en particulier de la langue Françoiſe. Cet ouvrage dont la lecture m'a paru très-utile, & dont l'on trouve un extrait fort judicieux dans les Nouvelles de la République des let-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

tres, to. 36. a été imprimé à Paris in-12. en 1703. chés Delespine, & réimprimé à Amsterdam en 1709.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Deuxiéme entretien.

Le pere Bouhours dans ses entretiens d'Ariste & d'Eugene, M. de Vaugelas dans la préface de ses remarques sur la langue Françoise, & quelques autres, ont traité avec moins d'étenduë, mais avec toute l'exactitude & tout l'agrément que l'on pouvoit souhaiter, le même sujet, qui a été si bien manié, & si approfondi par M. Charpentier. Ce sont des morceaux dont on ne doit point omettre la lecture. Quand ils seroient même plus longs, on seroit amplement dédommagé par le plaisir qu'ils donnent, & par l'utilité que l'on peut en retirer.

Il faut y joindre le quatriéme des discours Académiques du feu pere Gaichiés, prêtre de l'Oratoire, *sur le progrès de la langue Françoise*. Quelque court qu'il soit, il dit beaucoup en peu de mots, & le dit avec cette justesse & cette élegance qui caracterisent tout ce qui est sorti de la plume de cet Ecrivain. Je ne sçai si une partie de ce qu'il dit à l'avantage de notre Langue, eût été du goût de Madame Dacier. Il n'y a pas lieu de le croire à en juger par ce qu'elle répond à M. de la Motthe qui s'étoit servi à peu près des mêmes

mêmes raisons, pour faire l'apologie de notre langue, dans son discours qui est au-devant de son Iliade en vers François. Le zéle de cette Savante pour la langue Grecque qu'elle possedoit à fond, & son amour ardent pour Homere, ne lui permettoient pas de souffrir que l'on comparât aucune langue à la Grecque. Elle convenoit cependant de la beauté & de la richesse de la nôtre : mais elle soutenoit que la Latine même avoit autant d'avantage sur la Françoise, que la Grecque en a sur la Latine. Si vous voulés voir les raisons de ces deux illustres antagonistes, lisés le discours de M. de la Motthe pages 144 & suivantes ; & le Traité *des causes de la corruption du goût*, par Madame Dacier, en commençant à la page 330.

EXCE-LENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Je ne prétends pas décider entre l'un & l'autre ; mais j'ai de la peine à croire que si Madame Dacier y eût voulu faire attention, elle ne fût au moins convenue de ce que le pere Gaichiés prouve par des faits incontestables : que notre langue s'est mise en possession, dans la plûpart des états de l'Europe, des leçons qu'on fait à la jeunesse, des lectures les plus interressantes, des conversations les plus polies, des conférences les plus

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

importantes ; qu'elle a pénétré dans les Cours des Souverains, & qu'elle est devenuë la langue de la politique, & l'objet de la curiosité & de l'affection même des gens de lettres. La jalousie nationale s'est plainte de cette espece d'invasion, & a élevé sa voix pour empêcher que notre langue emploiée dans tous les traités de paix qui se sont faits dans l'Europe depuis plus d'un demi siécle, ne conservât une prérogative si illustre. Dans le sein même de notre patrie, les adorateurs de la vénérable antiquité se sont armés contre la langue Françoise, devenuë la rivale des langues savantes. C'est ce que l'on a vû par le détail où je suis entré au sujet de la dispute occasionnée principalement par le discours du pere Lucas, Jesuite. Mais les plaintes de ce pere & de ses partisans, n'ont pas retardé le progrès de notre langue.

» Non seulement, dit le pere Gaichiés, elle a réduit le Latin à des bornes étroites dans le lieu de son domaine ; mais de plus on l'entend hors du Roiaume, dans des états qui ont poli & enrichi la leur; on la parle chés des peuples qui par une jalousie invéterée contre notre nation, séroient par in-

clination le plus portés à la bannir : « L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, & « plus encore tous les Etats du Nord sont « entraînés par ce torrent. Et c'est pres- « crire des bornes trop étroites, que de « dire seulement avec un cardinal célé- « bre par ses ambassades, qui vit à l'in- « stallation d'un Roi étranger toutes les « congratulations publiques & privées « faites en François, que c'est aujour- « d'hui la langue de l'Empire. »

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Mais quelles sont les causes de l'heureux progrès de la langue Françoise? Quelle est la source de cet attrait pour la langue, joint à une espece d'aversion pour la nation? C'est le bon goût de ceux qui la parlent, & qui l'écrivent naturellement. C'est l'excellence de leurs compositions, c'est le tour, ce sont les choses. « La plume, ajoute le pere Gaichiés, « donne le crédit aux livres, & non pas « précisément la langue. Le génie des « Auteurs fait le mérite des ouvrages : on « les lit, parce qu'ils sont excellens. Dès- « lors il n'est plus possible de les renfer- « mer dans le païs qui les a vû naître, « & en se répandant ils forment pour « la langue une heureuse prévention. » Jusqu'où ne va-t'elle pas, quand on voit qu'il n'est point d'autres termes qui fas-

sent mieux concevoir le sens, parce qu'il n'y a point de langue qui le propose avec plus de netteté & de justesse, ni dans un ordre plus naturel? Elle est en même-tems ennemie des mots hasardés, des métaphores outrées, des allusions froides, des tours obscurs & ambigus, des pensées forcées, des circonstances inutiles. Il faudroit copier presque tout le discours de notre Auteur, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il dit de juste, de sensé, de vrai en faveur de notre langue.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Je voudrois pouvoir en dire autant du premier des *Entretiens littéraires & galans* de M. du Perron de Castera, où la même matiere est annoncée. L'Auteur est un homme d'esprit, qui ne manque ni de goût ni d'érudition, & qui est capable de faire honneur à la république des lettres. Mais je n'ai trouvé que des réflexions fort communes & des raisonnemens vagues dans son premier entretien. Rien d'ailleurs de plus superficiel.

Entret. litér. & gal. t. 1. Cet ouvrage est en 2. vol. imprimés en 1738. à Paris.

J'aimerois beaucoup mieux, quoique dans son vieux langage, *la défense & illustration de la langue Françoise*, que Joachim du Bellay fit autrefois en prose, & dans laquelle il prouve par d'assés bonnes raisons, que les François ne devroient

écrire qu'en leur langue. Ce traité, qu'il est bon au moins de parcourir, & où l'Auteur montre en particulier que l'on peut manier toute sorte de sujets en notre langue, fut imprimé en 1549. in-8°. à Paris, chés Arnoul l'Angelier, & on le trouve aussi dans le recueil des œuvres de du Bellay. Charles Fontaine, Parisien, qui vivoit du tems de cet Ecrivain, a repris cependant assez bien différens endroits de son ouvrage dans son *Quintil Censeur*, imprimé à Lyon en 1551. J'aurai lieu de parler plus au long ailleurs de cette critique.

Excellence de la langue Françoise

Feu M. Hecquet, voulant s'excuser de ce qu'il n'écrivoit presque qu'en François, ce qu'il publioit sur la médecine, contre l'avis de plusieurs de ses amis qui auroient voulu qu'il n'eût composé qu'en Latin, fit aussi une dissertation où il s'attache principalement à montrer, que notre langue n'étant ni moins riche, ni moins abondante que la Latine, on peut s'y exprimer avec la même clarté, & traiter avec la même solidité quelque sujet que ce soit ; que depuis longtems d'ailleurs le François est devenu en quelque sorte la langue de tous les païs. Qu'il imite en cela les médecins les plus célebres de l'antiquité, dont chacun a écrit

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

en la langue qui étoit vulgaire de son tems, & en son païs, le Grec en Grec, l'Arabe en Arabe, le Latin en Latin. J'ai lû cette dissertation avec plaisir; non pour le style; M. Hecquet écrivoit fort mal; mais pour le fond des choses & la solidité des raisonnemens, & il seroit à souhaiter que l'on en fit part au public.

Je ne suis point surpris de voir ces Ecrivains célébres occupés à exalter notre langue: elle mérite tous les éloges qu'ils lui donnent. Ce projet pouvoit paroître un peu hardi, lorsque Henri Etienne donna son Traité *de la Précellence du langage François*: Ce langage se ressentoit encore beaucoup de la barbarie de son origine. Mais il faut avoüer aussi, que nous avons eu vers le même-tems des Auteurs qui le cultivoient avec soin, & dont le style a encore aujourd'hui quelques graces que l'on est presque tenté de regretter. Amyot, du Bellay, & quelques autres se firent de la réputation par leur maniere d'écrire. Ensuite on vit paroître Desportes, du Perron, Malherbe & Coëffeteau, qui réformerent avec beaucoup de succès le langage de ceux qui les avoient précedés, & qui corrigerent un grand nombre de défauts qui étoient encore restés. Mais personne ne

contribua davantage que M. de Balzac, à élever la langue au point où elle est parvenuë depuis. Ce fut lui qui trouva le secret de mettre les mots & les particules dans leur véritable place, & de donner aux périodes ce tour agréable qui charme toutes les oreilles délicates. Aussi s'est-il entendu nommer presque tout d'une voix le plus éloquent des mortels, & depuis l'a-t'on encore appellé le pere de la langue Françoise, le maître & le modéle des grands hommes qui l'ont suivi, & dont plusieurs commençoient à briller lorsque M. Charpentier fit l'apologie de notre langue.

Excellence de la langue Françoise

Essais de littér. par M. Trublet, p. 153.

Si vous me dites maintenant que vous desireriés de connoître l'origine d'une langue dont vous reconnoissés aujourd'hui l'excellence & la superiorité ; sans vous renvoier à l'idée chimérique d'un Auteur moderne, qui prétend que notre langue a pris son origine sous Pharamond, je vous avoüerai aussi, que je ne suis point de l'avis de ceux qui prétendent que le Latin étoit encore vulgaire au douziéme siécle, & qui se fondent sur ce que les sermons de saint Bernard sont écrits en cette langue.

De Soule, en son traité de l'Ortographe Françoise, p. 10.

Je tiens pour certain, & le savant pere Mabillon l'a prouvé avant moi, que le

Mabill. præf. oper. sancti Bern. t. 3.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

saint Docteur ne parloit en Latin qu'à ceux qui entendoient cette langue, & qu'aux Convers & aux Freres-lais il parloit en Roman, c'est-à-dire en cette langue vulgaire, d'où est venu notre François. J'ajouterai qu'il me paroît même que la langue Latine n'étoit plus vulgaire, c'est-à-dire que le peuple ne la parloit plus, & ne l'entendoit même plus communément au commencement du neuviéme siécle.

Dissert. sur l'état des sciences en France depuis Charlemagne jusqu'au Roi Robert, p. 76. &c.

Pour le prouver, je me fonde sur le canon 17. du Concile de Tours tenu l'an 813. Les Peres de cette assemblée ordonnent que chaque Evêque aura un corps ou recuëil d'Homelies ou Sermons, qui contiendra les avis nécessaires pour instruire leur peuple, & que chacun aura soin de traduire clairement ces discours en langue rustique Romaine, ou en langue Tudesque, afin que le peuple puisse facilement comprendre ce qu'on lui enseignera. Sur quoi j'ai quelques remarques à faire. La premiere, que la langue Romance ou Romaine étoit appellée Rustique, parce qu'elle avoit succedé à la langue Latine, que l'on avoit parlé communément en France depuis les Empereurs, & qui étoit devenuë rustique par la corruption & la barbarie qui l'avoient

défigurée. C'étoit encore une émanation de cette langue, mais une émanation monstrueuse & toute corrompuë, qui ne se reconnoissoit presque plus que par le caractere de ses idiomes. La seconde remarque est, que cette langue Romaine rustique, étoit la langue naturelle de tous les peuples des Gaules, des grands comme des petits, des Evêques même, puisqu'ils devoient savoir la langue de leur peuple. Nous avons un fait mémorable dans notre histoire qui confirme cette vérité. L'an 843. Charles le Chauve & Loüis de Baviere, son frere, voulant renouveller leur alliance en présence de leurs armées, Charles harangua en langue Romance, & Loüis prêta serment en la même langue, afin que ceux de l'armée de Charles l'entendissent, de même que Charles prêta serment en langue Tudesque, afin de pouvoir être entendu de ceux qui étoient avec son frere Loüis.

Excellence de la langue Françoise.

Je fais une troisiéme remarque; c'est que le Concile de Tours n'étoit pas assemblé pour cette province seulement, ni même pour la Gaule seule, mais pour tous les Etats de Charlemagne. D'où je conclus que tout ce que veut dire le canon cité du Concile de Tours, est, que les Evêques aient soin de traduire claire-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

ment des Homelies pour inſtruire le peuple ; ceux qui ſont dans les Gaules, en langue Romaine ; ceux qui ſont au-delà du Rhin, ou en Germanie, en langue Tudeſque. On a des preuves poſtérieures, que l'on ne peut donner un autre ſens au canon cité : mais mon but n'eſt pas de les rapporter ici. Notre langue fut donc formée d'abord du mêlange groſſier de cette Latinité déja très-altérée, & du langage rude & informe de ceux qui habitoient au-delà du Rhin, & avec qui nous étions en communication.

Voiez la differt. citée plus haut, en marge.

Claude Fauchet, Préſident en la Cour des Monnoies, a traité ce ſujet en peu de mots dans ſon livre *de l'Origine de la langue & poëſie Françoiſe*, imprimé in-4°. en 1581. à Paris, chés Mamert Patiſſon. Mais vous le trouverés traité beaucoup plus au long dans le huitiéme livre des recherches de la France par Etienne Paſquier. Nous n'avons rien de mieux ſur cette matiere. L'Auteur étoit un homme habile & ſenſé. Il joignoit à beaucoup de jugement, une érudition peu commune. Tous ceux qui ont écrit depuis ſur l'origine de notre Langue, n'ont preſque rien ajouté à ce qu'il en dit.

Tout ce qu'il rapporte dans le troiſiéme Chapitre ſur la différence de l'ancien-

ne langue Françoise, d'avec celle que l'on parloit de son tems, est fort bien remarqué. Il y observe avec raison, qu'elle ne présente rien dans ses commencemens qui réponde à la noblesse qui l'a distinguée depuis; & que pour y trouver de l'élégance & de la délicatesse, il ne faut point nous renvoier au siécle de saint Loüis, ni même à quelques-uns de ceux qui l'ont suivi, quoiqu'on ne laisse pas de trouver dans plusieurs Auteurs de ces tems-là, de la force & de l'énergie. Que notre langue commença beaucoup à se polir vers le milieu du regne de Philippe de Valois, *si les registres de notre Chambre des Comptes*, dit-il, *ne sont menteurs, esquels vous voiés une pureté qui commence à s'approcher de notre âge.* Il ajoute, que plus nous avons été en avant, plus notre langage est devenu poli; & il en apporte pour preuves, les ouvrages d'Alain Chartier, les mémoires de Philippe de Comines, les écrits de Jean le Maire de Belges, de Claude Seyssel, & de quelques autres. Mais il convient que ce fut principalement sous François I. que l'on cultiva notre langue avec soin, que l'on s'appliqua à la perfectionner; à la débarrasser de quantité de termes étrangers qui la défiguroient, à l'enrichir de mots

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

simples, naturels, intelligibles. Tout ce huitiéme livre de Pasquier mérite d'être lû.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Cet Auteur contribua beaucoup lui-même à la perfection de notre langue : car, comme dit Montagne, « le maniement & emploite des beaux esprits, » donne prix à la langue. Non pas l'in- » novant, tant, comme le remplissant » de plus vigoureux & divers services. » Ils n'y apportent point de mots, mais » ils enrichissent les leurs ; appesantissent » & enfoncent leur signification & leur » usage ; lui apprennent des mouvemens » inaccoutumés ; mais prudemment & » ingénieusement. » C'est-à-dire, qu'ils leur donnent plus de poids, plus de force, & plus d'énergie ; qu'ils enrichissent la langue de tours nouveaux, mais autorisés par l'application sage & ingénieuse qu'ils en savent faire.

Essais l. 3. c. 5. t. 3. édit. in-4°.

Il est bon de joindre au huitiéme Livre de Pasquier, ce que l'on trouve sur l'origine de notre Langue dans les *Singularités historiques & littéraires*, par Dom Liron, Bénédictin, de la Congrégation de saint Maur. La dissertation de ce Religieux sur ce point est curieuse, & assés bien faite. J'ai cité plus haut un autre écrit où ce sujet est encore traité, mais

T. 1. p. 103. & suiv.

avec moins d'étenduë. C'est la dissertation sur l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne, jusqu'à celle du Roi Robert. Il y a dans cet écrit quelques réfléxions que Dom Liron n'a point faites.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Un bel esprit de notre tems, parlant sur le même sujet, observe avec raison que l'étude des sciences & des arts a multiplié nos idées. Nous avons, dit-il, exercé notre jugement à saisir tous les rapports qu'elles ont entr'elles. A mesure que nous nous sommes formés, nous nous sommes communiqués nos progrès les uns aux autres. Il a donc fallu convenir de nouveaux signes. Voilà, ajoute cet Auteur, l'histoire des progrès de notre langue, qui grossira encore, si les sciences & les lettres ne cessent pas d'être en honneur en France.

Oeuvres de l'Abbé de Pons, pag. 166.

Cette réfléxion avoit déja été faite par M. Frain du Trembay dans son *Traité des Langues*, & par le sieur Hérault de Lionniere, Conseiller-Sécretaire du Roi, dans son petit Livre intitule: *Le sort de la langue Françoise*, in-12. imprimé à Paris chés la veuve Barbin en 1703. Je comptois, sur le titre de ce petit volume, y trouver une histoire au moins abregée de notre langue & de ses variations.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Mais à quelques réfléxions près que l'on trouvoit déja pour la plûpart dans les recherches de Pasquier, & même avec plus d'étenduë, j'ai vû que l'Auteur n'avoit cessé d'oublier de remplir son titre. Sa préface contient le quart du volume, & l'Auteur n'y est occupé qu'à témoigner ses vives appréhensions d'être critiqué, & à se fâcher contre les critiques en général. Il ne tient pas à lui qu'on ne les regarde tous comme des médisans, & il les peint avec les couleurs les plus odieuses. On voit par le corps de son ouvrage, que ce n'étoit pas sans raison qu'il craignoit la critique. Au lieu d'une histoire de la langue Françoise, ce n'est presque qu'un abregé très-superficiel de la Monarchie. Il a raison de dire qu'il y a un si grand rapport entre la nation & la langue, que rien ne fait mieux connoître une nation que sa langue, de même que rien ne contribuë davantage à la beauté d'une langue que le génie de la nation; que ce sont deux choses tellement liées ensemble, qu'elles ont les mêmes commencemens, les mêmes progrès, & les mêmes révolutions. Mais pour remplir son dessein, il falloit prouver les deux propositions; & en exposant historiquement les commence-

mens, les progrès & les révolutions de la Monarchie Françoise, il devoit également entrer dans le détail des commencemens, des progrès & des révolutions de notre langue: & c'est ce que l'on cherche inutilement dans tout son Livre. Etoit-ce la peine de le faire? car je compte pour rien le panégyrique plein de répétitions & d'emphase qu'il fait de l'Académie Françoise, & auquel il emploie plus de trente pages.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Je ne parle point du *Thrésor des langues de cet Univers*, par Claude Duret, Bourbonois, Président à Moulins. Ce que cet Auteur dit de l'histoire de la langue Françoise, ne mérite point d'être considéré.

CHAPITRE II.

Des Grammaires Françoises.

POUR ne rien oublier de ce qui pouvoit perfectionner notre langue, on a composé des Grammaires, des Remarques & des Dictionaires, afin d'en faire connoître les regles, & d'en faciliter l'usage. C'est ce que vous voulés que je vous montre en détail; je commence par les Grammaires.

GRAMMAIRES.

Les langues ont été ainſi appellées, parce qu'elles ſont compoſées de paroles, qui ſe forment par la prononciation de certains ſons dont la langue eſt le principal organe. Mais parce que ces ſons paſſent, on a inventé, pour les rendre durables, des caracteres de différente figure, que nous appellons *Lettres*, & que les Grecs nomment *Gramma*, d'où eſt venu le mot de Grammaire. La Grammaire eſt l'art de parler & d'écrire : parler, c'eſt expliquer ſes penſées par des ſons diſtincts & articulés, qu'on appelle paroles. Ecrire, c'eſt exprimer ſes paroles par des lettres aſſemblées qu'on appelle mots. Ainſi les paroles ſont les images de nos penſées, & les mots les images de nos paroles.

On peut conſiderer deux choſes dans ces images : la premiere, ce qu'elles ſont par leur nature, c'eſt-à-dire, en tant que ſons & caracteres : la ſeconde, leur ſignification, c'eſt-à-dire, la maniere dont les hommes s'en ſervent pour ſignifier leurs penſées. Voilà en géneral ce qu'enſeigne la Grammaire. Elle traite de la nature des mots ; elle donne des regles pour les bien prononcer, ce qu'on appelle la ſyntaxe ; elle montre la bonne prononciation, & la bonne ortographe.

Je ne connois aucune langue qui n'ait ses Grammaires; mais la nôtre surtout en a un si grand nombre, qu'on ne peut assés admirer le zele & la patience de tant d'Auteurs qui ont travaillé sur un sujet si sec en lui-même, & si ingrat. Il n'est pas, ce semble, inutile de connoître leurs ouvrages : c'est une partie de notre litterature; mais non-seulement rien n'oblige à les lire tous; ce seroit même perdre son tems, & risquer à s'ennuier beaucoup, que d'en entreprendre une lecture suivie.

GRAMMAIRES.

Je crois qu'il n'est point inutile de parcourir au moins les plus anciens. Il est bon de savoir ce que l'on pensoit sur cette matiere dans le tems où ces Livres ont été faits, & de ne pas ignorer comment on la traitoit. Les premieres Grammaires ont d'ailleurs quelque chose d'estimable, quand ce ne seroit que par ce que leur Auteurs ont défriché un champ que personne avant eux n'avoit tenté de cultiver, & qu'ils ont travaillé, en quelque sorte, de génie, & sans aucun secours. Il y a de plus quelque plaisir à examiner la différence du langage ancien d'avec celui que l'on parle aujourd'hui, & à remarquer les divers progrès de notre langue.

GRAMMAIRES.

Etienne Dolet, que ſon irréligion conduiſit ſur un bucher en 1546. crut nous rendre un grand ſervice en publiant en 1540. ſon Traité *de la ponctuation Françoiſe*, & celui *des accens*. Il avoit la préſomption de croire que Dieu l'avoit envoié pour tirer notre langue de l'indigence & de la barbarie où elle avoit été preſque enſevelie juſqu'à ſon tems; & l'on ne peut diſconvenir qu'il en étoit mieux inſtruit en effet que du Grec & du Latin qu'il ſe vantoit de bien ſavoir, quoiqu'il ignorât le premier, & qu'il s'exprimât peu naturellement dans le ſecond. Mais ce qu'il fit pour notre langue étoit trop imparfait pour être d'une grande utilité dans le tems même où il écrivoit.

Après lui Pierre Ramus, ou de la Ramée, voulut fixer les déclinaiſons des noms, & les conjugaiſons des verbes dans ſa grammaire Françoiſe, imprimée en 1572. in-8°. à Paris chés Wechel. Il tâcha d'y regler l'ordre & la convenance des mots par la ſyntaxe; & ſes efforts étoient loüables; mais il n'étoit ni aſſés bon Grammairien, ni aſſés inſtruit de notre langue pour réüſſir. Sa réputation lui forma des partiſans, comme elle lui fit dans la ſuite des envieux dont il fut

la victime. Mais sa Grammaire fut d'un secours bien médiocre, même avec les corrections & les augmentations qu'il y fit pour la nouvelle édition qui parut en 1587. in-8°. à Paris, chés Duval.

GRAMMAIRES.

On prétend que c'est lui qui a introduit le premier l'*v* & l'*j* consonnes, & qui les a distingués de l'*u* & de l'*i* voielles, & que la premiere au moins se trouve dans sa Grammaire Françoise. Mais cet ouvrage contient tant de nouveautés sur notre ortographe, que l'on ne peut pas s'en autoriser par rapport à l'introduction de ces deux consonnes. Je ne dis pas qu'il n'en est point l'inventeur, mais c'est dans sa grammaire Latine qui parut dès 1557. qu'il faut les chercher. Les *j* & les *v* consonnes y sont en effet exactement distingués des *i* & des *u* voielles; & c'est le premier de ses ouvrages où l'on trouve cette distinction, comme l'a prouvé un Savant de nos jours, dont on doit regretter la perte. M. des Maîseaux & Monsieur Ruchat qui ont parlé de cette introduction dans les *Nouvelles de la république des lettres*, l'un dans le mois d'Août 1701. l'autre dans le mois de Mai 1704. en ont trop rapproché la date, & n'ont pas dû donner cette invention aux Hollandois. Mais d'un autre

Philibert Papillon, Chanoine de la chap. aux Riches à Dijon, mort le 23. Février 1738. âgé de près de soixante-douze ans. V. sa dissert. sur l'*j* & l'*v* consonnes dans

GRAMMAIRES.

côté, il faut convenir que le même Ramus n'a pas été constant à distinguer ces lettres consones, des mêmes lettres voièlles, & que Gilles Beys, Libraire à Paris, est proprement le premier qui aiant connu l'utilité de ces consonnes Ramistes, les emploia dans l'édition du commentaire de Claude Mignault sur les épîtres d'Horace, qu'il fit imprimer en 1584. chés Denys Duval.

les mém. du P. Desmoletz t. 7. premiere part.

Je reviens à nos Grammairiens. Dès les premieres années du dix-septiéme siécle, Jean-Baptiste Duval, Avocat au Parlement de Paris, & Charles Maupas, de Blois, donnerent chacun une grammaire Françoise, qui ne fut pas inutile à leurs contemporains. Celle de Duval est intitulée : *L'Eschole Françoise pour apprendre à bien parler & escrire selon l'usage de ce tems, & pratique des bons Auteurs.* C'est un in-12. imprimé à Paris en 1604. chés Eustache Foucault, & dédié à la Reine. Il est divisé en deux Livres, dont l'un contient les premiers élemens, l'autre les parties de l'oraison. Dans la premiere partie, l'Auteur entre dans un grand détail sur l'usage & la prononciation de chaque lettre, des voielles & des consonnes; & dans la deuxiéme il s'étend sur les verbes & leurs conjugaisons. Ses précep-

tes sont exposés avec précision, mais en même-tems avec beaucoup de clarté, & d'un style qui auroit pû faire honneur à des Auteurs qui auroient écrit après le milieu du même siécle.

GRAMMAIRES.

Charles Maupas faisoit profession d'enseigner notre langue aux étrangers, & il paroît qu'il y en eut beaucoup qui s'empresserent de prendre ses leçons à Blois. Il eut entre ses disciples George de Villiers de Boukingham, depuis Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Conseiller du Roi de la grande Bretagne en son Conseil privé & d'Etat, &c. & c'est à ce Seigneur que Maupas a dédié la seconde édition de sa Grammaire. Content d'abord de dicter ses préceptes à ceux qu'il instruisoit, il ne pensoit point à les rendre publics. Mais voiant ensuite que le nombre de ses disciples s'augmentoit considérablement, il fit imprimer sa Grammaire, afin de la leur communiquer plus commodément, & l'on n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Cette premiere édition parut vers 1604. puisque dans la seconde qui est de 1625. l'Auteur dit qu'il y avoit dix-huit ou vingt ans qu'il avoit commencé à faire paroître son ouvrage. Il est intitulé: *Grammaire & syntaxe Françoise, contenant rei-*

GRAMMAIRES.

Elle fait connoître en quel état notre langue étoit alors.

Je n'ai rien dit des grammaires de Loüis Meygret & de Jacques du Bois, dit Sylvius, qui parurent avant l'ouvrage d'Etienne; elles sont si mauvaises, qu'on ne peut en supporter la lecture, même de quelques pages. Sylvius n'avoit qu'une connoissance très-médiocre de la matiere sur laquelle il avoit entrepris d'écrire. Son penchant & sa profession l'avoient appliqué à la médecine qu'il professa à Paris au College Royal. C'étoit un vrai pédant dont l'avarice étoit le seul mobile. Il mettoit ses leçons à prix, & les refusoit à ceux qui ne pouvoient pas les paier. Ses ouvrages, en quelque genre que ce soit, sont très stériles. Il n'étoit que Bachelier de la Faculté de Paris: on assure qu'elle ne voulut pas le recevoir Docteur, parce qu'il n'offroit que son prétendu mérite pour sa réception. Rebuté à Paris, il alla à Montpellier où il promit de faire des leçons, à condition qu'on le recevroit gratuitement. Mais n'aïant pas réussi, il revint à Paris.

Maitt. de vitâ Robert. Steph. p. 86.

Robert Etienne, premier du nom, qui connoissoit les énormes défauts de la grammaire de Sylvius, qu'il avoit imprimée en 1537. sentant bien qu'on ne pouvoit

pouvoit pas plus la conseiller que celle de Meygret, en entreprit lui-même une nouvelle, qu'il imprima en 1558. Cette *nouvelle grammaire Françoise* est claire & assés méthodique. Elle fit honneur à l'Auteur qui la traduisit en Latin en faveur des étrangers, & la fit paroître en cette langue la même année 1558.

GRAMMAIRES.

Je ne trouve nulle part que l'on ait fait le même accueil, surtout en France, à la grammaire de Jean Masset qui fut imprimée en 1606, à la suite du dictionnaire de Nicot. Masset avoit tâché de prévenir les lecteurs en sa faveur, en donnant son ouvrage comme un *exact & très-facile acheminement à la langue Françoise*. C'est le titre de sa Grammaire; mais on n'y vit qu'une ébauche très-superficielle & fort imparfaite. Les étrangers à qui il l'avoit adressée, la rechercherent néanmoins. Il leur parut commode de trouver cette grammaire réünie avec le dictionnaire de Nicot, & traduite de plus en Latin.

Cet ouvrage jouissoit encore d'une ombre de réputation chés l'Etranger, lorsque la *grammaire Françoise rapportée au langage du tems*, imprimée en 1633. la dissipa. C'étoit l'ouvrage d'Antoine Oudin, Sécretaire, interprête du Roi,

GRAMMAIRES.

homme connu & estimé alors, tant dans le Royaume que chés nos voisins, parce qu'il étoit assés bien versé dans les langues Italienne & Espagnole, qu'il faisoit profession d'enseigner, aussi-bien que le François. C'étoit à lui qu'un grand nombre d'étrangers s'adressoient pour apprendre notre langue, & ce fut pour en faciliter l'intelligence, qu'il composa sa grammaire. Il n'avoit eu dessein d'abord que d'augmenter celle de Maupas; mais après l'avoir bien examinée, il la trouva si défectueuse, ou, pour mieux dire, si mauvaise, qu'il résolut avec raison de donner un ouvrage nouveau. Il ne renonça pas à ce qu'il avoit vû de bon dans celui de Maupas, mais il le perfectionna. Du Ryer, Balthasar Baro, & quelques autres des premiers membres de l'Académie Françoise, estimoient beaucoup cet ouvrage d'Oudin. Ce ne seroit peut-être pas en faire l'éloge aujourd'hui; mais c'est au moins un témoignage de l'accueil qu'on lui fit alors.

Je ne lui préférerois point, la *Méthode pour parler & écrire purement en François*, par le sieur du Tertre, imprimée en 1651. ni même, à certains égards, une autre grammaire Françoise qui parut vers le même-tems à Lyon, sans nom d'Auteur,

Ce n'est pas qu'il n'y ait de fort bonnes observations dans ce dernier ouvrage, mais il est trop abregé, & trop superficiel. GRAMMAIRES.

La grammaire du pere Chifflet, Jesuite, imprimée tant de fois, a encore quelques approbateurs. Mais ayant été composée il y a plus de quatre-vingts ans, on ne peut la conseiller aujourd'hui, quelque réforme qu'on y ait fait dans plusieurs des éditions qui ont suivi la premiere. Il ne faut pas se laisser tromper par le titre pompeux de *Nouvelle & parfaite Grammaire* qu'on lui a donné dans l'édition de Paris de 1722.

Pour peu que l'on y fasse attention, l'on verra du premier coup d'œil que ce n'est plus un livre qu'il faille consulter, & moins encore qu'il convînt de réimprimer pour l'utilité publique. Un critique moderne qui connoît bien le génie de notre langue, prétend même que cette grammaire est *excessivement mauvaise*, & qu'elle n'a jamais mérité l'accueil qu'on lui a fait. Il est vrai que le pere Chifflet avoit des manieres de parler qui n'étoient pas même Françoises dans le tems où il vivoit. Né en Franche-Comté, & élevé dans sa province, il ne vint que fort tard à Paris, où il ne put se défaire entierement du langage qu'il y avoit apporté.

Mém. de Trév. Dec. 1722. art. 132.

Observ. sur les écr. mod. t. 2.

GRAMMAIRES.

Mais il ne pouvoit guéres mieux réduire qu'il l'a fait, en regles courtes & précises, le François qu'il savoit.

Toute mauvaise qu'elle soit, elle fit tort à la *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes & la pureté de la langue Françoise*, publiée en 1656. in-12. par Claude Irson, plus connu par son arithmétique universelle qu'il donna en 1674. Pour moi, je n'aurois pas hésité à préférer cette grammaire à celle du Jesuite. Irson connoissoit beaucoup mieux notre langue ; & sa méthode, presque inconnuë aujourd'hui, auroit dû lui acquerir plus de réputation. Les principes en sont bons, & personne n'avoit encore si bien réüssi. Cet ouvrage avoit l'approbation du savant M. Gaudin, Docteur de la Maison & société de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise de Paris, homme d'esprit & d'érudition, & qui ne manquoit pas de bon goût. C'étoit en partie à sa sollicitation, que l'Auteur avoit composé sa grammaire. Cette méthode d'ailleurs a plusieurs avantages que l'on ne trouve point dans la plûpart de celles qui l'avoient précedé. Irson y donne de bonnes regles pour apprendre facilement à écrire. Il y joint une méthode raisonnée pour composer des lettres ; des avis qui

ne sont point à négliger dans les conversations; des réfléxions sur l'harmonie du discours. Nous avons eû depuis sur cela des ouvrages fort supérieurs au sien; je le sçai, mais j'estime celui d'Irson pour le tems où il a paru, & je crois qu'on auroit dû le rechercher alors davantage. L'Auteur en donna en 1667. un abregé clair & méthodique, qui a eû l'approbation de beaucoup de personnes engagées par état à l'instruction des commençans. Quoiqu'on ne le connoisse presque plus aujourd'hui, il est certain qu'il a pû être fort utile, lorsqu'il a parû. Irson s'y étend beaucoup sur l'ortographe & la prononciation. Cet abregé est adressé *à Monsieur le Chantre de l'Eglise de Paris*. C'étoit alors Claude Ameline dont on a donné un article dans le dernier supplément de Moréri. GRAMMAIRES.

En 1669. le sieur Filz donna aussi une *Méthode courte & facile pour apprendre les langues Latine & Françoise*. Cette méthode a été assés estimée. Il y en avoit déja une premiere édition dont j'ignore la date.

Sous le titre de *Remarques sur les principales difficultés de la langue Françoise*, le sieur Alcide de saint Maurice, déja connu par sa relation d'un voiage fait en Fran-

GRAMMAIRES.

ce, nous donna aussi en 1672. une grammaire abregée, mais assés méthodique, qui fut bien accueillie par les étrangers, & dont la lecture n'étoit point inutile à un François.

René Milleran, de Saumur, professeur des langues Françoise, Allemande & Angloise, & interprête du Roi dans sa Cour de Parlement, peu content de ces différentes grammaires, en publia une nouvelle en 1692. à Marseille, chés Brébion. C'est un petit volume in-12. intitulé, *la Nouvelle grammaire Françoise*, avec le Latin à côté des exemples. Pour moi, je n'y ai rien trouvé de nouveau, & qui ne fût déja dans la plûpart des grammaires dont j'ai parlé jusqu'à présent. Je conviens que l'Auteur avoit beaucoup d'usage de notre langue qu'il avoit enseignée à Paris, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & en Italie; mais je ne trouve point que sa grammaire soit ni plus claire, ni plus précise, ni même plus méthodique, que plusieurs de celles qui avoient eu cours jusques-là. Je vois encore moins sur quoi est fondé l'éloge que lui donne le sieur de Linieres dans cet épigramme que Milleran a eu soin de faire imprimer lui-même au-devant de son ouvrage:

Cet homme en sa grammaire étale
Autant de savoir que Varron ;
Et dans ses lettres il égale
Balsac, Voiture & Ciceron.

GRAMMAIRES.

J'examinerai ailleurs, si la derniere partie de cet éloge est mieux fondée. Au reste, & cette grammaire, & toutes celles dont j'ai parlé jusqu'ici, doivent céder du côté des principes à la *Grammaire générale & raisonnée* que Claude Lancelot, depuis Religieux en l'Abbaïe de S. Cyran, au diocése de Bourges, donna en 1664. sous le nom du sieur Trigny. Cet ouvrage auquel Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, a eu beaucoup de part, contient en effet d'une maniere nette & précise les fondemens de l'art de parler. On y voit les raisons de ce qui est commun à toutes les langues ; on y fait sentir les principales différences qui s'y rencontrent ; & les meilleurs critiques avouent que l'on n'a rien dans les anciens Grammairiens, ni dans les nouveaux, où il y ait tant de justesse & de solidité. Un autre avantage de ce petit livre, c'est qu'il fait en particulier beaucoup d'honneur à notre langue, sur laquelle l'Auteur fait des remarques aussi utiles que sensées, pour jetter les fondemens les plus solides

GRAMMAIRES.

& les plus durables du véritable art de parler. Le pere Lami, Prêtre de l'Oratoire, homme aussi savant que judicieux, s'est presque contenté de copier une partie de ces remarques dans le premier livre de *sa Rhétorique, ou l'Art de parler*. Le peu qu'il y ajoute, n'est ni important, ni approfondi.

Excepté cet ouvrage de M. Lancelot, qui n'est pas même, à proprement parler, une grammaire qui soit particuliere à notre langue, aucun de ceux dont j'ai parlé jusqu'à présent, n'avoit rempli le plan que M. de Fenelon proposa depuis à l'Académie Françoise, pour un ouvrage de ce genre : de se borner à une méthode courte & facile ; de ne donner d'abord que les regles les plus générales, & de mettre à part les exceptions. Le grand point, dit cet ingénieux Académicien, est de mettre une personne le plûtôt qu'on peut, dans l'application sensible des regles par un usage fréquent : ensuite, ajoutoit-il, cette personne prend plaisir à remarquer le détail des regles, qu'elle a suivies d'abord, sans y prendre garde. M. de Fenelon exhortoit donc l'Académie à composer une grammaire Françoise sur le plan qu'il exposoit. Ce qui fait voir, ce semble, qu'il n'étoit pas

Lettre à l'Acad. Fr. à la suite des dial. sur l'éloquence.

satisfait de celle que M. l'abbé Regnier Desmarais avoit donnée depuis quelques années.

GRAMMAIRES.

L'Academie dont cet abbé étoit Sécretaire, s'étoit engagée depuis longtems à composer un pareil ouvrage, & après divers retardemens, résoluë enfin d'y travailler sérieusement, elle avoit tenu dans cette vûë plusieurs conférences. Mais elle n'alla pas loin dans l'examen des doutes sur la langue, sans juger qu'un ouvrage de systême & de méthode ne pouvoit être conduit que par une seule personne. Elle crut donc qu'au lieu de travailler en corps à cette grammaire, il falloit en donner le soin à quelque Académicien, qui communiquant son travail à la compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevroit, que son ouvrage pût avoir dans le public la même autorité, que s'il étoit l'ouvrage de tout le corps. On en chargea M. l'abbé Regnier Desmarais qui y emploia, ainsi qu'il le dit lui-même, tout ce qu'il avoit pû acquerir de lumieres *par cinquante ans de réfléxions sur notre langue, par quelque connoissance des langues voisines, & par trente-quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie où il avoit presque toujours tenu la plume.* Mais on sçait qu'il refusa toujours de sou-

Continuat. de l'hist. de l'Acad. Fr. édit. in-12. pag. 63. & suiv.

Préf. de sa gram. Franç.

GRAMMAIRES.

mettre les matériaux de son ouvrage à l'examen de sa compagnie, & qu'il voulut joüir seul de la qualité de Grammairien.

Ce *Traité de la grammaire Françoise* parut enfin en 1706. in-4°. & fut assés bien reçu d'abord. Le nom de l'Auteur, & la réputation qu'il s'étoit acquise, prévinrent en sa faveur. Mais on ne tarda pas à s'appercevoir que le Sécretaire de l'Academie n'avoit nullement suivi le plan qui lui avoit été proposé plusieurs fois. Au lieu d'une méthode courte & facile, on fut fâché de ne voir qu'un ouvrage extrêmement prolixe, qui pouvoit bien être de quelque utilité aux Savans, mais qui n'étoit guéres propre qu'à effraier les commençans par la multitude de ses préceptes, de ses réfléxions, & de ses remarques. On ne fut pas moins surpris de ce que, malgré sa longueur, il n'y étoit rien dit de la syntaxe, & que l'Auteur la renvoioit encore à un autre ouvrage, mais qui n'a point paru. En un mot cette grammaire, quoique semée de quantité d'observations utiles, ne répondit nullement à l'esperance que le public en avoit conçuë.

L'abbé Regnier souffroit cependant impatiemment, que l'on n'en parlât pas

avec éloge; & les critiques le mirent de mauvaise humeur. Le pere Buffier, Jesuite, s'étant hasardé d'en reprendre plusieurs endroits dans l'extrait qu'il en donna dans les mémoires de Trévoux, M. Regnier y fit la même année 1706. une réponse plus vive que solide, dans laquelle, loin d'avoüer aucune des fautes que le censeur avoit reprises, il s'efforce de défendre tout, de se justifier sur tout. Il est vrai que la critique du pere Buffier étoit trop sévere sur certains articles, que sur d'autres elle dégéneroit un peu en chicane, & que dans quelques-uns il n'avoit pas rapporté assés fidélement les sentimens ou les décisions de son adversaire; mais il avoit repris des défauts qui méritoient d'être repris, & il eût été plus glorieux de les avoüer, que de s'obstiner à en faire l'apologie.

GRAMMAIRES.

Mém. Oct. 1706.

Le Jesuite se croioit d'autant plus en droit de donner son jugement, qu'il avoit fait lui-même une étude sérieuse de notre langue, & qu'il avoit travaillé sur le même sujet qui avoit si longtems occupé M. Regnier Desmarais. On a de lui une grammaire Françoise, qui sans avoir été commandée par l'Académie, fut lûë à plusieurs reprises dans ses assemblées, fut soumise à son jugement, & qui reçut

GRAMMAIRES.

de grands éloges, dès qu'elle parut en 1708. C'est celle en effet qui a eu longtems le plus de cours pour l'usage ordinaire, & que l'on a raison de rechercher encore.

Si l'on avoit besoin, dit le pere Buffier lui-même, d'une nouvelle preuve de l'estime & du cours qu'elle a eu dans l'Europe, ç'en seroit peut-être une que le soin de quelques-uns à la mettre en pieces. Ces gens-là, ajoute-t'il, croient avoir fait une grammaire supportable, quand après avoir pris de moi ce qu'ils ont pû de meilleur, ils y mettent encore du leur; & c'est justement ce qui gâte tout. C'est ainsi que s'est conduit entr'autres l'Auteur d'une prétenduë *Nouvelle grammaire réduite en tables*, comme on le peut voir dans les mémoires de Trévoux, du mois de Juillet 1719. où le sieur de Grimarest, qui est ce mauvais copiste du P. Buffier, est traité fort cavalierement. Si le pere Buffier ne fait pas le même reproche au sieur Vallanges, c'est que ce faiseur de plans nouveaux de grammaire, s'est mis à couvert du soupçon de plagiarisme par le tour fort extraordinaire de ses idées: car on ne peut rien imaginer de plus singulier que son ouvrage, si ce n'est l'approbation qu'y semblerent donner,

apparemment ſans y faire aſſés d'attention, des perſonnes de mérite. On connoîtra ce livre par les Journaux de Paris, année 1720. pag. 112. année 1721. pag. 449. & 1722. pag. 577. & par les mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1720.

GRAMMAIRES.

En 1732. le pere Buffier donna deux éditions nouvelles de ſa grammaire, l'une ſéparément in-12. & l'autre dans le recueïl de la plûpart de ſes différens écrits, qu'il publia in-folio à Paris chés Giffart, ſous le titre de *Cours de ſciences ſur des principes nouveaux & ſimples*, &c. afin d'avoir la conſolation de voir les différentes productions de ſon eſprit réünies avant ſa mort, qui arriva en effet quelques années après, le 17. de Mai 1737. dans ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année.

Cette double édition de 1732. eſt la plus parfaite. Le pere Buffier, aſſés entier d'ailleurs dans ſes ſentimens, avoit eu, pour cette fois, égard à ce que pluſieurs perſonnes habiles & judicieuſes lui avoient conſeillé de changer ou d'expliquer. En quoi il a eu raiſon, puiſque, comme il le dit lui-même, une langue vivante ne dépend ſur beaucoup de points, que d'un uſage arbitraire, dont notre

GRAMMAIRES.

jugement particulier, quelque sûr qu'il puisse être, ne peut jamais devenir la regle.

Il a donné à la fin des *Préservatifs contre les fausses regles échapées en plusieurs grammaires Françoises imprimées de notre tems.* Cet article mérite d'être lû : les défauts que l'Auteur reprend dans les grammaires du pere Chifflet, de M. Regnier-Desmarais, & du sieur Mauger, paroissent mériter la censure qu'il en fait. Il dit avec raison de celle de Mauger, imprimée à Londres, qu'elle est embroüillée dans ses regles, & remplie d'ailleurs de tant d'autres défauts, qu'il est étonnant qu'elle soit encore de quelque usage. Je suis surpris qu'il ne dise rien de la *Grammaire raisonnée & méthodique, contenant en abregé les principes de cet art, & les regles les plus nécessaires de la langue Françoise*, par le sieur D. V. d'Allais, imprimée à Paris en 1681. in-12. M. Baillet en porte un jugement favorable, & l'Auteur du Journal des Savans, dit qu'elle est fort exacte, & qu'elle peut être aussi utile aux provinciaux qui se piquent de bien parler, qu'aux étrangers qui veulent apprendre notre langue. Il ajoute que l'Auteur y dit beaucoup de choses curieuses touchant la prononcia-

Jugem. des Savans, t. 2. édit. in-4°. Journ. des Sav. du 30. Mars 1682.

tion moderne, qu'il y donne un traité des verbes irréguliers, le plus exact qu'on eût vû jusques-là, & que sa quatriéme partie, où, traitant de la syntaxe, il fait voir quel doit être l'arrangement & le régime de toutes les parties du discours, selon la véritable constitution de la langue Françoise, est importante. Ce que cette grammaire a de singulier, c'est que l'Auteur y propose un alphabet méthodique, par le moien duquel il prétend que l'on pourroit facilement réformer notre ortographe, & ôter, dit-il, la plus grande difficulté de notre langue, sans rien changer d'essentiel à l'étymologie des mots, & sans présenter aux yeux des caracteres inconnus & choquans.

GRAMMAIRES.

On se seroit au moins attendu que le pere Buffier n'oublieroit pas une grammaire beaucoup plus nouvelle, imprimée à Paris en 1725. & dans laquelle il est souvent contredit, quoique sans être nommé. L'Auteur de cet ouvrage est M. Malherbe. Quoiqu'il ait donné à son livre, le titre de *la langue Françoise expliquée dans un ordre nouveau*, ce n'est au fonds qu'une grammaire ordinaire, où l'on suit la route battuë, & où l'on ne fait presque que répéter ce que les Grammairiens précédens, ont dit, tant sur la pro-

GRAMMAIRES.

nonciation des lettres, que ſur d'autres parties. Il y a cependant dans cet ouvrage & dans les lettres qui ſont à la fin, un nombre de remarques que l'on pourroit parcourir avec utilité. Mais je voudrois en accompagner la lecture de celle des réflexions que les Auteurs des mémoires de Trévoux ont faites ſur ce livre, & qui me paroiſſent ſolides & judicieuſes.

Mém. Juill. 1716. art. 1.

Le pere Buffier, parlant, dans ſes *Préſervatifs*, de la grammaire de M. de la Touche, dit qu'elle eſt une des moins défectueuſes, & peut-être la meilleure qui eût parû avant elle. Mais il y trouve des fautes conſidérables, & il les reprend. Il faut vous faire connoître cette grammaire d'une maniere plus particuliere.

Elle eſt intitulée : *L'art de bien parler François, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire & les manieres de parler douteuſes.* Cet ouvrage, fait pour le Duc de Glocester, fut imprimé pour la premiere fois à Amſterdam en 1696. Il paroît que le pere Buffier ne connoiſſoit que cette premiere édition. Il y en a quatre aujourd'hui, & la derniere eſt de 1737. en deux volumes in-12. L'Auteur traite dans le premier de tout ce qui regarde la *Grammatication*; ce qui com-

prend trois parties. Il explique dans la premiere ce qui appartient à la prononciation & à l'ortographe. Comme cette matiere a ses difficultés, & que la connoissance en est absolument nécessaire, il s'y étend fort au long ; & lorsque quelques lettres se prononcent en Allemand, en Anglois, en Flamand ou en Italien, autrement qu'en François, il montre en quoi consiste cette différence. Il a ajouté un grand chapitre de la quantité Françoise, sur laquelle on n'avoit encore donné aucunes regles sûres & exactes. Il parle dans la deuxiéme partie de la nature des mots, & il en parle bien. Il examine le genre des noms, explique tout ce qui regarde les verbes réguliers & irréguliers, fait des remarques sur les quatre conjugaisons de ceux-ci. La troisiéme partie contient la syntaxe, & ce n'est pas celle qui est la moins bien traitée : les plus grandes difficultés au moins, m'y paroissent suffisamment éclaircies. Le dernier chapitre donne de fort bonnes regles touchant les principales qualités du style. A l'égard du deuxiéme tome, c'est un extrait judicieux & bien fait de toutes les observations de nos meilleurs Auteurs, sur les façons de parler douteuses, ausquelles M. de la Touche ajou-

GRAMMAIRES.

GRAMMAIRES.

te ses propres remarques. Je ne dis pas que cette grammaire soit sans défauts, mais je suis persuadé que si le pere Buffier eût connu cette derniere édition, il auroit mis cet ouvrage au premier rang, ou ne l'auroit pas au moins cru inférieur au sien.

Nouv. de la répub. des lettr. Janv. 1705.

Je ne sçai à qui l'on doit le *Projet d'un essai de grammaire Françoise*, imprimé à Genêve en 1704. en une feüille de sept pages. L'Auteur y paroît judicieux, & versé dans la connoissance de notre langue. Il supprime toutes les lettres qu'il croit inutiles, & prétend fixer la prononciation de celles qui sont nécessaires. Les promesses qu'il fait dans ce projet sont magnifiques, & si on l'en croit, avec le secours seul de sa grammaire, toutes les difficultés de notre langue doivent s'évanoüir, & on peut l'apprendre en très-peu de tems.

Cette Grammaire devoit avoir six parties, & chacune devoit être composée de six dialogues. Si vous voulés connoître tout ce qui devoit en faire la matiere, consultés le projet même. Je viens de vous indiquer où il se trouve. Les Auteurs des Mémoires de Trévoux, en ont aussi donné une partie dans leur Journal des mois de Mai & de Novem-

bre 1705. mais ſur une copie ſi peu exacte, que l'Auteur y méconnut ſon ouvrage. Sans s'amuſer à s'en plaindre, il conſentit qu'on le publiât de nouveau dans le Mercure dédié à M. le Prince de Dombes, & imprimé à Trévoux. Voiés les mois de Novembre & Decembre 1709. Cette réimpreſſion donna lieu à un anonyme de faire ſur ce projet des Remarques aſſés étenduës, où il paroît plus apologiſte que cenſeur de l'Auteur du projet qui lui répondit avec beaucoup de politeſſe. L'apologie & la réponſe ſont imprimées dans le même volume du Mercure de Trévoux, que je viens de vous citer. Ces différens écrits ſe laiſſent lire avec aſſés de ſatisfaction.

On trouve encore de bons principes dans l'*idée générale de Grammaire appliquée à la langue Françoiſe, pour ſervir d'introduction à l'acquiſition des autres Langues*, brochure de 36. pages, imprimée en 1722.

Je place auſſi entre les grammaires Françoiſes, & entre les bonnes, le petit livre de M. de Longue, laïc, imprimé à Paris en 1725. in-12. ſous le titre de *Principes de l'ortographe Françoiſe, ou réflexions utiles à toutes les perſonnes qui aiment à écrire correctement.* Car, par ortogra-

GRAMMAIRES.

phe, l'Auteur, connu par quelques autres ouvrages, n'entend en effet que cette correction si utile dans l'écriture, dans le style & dans la prononciation. Son Traité est donc, au fonds, un véritable abregé de la grammaire Françoise, où l'Auteur discute, comme les autres Grammairiens, ce qui regarde les noms, les articles, les pronoms, les verbes, les participes, &c. J'estime ce qu'il dit sur les voielles, les accens, les diphtongues & les consonnes. Cette partie de sa grammaire est proprement un abregé de ce que l'on peut dire de plus sensé sur la prosodie Françoise. Ce petit ouvrage me paroît d'ailleurs écrit avec esprit. M. de Longue a sçu mettre une espece d'enjouëment même dans une matiere qui en soi n'en paroît guéres susceptible. On y a trouvé un peu trop de déclamation contre les Commis qui travaillent dans les bureaux, & contre les personnes qui sont dans les finances. C'est pour le moins un hors d'œuvre dans une grammaire. Il y a aussi quelques réflexions plus satyriques qu'utiles, que l'Auteur auroit pu sacrifier, quoique le tour qu'il leur donne les fasse lire avec quelque plaisir.

Le *Traité des Tropes ou des differens sens dans lesquels on peut prendre un même mot*

dans une même langue, imprimé à Paris chés Brocas en 1730. in-8°. doit être aussi considéré comme un ouvrage qui appartient à la grammaire. C'est dans cette classe que l'Auteur lui-même, M. Cheneau sieur du Marsais, a cru devoir le placer, quoique, selon son titre, il puisse servir d'introduction à la rhétorique & à la logique. Cet Auteur divise la grammaire en sept parties ; ce traité en est une, & la seule qui soit imprimée. C'est une espece de rhétorique grammaticale & logique, où l'on trouve de la justesse, de la précision, & des remarques judicieuses. M. du Marsais y parle des Tropes en général & en particulier, & des autres sens dans lesquels un même mot peut être emploié dans le discours. Dans l'idée générale qu'il donne des figures avant que de traiter ce qui regarde les Tropes, il fait sentir le ridicule de ces rhéteurs qui définissent les figures, *des manieres de parler peu ordinaires, des tours d'expression & de pensée, dont on ne se sert point communément*.

GRAMMAIRES.

Il prétend, avec raison, que bien loin que les figures s'éloignent du langage ordinaire & commun, ce seroient au contraire les façons de parler sans figures qui s'en éloigneroient, s'il étoit possible

GRAMMAIRES.

de faire un discours sans aucune figure. Il dit donc que celle-ci est une modification particuliere d'une maniere de parler, ensorte que les figures en général sont des manieres de parler distinguées par une modification particuliere, qui fait qu'on les réduit chacune à part, ce qui les rend ou plus vives, ou plus nobles, ou plus agréables que les manieres de parler qui expriment le même fond de pensée, sans avoir d'autre modification particuliere. Mais cette définition est un peu longue & un peu obscure. J'aimerois mieux, dit un critique, définir simplement les figures, des manieres de parler vives & frapantes, éloignées du langage simple & uni.

Nouv. du Parn. to. 3. p. 146.

A l'égard des Tropes (qui sont les figures des mots) M. du Marsais les définit ainsi : un Trope est un mot auquel on fait signifier ce qu'il ne signifie point dans son sens propre. Par exemple, *les voiles* dans le sens propre ne signifient point *les vaisseaux* ; mais par un Trope on dit, *cette armée navale est composée de cent voiles.* Voilà une espece de Trope : M. du Marsais en rapporte un grand nombre d'autres. Mais il a soin d'avertir qu'on ne doit se servir de Tropes, que lorsqu'ils se présentent naturellement à

l'esprit, qu'ils sont tirés du sujet, que les idées nécessaires les font naître, ou que les bienséances les inspirent. Ils plaisent alors, dit-il, mais il ne faut pas les aller chercher dans la vûë de plaire. Emploiés à propos, ils donnent plus d'énergie à nos expressions, ils ornent le discours, & le rendent plus noble ; ils sont d'un grand usage pour déguiser les idées dures, désagréables, tristes, ou contraires à la modestie. Ce sont ces différens usages que M. du Marsais développe par des réflexions sensées, & par quantité d'exemples, ordinairement bien appliqués. Il auroit pû censurer avec moins de vivacité ceux qui ne sont pas de son sentiment. Des préceptes solides, bien exposés & bien prouvés, sans blesser personne, font peut-être un meilleur effet que des critiques en forme. La sienne, d'ailleurs, n'est pas toujours juste. On lui a reproché aussi d'avoir renfermé trop de minuties dans son livre. Mais malgré ces défauts, dit l'Auteur connu du Nouvelliste du Parnasse, il faut convenir que les personnes peu éclairées peuvent tirer beaucoup d'utilité de son ouvrage, & que ceux qui ont le plus de savoir & de goût, peuvent le parcourir avec quelque satisfaction. M. du Marsais s'étoit déja

GRAMMAIRES.

Ibid, ut sup. p. 144.

GRAMMAIRES.

fait connoître par son nouveau systême sur la maniere d'apprendre le Latin, qu'il exposa au public en 1723. Il brava alors toutes les contradictions & les railleries des Savans, & surtout des Journalistes de Paris & de Trévoux, dont les jugemens ne lui furent pas favorables. Il a prétendu depuis répondre à toutes leurs objections par des expériences réïtérées qui ont eu, & qui ont encore leurs partisans, comme leurs adversaires. Son systême consiste à faire d'abord expliquer le Latin par le secours d'une version interlinéaire, où les mots sont rangés dans l'ordre de la construction, & où l'on suppose, selon la liaison & la succession naturelle des idées, tout ce que la vivacité de l'imagination fait ordinairement sous-entendre.

Je ne mets point au nombre des grammaires les *Dialogues François selon le langage du tems*, par J. D. Parival. Les observations Grammaticales qui font le sujet du vingt-quatriéme dialogue, & celles sur les articles & les pronoms dans le vingt-cinquiéme, sont très-peu de chose. Cet ouvrage est destitué de regles & de préceptes, & ne peut servir qu'à ceux qui en sont déja instruits. Ces dialogues ont été imprimés pour la dixiéme fois

fois à Leyde en 1709. in-12. & cette édition eſt augmentée de l'école pour rire, ou de la maniere d'apprendre le François en riant, par le moïen de certaines hiſtoires, qui, ſelon l'Auteur, ſont choiſies, plaiſantes & récréatives, mais qui, ſelon moi, ſont ennuiantes & manquent de goût. GRAMMAIRES.

La lecture de ce petit écrit m'a rappellé le ſouvenir d'un autre d'un goût encore plus bizarre, qui fut imprimé à Lyon en 1656. Ce dernier a pour titre; *La porte Françoiſe en vers burleſques, ouverte par le ſieur Agathomphile, Châlonois.* Ce petit ouvrage eſt d'un goût fort ſingulier. L'Auteur tourne en vers burleſques toutes les regles du Deſpautere; & cependant il en fait ſuffiſamment entendre le vrai ſens.

Si je n'avois qu'une grammaire Françoiſe à conſeiller, je déciderois après le célébre M. Rollin, pour celle de M. Reſtaut, Avocat au Parlement & aux Conſeils du Roi, adoptée par l'Univerſité de cette ville. Il y a beaucoup de méthode & de juſteſſe dans cette grammaire, & peu de défauts importans. Il faut s'attacher à la 3[e]. ou à la 4[e]. édition qui ſont plus exactes & plus amples que les précédentes. Je ne ſçai pourquoi quelques

GRAMMAIRES.

critiques lui ont reproché de ne point donner de principes pour se retirer de ce qu'il y a peut-être de plus épineux dans notre langue, je veux dire, les articles définis, indéfinis & partitifs. Il me semble que dans le chapitre XIII. l'Auteur enseigne clairement tout ce qui mérite d'être sçu sur cette partie de notre grammaire. On n'a pas eu plus de raison de lui objecter qu'il passoit sous silence plusieurs façons de parler, sur lesquelles bien des lecteurs ont des doutes fondez. Il les éclaircit, ces doutes, dans le chapitre XVII. & ce qu'il dit sur cette matiere, est au moins suffisant pour ceux qui commencent à apprendre notre langue, & peut même instruire beaucoup ceux qui l'auroient apprise sans regles. Au reste les critiques qui ont cru trouver quelques défauts dans cette grammaire, ont tous avoüé en même-tems, ce qui est vrai, que l'Auteur paroît dans son ouvrage un homme judicieux, instruit du génie & de la délicatesse de notre langue, & qui a sçu faire un bon usage des grammaires les plus estimées que l'on avoit données avant la sienne. Celle-ci est intitulée : *Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise*, parce que c'est en effet un bon choix de pré-

ceptes, & qu'il fait voir sur quels fondemens chacun est appuié. La premiere édition est de 1730. La seconde est de 1732. la troisiéme de 1736. & la quatriéme de 1739. quoiqu'elle paroisse n'avoir été donnée qu'en 1740.

GRAMMAIRES.

Il seroit bon de joindre à cet ouvrage, les réfléxions solides & judicieuses sur l'étude de notre langue, que l'on trouve dans le second volume *de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles lettres*, par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris. On ne doit jamais négliger les préceptes des grands Maîtres, & assurément M. Rollin tient parmi eux un rang distingué. L'on peut aussi se servir utilement de la *liste des noms François, dont quelques-uns sont irréguliers dans leur plurier; & des verbes irréguliers dans quelques-uns de leurs tems ou de leurs personnes*. Ces deux listes font partie de la grammaire de M. Magniez de Woimont, intitulée, *le Postulant*, &c.

Mais il faut abandonner à quiconque ne connoît pas le prix du tems, ni l'importance qu'il y a à faire un bon choix dans ses lectures, la *Nouvelle grammaire Françoise* imprimée à Bruxelles sur la fin de 1736. Quoique l'Auteur s'y pare du

GRAMMAIRES.

titre de *Grammairien François*, il eſt certain qu'il ne le ſoutient point. Il prétend y dévoiler tous les vices des grammaires qui avoient déja paru ; traiter un grand nombre de points eſſentiels que l'on y a omis, ſi on l'en croit ; donner enfin tout ce qui eſt néceſſaire pour acquerir plus facilement, & en peu de tems, une connoiſſance parfaite de notre langue. Ces promeſſes ſont magnifiques, mais il s'en faut bien qu'elles ne ſoient remplies.

Premierement, il ne nomme pas la dixiéme partie des grammaires dont j'ai parlé juſqu'ici. En ſecond lieu, que dit-il de nouveau, au moins qui ſoit de quelque importance, que l'on ne trouvât déja, & pour l'ordinaire mieux traité, dans les grammaires de M. l'Abbé Regnier Deſmarais, de M. de la Touche, du pere Buffier, & de M. Reſtaut ? Troiſiémement, loin de donner des préceptes plus courts, plus faciles, plus intelligibles, on ne voit dans ſon ouvrage qu'une ortographe & une ponctuation biſares, des regles de prononciation ſouvent fauſſes, & contraires au bon uſage, des déciſions oppoſées à l'autorité des meilleurs Grammairiens, un ſtyle vicieux, & trop ſouvent barbare, & un mépris pouſſé juſqu'à l'inſulte pour tous

ceux qui ont écrit jusqu'ici sur les regles & les principes de notre langue.

GRAMMAIRES.

J'avoüe cependant que l'Auteur releve assés bien quelques fautes échappées au pere Buffier; & c'est proprement le seul endroit de son livre dont on puisse retirer quelque utilité. S'il prenoit envie à quelqu'un d'en lire davantage, il faudroit qu'il commençât par la lecture de la critique que M. Lambrecks, Flamand, homme d'esprit, en a faite dans deux lettres excellentes qui furent publiées peu de tems après. La réponse amere que l'anonyme s'est cru obligé d'y faire, loin de nuire à cette critique, n'a servi qu'à confirmer le jugement désavantageux que l'on avoit porté de son ouvrage.

J'oubliois de vous dire, que si une grammaire un peu étenduë vous effraioit, vous pourriés vous contenter de l'abregé que M. Restaut a fait de la sienne, ou de l'extrait de celle du pere Buffier que M. du Mas, si connu par l'invention du bureau Typographique dont j'aurai occasion de vous parler ailleurs, a joint à son recueil d'écrits donnés sous le titre de *Bibliotheque des enfans*. Cet abregé est fort bien fait, & ce que M. du Mas y a mis du sien, ne deshonore point l'ouvrage du Jésuite.

GRAMMAIRES.

Au reste, si l'étude d'une bonne grammaire est utile, nécessaire même, pour apprendre à sçavoir rendre raison des termes dont on se sert, des expressions que l'on emploie, des tours de phrase qui sont le plus usités ; si un tel ouvrage sert beaucoup pour instruire de nos verbes irréguliers, & de certaines bizarreries de l'usage qu'on ne peut asservir à des regles, & qu'il est cependant important de fixer par des décisions certaines : si enfin un François même qui sçait le mieux sa langue, ne doit pas mépriser ces sortes d'ouvrages, parce qu'une bonne grammaire ayant beaucoup d'affinité avec la Logique, l'étude des préceptes du langage facilite en quelque sorte la pratique de ceux du raisonnement ; il faut bien se convaincre aussi, que l'étude de quelque grammaire que ce soit, ne suffit pas pour bien parler notre langue, & pour l'écrire purement ; Que la plûpart de nos grands Ecrivains ne tiennent l'art de bien écrire que de leur génie, du choix qu'ils ont fait dans leurs lectures, & de l'habitude ; Que la langue est avant la grammaire, & que c'est une verité qui paroit constante & confirmée par le bon sens & l'expérience, que l'usage & l'habitude peuvent souvent tenir lieu de regles.

Observ. sur les écrits des mod. t. 6. & 8.

Voïés ce que dit sur cela M. l'abbé Fleuri dans son excellent traité du choix & de la méthode des études, & lisés le chapitre de la grammaire, pages 171. & suivantes. Rien n'est plus utile que de se familiariser avec les préceptes & les avis d'un Ecrivain si judicieux.

GRAMMAIRES.

C'étoit aussi par de semblables considérations que M. l'abbé de saint Pierre conseilloit en 1712. à l'Academie Françoise, de ne point entreprendre de nouvelle grammaire. » Quelque belle qu'elle soit dans son genre, ajoutoit-il, elle ne sera point lûë en France ; ce seroit un trop gros volume ; & il est impossible qu'il n'y ait trop de ces choses que l'on sçait déja par pratique, & que l'on ne se soucie pas de savoir par regles. » Il avoit encore une autre raison : il croyoit que tout ouvrage systématique ne pouvoit être bien conduit par une compagnie, qui peut, disoit-il, varier dans les principes, parce que les membres qui font l'assemblée d'aujourd'hui, sont différens de ceux qui feront l'assemblée de demain. Mais les observations que l'abbé Genest communiqua sur ce sujet à l'Académie, firent changer de sentiment à M. de saint Pierre, & dans un autre discours fait en 1714. il tâcha

Quatriéme disc. sur les trav. de l'Acad. Fr. au t. 12. de l'hist. critiq. de la républ. des lettres.

GRAMMAIRES.

Deuxiéme disc. sur le même sujet. ibid.

de prouver *l'utilité* & *la possibilité* d'une grammaire entreprise par l'Académie. L'utilité qu'il y trouve, se réduit à dire qu'un tel ouvrage sera au moins consulté dans les doutes & dans les contestations : & c'est en effet le principal avantage que l'on peut retirer d'une grammaire bien faite.

CHAPITRE III.

Des écrits sur l'Ortographe Françoise & la Prononciation.

L'ORTOGRAPHE, c'est-à-dire, la maniere de mettre par écrit & de représenter aux yeux le langage prononcé, a toujours fait partie de la grammaire : aussi presque tous les Grammairiens dont j'ai parlé dans le chapitre précedent, en ont-ils traité. Mais les sentimens sur ce sujet ont toujours été partagés ; & l'on pourroit dire que sur cette matiere il y a eu constamment depuis environ deux siécles, un schisme grammatical en France. Presque tous conviennent qu'il faut écrire d'une maniere qui représente par écrit ce qu'on exprime par la parole ; mais peu s'accordent dans la pratique, à

cause des différentes manieres d'exprimer un son, & parce qu'il y a quantité de mots, où les mêmes lettres se prononcent d'une maniere très-différente, & beaucoup d'autres, ou tantôt elles se prononcent, & tantôt ne se prononcent point.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Il y a déja près de deux siécles, disoit M. Regnier Desmarais au commencement de celui-ci, que sur des fondemens à peu près semblables, George Trissin, homme de beaucoup d'érudition, voulut tenter de réformer l'ortographe Italienne. Trouvant que l'alphabet de cette langue n'avoit pas assés de caracteres, & qu'il en avoit d'inutiles, il entreprit d'y ajouter les lettres qu'il croioit y manquer, & d'en retrancher celles qui lui paroissoient superfluës. Pour donner plus de cours à cette nouveauté qu'il vouloit introduire, en l'appuyant d'une grande protection, il écrivit sur ce sujet au pape Clement VII. & joignit à sa lettre quelques ouvrages sur la même matiere. Il les fit ensuite imprimer à Venise en 1529. avec de nouveaux caracteres, mais le succès qu'il en espéroit, ne répondit nullement à son attente.

Tr. de la gram. Franc. pag. 71. & suiv. Ed. in-4°.

Jacques Dubois, dit Sylvius, professeur en médecine, qui tenta à peu près

D v

la même chose en France, ne réüssit pas davantage. Dans un ouvrage qu'il donna au public en 1531. & qu'il dédia à la Reine Eléonore d'Autriche, il essaia de réformer l'alphabet François, en joignant aux anciens caracteres des marques de lettres, ou des accens & des tirets, avec le secours desquels il prétendoit que l'ortographe répondroit entiérement à la prononciation. Il se trompa. Il trouva à peine quelques amis qui applaudirent médiocrement à son entreprise; & dans la même année on n'en parla presque plus.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Il y a lieu de croire qu'il avoit vu l'ouvrage intitulé : *Champ Fleuri, par Maître Geoffroi Tory, de Bourges, Libraire & Auteur.* Les plaintes que ces deux Ecrivains font des changemens arrivés dans notre ortographe; & dont ils traitent les Auteurs de corrupteurs de notre langue, sont à peu près les mêmes. Tory n'avoit pas eu plus de partisans, que Dubois en eut, quoique l'on remarque dans l'ouvrage du premier plus de goût, plus de justesse d'esprit, plus de solidité dans les réfléxions. Le titre entier de l'ouvrage de Tory est : *Champ Fleuri, auquel est contenu l'art & science de la deuë & vraye proportion des lettres Attiques, qu'on dit autre-*

ment lettres antiques, & vulgairement lettres Romaines, proportionées selon le visaige & corps humain. C'est un petit in-folio, imprimé à Paris par Gilles Gourmont en 1529. & réimprimé in-8°. en 1549. Ceux qui ont nommé l'Auteur Thoury, se sont trompés. Mais l'erreur du pere Garasse, Jesuite, est encore plus grande, lorsqu'il le nomme George, & qu'il le confond avec Guillaume Cretin, dans ses recherches sur les recherches de Pasquier. Cela soit dit en passant.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Le mauvais succès qu'eut Sylvius, ne rebuta pas Loüis Meygret, de Lyon, ni Jacques Pelletier, du Mans. Ils conçurent l'un & l'autre un plus grand dessein de réforme touchant l'ortographe, pour rétablir, disoient-ils, chaque lettre dans son ancienne puissance, & les rappeller toutes à leur office. Il ne leur vint pas dans la pensée, qu'il devoit paroître ridicule aux personnes sensées, qu'un Lyonnois & un Manceau, qui dans leurs ouvrages se reprochoient mutuellement la prononciation vicieuse de leur païs, se donnassent d'eux-mêmes la mission de réformer l'ortographe Françoise, en la conformant à la prononciation. Aussi les moyens qu'ils employerent pour y parvenir, furent-ils en partie les mêmes, &

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

en partie autant différens, que l'étoit la prononciation qui étoit particuliere à chacun, & qu'ils se proposoient de representer par l'écriture.

Baill. jugemens des Sav. in-4°. t. 2. p. 648. &c.

Ce fut Meygret qui se signala le premier. En 1545. il donna sur ce sujet un *Traité touchant le commun usage de l'écriture Françoise, auquel est débattu des fautes & abus en la vraie & ancienne puissance des lettres*. Ce Traité eut des partisans que l'on désigna sous le nom de Meygretistes. Mais il eut aussi ses adversaires, & peut-être en plus grand nombre. Guillaume des Autelz, entr'autres, Gentilhomme né à Charolle en Bourgogne, y opposa vers 1548. un *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue Françoise*, qu'il donna sous le nom de Glaumalis du Vezelet, qui est l'anagramme du sien. Meygret répondit en 1550. dans un second livre qu'il intitula: *Défenses de Loüis Meygret touchant son livre de l'ortographe Françoise, contre les censures & calomnies de Glaumalis*. La même année il soutint vivement son systême dans un nouveau *Tretté de la Grammere Francoëse*, qu'il fit paroître in-4°. chés Chrétien Wechel à Paris. Guillaume des Autelz continua le combat: En 1551. il fit imprimer à Lyon une *Replique aux furieu-*

ses défenses de Loüis Meygret, touchant son ortographe, & la question de notre écriture Françoise. Meygret se défendit sur le même ton dès la même année, en faisant paroître sa *Réponse à la dézesperée replique de Glaumalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotels.* On voit par ces titres, qu'ils ne manquoient, ni les uns ni les autres, de vivacité, & que les termes les plus durs leur étoient familiers. A l'égard du fond, Pelletier & Meygret perdirent leur cause, quoiqu'ils fussent du nombre de ceux de leur tems qui écrivoient le mieux en François. C'est au moins ce que Scévole de sainte Marthe dit de Pelletier.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Sammart. élog. l. 3. p. 80.

Abel Matthieu, sieur des Moystardieres, Jurisconsulte de Chartres, dont j'ai déja parlé, méprisoit beaucoup les écrits de Meygret, dont je viens de rapporter les titres. « Il me souvient, dit-il, d'un « nommé Meygret, lequel a ci-devant « jetté un livre en la main du peuple, « touchant la maniere d'écrire en Fran- « çois. Ce livre étoit écrit de telle façon, « qu'on ne le pouvoit lire : lors, dis-je, « ajoute Matthieu, ce pauvre homme a « bien perdu sa peine, & est bien loin « de son intention, d'autant qu'on ne « peut lire, moins encore entendre l'é- «

» criture qu'il a composée pour être lûe » & entenduë ; maigre récompense pour » un Auteur. »

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Pelletier & Meygret étoient amis, & quoiqu'ils ne pensassent pas entiérement de même sur la maniere de réformer l'ortographe, ils avoient l'un & l'autre le même but. Pelletier étoit auprès de René du Bellay, Evêque du Mans, en qualité de Sécretaire, lorsque Meygret fit ses premieres tentatives au sujet de notre ortographe, & il en fit l'éloge. « Je fus, » dit-il, celui qui louai uniquement ton » entreprise ; & fus très-aise en moi d'a» voir trouvé un homme de pareille af» fection à la mienne, en une chose non » moins favorable que nouvelle : » & son exemple lui fit naître le désir de mettre aussi au jour ses pensées sur le même sujet. Il en parla à l'Evêque du Mans, qui étant ennemi de ces nouveautés, ne l'approuva pas. Mais Pelletier étoit trop amoureux de son systême pour suivre les avis de du Bellay. Il convient lui-même qu'il ne lui fût plus possible de garder le silence, lorsqu'il eut vu l'ouvrage de Meygret imprimé à Paris in-4°. chés Chrétien Wechel en 1548. & intitulé : *Le menteur ou l'incrédule de Lucian traduit du Grec : avec une escriture qua-*

Apolog. à Loüis Meygret, pag. 6. & 8.

tant à la prolation Françoise, & les raisons.

Dès que j'eus vu ce livre, dit-il à « Meygret, j'y apperçu tes opinions un « peu hardies, qui étoient choses encore « assés tolérables : mais, ne te déplaise, « éloignées du droit sentier : je pris le par- « ti de t'en dire par écrit ce qu'il m'en « semble.... afin que ceux qui verront « tes écrits & les miens connoissent en « quoi nous accordons toi & moi, & en « quoi non. » Voilà donc ce qui engagea Pelletier à publier son *Apologie à Loüis Meygret*, & son *Dialogue de l'ortografe e prononciacion Françoëse, départi en deus livres.* Ces deux écrits parurent ensemble à Poitiers chés Enguilbert de Marnef, en 1550. in-8°. Je n'ai pas vu cette édition, qui est citée par du Verdier : je n'ai vu que celle de 1555. à Lyon, chés Jean de Tournes in-8°. Les acteurs que Pelletier produit sur la scène dans ce dialogue sont, Jean Martin, Théodore de Beze, Denys Sauvage, le Seigneur d'Auron, l'Evêque de Montpellier, & Pelletier lui-même. Je marquerai plus bas en quoi consistoient les nouveautés que cet Ecrivain & ses semblables s'efforçoient d'introduire.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Honorat Rambaud, Maître d'école à Marseille, n'adopta pas seulement ces

nouveautés, il en fit l'apologie dans un livre in-8°. qu'il fit imprimer à Lyon, chés Jean de Tournes en 1578. intitulé : *La déclaration des abus que l'on comet en écrivant, & le moien de les éviter, & représenter nayvement ; ce que jamais homme n'a fait.* Je conviens cependant qu'il y a des réfléxions très-judicieuses dans cet ouvrage dédié à MM. les Consuls de Marseille. On y voit un homme plein de zéle pour le bien public, & rempli d'amour pour la premiere éducation littéraire des enfans, qualité rare dans la plûpart des Maîtres d'école. Il y avoit trente-deux ans que Rambaud en exerçoit la profession, lorsqu'il se hazarda de faire connoître ses sentimens au public. Laurent Joubert, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, Chancelier de l'Université en médecine de Montpellier, l'appelle *un très-excellent personnage, un homme très-digne de loüange immortelle* : & en parlant de son livre, il dit qu'on ne le pouvoit assés estimer.

Le fond de la doctrine grammaticale de Rambaud est : Qu'il faudroit ôter peu à peu de l'alfabet les lettres superfluës, & y ajouter celles qui sont nécessaires, afin, dit-il, de ne point mal écrire par beaucoup de lettres, ce que l'on peut

écrire bien avec peu. Qu'un des principaux points pour bien corriger l'ortographe, c'est de bien nommer & de bien former les lettres, & se ressouvenir qu'une lettre ne doit jamais faire la fonction & l'office d'une autre, ni divers sons être représentées par les mêmes lettres : « Que « la vraie ortographe & la bonne manie- « re d'écrire, est de représenter fidelle- « ment tout ce que nous prononçons, « & rien de plus ; & de ne pas pronon- « cer une chose & en écrire une autre, « parler un langage & en écrire un au- « tre, comme nous faisons. » Qu'une même lettre devroit avoir une seule forme, & diverses lettres diverses formes ; Que la différence d'une lèttre à l'autre fût grande, afin que les enfans ne prissent point l'un pour l'autre ; Que les lettres capitales devroient être plus grandes, mais non pas de différente forme. Que la diversité de sons, de voix & de prononciation, requiert diversité de signes, de notes ou de lettres ; mais que les lettres ne devroient avoir aucun surnom, ni double office, comme d'aigu, de muet, d'ouvert, ou de fermé. Que le nom de chaque lettre ne devroit avoir qu'un seul coup de langue, & la forme un seul coup de plume, une lettre ne

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

devant pas être une ſyllabe, mais une partie indiviſible de la voix.

Rambaud diſtinguoit les lettres en mâles & femelles, ou en conſonnes & voyelles. Il marioit (c'eſt ſon expreſſion) les conſonnes avec les voyelles, & n'exprimoit jamais l'*e* muet; à l'égard des conſonnes, il les mettoit ſeules ſans mariage. Quand l'enfant, dit-il, connoît bien toutes les lettres mâles & femelles, on doit lui dire que le mariage du mâle & de la femelle fait une ſyllabe; que le mâle eſt le premier, qu'il perd en quelque ſorte ſon nom, de même que la femelle, pour des deux noms incorporés enſemble, n'en faire qu'un ſeul. Il croyoit qu'il étoit impoſſible de bien écrire, à moins que d'avoir environ cinquante-deux lettres, ſavoir, huit femelles ou voyelles, quarante-un mâles ou conſonnes, & trois lettres neutres. Ceux qui ſeront curieux de connoître ces cinquante-deux caracteres de Rambaud, & de voir l'uſage qu'il en faiſoit, pourront recourir à ſon livre, dont un côté contient ſon diſcours avec les caracteres ordinaires, & l'autre avec ſes caracteres particuliers qui paroiſſent auſſi aiſés à lire, que le ſeroit l'hébreu à une perſonne qui n'en auroit aucune teinture. C'eſt ce qui ré-

volta ſes lecteurs, & empêcha que l'on ne profitât d'ailleurs de ſes réfléxions & de ſes principes. Son livre cependant fut approuvé à Montpellier & à Toulouſe, comme on le voit par les atteſtations & permiſſions qu'il cite, & dont deux ſont des 6. & 27. Septembre 1567. & la troiſiéme du 3. Août 1568. Mais malgré ces approbations, l'Auteur, dit du Verdier de Vauprivas dans ſa bibliotheque, *n'a rien avancé, & ſon invention n'a été reçuë, & eſt morte auſſi-tôt que née.* Le même ajoute: « Je ne lui voudrois ôter la « loüange qu'il mérite par l'invention de « ſes nouvelles lettres; mais je n'en puis « approuver l'uſage: car la recevant, il « ſeroit à craindre qu'au lieu de diminuer « la peine & la difficulté, elle ne fût « redoublée. L'invention, l'uſage & le « changement de lettres, n'eſt point de « nous. Il vaut mieux uſer de pluſieurs « lettres & être entendu, que d'en uſer « d'une ſeule, & n'être point entendu. Et « de vouloir maintenant introduire nou- « velle ſorte de caractere, ce ne ſeroit « que tourmenter l'eſprit en vain. »

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Biblioth. de du Verdier, p. 571.

Laurent Joubert, ami & apologiſte d'Honorat Rambaud, entrant à peu prés dans les mêmes idées que ce Maître d'école, publia à Paris en 1579. un *Dialo-*

gue sur la cacographie Françoise, avec annotations sur son ortographie. Mais cet ouvrage tomba presque dès sa naissance dans un oubli entier. Pierre Ramus ou de la Ramée, lecteur du Roi dans l'Université de Paris, alla encore sur ce sujet, plus loin que Rambaud, comme on le voit par sa grammaire Françoise dont j'ai déja parlé. Connoissant l'imperfection de nos caracteres pour représenter les sons de notre langue, il prétendit y remédier en se forgeant un nouvel A B C. Il introduisit donc de nouveaux caracteres, outre diverses marques dont il accompagna les anciens, pour leur donner un son différent de celui qu'ils avoient accoutumé d'avoir. Son ortographe en conséquence devint si extraordinaire, que lui-même se crut obligé de mettre à côté de ce qu'il faisoit imprimer suivant sa réforme, la même chose écrite à la maniere ordinaire; précaution sans laquelle on n'auroit point entendu son livre. Ramus ne fait point usage dans sa grammaire, de l'accent grave, de l'accent aigu, ni de l'apostrophe. La nouveauté de son ortographe fut désapprouvée par Etienne Pasquier qui lui écrivit sur cela une lettre assés longue & sensée qui contient sur le même sujet des observations utiles.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

C'eſt la quatriéme du livre troiſiéme des lettres de cet habile homme.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

L'ortographe Françoiſe ſelon la prononciation de notre langue, publiée en 1618. à Lyon, *in-folio*, par Claude Expilly, Seigneur de la Poepe, Préſident au Parlement de Grenoble, eſt éloignée de la ſingularité qui caractériſe celle de Rambaud, mais il y regne encore trop de biſarrerie, & l'Auteur s'éloigne trop du bon uſage, pour que l'on puiſſe ſe ſervir aujourd'hui de ſon livre.

J'en dis autant de l'alphabet François, Latin & Grec, imprimé à Roüen chés Behourt en 1620. où on ne laiſſe pas que de trouver d'aſſés bonnes regles. Mais je ne vois rien de plus comique, que les *Récréations littérales & myſterieuſes par le R. P. Antoine Dobert, Minime Dauſinois, ſourd & aſthmatique*, imprimées à Lyon en 1650. Ce Religieux diviſe ſon livre en pluſieurs A B C, & chaçun en autant de chapitres, qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Il donne plus encore qu'il ne promet dans ſon titre: car ſon ouvrage eſt un mêlange ridicule de littéral, de moral, de myſtérieux & de burleſque. Il y exalte fort l'alphabet doré, donné par un homme lay au Docteur Thaulere *qui ſe diſciplinoit*, dit-il,

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

pour les fautes contre l'A B C moral & doré. Il parle aussi de *la Kyrielle des loüanges alfabétiques de S. Josef*, par un Benedictin. Le pere Dobert est souvent copiste des *Bigarrures du sieur des Accords*, & l'on sent qu'il se délecte beaucoup dans les combinaisons des lettres, dans les anagrammes, dans les mauvaises pointes, &c.

On peut encore rapporter aux traités de l'écriture Françoise, les *Principes du défrichement de la langue Françoise*, que Jacques Gevry donna à Paris en 1668. Ses regles suffisent, dit M. l'abbé Gallois, lorsque les mots sont séparés les uns des autres; qu'il n'y a pas plus de vingt-deux caracteres dans l'écriture qu'on veut lire; que les mêmes caracteres signifient toujours les mêmes lettres, & que l'ortographe est bien observée. Mais si tous les mots sont joints ensemble, sans être distingués autrement que par des caracteres inutiles mis exprès entre deux; si l'on a multiplié les plus ordinaires, ou que les mêmes caracteres signifient tantôt une lettre & tantôt une autre, il faut avoir recours à d'autres adresses pour les déchifrer. C'est-à-dire, pour parler sans équivoque, que cet ouvrage de Jacques de Gevry est une de ces productions inutiles, que l'on auroit pû s'épargner la peine de mettre au jour.

L'ortographe de la langue Françoise, par Jerôme-Ambroise Langen-Mantel, n'a guéres plus d'utilité; & cet étranger d'ailleurs n'étoit pas assés bien instruit de notre langue pour en parler avec exactitude. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

J'ai quelquefois entendu vanter, & conseiller un livre de Loüis de Lesclache, imprimé en 1668. & intitulé, *Les véritables regles de l'ortografe Franceze, ou l'art d'aprandre an peu de tems à écrire côrectement*. Je ne connoissois d'abord cet ouvrage que par son titre: mais après l'avoir examiné, j'ai été surpris qu'il se trouvât encore quelqu'un qui pût seulement le favoriser du moindre regard. Rien de plus ridicule que l'ortographe de cet Auteur Auvergnat, comme rien de plus foible que les raisons sur lesquelles il prétend l'appuier. J'ajoute, que quoique Lesclache ait donné son ouvrage comme une nouvelle découverte, il suffit de le parcourir légerement, pour s'appercevoir que ce n'est qu'un réchauffé de ce que Meygret, Pelletier & Ramus avoient inutilement essayé d'introduire. C'est d'un si ridicule ouvrage, comme de tous ceux qui lui ressemblent, que l'on peut dire après M. Rollin, que cette nouvelle maniere d'écrire tous les Man. d'étud. t. 1. p. 2.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

mots géneralement commme on les prononce, n'a pas moins bleſſé les yeux du public, que l'auroit fait une mode nouvelle de vêtemens bizares, que l'on auroit prétendu introduire tout-à-coup.

Lartigault qui publia en 1670. ſes *principes infaillibles & regles aſſurées dela juſte prononciation de la langue Françoiſe*, convenoit en effet, que c'étoit rendre un mauvais ſervice à notre langue, que de vouloir imiter Leſclache dans les regles de ſon ortographe; mais Lartigault lui-même étoit un guide auſſi mauvais, & ſon livre prouve qu'il n'avoit pas plus de connoiſſance de la véritable prononciation.

C'eſt à peu près le jugement qu'en porte M. l'abbé Regnier Deſmarais dans les Remarques ſur l'ortographe qui ſont partie de ſa grammaire. Il ſe trompa néanmoins en imputant à Lartigault une faute qui ne ſe trouve point dans ſon livre. L'Auteur qui vivoit encore, s'en plaignit avec modeſtie, & l'abbé Regnier avoüa & répara la mépriſe dans un mémoire dont on trouve un extrait dans le Journal des Savans, du Lundi onziéme d'Avril 1707. Ce célebre Ecrivain, diſent les Auteurs du Journal, rendant volontiers témoignage à la vérité contre lui-même,

lui-même, parce qu'il la croioit préférable à toutes choses.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

On auroit désiré que Lartigault eût pû montrer que l'on s'étoit également trompé sur tout le reste de son livre. Mais sans cette faute il y en a assés d'autres qui ne peuvent être justifiées.

C'est le même goût que celui qui regne dans l'ouvrage de Loüis de Lesclache, si bien repris par le sieur de Mauconduit dans son *Traité de l'Ortographe*, où il examine les regles de cet Auteur, & où il tâche d'en établir lui-même de plus certaines pour écrire correctement. Ce Traité a été imprimé à Paris en 1669. in-12. chés Jacques Talon. Toutes les regles du sieur de Lesclache ỳ sont examinées avec soin, & la plûpart réfutées avec solidité.

M. de Mauconduit garde un milieu entre les partisans de l'ancienne ortographe, ou de l'ancienne maniere d'écrire, qui vouloit que l'on marquât dans les mots toutes les lettres qu'ils doivent avoir, conformément à ceux des langues originales dont ils dérivent; & ceux qui, comme il le dit, embrassent de nouvelles manieres introduites depuis peu par quelques Auteurs, qui ont eu plus de soin de faire parler d'eux par les nou-

veautés qu'ils ont inventées, que de travailler utilement pour le public. Il tient donc le milieu entre ces deux extrêmités, & il suit, comme il le dit encore, & comme il le pratique en effet, cette sorte d'ortographe, qui étant conforme à la perfection de la langue, n'a rien de ces nouveautés qui obligeroient de rejetter tous les livres imprimés jusqu'à présent, si elles étoient reçûës.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Ce petit Traité que je trouve excellent, avoit été précedé trois ans auparavant, c'est-à-dire, en 1666. du *Traité de l'ortografe Françoise dans sa perfection, dédié à M. Colbert fils, Seigneur de Seignelay*, par Jacques d'Argent, Grammairien, & imprimé à Paris chés Lambert, in-12. Mais ce n'est qu'un petit recueil de mots, & de quelques phrases sans aucunes regles, ni aucuns principes. Le titre de ce Livre en impose à ceux qui ne voient pas l'ouvrage même. Mais tout imparfait qu'il soit, je le préfere encore au traité *de la prononciation de la langue Françoise*, par le sieur Veneroni, plus connu par sa grammaire & son dictionaire pour la langue Italienne, dont on s'est servi longtems, parce que l'on n'avoit, sans doute, rien de mieux.

Pour faire voir une seule fois en quoi

consistoit la prétenduë réforme des Auteurs singuliers, au moins des principaux, dont j'ai parlé jusqu'ici, choisissons quelques exemples : je prendrai ceux que M. l'abbé Regnier Desmarais rapporte lui-même.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Suivant l'usage ordinaire, on doit écrire ainsi les phrases suivantes : *Dieu est le Souverain Maître; un chrétien doit tendre au Ciel : Les François aiment leur Roi; suivre l'exemple des gens sages.* Suivant la réforme de du Bois, dit Sylvius, il faudroit écrire : *Dieû ēst le Soûv-érâin Maîstre; un chrēstiēn doît tendre au Ciēl; lés Françoîs aîmént leûr Roŷ; suiv-re l'ecsemple dēs g-ents sag-es.* Suivant celle de Meygret, il faudroit qu'on écrivît : *Dieu et le Souverein Metre : un crétien doet tandre au Ciel : les Fransoes emet leur Roe : suivre l'eczanple des jans sajes.* Selon Pelletier, on écriroit : *Dieu et le Souverein Maitre : un crétien doet tandre au Ciel : les Françoes emet leur Roe : suivre l'éxample des g-ans sages.* Si l'on vouloit suivre la réforme de Ramus, il faudroit écrire : *Diω et le Svvérein Métré : un Krétien doet tādre ω Siel : les Frāsoés eimeet lω Roé : suivre l'éxample des jen saje.* Lesclache auroit écrit : *Dieu et le Souverain Maitre : un crétien doit tandre au Ciel : les Francès :*

Tr. de la gram Fr. p. 100. & suiv.

ement leur Roi : ſuivre l'eczanple des jans ſajes. A l'égard de Lartigault, il auroit écrit à peu peu près de même : *Dieu et le Souverein Metre : un crétien doit tandre au Ciel : les Francès ement leur Roi : ſuivre l'eczanple des jans ſajes.*

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Si l'on veut un plus grand nombre d'exemples, on peut les voir dans le Traité de l'ortographe de M. l'abbé Regnier Deſmarais, qui n'eſt pas la partie la moins curieuſe de ſa grammaire. Mais je crois que ceux que je viens de rapporter, ſuffiſent pour montrer le ridicule de ces anciens réformateurs, qui étoit plus ou moins grand à proportion de ce qu'ils s'éloignoient, ou ſe rapprochoient des vraies regles de la prononciation & du meilleur uſage.

C'eſt la réfléxion que fait le ſieur de Soule dans ſon *Traité de l'ortographe Françoiſe, ou l'ortographe en ſa pureté*, dédié à M. de Neſmond, Evêque de Bayeux, & réimprimé à Paris, chés Michallet en 1692. Cet Auteur, qui m'eſt d'ailleurs inconnu, combat en effet pour l'uſage : mais quoiqu'il diſe qu'il n'avoit rencontré aucun Auteur avant lui, qui eût donné des regles pour l'ortographe, la vérité eſt, cependant, que celles qu'il donne, ſe trouvent dans preſque toutes les

grammaires Françoiſes qui avoient été publiées avant ſon ouvrage. Ses recherches ſans doute avoient été faites trop légerement, quoiqu'il proteſte qu'il en eût fait une exacte des Auteurs qui avoient écrit avant lui ſur le même ſujet. Il veut faire montre d'érudition dans les premiers chapitres de ſon livre : mais à quelques remarques près, qui ſont aſſez juſtes, il tombe dans de fauſſes conjectures, & donne ſérieuſement ſes imaginations pour des vérités. Je porte le même jugement de l'*Alphabet ingénieux pour le François*, imprimé à Bourdeaux en 1694. Ce que l'Auteur appelle ingénieux, s'étoit pratiqué il y avoit plus de cent ans : & ſon ouvrage manque entiérement de méthode.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Vous trouverez plus d'utilité à lire le diſcours ſur *l'H Françoiſe de Jean Godard, Pariſien, ci-devant Lieutenant général au Baillage de Ribemont*. Tout ce que dit l'Auteur ſur la prononciation de cette lettre, me paroît du bon uſage. On eſtime les regles qu'il donne pour la prononcer en aſpirant, ou doucement, ou fortement.

Paſſons à des Auteurs plus modernes. Le ſyſtême de Meygret, de Pelletier, de du Bois, &c. n'a pas péri entiérement

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

avec eux. On l'a au moins renouvellé en partie depuis le commencement de ce siécle, & plusieurs de ses apologistes sont fort connus. Je ne parlerai que de quelques-uns, entr'autres, du pere Vaudelin Augustin réformé, de M. l'abbé de S. Pierre, de feu M. l'abbé de Courcillon de Dangeau, & de M. du Mas.

Je ne sçai de qui est un *Mémoire sur le systême d'une nouvelle ortographe*, imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois de Juillet 1707. art. 92. Ce mémoire contient huit pages. L'Auteur tâche d'y prouver que notre ortographe est défectueuse, parce que le même caractere sert à exprimer plusieurs sons différens; que le même son est exprimé, tantôt par un caractere, & tantôt par un autre; que nous sommes obligés souvent d'employer deux ou trois caracteres, & même plus, pour exprimer un son simple; & parce que nous écrivons plusieurs lettres que nous ne prononçons plus. Il donne quelques exemples de ces quatre défauts: & afin d'y remedier, il voudroit, que pour exprimer les trente-trois sons simples que nous avons, selon la fixation qu'il en a faite, on introduisît trente-trois caracteres différens, tels qu'il les a inventés & figurés sur une planche où on les

voit. L'Auteur auroit été heureux de pouvoir délivrer un jour le public des embarras que cause quelquefois l'espece de bizarrerie de notre ortographe; mais on peut gager que le plus grand nombre trouvera que le remede qu'il y veut apporter, n'est presque capable que de broüiller tout dans notre langue; & que de proposer de pareils moiens, c'est chercher des voies fausses de perfection.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Le pere Vaudelin a fait sur le même sujet, & à peu près dans le même goût de bizarrerie, deux courts écrits: l'un est intitulé: *Nouvelle maniere d'écrire comme on parle en France*: l'autre: *Instructions chrétiennes mises en ortografe naturelle, pour faciliter au peuple la lecture de la sience du salut*: tous deux à Paris, in-12. chés Lamesle; le premier en 1713. & le deuxiéme en 1715. L'Auteur, après Rambaud de Marseille, est un des plus hardis sur le changement & l'introduction des caracteres. Les siens sont hérissés de pointes, & de tirets montants ou tombans, au-dedans, au-dehors, en haut ou en bas; ce qui fait une figure si bizarre, que quelques courts que soient ses deux écrits, il faut beaucoup de patience pour les lire. L'approbateur du premier dit, que cet écrit peut réjoüir le public: c'est, sans

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

doute, par son ridicule; car c'est, à peu de chose près, tout le mérite qu'on peut lui supposer. Je distingue au reste ses principes de la méthode qu'il suit. Les premiers sont, en général, assés sensés. Mais si l'on admettoit les caracteres, tous nos livres François & Latins imprimés deviendroient inutiles à quiconque n'auroit appris à lire que dans des ouvrages où l'on auroit employé lesdits caracteres.

Le mauvais succès du pere Vaudelin, n'a point découragé M. l'abbé Castel de saint Pierre, dont la fécondité, en fait de systêmes, n'a peut-être point d'exemple. Cet abbé, homme d'esprit & d'érudition, s'est aussi montré dans plusieurs écrits l'adversaire le plus déclaré, contre l'ortographe qui est conforme à l'usage le plus universellement suivi en France; & ce qui paroîtra, sans doute, un peu singulier, c'est qu'il est porté, dit-il, à croire que l'ortographe observée il y a trois cens ans, étoit meilleure que la nôtre, parce que, selon lui, elle ressembloit bien plus à la maniere de prononcer, qui étoit alors en usage, que notre ortographe ne ressemble à notre prononciation.

Mém. d. Tiév. mois de Février 1714. art. x

Le discours où il tient ce langage, pa-

Ib. ut suprà.

rût d'abord, mais abregé, dans les mémoires pour servir à l'histoire des Sciences & des beaux Arts; & ensuite plus étendu dans le Journal des Savans, imprimé à Paris, sous le titre de *Discours pour perfectionner l'ortographe*. Mais l'un & l'autre n'étoient proprement que des essais de l'ouvrage que M. de S. Pierre donna sur le même sujet en 1730. in-8°. & qu'il intitula, *Projet pour perfectionner l'ortographe des langues d'Europe*.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Journ. Avril 1715.

C'est dans cet ouvrage qui mérite d'être lû, quand ce ne seroit que pour sa singularité, que M. l'abbé de Castel de saint Pierre dévoile tout son systême. Il prétend que notre ortographe actuelle est toute corrompuë, & il trouve cinq sources de cette corruption. 1°. La négligence à suivre dans l'ortographe les changemens de la prononciation. 2°. La négligence à inventer autant de figures qu'il y a de sons & d'articulations. 3°. La négligence à donner quelques marques distinctives aux lettres employées à d'autres fonctions, qu'à leurs fonctions ordinaires. 4°. La négligence à désigner dans chaque mot les lettres qui ne s'y prononcent pas. 5°. La négligence à marquer les voyelles longues. Ces cinq sources sont donc en même-tems cinq

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

inconvéniens, auſquels M. de S. Pierre ſe propoſe de remédier, pourvû qu'on ſuive les vûës qu'il donne dans ſon Livre. Mais bien éloigné, comme il le fait entendre, de penſer comme certains Grammairiens d'ailleurs habiles, qui pour perfectionner l'ortographe, ont voulu tout d'un coup la faire reſſembler à la prononciation, il prétend qu'on ne doit travailler à introduire cette perfection, que par degrés preſque inſenſibles. » Celui qui veut » faire, dit-il, trop de changemens à la » fois, & de trop grands, bleſſe, révol» te, & cauſant plus de peine à ſes con» temporains qu'il ne leur procure d'u» tilité, il va lui-même contre la raiſon, » & eſt cauſe que ſes projets, quoique » raiſonnables dans la ſpéculation, de» viennent déraiſonnables dans la prati» que, parce qu'il n'a pas aſſés compris » que ces ſortes de projets doivent s'exé» cuter par petites parties, & avec le ſe» cours du tems. »

Cette regle eſt ſenſée, & l'on s'étonnera, ſans doute, que M. de S. Pierre ait commencé par la violer dans le Livre même où il la propoſe. Car il y écrit, par exemple, *ſaje*, *uſaje*, *langaje*, *négliјence*, *ſonјer*, *јanre*, *anquore*, *diqſionaire*, *peizans*, *Franſoès*, *Eјipſiens*, & ainſi du

reste. Or, il faut avoüer qu'indépendamment de la bizarrerie de cette ortographe, les yeux n'y sont point accoutumés, & ne peuvent la voir sans être blessés. Il est vrai que souvent dans une même page, il écrit les mêmes mots selon l'usage ordinaire; mais c'est ce qui rend la bigarrure plus singuliere. Il ne laisse pas que de remplir son traité de quantité de réfléxions fort judicieuses, & peut-être qu'au fonds, la nouveauté du systême doit plus étonner que le systême même. A l'égard des moyens que l'Auteur propose de prendre pour le faire réüssir, il y a lieu de croire que l'on pourra bien en loüer quelques-uns, mais je doute qu'on les suive dans la pratique.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

M. l'abbé de S. Pierre convient que son systême est nouveau : mais rien, dit-il, ne se perfectionne sans nouveauté, & cependant il est de la nature des ouvrages humains de pouvoir toujours se perfectionner : ainsi, ajoute-t'il, il est très-raisonnable d'écouter quelquefois la nouveauté, puisqu'il est très-raisonnable de chercher à nous perfectionner. Ce principe est vrai; mais il faut aussi que la nouveauté, pour mériter d'être écoutée, soit plus raisonnable que la chose dont

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

on veut qu'elle prenne la place ; & je ne sai s'il y a plus de raison à écrire *chanjer*, pour changer, *prononser*, pour prononcer, *diqsionaire*, pour dictionaire, & ainsi tant d'autres.

J'ai joint à M. l'abbé de saint Pierre, M. l'abbé de Courcillon de Dangeau & M. du Mas, parce que leur systême sur l'ortographe est à peu près le même. M. de Dangeau s'écartoit encore plus de l'usage ordinaire, comme on peut le voir dans sa *Lettre sur l'ortographe à M. de Pontchartrain, Conseiller au Parlement*, imprimée dès 1693. Dans ses *Réfléxions sur toutes les parties de la grammaire*, qu'il donna en 1694. Dans ses *Essais de grammaire*, & ses *Réfléxions sur la grammaire Françoise*, qui parurent, l'un en 1711. & l'autre en 1717. M. l'abbé Regnier Desmarais a réfuté une partie des principes de cet Auteur dans son Traité de l'ortographe, quoique sans nommer celui qu'il censure, de qui nous avons encore un petit Traité *des Particules*, imprimé en 1717. sur lequel les Auteurs des Mémoires de Trévoux ont fait quelques observations dans leur Journal du mois d'Avril de la même année : & des *Considérations sur les diverses manieres de conjuguer des Grecs, des Latins, des Fran-*

çois, des Italiens, des Espagnols & des Allemans.

Mais l'abbé Regnier a été vivement attaqué à son tour sur ses regles d'ortographe, par M. du Mas qui s'est déclaré presque entiérement pour le systême de l'abbé de saint Pierre, dans l'article 20. de son *Systême du bureau Typographique*; & dans quelques articles suivans où il donne ses réfléxions sur l'ortographe des Dictionaires de Richelet, de Furetiere, de Trévoux & de l'Académie Françoise. Ces réfléxions méritent d'être lûës: on y voit un Auteur modeste, qui ne critique point les autres dans la seule vûë de faire valoir son systême, mais parce qu'il le croit plus sûr, mieux fondé, & plus généralement utile.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Pag. 178 & suiv.

Il regne la même modération & le même esprit d'équité dans le Livre intitulé: *L'ortografe Française sans équivoques & dans ses principes naturels*, imprimé à Paris chés Giffart en 1716. L'Auteur examine les raisons des partisans de l'ortographe qui est en usage, & celles de ceux qui veulent que l'on écrive comme on prononce; & il parle des uns & des autres sans passion. Il suit un milieu entre les uns & les autres; & il faut avoüer que les raisons qu'il apporte pour établir

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

la nouveauté de sa méthode, paroissent assés plausibles. Il seroit encore plus loüable s'il témoignoit moins de chagrin contre l'usage, qu'il ne peut, dit-il, s'empêcher d'insulter, & de le nommer dans les momens d'indignation, *le caprice des demi-Savans, qui toujours jaloux de faire parade de leur science mal à propos, veulent même en écrivant Français, ortografier du Grec & du Latin.*

Si sous le nom de ces demi-Savans, est-il dit dans les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1720. l'Auteur prétend comprendre tous ceux qui suivent l'ortographe ordinaire, & qui se sont contentés de certains petits changemens ou retranchemens que l'usage a peu à peu introduits dans notre ortographe, il seroit assés fâcheux de voir que nos meilleurs Ecrivains depuis 50. ans, se trouvent tous compris dans cette classe; & si tous ces gens-là ne sont que des demi-Savans, je ne sçais pas bien où il faudra aller chercher les Savans.

L'Auteur au reste fait d'assés bonnes remarques sur la prononciation des lettres, & sur quelques autres points qui appartiennent plus à notre grammaire en général, qu'à l'ortographe en particulier. On peut profiter de son ouvrage, qui

d'ailleurs n'est pas mal écrit, en abandonnant ce qu'il y a de trop singulier dans son systême : comme lorsqu'il veut qu'on écrive Kyromancie, Arkiépiscopat, Téâtre, &c. La moitié de son Livre qui est en forme de lettre à un ami, est occupé par une liste de mots dont, selon lui, la prononciation est la même, & dont la signification & l'ortographe sont différentes. Une partie de ce systême avoit déja été établi dans *L'art de bien prononcer & de bien parler la langue Françoise*, *dédié à M. le Duc de Bourgogne*, par le sieur J. H. D. K. imprimé à Paris in-12. chés d'Houri, en 1688. & réimprimé au même lieu en 1696. L'Auteur de cet ouvrage est Jean Hindret.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Les regles de la prononciation de la langue Françoise par M. Billecoq, sont plus recherchées. Cet ouvrage est de l'an 1711. Les Auteurs des Mémoires de Trévoux qui en parlent dans leur Journal du mois d'Octobre de la même année, disent qu'on peut assurer sans flaterie, que l'Auteur a rempli parfaitement son titre. C'est, selon eux, sur le bon usage qu'il a formé ses regles, & sur la pratique de ceux qui parlent le mieux. Il les a, disent-ils, examiné, consulté. Ses regles renferment toutes les difficul-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

tés de la prononciation, rangées selon l'ordre alphabétique. Les mêmes critiques loüent beaucoup ses tables, & il est certain qu'elles ont dû coûter bien de la peine à l'Auteur; & que si ceux qui voudront les examiner avec soin, sont contens de l'application, ils ne seront pas moins surpris de la patience de M. Billecoq.

N'oubliés pas de lire l'*ingénieux dialogue des lettres de l'alphabet*, par M. de Fremont d'Ablancourt, neveu du célebre traducteur Perrot d'Ablancourt. Ce Dialogue, quoique plus ancien que plusieurs des écrits que je viens de nommer, est fort agréable, & n'est pas moins utile dans ce qu'il contient. Il est imprimé à la suite de la traduction de Lucien.

Vous verrés, en parcourant au moins les grammaires de MM. Regnier, de la Touche & Restaut, & celle du pere Buffier, quels sont leurs principes sur l'ortographe, & quelle est celle qu'ils suivent. M. Regnier Desmarais veut que l'on suive l'usage, & il retient presque toutes les lettres inutiles, & qui ne se prononcent point. Je voudrois accompagner la lecture de cette partie de sa grammaire, de celle d'une brochure imprimée à Paris chés Quillau en 1719. intitulée,

Examen critique du Traité d'ortographe de M. l'abbé Regnier Desmarais, par M. Dumont, Avocat au Parlement. Il y a des remarques & des réfléxions dont on peut profiter, & que M. l'abbé Regnier n'auroit peut-être pas dû négliger. On ne pourroit pas cependant conseiller d'adopter son systême : il ne differe en rien pour le fond de celui du pere Vaudelin, dont je vous ai parlé. Je crois aussi qu'il eût été bien embarrassé de prouver ce qu'il avance, que les Grecs & les Latins avoient une ortographe réguliere, telle qu'il l'imagine. Etoit-il à portée d'en juger ? puisqu'actuellement nous ne savons nullement quelle étoit la véritable prononciation du Grec & du Latin dans le bel usage de ces deux langues. Quelques-uns de nos Savans en ont plusieurs fois disputé, & à peu près avec autant de fruit qu'en parle M. Dupont.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Mém. de Trév. Févr. 1719.

M. de la Touche retranche les lettres qui ne se prononcent point, comme ne servant, dit-il, qu'à embarrasser les enfans & les Etrangers qui apprennent notre langue. Il suit dans la pratique cette décision de Thomas Corneille dans ses notes sur les remarques de M. de Vaugelas. « On ôte le *d*, dit celui-ci, de « tous les mots où il ne doit point se faire «

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

» sentir. On ôte aussi l'*s* de tous ceux où » elle ne se prononce point, & l'on écrit » *épée*, & non *espée*. Cela empêche que » les Etrangers ne soient embarrassés à » sçavoir quand il faut prononcer l'*s*. Ils » la prononcent dans *esperance*, *esprit*, » *espace*, parce qu'ils l'y trouvent ; & di- » sent, *étenduë*, *éteindre*, *étude*, sans *s* » parce qu'ils n'y en trouvent point. Si » l'on écrivoit *espier*, comme *espion*, *des-* » *crire*, comme *description*, comment » sçauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* » & *décrire*, sans y faire sentir l'*s*, & di- » re *espion*, *description*, en faisant sonner » entiérement l'*s*. »

L'ortographe du pere Buffier n'a presque rien de singulier, sinon qu'il retranche communément les doubles lettres, même dans des mots où elles semblent nécessaires pour la prononciation & pour les vers. Ce Jesuite convient qu'il n'y a aucune partie de notre grammaire sur laquelle il y ait plus de contestations entre nos Auteurs, & plus de contrariété dans la pratique : mais il croit qu'il appartient uniquement à l'usage de regler l'ortographe, aussi-bien que la prononciation, & toutes les autres parties du langage. Il faut lire les réfléxions qu'il fait sur cela ; il y en a beaucoup qui pa-

Gram. pag. 94. & suiv. édition de 1732.

roissent solides & mises dans un jour avantageux.

Ortographe et prononciation.

Ce que j'approuverois principalement, c'est qu'il a senti la nécessité de conserver dans l'ortographe des mots, ce qui sert à en faire connoître l'étymologie. Voiés le nombre 208. où il avouë « qu'il paroît judicieux de garder l'ancienne ortographe dans tous les mots, « où sans cela ils seroient confondus avec « des mots qui ont déja le même son, « & qui ont cependant une signification « toute différente. C'est pourquoi, ajoute-t'il, bien que les lettres doubles qui « ne se prononcent point, soient supprimées dans la nouvelle ortographe, on « fait bien d'écrire encore *ville*, URBS, « par deux *ll*, quoique ce mot ait le même son que *vile*, VILIS. De même on « doit écrire poids, *pondus*, poix, *pix*, « & pois, *cicer*, quoique ces trois mots « aient le même son : car leur signification étant différente, il semble à propos de la distinguer du moins aux yeux « puisque l'on ne peut par la prononciation la distinguer à l'oreille. » Et au nombre 196. « On perdroit, dit-il, « en quittant l'ancienne ortographe, la « connoissance des étymologies, qui font « voir de quels mots Latins ou Grecs, «

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

» viennent certains mots François... L'on
» ne verroit plus le rapport qui eſt, &
» qui doit être entre les mots dérivés
» l'un de l'autre. »

M. Reſtaut différe du pere Buffier ſur quelques points, & il eſt bon de lire toutes ſes obſervations ſur cet article. Je remarquerai ſeulement ici qu'il veut pareillement, que l'on ait égard à l'étymologie des mots. Il diviſe l'ortographe Françoiſe en ortographe de principe, & en ortographe d'uſage. Par la premiere, il entend celle qui eſt fondée ſur les principes mêmes de la langue, & dont on peut donner des regles générales, comme l'ortographe des différentes terminaiſons des noms, par rapport aux genres ou aux nombres, & des verbes, par rapport aux tems & aux perſonnes. Il ne croit pas qu'il ſoit poſſible d'apprendre cette ortographe & de la poſſeder parfaitement, que par une étude particuliere de la grammaire Françoiſe.

Par l'ortographe d'uſage, il entend celle dont on ne peut guére donner de regles générales, & ſuivant laquelle les ſyllabes des mots s'écrivent d'une maniere plutôt que d'une autre, ſans autre raiſon que celle de l'uſage ou de l'étymologie. Il ajoute : « comme la plus gran-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

de partie des mots François sont tirés « du Grec & du Latin, ceux qui savent « ces deux langues, ont un grand avan- « tage pour écrire par connoissance les « syllabes de ces mots suivant les étymo- « logies. Mais à l'égard de ceux qui ne « savent que la langue naturelle, ils doi- « vent, après avoir appris l'ortographe de « principe par l'étude de la grammaire « Françoise, recourir aux dictionaires « & à la lecture des bons Livres, com- « me au seul moien d'écrire correctement « tous les mots sur lesquels on ne peut « pas établir de regles générales & cer- « taines. »

Je ne vois pas que M. Restaut aít profité, comme M. l'abbé de Dangeau, le pere Buffier, M. du Mas, & quelques autres, de la *Méthode du sieur Py-Poulain de Launay, ou l'art d'apprendre à lire le François & le Latin*, imprimée à Paris chés Nicolas le Clerc en 1719. Ceux qui en ont profité, sont loüables. Il est certain qu'en réformant quelques idées de cet Auteur, & en en perfectionnant quelques autres, son ouvrage ne pourroit être que très-utile aux commençans, pour la prononciation surtout & pour l'ortographe. Quand il présenta sa méthode en 1713. à M. l'abbé Bignon, ce Savant,

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

après l'avoir examinée, y trouva de fort grands avantages, & applaudit au zéle & aux vûës de l'Auteur. Cette méthode eut ensuite d'autres approbateurs distingués par leurs talens & par leurs lumieres. Feu M. l'abbé d'Orsanne, chanoine de l'Eglise de Paris, & directeur des petites écoles de cette ville, lui donna aussi son suffrage : & l'expérience a montré depuis, que l'on pouvoit s'en servir avec beaucoup d'utilité.

Je ne sçai au reste, sur quoi le sieur Py-Poulain s'est fondé, lorsqu'il a dit que le célebre Jean du Vergier de Haurane, abbé de saint Cyran, avoit eu sur ce sujet les mêmes idées que lui, & lorsqu'il fait entendre que ce ne sont proprement que les idées de cet abbé qu'il développe. Je ne connois aucun ouvrage de M. de S. Cyran sur la Grammaire. Je sçai seulement qu'il avoit toujours eu d'excellentes vûës pour l'éducation de la jeunesse, & qu'il les communiqua à ceux qui se chargerent de son tems de la conduite des écoles qui ont été connuës sous le nom d'écoles de Port-Royal.

Le sieur Jacquier fit imprimer en 1725. in-8°. à Paris, une *Méthode très-facile pour apprendre l'ortographe à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le Latin, & utile aux per-*

sonnes qui ont la connoissance des belles lettres. C'est le titre de ce Livre; il promet beaucoup : cependant cette méthode, selon de bons critiques, n'est autre chose qu'une grammaire incomplette, tirée des grammaires ordinaires. Ce qui y est dit en particulier sur l'ortographe; n'est dans le fond qu'une copie de ce qu'on trouve dans chaque grammaire sur la prononciation, & dans quelques-unes même avec plus d'exactitude & de clarté.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Mém. de Trév. Sept. 1728. art. xj.

L'Auteur attribue pour prérogative particuliere à son ouvrage. 1°. D'apprendre à raisonner juste; mais sans marquer les endroits où il apporte des regles du raisonnement, que ses lecteurs n'y apperçoivent point en effet. 2. D'apprendre à écrire correctement, sans avoir étudié le Latin: mais c'est encore ce qu'il ne prouve pas. Il se contredit même, lorsque, par exemple, au sujet de la syllabe *ti*, suivie d'une voielle, & qui se prononce tantôt en *ti*, comme dans *digestion*, tantôt en *ci*, comme dans *onction*, il dit, que pour faire ce discernement, il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, quand le mot ne dérive pas du Latin. Car pour savoir quand il dérive, ou ne dérive pas du Latin, ne faut-il pas savoir cette langue? D'ailleurs, soit qu'on entende ou non le

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Latin, on pourra ſe trouver embarraſſé à vérifier ce qu'il marque en cet endroit même, qu'il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, quand le mot ne dérive pas du Latin; car il y a des mots qui en dérivent, qu'il faut prononcer en *ti*, comme *Tiare*, qui dérive de *Tiara*, & chrétien qui dérive de *chriſtianus.* La regle de l'Auteur n'eſt donc pas juſte.

On pourroit faire pluſieurs autres obſervations ſemblables ſur ſon ouvrage; & quoique le ſieur Jacquier diſe, qu'il ne faut qu'*un fonds de raiſon* pour le goûter & en ſentir les avantages, il eſt certain qu'avec ce *fonds de raiſon*, on pourroit fort raiſonnablement ſe trouver arrêté en un grand nombre d'endroits de ſon Livre. C'eſt la réfléxion que font ſur cela les Auteurs des mémoires de Trévoux; & je l'ai trouvé vraie en liſant l'ouvrage même du ſieur Jacquier, qui a été réimprimé en 1740. ſous un titre nouveau, & avec quelques corrections & augmentations.

Quelque eſtime, au reſte, que l'on puiſſe faire de pluſieurs des traités ſur l'ortographe dont je viens de parler, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je n'en préfere aucun à celui qu'un anonyme a publié depuis peu à Poitiers chés les

les sieurs Faulcon, Imprimeurs & Libraires de cette ville. Cet ouvrage imprimé en 1739. est un volume in-8°. dont voici le titre qui explique parfaitement ce que ce Livre contient : *Traité de l'ortographe Françoise en forme de dictionaire, enrichi de notes critiques, & de remarques sur l'étymologie & le genre des mots, la conjugaison des verbes irréguliers, & les variations des Auteurs.* Dévoilons celui à qui l'on doit cet ouvrage. On croiroit en le lisant, que c'est le fruit des longues méditations d'un Grammairien de profession, mais d'un Grammairien de goût, aussi familiarisé avec nos Académiciens, que versé dans la lecture de nos meilleurs Ecrivains : l'Auteur cependant n'a point d'autre profession marquée que celle de *Prote*, ou de Directeur de l'Imprimerie même, d'où son Livre est sorti. On le nomme le Roi. Je viens d'apprendre que la mort l'avoit enlevé dans un âge encore peu avancé.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Il y a deux parties dans son ouvrage, la préface & le dictionaire. La préface est un traité suffisamment étendu, & bien raisonné sur l'ortographe Françoise. Monsieur le Roi y reprend d'abord, mais avec modestie, ceux qui ont osé avancer qu'il faut écrire comme on parle ; &

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

j'ai fait voir que ceux-là avoient encore aujourd'hui des partisans. Mais, dit notre Auteur, » je soutiens que si l'on écrivoit comme l'on prononce, il s'ensuivroit nécessairement qu'il n'y auroit » que ceux qui parlent bien, qui écrivissent correctement. Les Gascons écriroient *vateau*, pour *bateau*, *boiturier*, » pour *voiturier*, & ainsi des autres : les » Limousins écriroient *Setembre*, pour » *Septembre*, *Doteur*, pour *Docteur*. Les » Picards, ennemis de la lettre *h* se croiroient pareillement en droit d'écrire un » *cat*, un *quen*, la *bouque*, pour un *chat*, » un *chien*, la *bouche*. De sorte qu'il se » trouveroit dans la langue Françoise autant d'ortographes différentes, qu'il y » a de dialectes ou d'accens différens, ce » qui seroit ridicule. »

M. le Roi ne se dissimule pas qu'on peut lui répondre, qu'il n'y a que les gens du commun qui parlent de la sorte; & qu'il se trouve dans les provinces les plus reculées des personnes qui parlent parfaitement bien; je l'avouë, dit-il; néanmoins il ne s'ensuit pas de-là qu'ils doivent écrire comme ils prononcent. L'usage général veut qu'on écrive, *paon*, *faon*, *Laon*, *Août*, *Saone*, *sceau*, &c. Cependant il faut prononcer *pan*,

ſan, *Lan*, *Oût*, *Sone*, *ſau*, &c. Il en eſt de même d'une infinité d'autres mots, dont la prononciation eſt différente de l'écriture, non-ſeulement chés les François, mais chés toutes les nations du monde. M. le Roi met parmi ces mots que l'on prononce autrement qu'on ne les écrit, *sûr*, *mur*, *Europe*, &c. Il veut que l'on écrive *ſeur*, *meur*, & que l'on prononce *Urope*, &c. Mais il eſt certain que la plûpart des bons Ecrivains prononcent & écrivent *sûr*, *mur*, *Europe*, &c.

ORTOGR PHE ET PRONONCIATION.

Après ces remarques préliminaires, notre Auteur vient à l'ortographe en particulier. En parlant des accens il ſe plaint que depuis quarante ans, l'on en a introduit une ſi grande quantité dans la nouvelle ortographe, que les anciennes fontes ne peuvent plus y ſuffire. C'eſt une plainte qui vient de la connoiſſance de ſon art : mais je ne ſçai s'il ne la pouſſe pas un peu trop loin, lorſqu'il regarde comme une faute, d'écrire *j'ai connû*, *j'ai pû*, *ſçû*, *lû*, *reçû*, au lieu d'employer toujours la diphtongue *eu*; il me ſemble que la premiere maniere eſt plus naturelle, & plus conforme à l'uſage communément obſervé.

Ses remarques, au reſte, ſur les accens

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

circonflexe, grave & aigu, me paroissent fort sensées. Il observe que le premier n'étoit point en usage dans l'ancienne ortographe : il n'a été admis dans la nouvelle, que pour marquer les syllabes longues qui avoient autrefois une *ſ* : ainsi, dit-il, l'on écrit aujourd'hui avec *â*, *ê*, *î*, *ô*, *û*, les syllabes que nos anciens écrivoient par *as*, *es*, *is*, *os*, *us*, dont la prononciation est longue ; mais il ne s'ensuit pas que tous les autres mots dont on a retranché la lettre *ſ*, doivent avoir un circonflexe. Ainsi il ne faut pas écrire *senêchal*, *chrêtien*, *êtude*, *êtablir*, quoique nos anciens ayent écrit, *seneschal*, *chrestien*, *estude*, *establir* : cela répugneroit à la prononciation & à l'usage général qui veut qu'on écrive *sénéchal*, *chrétien*, *étude*, *établir*, & leurs semblables, avec un *é* aigu. Notre Auteur s'étend beaucoup sur les différens abus que l'on fait de l'accent circonflexe ; & de ses observations, il en infére que cet accent ne doit être employé qu'en trois cas ; 1°. Lorsque la syllabe est longue à la prononciation. 2°. Lorsqu'un mot en a besoin pour être différencié d'un autre, dont le sens est différent. 3°. Lorsque l'usage général l'autorise, comme dans le mot *âge*.

Il remarque ſur l'accent grave, qu'il n'a lieu en François que ſur ces trois voyelles *à*, *è*, *ù*; ſur l'*à* prépoſition, infinitif ou datif, comme à Paris, à Pierre, à faire, &c. pour le différencier de l'*a* qui marque un paſſé, & de celui qui marque un préſent. Que l'*è* grave ne doit être placé que dans les mots dont la derniere ſyllabe a le ſon très-clair & très-ouvert. C'eſt le ſentiment de Pierre Corneille, de MM. de Port-Royal, du pere Buffier, & de tous les meilleurs correcteurs modernes, auſquels les Savans ont donné unanimement leur approbation. Que l'*ù* grave n'a lieu, & ne doit être admis que dans le ſeul mot *où*, lorſqu'il peut ſe tourner en Latin par la particule *in*, ou lorſqu'il déſigne quelqu'une des queſtions de lieu.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Notre Auteur détermine avec la même préciſion & la même juſteſſe l'uſage de l'accent aigu, des tréma, ou voyelles qui portent deux points en tête, de l'apoſtrophe inventée pour marquer l'éliſion d'une lettre, & aider à la prononciation, & de la diviſion qui n'a été introduite en François, que pour marquer que divers mots joints enſemble, n'en font, pour ainſi dire, qu'un; & pour couper ceux qui ne pouvant être mis

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

tout entiers dans une ligne où ils entrent en partie, sont achevés au commencement de la suivante.

Des accens, M. le Roi passe aux lettres. Il examine l'usage & la proprieté de chacune en particulier; & quand il lui arrive de contredire nos meilleurs Grammairiens, il donne les raisons de sa censure & du parti qu'il croit devoir embrasser. En général son systême est, qu'il faut dans l'écriture conserver l'analogie de chaque mot, afin que l'on connoisse la source & l'origine de chacun, ce qui sert beaucoup à en faire sentir la force & la vraie signification. Il veut, par exemple, que l'on écrive *abbatre*, *abbréger*, *accumuler*, *aggrandir*, *alléger*, *annotation*, *appaiser*, *arranger*, *associer*, *attirer*; & ainsi d'un grand nombre d'autres, non-seulement par la raison que je viens d'alléguer après lui, mais aussi, parce que l'usage veut qu'on double la lettre initiale du simple pour en faire le composé. Il se récrie contre Richelet & plusieurs autres modernes qui retranchent les doubles lettres, sans considérer qu'ils n'ont pas plus de droit, dit-il, de s'écarter de l'ortographe Latine, d'où dérivent la plûpart des mots François, que les Latins n'en avoient de s'éloigner de la ma-

niere d'écrire des Grecs dont ils imitoient le langage. Il veut cependant que l'on s'en tienne à l'uſage, quand celui-ci eſt preſque unanimement reçu par les meilleurs Ecrivains. Il faut lire dans ſon ouvrage toutes les remarques ſur les différentes lettres de notre alphabet; quelque ſéche que cette matiere paroiſſe, & qu'elle ſoit en effet, on les lit avec ſatisfaction, parce qu'on y voit un Auteur judicieux, qui s'autoriſe toujours de la raiſon, & qui ſéme dans ſes obſervations un grand nombre de réfléxions ſenſées, qu'on ne peut que lire avec utilité, lors-même qu'on ne ſeroit pas de ſon avis.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Il ne faut pas s'étonner s'il revient ſouvent à la raiſon de l'étymologie: il s'en explique lui-même ainſi pag. XLIV. C'eſt, dit-il, que l'étymologie des mots qui nous viennent du Grec, ou du Latin, ne peut changer, parce que ces deux langues originales ſont mortes. Au contraire, le goût de l'homme eſt toujours variable. C'eſt donc, ajoute-t'il, l'étymologie que nous devons choiſir pour guide, & non pas l'uſage qui peut nous égarer. Devons-nous rougir, continuë-t'il, d'apprendre à écrire de ceux-mêmes qui nous ont enſeigné la maniere de parler? Qui pourra mieux que ces premiers

Maîtres nous instruire dans nos doutes? Sera-ce Richelet qui se contrarie lui-même en mille endroits : ou les Auteurs des nouveaux dictionaires, comme Joubert & Danet, dont les éditions sont pleines de fautes? C'est néanmoins, conclut-il, sur l'autorité de ces Messieurs, & des autres Auteurs modernes, qu'est appuyé cet usage si respecté, & cependant si peu digne de l'être, lorsqu'il n'est point fondé sur la raison. L'Auteur en parlant ainsi, ne se dissimule pas qu'il aura des contradicteurs; & quand je dirois que j'ai toujours pensé comme lui, mon autorité n'en diminueroit pas le nombre.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

J'adopte aussi volontiers ses observations sur le plurier, sur les noms de nombre, & sur les adjectifs. Il me semble, par exemple, qu'il a raison de reprendre ceux qui écrivent cens ou cents au plurier, au lieu de cent, quatre-vingts, au lieu de quatre-vingt. Il y a cependant des cas où cette regle ne doit point être suivie; & il falloit les excepter. On dit bien, par exemple, cent hommes, mais il faut écrire, ou du moins prononcer deux cents hommes, quatre-vingts hommes, &c. Son article des adverbes est fort sensé. Sur les participes, il re-

marque que plusieurs Savans donnent aux participes en *ant* un plurier au masculin, quoique ces participes soient presque tous indéclinables en François. C'est une faute, dit-il, dans laquelle on ne tombera pas, si l'on veut faire attention à la réfléxion suivante. Pour sçavoir si l'on doit écrire *allant* ou *allans* dans cette phrase : le pere & le fils *allant* à Paris, ont trouvé, &c. Il faut changer ce masculin en féminin, & considérer si l'on peut écrire la mere & la fille *allantes* : il est certain que non ; par conséquent on doit écrire le pere & le fils allant. Il en apporte encore d'autres exemples. Feu M. Huët, ancien Evêque d'Avranches, a donné aussi son sentiment sur ce sujet dans une lettre qu'il écrivit autrefois à M. Charpentier de l'Académie Françoise, & qui se trouve avec les Dissertations recueillies par l'abbé de Tilladet.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

M. le Roi ne dit rien des verbes dans sa préface ou dans son petit traité, parce que dans le corps de son ouvrage en forme de dictionaire, on les trouve dans leur ordre alphabétique, avec des remarques sur les plus difficiles, & sur ceux qui sont irréguliers, & qu'il a soin de marquer l'ortographe la plus suivie chés les meilleurs Auteurs, soit dans les tems,

F v

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

ſoit dans les modes. Il finit donc cette préface par quelques obſervations ſur la ponctuation ; & comme elles ſont en petit nombre, il renvoye ceux qui voudront en ſavoir davantage, à la méthode de Meſſieurs de Port-Royal, & ſurtout, dit-il, à l'excellent traité qui eſt à la fin de la grammaire Françoiſe du pere Buffier. J'ai remarqué dans toute cette préface, que M. le Roi y reprend beaucoup plus rarement cette grammaire que pluſieurs autres, ce qui prouve, ce ſemble, qu'il la regarde comme une des plus eſtimables. Il parle auſſi toujours avantageuſement de celle de M. Reſtaut, quoiqu'il la critique quelquefois, mais ſeulement dans un petit nombre de points peu eſſentiels.

La ſeconde partie de l'ouvrage de M. le Roi, la plus étenduë & la plus utile, eſt, comme je l'ai dit, ſon *Traité de l'ortographe Françoiſe en forme de Dictionaire.* C'eſt-là que l'Auteur fait briller ſon jugement dans ſes déciſions, & juſques dans ſes conjectures, & que l'on voit qu'il a lû avec ſoin, & médité avec application tous ceux qui ont fait avant lui des grammaires Françoiſes, des dictionaires, & des obſervations critiques ſur notre langue. On doit lui ſçavoir gré d'un travail

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

fort épineux en lui-même, mais dont il ne peut manquer de revenir beaucoup d'utilité à ceux qui voudront en profiter. Pour moi, je voudrois que l'on mît ce dictionaire entre les mains de tous ceux qui étudient notre langue, & je suis persuadé que s'il est utile aux commençans, ceux-mêmes qui se piquent de bien sçavoir le François, & de l'écrire avec pureté, pourront encore le consulter avec avantage. On y voit d'un coup d'œil, si tel ou tel mot est substantif ou adjectif, s'il est masculin ou féminin, si c'est un nom, un verbe, un adverbe, ou une préposition, &c. On y voit comment on doit l'écrire, & fort souvent quelle est son étymologie. Lorsque les Auteurs varient sur la maniere de l'écrire, l'Auteur marque cette variation, & en fixe la véritable ortographe, au moins celle qu'il croit être la véritable, & il donne toujours des raisons du parti qu'il prend. Il contredit les décisions de l'Académie Françoise, comme celles des autres, quand il croit que ces décisions ne sont pas assés bien appuyées; mais il ne contredit jamais qu'avec la modération d'un homme qui propose plutôt ses conjectures & ses doutes, qu'il ne veut donner ses décisions. C'est tout

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

ce que je puis dire de ce dictionaire. On ſent bien que ces ſortes d'ouvrages ne ſont point ſuſceptibles d'analyſe. L'Auteur a dédié celui-ci à M. le Nain, Intendant de Poitiers, à qui il dit qu'un ouvrage annoncé ſous le nom de dictionaire, & qui n'a pour objet que l'ortographe Françoiſe, ne préviendroit pas en ſa faveur, s'il ne paroiſſoit ſous de ſi heureux auſpices. Pour moi, je crois que l'ouvrage ſe ſoutiendra par lui même, quoique je ne prétende pas qu'il ſoit exemt de défauts, malgré les éloges que j'ai cru pouvoir lui donner. L'Auteur a profité avec raiſon d'un petit écrit imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août 1719. ſous le titre de *Plan d'une ortographe ſuivie pour les Imprimeurs*. Ce projet ne me paroît pêcher que par trop de briéveté.

Diſons un mot de l'ortographe de nos derniers dictionaires François. Richelet a tâché de garder le milieu entre l'ancienne & la nouvelle ortographe. Il a retranché de pluſieurs mots les lettres qui ne ſe prononçant point, embarraſſent aſſés ſouvent les Etrangers & les Provinciaux. Il a ôté pareillement l'*y* grec dans preſque tous les mots où l'on fait entrer cette lettre, & y a ſubſtitué le petit *i*,

excepté dans les noms qui sont tout-à-fait Grecs. Mais on s'est écarté souvent de ses principes & de son ortographe dans les éditions postérieures de son dictionaire, ausquelles il n'a pû avoir de part. Furetiere dans l'essai de son dictionaire, suit la vieille ortographe de son tems, à quelques mots près ; on y trouve souvent des *y* grecs inutiles, des *i* voyelles, pour des *j* consonnes, des *ü* & des *ë* tréma superflus, &c. Dans l'édition de son grand dictionaire, faite à Trévoux, & où l'on a supprimé son nom, comme si c'étoit un ouvrage nouveau & différent du sien, on a pris un milieu au sujet de quelques consonnes muettes : on les a conservé en faveur de l'ancienne ortographe, mais on les a mis d'un caractere différent, & plus petit en faveur de la nouvelle. L'on y écrit, par exemple, EsPÉE, COMpTE, pour marquer que la lettre *ſ* dans le premier mot, & le *p* dans le second ne se prononcent point. Mais il semble qu'on n'a pas eu raison de marquer comme muet le premier des deux *ſ* mis entre deux voyelles dans les mots où il se prononce fort, comme dans *asſis* ; c'est exposer l'étranger à prononcer *azis*. Dans le dictionaire de Furetiere imprimé en Hol-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

lande, on n'a nullement ſuivi exactement l'ortographe nouvelle, non-ſeulement à l'égard des conſonnes muettes, mais encore à l'égard des voyelles muettes.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Quant à l'ortographe du dictionaire de l'Académie Françoiſe, dans l'édition de 1694. comme dans celle de 1718. on a ſuivi en beaucoup de mots l'ancienne maniere d'écrire, mais ſans prendre aucun parti dans la diſpute qui dure depuis ſi longtems ſur cette matiere. « Il » eſt certain, y dit-on, que l'ancienne » maniere d'écrire étoit fondée en rai» ſon; mais l'uſage, qui, en matiere de » langue, eſt plus fort que la raiſon, in» troduit peu à peu une maniere d'écri» re toute nouvelle, l'ancienne nous » échappe tous les jours; & comme il » ne faut point ſe preſſer de la rejetter, » on ne doit pas non plus faire de grands » efforts pour la retenir.... les yeux & les » oreilles ſont accoutumés à un certain » arrangement de lettres & de certains » ſons attachés à cet arrangement. Il ne » faut pas compter qu'une habitude de » cette nature puiſſe ſe détruire par des » raiſonnemens, ni par des méthodes, » & le peu de ſuccès de toutes celles qu'on » a données juſqu'à préſent, ne doit pas » faire naître l'envie d'en inventer de nou-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

velles. Le plus sûr eſt de s'en rapporter « à l'uſage, qui à la vérité, ne connoît « pas toujours la méthode ni les regles, « mais qui n'eſt pas auſſi toujours ſi dé- « raiſonnable qu'on ſe l'imagine. Sou- « vent l'ignorance & la corruption in- « troduiſent des manieres d'écrire; mais « ſouvent c'eſt la commodité qui les éta- « blit. L'uſage n'eſt autre choſe que le « conſentement tacite des hommes qui « ſe trouvent déterminés à une choſe « plutôt qu'à une autre, par des cauſes « ſouvent inconnuës, mais qui n'en ſont « pas moins réelles. » L'Académie Françoiſe compte auſſi pour quelque choſe la conſervation des étymologies, c'eſt-à-dire, des rapports d'un mot de notre langue avec celui d'une autre langue, dont le premier paroît tiré, & qui en détermine quelquefois la véritable ſignification.

Ceux qui ne ſont pas de l'avis de l'Académie, comme M. l'abbé de S. Pierre, MM. du Mas, de la Touche, & pluſieurs autres, répondent à cela, 1°. que non-ſeulement cet uſage n'eſt point néceſſaire, mais qu'il eſt même très-incommode à tous ceux qui ignorent la maniere de bien prononcer. Si l'on s'étoit toujours, diſent-ils, attaché inſépa-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

rablement aux loix de l'usage, nous parlerions encore comme on parloit il y a cinq cens ans. L'usage est un tyran dont nous devons secoüer courageusement le joug, lorsque la raison & l'utilité nous y obligent. 2°. A l'égard de l'étymologie des mots, ils répondent que le retranchement de quelques lettres inutiles n'empêche point qu'on ne reconnoisse aisément d'où ils viennent. Quand on ortographie *répondre*, *écrire*, *avenir*, *dette*, *promt*, *sujet*, &c. au lieu de *respondre*, *escrire*, *advenir*, *debte*, *prompt*, *subject*, a-t'on plus de peine alors à découvrir que ces termes ont été formés de *respondere*, *scribere*, *advenire*, *debitum*, *promptus*, *subjectus*? L'Académie d'ailleurs n'a pas toujours suivi son principe : elle écrit souvent, *dette*, *fruit*, *pronostiquer*, *neveu*, *semaine*, *poumon*, &c. au lieu que pour conserver l'étymologie en son entier, il auroit fallu écrire, *debte*, *fruict*, *prognostiquer*, *nepveu*, *sepmaine*, *paulmon*.

L'art de bien parler François, préf. du 1. quarrième édition.

Si d'un côté, dit M. de la Touche, l'on ne doit pas donner dans le caprice d'un Lesclache, d'un Lartigault, & de quelques autres fous qui vouloient rendre notre ortographe tellement barbare & monstrueuse, qu'on n'auroit plus reconnu les mots ; il faut d'un autre côté

user en ces sortes de choses d'une honnête liberté. C'est aussi le sentiment de M. Rollin. Qoiqu'il prétende que l'usage est le maître souverain en matiere de langue, que c'est la premiere regle qu'il faut consulter sur cet article, qu'il n'a pas moins d'autorité & de jurisdiction sur la maniere d'écrire & de prononcer les mots que sur les mots mêmes; il convient cependant qu'il y a des changemens moins marqués sur lesquels l'usage varie, & qui peuvent laisser quelque doute, & que dans ces sortes de mots chacun peut user de la liberté que l'usage même nous laisse, & suivre son goût, surtout quand il paroît fondé sur la raison & sur l'utilité.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Man d'ens. & d'étud. to. 1. pag. 9. &c.

L'Académie Françoise dans la troisiéme édition de son dictionaire, a eu égard à quelques-uns des reproches qu'on lui a faits, & dont je viens de parler; elle ne s'obstine plus à vouloir conserver des lettres dont on peut se passer, & que le public a tout-à-fait rejettées; mais aussi elle évite avec soin tous ces ridicules excès où se sont portés souvent l'ignorance de quelques Imprimeurs, & la témérité de plusieurs Auteurs.

Je finis cet article par vous conseiller

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

la lecture de trois écrits sur la prononciation & l'ortographe, où l'on trouve, sur la prononciation en particulier, d'excellentes regles, & qui méritent d'être lûës plusieurs fois : les deux discours de M. l'abbé de Dangeau sur les voyelles & sur les consonnes, imprimés l'un & l'autre en 1721. & le *Traité de la prosodie Françoise*, par M. l'abbé d'Olivet, qui a paru en 1736. Les principes des deux premiers discours m'ont paru excellents, & l'on y trouve beaucoup de regles d'usage.

Je préfére cependant à ces discours le *Traité de la prosodie*, c'est-à-dire, de la maniere de prononcer chaque syllabe réguliérement, suivant ce qu'exige chaque syllabe à part, & considérée dans ses trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration & la quantité. Personne n'avoit encore si bien manié ce sujet; & ce petit Livre est rempli d'ailleurs de recherches également neuves, curieuses & utiles. Ce traité occupe à peine 80. pages, mais il contient presque autant de choses que de paroles. Le dernier article où il s'agit *de l'utilité de la prosodie*, est plein d'observations curieuses, & de la derniere importance dans l'art de parler. Rien encore de plus interressant que ce qu'il dit de son utilité, par rapport au style oratoire.

Biblioth. raison. Oct. 1737. art. VI.

M. l'abbé d'Olivet convient que le ſujet qu'il traite, n'a pas été ignoré de nos prédéceſſeurs. La proſodie étoit connuë parmi nous dès le regne de François premier. Les ſavans hommes & les beaux eſprits dont ce Prince fit l'ornement de ſa Cour, donnerent à notre langue, selon le pere Bouhours, *un caractere d'élegance & de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce fut la même choſe ſous Charles IX. & l'hiſtoire nous prouve, que les fondemens ſur leſquels nos bons Ecrivains ont bâti ſous le regne de Loüis XIV. furent tracés, & même poſés en partie dès le ſiécle précédent. Ainſi, ajoute M. l'abbé d'Olivet, c'eſt dans les monumens de ce tems-là, qu'il faut chercher les premiers veſtiges de notre proſodie, & nous y trouverons plus de lumieres ſur ce ſujet, qu'il ne s'en rencontre peut-être dans toutes les grammaires & dans toutes les rhétoriques imprimées de nos jours.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Entret. d'Ariſte & d'Eugene, pag. 149. quatriéme édition.

Mais pourquoi donc eſt-elle ſi peu connuë aujourd'hui? C'eſt M. l'abbé d'Olivet qui ſe fait cette objection; à quoi il répond: 1°. c'eſt qu'il eſt trés-rare que nous apprenions méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer, & que la plus grande partie des

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

François vieillit ſans avoir ni lû, ni entendu, ni remarqué, qu'il y ait dans ſa langue des ſyllabes plus ou moins longues les unes que les autres. 2°. C'eſt que ceux qui ſeroient le plus en état d'approfondir les regles de notre proſodie, ſont préciſément ceux qui apportent le plus de préjugés à cette étude. Un homme ſavant poſſéde le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raiſon : mais de croire que notre proſodie, ſi elle ne reſſemble pas en tout à la leur, eſt donc nulle, c'eſt une erreur. Toutes les langues ont leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'eſt-à-dire, accommodée aux uſages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui reſtera de reſſemblance avec la langue, qu'on ſuppoſe matrice, du moins par rapport à elle.

Une troiſiéme & derniere raiſon qui fait, dit encore notre Auteur, que la connoiſſance de notre proſodie ſe perd de plus en plus, ce ſont les changemens introduits dans notre ortographe depuis ſoixante ans. On a ſupprimé la plûpart des lettres qui ne ſe faiſoient pas ſentir dans la prononciation. M. d'Olivet appuye ſur cette raiſon, & il prétend que

ces lettres que l'on a ſupprimées, loin de nuire à la prononciation, ſervoient à la fixer. Il en donne des exemples qu'il faut voir dans ſon ouvrage, & ajoute : qu'il pourroit par cent & cent autres, montrer qu'en matiere d'ortographe, nos peres n'avoient rien fait ſans de bonnes raiſons. Mais je n'aime point qu'il les louë de ce *qu'ils ont ſecoüé le joug de l'étymologie.* Si c'eſt un joug, ce que je ne penſe point, je le crois non-ſeulement très-leger, mais de plus d'une grande utilité.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur le petit ouvrage de M. l'abbé d'Olivet : il mérite d'être lû tout entier, & peut-être plus d'une fois. Cependant comme l'Auteur eſt trop modeſte pour croire qu'il n'y ait rien à reprendre dans ſon traité, on pourroit lire en même-tems les réfléxions que les Auteurs des obſervations ſur les écrits des modernes ont faites en parlant de ce petit ouvrage. Elles ſont dans le tome VII. lettre 97. Je vous avertirai en finiſſant, que l'on a réimprimé l'ouvrage de M. l'abbé d'Olivet à Amſterdam en 1737. avec les ſynonimes François de M. l'abbé Girard, dont je vous parlerai ailleurs.

CHAPITRE IV.

Des Observations & des Remarques critiques sur notre Langue.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

QUAND on fait attention aux preuves que les Ecrivains dont j'ai parlé, nous donnent de l'excellence & de la supériorité de notre langue, & aux soins de tant de Grammairiens qui nous en ont expliqué les regles, & développé les fondemens & les principes, on n'est point étonné que tant d'autres ayent mis une partie de leur application à la perfectionner par leurs observations.

Claude Favre de Vaugelas, Thomas Corneille, le pere Bouhours, Gilles Ménage, & quelques autres se sont exercés avec succés dans ce genre d'écrire. Car je compte pour rien les écrits de Mademoiselle de Gournay sur ce sujet, imprimés dans le Recueil de ses œuvres, & deux autres ouvrages fort superficiels, imprimés l'un en 1612. l'autre en 1620. & qu'il me suffit presque de nommer. Le premier intitulé : *Les sources de l'élegance Françoise, ou du droict & naïf usage des principales parties du parler François : par Jean de Chabanel, Tolosain*, fut imprimé à Toulouse,

in-12. L'Auteur s'y montre un Ecrivain de fort mauvais goût ; & je ne crois point que de son tems même, ceux qui étoient en réputation de bien écrire, allassent chercher dans son Livre *les sources de l'élegance Françoise*.

Je dis la même chose du deuxiéme écrit intitulé : *La langue Françoise de Jean Godard Parisien, ci-devant Lieutenant Général au Bailliage de Ribemont*, petit in-8°. imprimé à Lyon, par Nicolas Jullieron. L'Auteur se vante cependant dans sa dédicace à M. du Vair, Garde des Sceaux de France, *d'imiter César en courage, & en affection de servir son païs, par un ouvrage* (celui dont il s'agit) *qui par avanture*, ajoute-t'il, *n'aura pas moins d'utilité, que de nouveauté.* Je pense fort différemment : je ne sçai même guéres de grotesque en ce genre plus ridicule que ce Livre. Nous avons d'autres ouvrages où Godard a mieux réüssi.

Laissons ces écrits oubliés depuis longtems, pour ne parler que de ceux des autres Auteurs que j'ai nommés en commençant cet article, & dont il y a lieu de croire qu'on n'oubliera jamais les services qu'ils ont rendus à notre langue, quoique leurs ouvrages ne soient pas tous d'un égal mérite.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Je commence par M. de Vaugelas. Il y a peu de critiques qui ne conviennent que, généralement parlant, ses *Remarques sur la langue Françoise*, publiées dès 1647. in-4°. ne soient judicieuses & remplies de réfléxions excellentes. On sent en les lisant, qu'elles sont le fruit d'un long usage, & d'une méditation profonde.

L'Auteur, né avec un beau génie, qui avoit été cultivé avec soin, s'étoit fait un devoir d'étudier, dès sa premiere jeunesse, sa langue maternelle. Il s'étoit formé principalement sur M. Coëffeteau; & il avoit tant d'estime pour les écrits de cet Historien, & en particulier pour son histoire Romaine, qu'il ne pouvoit presque recevoir de phrases que celles qu'il y trouvoit employées.

Mais heureusement la copie surpassa le modéle. Le pere Bouhours qui avoit lui-même une prédilection particuliere pour Coëffeteau, en convient. Aussi ne fait-il pas difficulté d'appeller Vaugelas, le héros de ceux qui veulent apprendre à bien parler & à bien écrire. Il ajoute, qu'il a été l'oracle de la France durant sa vie, qu'il l'est encore après sa mort, & qu'il le sera, tant que les François seront jaloux de la pureté & de la

la gloire de leur langue. Je suis tenté de copier l'éloge entier que ce Jesuite fait de ces remarques.

Qu'y a-t'il de plus judicieux, dit-il, « de plus élégant & de plus modeste « que ce bel ouvrage, que l'Auteur a tra- « vaillé avec tant de soin, & où il a mis « tant d'années ? il choisit bien les Au- « teurs qu'il cite ; il ne confond pas les « modernes avec les anciens, ni les bons « avec les mauvais. Ses raisonnemens ne « sont ni vagues, ni faux. Il ne remplit « point son Livre de je ne sçai quelle « érudition qui ne sert à rien, ou qui ne « sert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite « quelquefois du Latin, c'est avec réser- « ve, & quand il ne peut se faire enten- « dre autrement. Quelque sombre que « soit sa matiere, il trouve le secret de « l'égayer par des réfléxions sensibles, « mais judicieuses, & par des traits de « loüange ou de satyre fort délicats. »

Cet éloge est grand, & l'ouvrage de M. de Vaugelas le méritoit. Il est certain que c'est à lui que notre langue est redevable d'une partie de ses progrès.

Aujourd'hui cependant que l'on est plus éclairé, je ne sçai si l'on ne pourroit pas mettre en question, si c'est le service qu'il peut rendre encore, qui fait

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

maintenant son prix, ou seulement celui qu'il a déja rendu. J'adopte ici la réfléxion d'un critique estimé.

Le pour & contre, n°. 102.

Quand on considére, dit-il, une grande partie des difficultés que Vaugelas avoit entrepris de résoudre, on n'en trouve guéres qui puissent arrêter aujourd'hui un François instruit de sa langue, & l'on marqueroit volontiers quelque étonnement, de voir dans quels embarras l'illustre Académicien paroît quelquefois se jetter pour l'examen d'un mot ou d'une locution sur lesquels il ne reste pas à présent le moindre doute.

Son ouvrage, d'ailleurs, n'a pas non plus, quelque estimable qu'il soit, toute la perfection qu'il pouvoit avoir; & je ne suis pas surpris que le pere Bouhours, aussi éclairé qu'il étoit sur cette matiere, y ait trouvé des défauts aussi-bien que de grands motifs d'éloges.

Il avouoit, par exemple, que l'Auteur avoit approuvé plusieurs expressions qui avoient vieilli; qu'il en avoit condamné d'autres qui s'étoient introduites, & que nos meilleurs Ecrivains employoient. Il pensoit même qu'un excès de délicatesse, & le caprice peut-être, avoit quelquefois conduit la plume de l'Académicien.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

C'étoit aussi le sentiment de Thomas Corneille, & ce fut en partie ce qui l'engagea à faire des notes sur l'ouvrage de M. de Vaugelas, lorsqu'il le fit réimprimer au commencement de l'année 1687. Il l'avoit lû & relû, dit-il, dans le seul dessein d'abord d'en profiter. Il y apperçut quelques tâches, & il les remarqua. Ses notes n'étoient encore qu'ébauchées, lorsqu'il fut reçu en 1685. à l'Académie Françoise. Ses lumieres augmenterent depuis par celles qu'il recevoit dans les assemblées de cet illustre corps. Son ouvrage y gagna; mais il ne voulut le publier, que lorsqu'il le crut au point de perfection où il pouvoit le porter. Il ne le donna pas même alors comme un ouvrage sans défauts, & cette modestie étoit fondée. Mais tel qu'il étoit, on en profita, & on le lit encore avec utilité.

On admira surtout, dit l'Auteur de son éloge, comment un homme qui s'étoit exercé toute sa vie sur des sujets pompeux ou amusans, & qui les avoit toujours traités avec une certaine facilité qui faisoit le principal caractere de son esprit, étoit entré tout d'un coup, & avec tant de précision dans ce détail épineux de particules & de constructions,

Mém. de l'Acad. des belles lettr. ann. 1710.

que l'on peut en quelque ſorte appeller l'anatomie du langage.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le célébre Avocat, Olivier Patru, rendit le même ſervice aux remarques de M. de Vaugelas ; il y fit de courtes obſervations, mais bien choiſies, que l'on trouve à la fin de ſes plaidoyers & œuvres diverſes. On a réüni ces obſervations avec celles de Corneille, dans l'édition de l'ouvrage de Vaugelas publiée en 1738. à Paris en trois volumes in-12.

Ce ne ſont point les ſeules remarques que l'on ait faites ſur celles de M. de Vaugelas.

L'ouvrage de celui-ci, qui avoit pris, en quelque ſorte, naiſſance dans l'Académie Françoiſe, interreſſant d'une maniere particuliere cette célébre compagnie, elle ſe crut engagée à le perfectionner. Comme la ſuite des années apporte du changement aux langues vivantes, de nouvelles obſervations lui parurent néceſſaires pour rendre compte en peu de mots de ces changemens, & marquer l'uſage actuel, regle plus forte, dit-elle, que tous les raiſonnemens de grammaire, & la ſeule qu'il faut ſuivre pour bien parler. Elle ne toucha point au texte de l'Auteur, mais elle y joignit ſes obſervations que l'on imprima en 1704. in-4°. à Pa-

tis, chés Jean-Baptiste Coignard, & qui furent réimprimées avec quelques augmentations peu considérables en 1705. à la Haye en deux volumes in-12.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

Les *Remarques & décisions de l'Académie Françoise, recueillies par M. l'abbé Tallemant*, & imprimées en 1698. in-12. tendent au même but, & il ne faut point en séparer la lecture de celles des remarques de Vaugelas & de ses Commentateurs ou Censeurs. Ce petit recueil est le fruit des conférences & des réfléxions de plusieurs Académiciens qui avoient du mérite, & qui n'avoient travaillé que sous les yeux de tout le corps : ensorte que les décisions qu'il contient, sont proprement les siennes, & doivent faire par conséquent quelque autorité. L'abbé Tallemant dit lui-même, qu'il leur a seulement prêté son style.

On tirera beaucoup moins d'utilité de deux critiques de l'ouvrage de M. de Vaugelas, publiées autrefois, l'une par l'Historiographe Scipion Dupleix, & l'autre par M. de la Mothe le Vayer; le premier dans son traité *de la liberté de la langue Françoise dans sa pureté*; le deuxiéme dans ses *Lettres touchant les remarques de la langue Françoise*. Ces deux écrits servent plus à faire connoître le mérite

de l'ouvrage de M. de Vaugelas, qu'à le décrier, & moins encore à le perfectionner.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Celui de Dupleix parut en 1651. in-4°. L'Auteur s'y montre ridicule par son entêtement pour des façons de parler, que les meilleurs Ecrivains rejettoient même de son tems. Un homme qui écrivoit si mal, étoit-il bien propre d'ailleurs à donner des regles sur la pureté de la langue ?

Il y a au moins un peu plus d'esprit & d'érudition dans les lettres de M. le Vayer qui avoient paru dès 1647. in-8°. Mais la vanité de l'Auteur s'y fait trop sentir. S'il s'y plaint avec vivacité de la contrainte *& des entraves* que M. de Vaugelas donnoit, selon lui, au style de tous les Ecrivains par ses remarques ; c'est parce qu'il ne pouvoit souffrir qu'un nouveau venu lui fît des leçons, & lui donnât des scrupules sur une infinité de mots & de phrases dont il se servoit. Il traita la plûpart de ces observations de fausses ou d'inutiles, & cependant il en profita si bien, dit-on, qu'il est aisé de remarquer qu'il y a beaucoup de différence pour le style & les expressions, entre les ouvrages qu'il avoit donnés avant celui qu'il attaque, & ceux qu'il publia depuis.

Vaugelas, naturellement pacifique, ne voulut pas répondre à ses Censeurs. Du reste, quel Ecrivain attaqué par cet Académicien, auroit pû raisonnablement s'offenser de sa critique, puisqu'il ne nomme, ni ne désigne jamais aucun Auteur ni mort, ni vivant? Il portoit la circonspection jusqu'à changer certains mots dans les passages qu'il citoit, afin qu'on ne connût pas les Livres d'où ils étoient tirés. En critique judicieux, il ne releve que les fautes des bons Ecrivains, parce que leurs écrits étant dignes d'être imités en tout le reste, pourroient surprendre en cela leurs imitateurs. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dans sa préface, qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la raison, parée de tout ce qui la rend aimable.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Mais on auroit été fort obligé à celui qui a donné la derniere édition de cet ouvrage, s'il se fût appliqué à découvrir les sources des textes qui y sont cités, & s'il eût inséré ces textes au bas des pages: la curiosité littéraire eût été satisfaite; on sçait combien elle aime à connoître les Auteurs critiqués; & il est certain d'ailleurs, que M. de Vaugelas avoit porté la circonspection trop loin, soit en supprimant les titres des Livres, soit en

Réflexions sur les ouvr. de littérat. t. 5. p. 197. 198.

mutilant les passages. De courts éclaircissemens sur quelques endroits qui semblent les demander, auroient aussi donné à cet ouvrage une perfection qui lui manque. Par exemple, il y a diverses minuties Grammaticales qui sont aujourd'hui méprisées : on auroit pû les faire remarquer. Vaugelas a proscrit ou approuvé certains mots, en quoi il a été suivi, ou condamné par M. Patru. Cela forme une espece d'incertitude qu'on auroit pû éclaircir.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

M. Pellisson dans son histoire de l'Académie Françoise, dit que M. de Vaugelas avoit fait un nouveau volume de remarques sur notre langue. Il en regrette la perte, & il y a lieu de croire qu'il avoit raison.

Cette perte n'a point été réparée par les nouvelles remarques données sous le nom de Vaugelas à Paris en 1690. M. Loüis Augustin Alleman, Avocat à Grenoble, qui en est l'éditeur, & qui l'a orné d'une ample préface, assure qu'il en tenoit l'original de M. de la Chambre, Curé de S. Barthelemi à Paris; & en effet, dit M. l'abbé d'Olivet, on ne peut douter que ces remarques ne soient véritablement de M. de Vaugelas; son style s'y fait aisément reconnoître. Mais ce re-

Histoire de l'Acad. Fr. avec les not. de M. d'Olivet, art. de Vaugelas.

cueil, à peu de choses près, ne roule que sur des phrases absolument surannées, même du tems de l'Auteur. Il y a apparence que c'est le rebut de ses premieres remarques, plutôt qu'un nouvel ouvrage qu'il eût destiné au public.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

L'abbé Ménage voulut entrer dans la même carriere que M. de Vaugelas; & au jugement de quelques critiques, il a assés bien réüssi dans ses observations sur la langue Françoise, dont le premier volume parut en 1675. in-12. & le second en 1676. Le pere Bouhours dit, que ces observations sont curieuses, & qu'après les remarques de M. de Vaugelas, il ne connoît rien en ce genre qui instruise davantage.

Entret. d'Ariste & d'Eugene, deuxiéme entretien.

Un autre critique qui ne s'en étoit pas formé une idée avantageuse, dit, que ces observations sont trop remplies d'autorités surannées, & que Ménage comptoit un peu trop sur ces autorités, ne prenant pas garde que Ronsard, Dubartas & Marot, sont d'assés mauvais garans de l'usage moderne, puisqu'il suffit souvent de dire qu'ils se sont servis d'un mot, pour faire présumer qu'il n'est guéres bon présentement, ou peut-être qu'il ne vaut rien du tout. C'est ce qui a fait dire à quelque railleur, que Ménage

Nouv. observations ou guerre civile des François sur la langue, p. 4.

étoit un peu trop familier avec Jodelle, Rabelais & Coquillard.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Jugem. des Savans, t. 2. deuxiéme édit. in-4°.

Le pere Bouhours travailla plus utilement que cet abbé pour la pureté & la perfection de notre langue. M. Baillet a cru qu'il n'avoit point eu d'autre vûë dans ses *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, imprimés en 1671. & si souvent réimprimés depuis. Ce critique s'est trompé. Il n'y a que le deuxiéme entretien qui regarde expressément cette matiere. Mais je conviens avec M. Baillet, que nous avons vu peu de Livres de nos jours, qui ayent été reçus plus favorablement parmi ce qu'on appelle le beau monde, & qui ayent été lûs avec plus d'avidité & de plaisir. Il est écrit avec beaucoup de délicatesse & de pureté de langage. On y trouve cependant des défauts essentiels, & en assés grand nombre, même par rapport à la langue : ce qui m'engage d'en parler ici.

Dès 1671. le sieur Barbier d'Aucour, de l'Académie Françoise, en donna une critique aussi sévere qu'ingénieuse, sous le titre de *Sentimens de Cléanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Le pere Bouhours n'y fut pas insensible. Le poëte Commire, son confrere, lui conseilla en vain, & de vive voix, dit-on, & par

Commir. Carm. pag 248 édit. année 1689.

une piéce qu'il lui adressa exprès, de mépriser cette critique; on sçait que le pere Bouhours fit ce qu'il put pour la faire supprimer. Il chercha même des apologistes, & l'abbé de Montfaucon de Villars s'offrit pour le défendre.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Préf. de l'abbé Granet, au-devant des sentim. de Cléant. édition de Paris.

Cet abbé si connu par son *Comte de Gabalis*, & par quelques autres ouvrages aussi singuliers, fit en cette occasion un petit Livre intitulé, *De la délicatesse*, qui est composé de cinq dialogues qu'on lit encore avec plaisir, quoiqu'il y ait plus d'esprit & d'élégance que de justesse dans la critique, & de solidité dans les raisonnemens. Ce Livre fut imprimé à Paris en 1671. chés Claude Barbin, in-12. Ce n'est que dans les quatre premiers dialogues que l'Auteur prend la défense des entretiens d'Ariste & d'Eugene: le cinquiéme qui fait encore moins d'honneur à l'abbé de Villars, est contre les pensées de M. Pascal sur la religion.

Le pere Bouhours, dont la réputation pouvoit se passer de cette défense, en fut si satisfait, qu'il en remercia l'Auteur par une lettre qu'il lui adressa, & dans laquelle il se laissa trop aller, ce semble, à la joie que ce petit ouvrage lui avoit causée.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Barbier d'Aucour ne le laissa pas jouir longtems de cette ombre de triomphe. Dès 1672. il la dissipa en publiant une seconde partie des *sentimens de Cléanthe*, où, en réfutant l'abbé de Villars, il découvrit de nouvelles taches dans l'ouvrage du Jesuite.

T. 1. pag. 214. édit. de 1731.

M. Amelot de la Houssaye, dit dans ses *Mémoires*, que cette critique des entretiens d'Ariste & d'Eugene est excellente, & qu'elle a fait beaucoup plus de mal au pere Bouhours, que celle du Cid n'en avoit fait à Pierre Corneille.

Mém. de littér. de Sallen. p. 448.

Selon M. de la Monnoye, on peut dire des sentimens de Cléanthe, que c'est un des plus jolis Livres & des mieux écrits que nous ayons. Ses critiques, dit-il, sont pour la plûpart très-judicieuses; mais, selon lui, quelquefois un peu outrées. Il dit ailleurs, que c'est un ouvrage travaillé avec beaucoup de soin; que cette satyre est une raillerie fine, enjoüée, mais quelquefois bien maligne.

Lettre sur les Auteurs Franç. dans la biblioth. Fr. Nov. & Déc. 1726. p. 268.

Les *entretiens d'Ariste & d'Eugene*, dit un autre critique, furent extrêmement goûtés du public. Le style en est pur & délicat, & ce fut la principale cause de leur succès; la forme fit valoir le fond. Mais après la lecture des *sentimens de Cléanthe*, ceux qui avoient été les plus

Essais de littér. & de morale par l'abbé Trublet, 2. édit. p. 262.

favorables à cet ouvrage, rabattirent bien de l'opinion trop avantageuse qu'ils en avoient conçuë. Tout le monde jugea avec l'Auteur de la critique, que l'Auteur des Entretiens avoit eu beaucoup plus de soin des paroles que des choses; ce qui fit dire à quelqu'un, qu'il ne manquoit au pere Bouhours pour écrire parfaitement, que de savoir penser. Cela étoit exageré, mais cela étoit plaisant.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Ajoutons à ces jugemens celui de M. l'abbé d'Olivet de l'Académie Françoise. Il faut convenir, dit ce judicieux critique, que l'ouvrage de M. d'Aucour est admirable en son genre, qu'on y trouve de la délicatesse, de la vivacité, de l'enjoüement, un savoir bien ménagé, & un goût sûr qui saisit jusqu'à l'ombre du ridicule dans un amas d'excellentes choses, comme le creuset sépare un grain de cuivre dans une once d'or.

Contin. de l'histoire de l'Acad. Fr. édit. in-12. p. 322.

Il est constant que Barbier d'Aucour étoit un des meilleurs sujets de l'Académie, & que l'on doit regretter que nous n'ayons pas de lui un plus grand nombre d'ouvrages que le peu que nous en avons. « Quelques-uns ont cru, & ce « n'est peut-être pas sans fondement, dit « l'Auteur de la guerre civile sur la langue « Françoise, que la critique des Entre- «

Nouv. observations ou guerre civile sur la langue Fr. p. 19.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

» tiens d'Ariste & d'Eugene, étoit l'ou-
» vrage de MM. de Port-Royal, & qu'ils
» avoient seulement emprunté le nom de
» M. d'Aucourt. Quoi qu'il en soit, ajou-
» te le même, il est certain que cet Aca-
» démicien étoit capable de faire quel-
» que chose d'aussi bon que cette criti-
» que, bien qu'elle soit une des mieux
» écrites que nous ayons. »

Observ. sur les écrits mod. lettr. 311.

Je ne puis adopter la conjecture de cet Ecrivain avancée déja par Furetiere. Si elle eût eu quelque fondement, le pere Bouhours auroit-il manqué de l'insinuer? Or il est certain que nulle part il n'a laissé entrevoir que MM. de Port-Royal se fussent mêlés de cette critique. Il fait même suffisamment entendre le contraire pages 438. & 449. du deuxiéme tome de ses *Remarques sur la langue Françoise.*

On ne peut porter de la censure de l'abbé Ménage contre le pere Bouhours, un jugement aussi avantageux que celui que l'on a fait de la critique de Barbier d'Aucour. M. Ménage, apologiste d'abord du pere Bouhours, & ensuite son critique impitoyable, ne l'épargna point dans la seconde partie de ses observations sur notre langue. Mais cette réfutation est mêlée de tant d'invectives, que l'on a

Baill. jugemens des Sav. to. 2.

eu raison de décider, que s'il en eût moins dit, on en auroit peut-être cru davantage.

On ne peut nier que ce Jesuite ne méritât un Aristarque plus moderé. Pouvoit-on en user avec trop de politesse envers un Auteur, dont la plûpart des ouvrages sont écrits avec presque autant d'exactitude que d'élégance, & qui par ses Livres sur notre langue, a rendu à celle-ci en particulier un service qu'on ne peut oublier sans ingratitude? Il s'étoit appliqué à cette étude avec beaucoup de soin, & il est difficile de lui refuser la gloire d'avoir été un des premiers Grammairiens de son tems.

Observations sur la langue in 4°. pag. 667.

Tout ce que l'on pourroit dire pour excuser M. Ménage, c'est que le pere Bouhours ne l'a guéres plus épargné. Ils se sont dit en cette occasion, dit l'Auteur que j'ai cité plus haut, « toutes les raisons & toutes les injures qu'on se pouvoit, raisonnablement, ou non, dire de part & d'autre, & tout cela sur de pures questions de langues; ensorte, ajoute-t'il, que si la guerre qui a été entre les autres Auteurs François, a été civile, parce qu'elle étoit entre des gens de même nation, on peut dire que celle qui a été entre ces deux ad-

Nouv. observations ou guerre civ. &c. p. 19. & 20.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

» verſaires, a été fort incivile par les ma-
» nieres choquantes avec leſquelles ils ont
» écrit l'un contre l'autre. Ils ſe réconci-
» lierent dans la ſuite. »

Le pere Bouhours a montré encore par trois autres ouvrages, avec quel ſoin il cultivoit notre langue. Je parle 1°. de ſes *Doutes ſur la langue Françoiſe proposés à MM. de l'Académie par un* prétendu *Gentilhomme de province*, qu'il fit imprimer en 1674. 2°. de ſes *Remarques ſur la langue Françoiſe*; qu'il donna en 1675. & dont il publia une ſuite en 1692. Et en troiſiéme lieu, de ſon *Explication de divers termes François que beaucoup de gens confondent, faute d'en avoir une notion nette*, inſérée dans les Mémoires de Trévoux des mois de Septembre & Octobre 1701. article 20. de l'édition de Hollande.

Obſervations ſur la langue Françoiſe, 1. part. ſeconde édition.

M. Ménage dit du premier de ces trois ouvrages, qu'il eſt écrit avec beaucoup d'agrément, & qu'il contient d'ailleurs un grand nombre de belles remarques. Il ajoute, qu'un homme qui doute ſi raiſonnablement, eſt très-capable de décider. Auſſi le pere Bouhours décide-t'il en effet plus ſouvent dans cet ouvrage, qu'il ne propoſe. Il cenſure même plus ordinairement, qu'il ne demande des avis. Il

ne montre pas seulement les fautes, il les corrige.

Observations sur la Langue.

Il y a proprement quatre parties dans ce Livre, & chacune mérite d'être lûë. La premiere regarde le choix des mots: la seconde, la pureté des phrases: la troisiéme, la régularité de la construction: la quatriéme, la netteté & l'exactitude du style. On auroit voulu que l'Auteur eût repris avec moins de vivacité ceux à qui il feint de proposer ses doutes, & d'autres Ecrivains célébres, qui, de l'aveu même de ses apologistes, méritoient plus son estime que sa censure. Lui-même l'a reconnu, puisque dans ses remarques sur la langue Françoise, il appelle ces Ecrivains *nos Maîtres*, & qu'il ajoute, *qu'autre qu'ils sont fort au-dessus de ses loüanges, leur nom seul est un éloge.*

La critique qui regne dans les *Remarques*, est moins vive, en effet, que dans le livre des *Doutes*. L'Auteur assure qu'il n'y a point eu d'autre but que celui de contribuer à regler le style, & l'on ne peut nier que son Livre ne puisse y servir beaucoup. Mais trop souvent encore, il fait des écarts pour attaquer différens Auteurs, sans que ces attaques puissent être utiles à la perfection de notre langue. Je ne le trouve pas non plus

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

assés exact à la protestation qu'il fait, & qu'il répete plusieurs fois, qu'il n'a point prétendu décider en maître, & que lors-même qu'il semble le faire, il ne prononce que sur le témoignage des bons Auteurs. Quoique ses décisions ne soient pas toujours justes, il ne les donne cependant presque jamais qu'avec ce ton d'autorité qui sied toujours mal, lors-même que l'on a raison.

Ce sont ces écarts, c'est ce ton, c'est cette espece de despotisme qui mirent de mauvaise humeur contre lui feu M. de Courtin, qui avoit été si longtems résident pour Sa Majesté dans les cours du Nord. Objet de la censure du pere Bouhours, & d'une censure qui paroît, en effet, trop aigre, il lui répondit sur le même ton dans le deuxiéme entretien de la seconde édition de son *Traité de la paresse, ou l'art de bien employer le tems en toute sorte de conditions*, imprimé pour la premiere fois en 1673. in-12. à Paris chés Elie Josset, & réimprimé chés le même en 1677. Cette réponse, quoique trop vive, peut servir d'un bon commentaire à plusieurs des observations du pere Bouhours.

J'aurois voulu que l'Auteur eût moins fait sentir qu'il étoit piqué; qu'il eût

rendu plus de justice à l'Ecrivain qu'il reprend ; & qu'il lui eût épargné une partie des railleries qu'il accumule les unes sur les autres dans son entretien. En auroit-il eu moins raison pour le fonds ? Mais cette partie de son ouvrage lui plaisoit tellement, qu'il l'avoit augmentée de moitié pour la troisiéme édition qu'il avoit dessein de donner, lorsqu'il mourut. Cette édition, pour laquelle il avoit encore préparé d'autres additions, n'a point paru.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Malgré ces différentes critiques, il faut convenir, que pour l'ordinaire, on apperçoit dans les ouvrages du pere Bouhours, cette pureté & cette délicatesse de style qu'on peut demander dans des Livres bien écrits. Il y en a peu, je parle de ses ouvrages historiques, ou de pure critique, où le discernement & l'agrément ne soient réünis avec cette pureté de langage que l'on eût peut-être moins censurée, si elle eût paru moins affectée, & si l'Auteur eût critiqué lui-même les autres avec plus de modération. C'étoit en particulier, le sentiment de M. Nicole, dont les paroles méritent d'être rapportées.

Je me souviens, dit ce judicieux « Ecrivain, que lorsqu'on publia un cer- «

Essais de mor. t. 1. Tr. de la

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE
char. & de l'am. prop.

» tain Livre dans lequel l'Auteur avoit
» prétendu ramasser diverses fautes con-
» tre la langue, qu'il croyoit avoir trou-
» vées dans des ouvrages de piété qui
» passoient pour bien écrits, on exami-
» na dans une compagnie, par maniere
» d'entretien, ce que ceux qui s'y trou-
» voient interressés, devoient faire en cet-
» te rencontre. Chacun convint d'abord
» que les remarques de cet Auteur étant
» si peu considérables, qu'elles n'auroient
» pas dû être proposées contre des écrits
» même, où l'on n'auroit eu pour but que
» d'acquerir la réputation de bien écri-
» re, ceux qu'il attaquoit, ne devoient
» pas même avoir la pensée de former
» une contestation sur un si petit sujet,
» quelque tort que cet Auteur pût avoir
» dans quelques-unes de ses remarques.

» Mais quand on vint à parler de ce
» qu'ils devoient faire, on ne fut pas de
» même avis. Il y en eut qui soutinrent
» qu'ils ne devoient pas même témoi-
» gner qu'ils eussent vû ce Livre: Mais
» le plus grand nombre crut qu'ils de-
» voient prendre un autre parti, & que
» pour toute réponse, ils n'avoient qu'à
» corriger de bonne foi dans les autres
» éditions de ces Livres, tout ce que
» l'Auteur y avoit repris avec quelque
» apparence de justice.

La raison qu'ils en alléguoient, ou- «
tre le motif général d'honorer la vé- «
rité en tout, c'est qu'il n'y avoit point «
de meilleur moyen pour faire que le «
public rendît justice à cet Auteur, & à «
ceux qu'il avoit attaqués, que d'user «
envers lui d'une conduite si moderée. «
J'avouë, ajoute M. Nicole, que je fus «
de ce sentiment. »

Les Ecrivains de Port-Royal ne publierent donc, en effet, aucun ouvrage contre les remarques du pere Bouhours; car M. de Courtin ne travailloit pas de concert avec eux. Mais Nicolas Thoynard, d'une des meilleures familles d'Orleans, prit en partie leur défense, & en partie celle du pere Bouhours dans un petit Livre imprimé à Paris chés Loüis Lucas, in-12. en 1693. & intitulé, *Discussion de la suite des remarques nouvelles du pere Bouhours sur la langue Françoise; pour défendre ou pour condamner plusieurs passages de la version du nouveau Testament de Mons: & principalement ceux que le pere Bouhours y a repris.*

Monsieur Thoynard applaudit à la censure du pere Bouhours, ou la condamne, selon qu'il la croit digne d'éloge ou de blâme. Mais il condamne plus souvent qu'il n'approuve. Il y a un peu

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

de bizarrerie dans sa critique, comme dans ses loüanges; mais on y trouve aussi d'excellentes remarques & beaucoup d'érudition.

L'Auteur ne voulant pas se faire connoître, prit dans le privilege obtenu pour l'impression de son Livre, le nom de *Villafranc*, & dans l'avertissement il se donne pour un *abbé Albigeois*. Mais il ne tarda pas à se trahir lui-même. Il fit présent de son Livre à quelques amis; il s'en déclara ouvertement le pere à d'autres.

Un de ceux à qui il en donna un exemplaire, le pere Edme Riviere, Jesuite d'Orleans, y répondit avec vivacité dans un écrit qu'il intitula, *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'Auteur déguisé sous le nom de l'abbé Albigeois.* Il y a quelque finesse dans la raillerie qui fait le caractere principal de cet écrit. L'Auteur y témoigne beaucoup de mépris pour la langue Hébraïque & pour le Rabbinisme.

Crit. de la Biblioth. de M. Dupin, par R. Simon, t. 1. pag. 401. & 402.

Cet ouvrage fâcha sérieusement M. Thoynard; il en porta ses plaintes à M. le Chancelier Boucherat, & demanda réparation d'honneur. Mais suivant le conseil de ses amis, il discontinua ses poursuites, & supprima lui-même son écrit, autant qu'il le put.

On en fit un autre vers le même-tems, où l'on attaque également M. Thoynard & le pere Bouhours. J'ai lû cet écrit avec plaisir : il feroit honneur, selon moi, au plus judicieux Académicien. Il est intitulé : *Regles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'écriture en François, pour ce qui regarde la langue.* Feu M. Fouilloux, qui avoit cet ouvrage manuscrit, m'avoit assuré qu'il étoit de M. Arnauld, & qu'il n'avoit point été imprimé. Je crois qu'il avoit raison pour le premier fait; mais il est sûr que ce petit ouvrage a été imprimé en 1707. à Paris, chés Huguier. C'est une brochure de 152. pages in-12.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Si le manuscrit eût été connu de l'Auteur d'une lettre datée du 3. de Décembre 1694. & intitulée : *Les sujets d'emportement que M. Thoynard donna à M. Arnauld*; cet anonyme n'eût pas dit, sans doute, & ne l'eût pas répeté tant de fois, que ce Docteur ne pouvoit répondre à ses adversaires que par des injures, & des vivacités pleines de fureur. La modération regne par tout dans le Livre des *Regles*, & M. Arnauld n'y dit que des raisons.

Cette lettre anonyme que l'on attri-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

buë encore au pere Riviere, Jesuite, est un écrit de soixante-douze pages in-12. où l'Auteur discute une partie des remarques de M. Thoynard, s'attache à tourner en ridicule la version du Nouveau Testament, dite de Mons, par rapport à la langue, & à élever le pere Bouhours au-dessus des meilleurs critiques en ce genre. M. Thoynard y est presque par tout traité d'une maniere fort ironique : mais l'Auteur ne laisse pas que de donner sur notre langue quelques remarques dont on peut profiter.

Je ne vois point que dans ces différentes critiques on ait reproché à M. de Vaugelas, ni au pere Bouhours, de n'avoir observé aucun ordre dans leurs remarques. Il est certain, cependant, qu'on pouvoit leur faire ce reproche. M. de Vaugelas en convient lui-même dans sa préface, & le pere Bouhours avouë dans la sienne, qu'il a suivi l'exemple de cet Académicien, & que pour entendre certains endroits de son Livre, il faut le lire de suite.

C'est pour remedier à ce défaut que le sieur d'Aisy entreprit un nouvel ouvrage sur ce sujet, qu'il intitula : *Le génie de la langue Françoise*, qu'il fit imprimer en 1685. in-12. & qui fut réimprimé

mé en 1687. chés Laurent d'Houry, en deux volumes in-12. L'Auteur ne rapporte presque que les décisions de Vaugelas, du pere Bouhours, de Ménage, mais il les réünit; il leur donne en quelque sorte plus de jour, en leur ôtant une certaine obscurité, qui ne vient que de ce que dans leurs ouvrages elles sont séparées les unes des autres, quoiqu'elles ayent un rapport & une dépendance naturelle.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Ce Livre a d'ailleurs un autre avantage: il renferme sous un même article les remarques & les observations qui regardent une même difficulté, & qui sont néanmoins dispersées en plusieurs endroits des ouvrages des trois Auteurs en question. Du reste, ce n'est qu'un abregé de ces écrits mis dans un ordre nouveau. Le sieur d'Aisy s'est contenté d'ajouter un abregé de la grammaire Françoise qui sert de fondement aux remarques, & qu'il a cru nécessaire pour les bien entendre.

Il ne sera pas inutile d'ajouter à la lecture des remarques de M. de Vaugelas & du pere Bouhours, *les réfléxions sur l'usage présent de la langue Françoise, ou remarques nouvelles & critiques touchant la politesse du langage*, par le sieur Andry

de Boisregard, imprimées en 1689. in-12. chés Laurent d'Houry.

Observations sur la langue

L'Auteur devenu depuis médecin de la Faculté de Paris, s'étoit appliqué d'abord avec succès à l'éducation des enfans, en qualité de précepteur, & avoit professé dans la suite les humanités au College des Grassins, ce qui lui avoit donné occasion de joindre l'étude de notre langue à celle du Grec & du Latin.

Ce que son ouvrage a de particulier, c'est que l'on y donne les regles principales pour la ponctuation, les accens & la prononciation des syllabes, matieres assés négligées par les autres Grammairiens, ou trop superficiellement traitées par eux. M. Andry critique d'ailleurs assés souvent M. de Vaugelas & le pere Bouhours, & pour l'ordinaire il les critique à propos. Il donna une suite de ses réfléxions en 1693. où il répond en particulier à ceux qui avoient censuré son premier volume.

Dans l'un & dans l'autre M. Andry tire le plus grand nombre de ses exemples des ouvrages de piété & de morale, qui avoient été l'objet principal de la censure du pere Bouhours, & il paroît qu'il les venge assés bien de la criti-

que de ce fameux Ecrivain. Mais il porte aussi quelquefois son apologie trop loin. Il faut éviter ce défaut qui est assés commun, de ne vouloir trouver que des sujets d'éloges dans ceux que nous aimons, & d'encenser jusqu'à leurs fautes.

Observations sur la langue

M. l'abbé Vichard de saint Réal a accusé notre Auteur d'être tombé dans ce défaut ; & comme il n'aimoit pas ceux que M. Andry tâche de justifier, son ouvrage le mit de mauvaise humeur. Il l'attaqua sans ménagement dans son traité *de la Critique*, qu'il paroît n'avoir entrepris que pour le réfuter, comme il est aisé de s'en convaincre, en lisant ce traité, imprimé à Lyon, in 12. chés Anisson & Posuel en 1691 : & qui se trouve aussi dans le quatriéme tome du recueil de ses ouvrages, de l'édition faite à Paris en 1730.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des remarques excellentes dans cet écrit, & que la critique n'y soit quelquefois juste ; mais elle est aussi trop chagrine, & assés souvent peu fondée. L'Auteur y donne de fort bons principes sur la modération que l'on doit apporter dans la censure que l'on fait des ouvrages d'autrui, & dans l'application il les oublie souvent. J'estime beaucoup ses regles, j'aurois

voulu plus de fidélité à les suivre. Ses remarques sur la ponctuation & la prononciation, sont bonnes; mais elles n'apprennent presque rien de plus, que ce que l'on trouve dans l'Auteur même qu'il censure.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Si on lit cependant les réfléxions de M. Andry, il ne faut point en séparer la lecture du petit Traité de M. de saint Réal. Il est utile de connoître les sentimens d'un homme qui a été un de nos bons Ecrivains, & qui avoit assurément de l'esprit & du goût, mais que de certains préjugés ont pû emporter trop loin.

Je ne donne pas le même conseil par rapport aux *Nouvelles remarques sur la langue Françoise*, par Nicolas Berain, Avocat au Parlement de Paris, imprimées à Roüen en 1675. Cet Avocat, d'ailleurs peu connu, n'est dans cet ouvrage que le singe de M. Ménage, comme l'a remarqué le pere Bouhours. Ce critique est son héros; il ne cite presque que lui, il le copie même très-souvent. A son exemple, il ne fonde la plûpart de ses décisions que sur l'autorité des vieux dictionaires. C'est donc un ouvrage à négliger.

Bouh. Rem. sur la langue Franç. pag. 341. 342.

Je ne risque point de porter le même jugement de deux ouvrages de Pierre

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Richelet sur notre langue : l'un intitulé, *les commencemens de la langue Françoise, ou Grammaire tirée de l'usage & des bons Auteurs* : l'autre qui a pour titre, *la connoissance des genres François, tirée de l'usage & des meilleurs Auteurs de la langue*, imprimé en 1694. Quand on a lû les remarques de M. de Vaugelas, avec les additions & les corrections de Corneille, de Patru, de l'Academie, & les écrits du pere Bouhours, & d'un petit nombre d'autres sur le même sujet, on ne trouve plus rien de nouveau dans la plûpart de ces ouvrages, où d'ailleurs il regne, au moins dans plusieurs, un assés mauvais goût.

Ne confondés point avec eux les *Nouvelles observations, ou guerre civile des François sur la langue*, volume in-12. imprimé à Paris chés Langlois en 1688. Je mets cet ouvrage au rang de ceux dont la lecture est utile & agréable. Si l'Auteur critique également les Vaugelas, les Bouhours, les Ménages, les Berains ; s'il fait voir qu'une expression admise par l'un, est souvent rejettée par l'autre ; s'il met quelquefois chacun de ces Auteurs en contradiction avec lui-même, il attaque toujours avec politesse, & paroît censurer avec goût. Quand il n'ap-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

prouve pas une décision, il en donne la raison, & apporte ses preuves. Il montre, quand on a commencé à se servir d'une telle expression, à introduire un tel mot, pourquoi il a été contredit, par qui il a été approuvé ou rejetté; & il séme son ouvrage de quantité de traits d'érudition, & de citations de nos meilleurs Ecrivains. Peut-être me livrai-je trop au plaisir que j'ai senti en lisant ce Livre; mais enfin, je le crois utile & amusant. Mon exemplaire ne porte point de nom: mais j'en ai vu depuis un autre où cet ouvrage est donné à Loüis-Augustin Alleman, dont je vous ai déja parlé. L'Auteur en promettoit encore six volumes, & il est fâcheux qu'il n'ait pas tenu parole.

La même utilité, le même agrément, qualités assés rares dans des ouvrages de cette nature, ont toujours fait rechercher celui de feu M. François de Callieres, Sécretaire du cabinet du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoise.

Ce Livre est intitulé: *des mots à la mode, & des nouvelles façons de parler*, avec une suite, où l'Auteur traite *du bon & du mauvais usage dans les manieres de s'exprimer; des façons de parler Bourgeoi-*

ses, & fait voir en quoi celles-ci sont différentes de celles de la Cour.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Je ne suis point surpris que ces deux petits volumes ayent été souvent imprimés en France & dans le païs étranger, avant & depuis même l'édition de 1693. faite à Paris, chés Claude Barbin, qui est augmentée & plus complette que les précédentes. On y reconnoît l'homme poli, l'Auteur délicat, l'Académicien instruit des regles & des finesses de notre langue. M. de Callieres y montre avec autant d'enjouëment que de solidité, le ridicule d'un grand nombre de façons de parler nouvelles; & sur tout ce qu'il promet dans son titre, il fait des observations & des réfléxions solides, judicieuses & exprimées avec grace. Cet ouvrage est en forme de dialogue.

Le premier volume contient deux conversations, un discours en vers sur le même sujet, & une lettre où l'on examine ce qui fait la matiere de ce premier volume. On trouve dans cette lettre le jugement que l'on doit porter, & que tout lecteur équitable a porté, en effet, de cet ouvrage. On y montre fort bien que cette critique a deux fins principales, l'une de châtier la licence que se donnoient quel-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

ques jeunes gens d'introduire de mauvaiſes façons de parler, & des termes mal inventés ou mal appliqués, & de tâcher de la réprimer par le ridicule qu'on y fait appercevoir : l'autre de faire remarquer le manque de politeſſe & les mœurs corrompuës des jeunes courtiſans, à deſſein de les en corriger. Je crois qu'il ſeroit difficile de traiter ces matieres avec plus d'art & de délicateſſe.

Dans le diſcours en vers, ſelon l'Auteur de la même lettre, il y a de la nobleſſe dans les expreſſions, de la force, de la juſteſſe, & de la variété dans les penſées ; les peintures en ſont vives & naturelles ; la critique en eſt ingénieuſe, ſans bleſſer perſonne en particulier, quoique pleine de divers portraits que le lecteur peut appliquer. Enfin on peut dire que par tout l'Auteur excelle en deux arts fort oppoſés, qui ſont ceux de bien blâmer & de bien loüer. Le plus grand défaut que je trouve dans cette critique, ajoute l'Auteur de la lettre, eſt qu'elle eſt trop courte... perſuadé que des ouvrages de cette délicateſſe peuvent redreſſer beaucoup de gens, & être plus profitables que d'autres plus ſérieux, par l'appréhenſion que les hommes ont de tomber dans le ridicule.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Cette lettre qui est elle-même bien écrite, & remplie de réfléxions fort judicieuses, ne se trouve que dans l'édition *des Mots à la mode*, faite en 1693. Je sçai que bien des personnes la donnent à M. de Callieres lui-même: mais y a-t'il lieu de croire qu'un homme de son caractere ait voulu faire le panégyrique de son propre ouvrage? On sçait qu'il étoit aussi modeste que poli & délicat Ecrivain.

Le deuxiéme volume ne renferme qu'une conversation, & il ne m'a pas paru ni moins agréable, ni moins utile que le premier. Les éloges donnés à celui-ci, doivent également s'appliquer à l'autre. On ne peut marquer dans ce deuxiéme volume avec plus de discernement & d'agrément, la différence qu'il y a entre les façons de parler populaires, & celles dont se servent les personnes polies, & bien instruites de la finesse & de la délicatesse de notre langue, & de la vraie propriété des termes d'usage.

Plusieurs des réfléxions qu'on lit avec tant de plaisir dans cette critique, ont été adoptées par l'Auteur de la *Dénonciation faite à l'Académie de Soissons de quelques termes peu polis & messéans*; comme ceux de *pardi*, *mardi*, &c.

H v

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Il est certain, dit cet Auteur, qui est le feu pere Jean Gaichiés, Prêtre de l'Oratoire, & l'un des membres de l'Académie de Soissons, il est certain que les plus grands maîtres de la politesse ont exercé leur critique sur les défauts de ce genre, dont il n'est pas fort glorieux de se préserver, mais où il est honteux de tomber.

Cette dénonciation raisonnée, mais dont la matiere ne demandoit peut-être pas une discussion si sérieuse, est imprimée dans les mémoires de littérature & d'histoire recueillis par le pere des Moletz, de l'Oratoire, & a été publiée de nouveau en 1738. avec les discours Académiques du pere Gaichiés.

T. 8. part. 1.

On peut lire encore une partie des mêmes réfléxions, si bien exprimées par M. de Callieres, dans un ouvrage peu connu, quoique moderne, & qui n'est certainement pas sans mérite. C'est un volume in-12. assés gros, imprimé à Lyon, chés Claude Rey en 1694. & intitulé : *Maniere de parler la langue Françoise selon ses différens styles, avec la critique de nos plus célébres Ecrivains en prose & en vers ; & un petit Traité de l'ortographe & de la prononciation Françoise.*

L'Auteur est André Renaud, Prêtre,

Docteur en Théologie, je ne sçai de quelle Faculté. Je ne connois personne qui ait parlé de cet Ecrivain, quoique l'on ait de lui plusieurs autres ouvrages. Le pere Colonia, Jesuite, n'en dit pas un mot dans son histoire littéraire de Lyon, quoique Renaud soit mort dans cette ville depuis plus de trente-cinq ans.

Sa *Maniere de bien parler la langue Françoise*, est dédiée *à Messire François-Joseph de Nettancourt, d'Haussonville, de Vaubecourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller & Aumônier du Roi, abbé d'Ainay*, (& depuis Evêque de Montauban) ce sont les qualités dont le sieur Renaud enfla son épître dédicatoire. Mais cette piece ne se trouve plus qu'au-devant d'un très-petit nombre d'exemplaires de son Livre, l'Auteur l'ayant supprimée, parceque M. de Nettancourt lui avoit refusé quelque grace qu'il lui demandoit, pour prix de l'honneur qu'il prétendoit lui avoir fait par sa dédicace.

Je ne sçai si l'abbé d'Ainay en devoit être si fort honoré : ce Livre n'est guéres qu'une compilation, où l'Auteur n'est le plus souvent que le copiste de nos meilleurs Ecrivains. Il pille sans façon les entretiens d'Ariste & d'Eugene, la maniere

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

de bien penser, les pensées ingénieuses du pere Bouhours, & plusieurs autres ouvrages fort connus, sans les citer presque jamais.

Rendons-lui cependant justice : il possede aussi en propre quelques pensées, qui ne méritent pas moins d'estime que celles qu'il enleve à nos plus célébres Auteurs. Il écrit avec facilité ; mais son style n'est pas correct. Je loue encore son zéle, & le choix qu'il a fait de ses autorités ; c'est une preuve de son goût & de son discernement.

Il y a plus de sécheresse, & par conséquent moins d'agrément dans le *Dictionaire néologique*, c'est-à-dire, des mots nouveaux, par M. l'abbé Gyot des Fontaines, que dans les deux volumes de M. de Callieres ; mais cet ouvrage, qui n'est pas moins utile, tend au même but ; à faire connoître en quoi consiste la pureté & la délicatesse de notre langue. En effet, en dévoilant les expressions vicieuses ; ce que c'est que l'affectation puérile dans le langage, ce qu'on appelle phrases vuides & alambiquées ; on apprend à éviter ces défauts dans lesquels des Ecrivains, estimables d'ailleurs, ne sont que trop souvent tombés. Or, c'est le but du dictionaire néologique, & il

feroit à fouhaiter que l'on fût plus attentif à fe conformer aux remarques qui y font faites.

Il y a eu quatre éditions de cet ouvrage : la premiere en 1726. à Paris, chés Lottin : la feconde dans la même ville, en 1727. la troifiéme en Hollande, en 1728. & une quatriéme copiée fur celle-ci ; mais très-fautive, & fort mal imprimée. L'édition de Hollande eft augmentée de plus de deux cens articles, & de plufieurs piéces ingénieufes, mais trop fatyriques, quoiqu'elles tendent toutes au même but, de faire fentir le ridicule du langage précieux & affecté. On y trouve de la bonne & de la fine plaifanterie dans le goût de Lucien, mais des traits affurément trop piquans. M. l'abbé des Fontaines a défavoüé ces piéces.

Observations sur la langue

Dans une lettre qui lui eft adreffée, & qu'il a inférée dans fes obfervations fur les écrits des modernes, on l'exhorte à donner une nouvelle édition de fon dictionaire néologique augmenté ; & cet avis mériteroit d'être fuivi.

Lettre 18[illegible]

Perfonne n'ignore que le ridicule utile, que ce Livre a jetté fur certains ouvrages modernes pétris de *Néologifme*, a produit en partie le même effet fur les

Observations sur la langue

Parnaſſe, que la comédie des prétieuſes ridicules produiſit autrefois à la Cour. Nos beaux eſprits commençoient à s'imaginer, que pour bien écrire, il falloit copier le langage affecté de nos Auteurs de ruelle; ils ont même voulu les ſurpaſſer. De là, outre les mots nouveaux inventés ſans beſoin, les façons de parler extravagantes, & quelquefois incompréhenſibles. On peut donc dire qu'un Livre, comme le dictionaire néologique, étoit en quelque ſorte néceſſaire dans ce ſiécle. Il n'étoit pas queſtion de prouver ſérieuſement que le ſtyle des néologiques eſt vicieux; cela n'auroit ſervi de rien. Il falloit le rendre ridicule & mépriſable: & c'eſt ce que M. l'abbé des Fontaines a fait avec ſuccès.

La critique que le ſieur Gayot de Pitaval a fait de ce petit ouvrage dans ſon *faux Ariſtarque reconnu*, ne peut diminuer l'utilité qu'un lecteur attentif & judicieux eſt en état d'en retirer. M. l'abbé des Fontaines ne condamne pas tous les mots nouveaux, il ne blâme que ceux qui ſont affectés, qui ont un certain air précieux, qui énervent le langage, ou qui ſont employés dans des cas où l'on ne devroit pas les trouver.

Ce ſeroit, en effet, très-mal raiſon-

rier, dit M. l'abbé de S. Pierre dans « ses observations sur le même sujet, que « de dire, voilà un mot nouveau, donc « on ne doit pas s'en servir : car s'il est « commode ; s'il est dans l'analogie de la « langue ; s'il abrege le discours ; s'il fait « entendre plus nettement & plus pré- « cisément la pensée de celui qui parle, « il est vrai qu'il n'est pas encore reçu, « ni établi : mais n'est-il pas vrai qu'il « seroit bon à établir & à recevoir ? ... « Si ceux, dit le même Auteur, qui dans « la conversation & dans les Livres, ont « hasardé les premiers d'user de ces mots « nouveaux, n'avoient jamais osé pren- « dre cette liberté, nous en serions pri- « vés encore aujourd'hui. Il est vrai qu'ils « en ont hasardé qui n'ont point eu de « cours ; mais nous leur devons au moins « ceux que les auditeurs, ou que les lec- « teurs ont adopté, & qui sont venus « jusqu'à nous. N'est-il pas utile à notre « nation, que notre langue s'enrichisse « & s'abrège ? ... Si un mot nouveau lui « procure cet avantage, sans lui faire au- « cun préjudice, pourquoi peu à peu ne « lui donneroit-on pas le droit de bour- « geoisie, comme à tant d'autres qui font « présentement la partie la plus précieu- « se de notre langue ? » Telle est la pensée

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

Mém. de Trév. mois de Février 1724. art. X.

de M. l'abbé de saint Pierre; & c'étoit aussi le sentiment de Nicolas Pasquier fils d'Estienne, qui insiste beaucoup sur ce point dans la quatorziéme lettre du quatriéme livre de ses Epîtres recueillies à la suite de celles de son pere. C'étoit pareillement l'avis de M. de Fenelon, qui par la grande connoissance qu'il avoit de notre langue, mérite encore plus d'être écouté sur cet article.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Lettre à l'Académie Françoise.

» Notre langue, dit ce judicieux Ecri- » vain, manque d'un grand nombre de » mots & de phrases. Il me semble mê- » me qu'on l'a gênée & appauvrie de- » puis environ cent ans, en voulant la » purifier. Il est vrai qu'elle étoit enco- » re un peu informe & trop *verbeuse*. » Mais le vieux langage se fait regretter, » quand nous le retrouvons dans Marot, » dans Amyot, dans le Cardinal d'Ossat, » dans les ouvrages les plus enjoüés & » les plus sérieux. Il avoit je ne sçai quoi » de court, de naïf, de hardi, de vif » & de passionné. On a retranché, si je » ne me trompe, plus de mots qu'on » n'en a introduits. Je voudrois n'en per- » dre aucun, & en acquerir de nou- » veaux. Je voudrois autoriser tout ter- » me qui nous manque, & qui a un son » doux, sans danger d'équivoque ou Pre-

nons de tous côtés tout ce qu'il nous « faut, pour rendre notre langue plus « claire, plus précise, plus courte & plus « harmonieuse... Un terme nous man- « que, nous en sentons le besoin : choi- « sissés un son doux, & éloigné de tou- « te équivoque, qui s'accommode à no- « tre langue, & qui soit utile pour abre- « ger le discours. Chacun en sent d'a- « bord la commodité. Quatre ou cinq « personnes le hazardent modestement « en conversation familiere ; d'autres le « répétent par le goût de la nouveauté ; le « voilà à la mode... Notre langue de- « viendroit bien-tôt abondante, si les « personnes qui ont la plus grande répu- « tation de politesse, s'appliquoient à « introduire les expressions, ou simples, « ou figurées, dont nous avons été pri- « vés jusqu'à présent. » Ainsi raisonnoit M. de Fenelon, l'Ecrivain le plus délicat qui ait été de nos jours ; ainsi s'exprime M. l'abbé de S. Pierre ; & je ne crois pas que leurs pensées soient désavoüées par l'Auteur du *Dictionaire néologique* : ce seroit mal l'entendre, que de lui prêter d'autres sentimens.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le plan & le but de son ouvrage ne sont pas absolument nouveaux : ce sont à peu près les mêmes que ceux des deux

Dictionaires des prétieuses qui parurent vers le milieu du siécle dernier : mais il y a plus de mots repris dans le dictionaire néologique, & plus de variété dans les remarques, que l'on n'en trouve, au moins dans le premier dictionaire des prétieuses : voici ce qui donna lieu à ces petits ouvrages.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Lettre d'un Angl. dans les obferv. fur les écrits mod. t. 13. pag. 164. & fuiv.

Une société de prétieuses qui s'éleva à Paris il y a près de quatre-vingts ans, & qui inventerent un nouveau jargon, souleva les personnes de bon goût, & plusieurs résolurent d'arrêter le mal dans sa naissance, autant qu'elles le pourroient. Ainsi non-seulement les bons Auteurs de ce tems-là furent assés judicieux, pour ne pas adopter ce nouveau jargon ; plusieurs travaillerent même à en montrer le ridicule. On en fit le sujet de quelques comédies. Mais je ne sçai personne qui s'y opposa avec plus de zéle qu'Antoine Baudeau, sieur de Somaize, Sécretaire de Madame la Conneſtable Colonne. Cet Auteur fit sur cela deux dictionaires. Le premier intitulé : *le grand Dictionaire des prétieuses, ou la clef de la langue des Ruelles*, est un petit in-12. imprimé deux fois à Paris, chés Etienne Loyson, en 1660. C'est une liste des termes & des phrases employées par les prétieuses, avec

leur véritable signification. Ce dictionaire est fort court, & il n'eût pas été difficile de l'enfler.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le deuxiéme dictionaire qui est historique, parut en 1661. in-8°. à Paris, en deux volumes imprimés chés Ribou, & dédiés à M. le Duc de Guise. Celui-ci renferme les portraits des beaux esprits de ce tems-là, parmi lesquels on trouve ceux de plusieurs Ecrivains, qui, à en juger par leurs ouvrages, ne peuvent être soupçonnés d'avoir accrédité ce ridicule jargon. Somaize y donne, comme il l'avoit promis dans la préface de son premier dictionaire, *l'histoire des prétieuses, leur poëtique, leur cosmographie, leur chronologie : les prédictions astrologiques qui concernent leurs Estats & leurs Empires ; enfin leurs mœurs.* Mais tout cela est fort abregé ; & le ridicule est quelquefois outré.

L'Auteur reprend aussi dans ce dictionaire, comme dans le premier, plusieurs façons de parler tirées de différens Auteurs : mais il y en a plusieurs qui sont encore usitées aujourd'hui, & que les meilleurs Ecrivains ne font pas difficulté d'employer : comme celles-ci : *Il danse proprement : je vous ai la derniere obligation* ; & plusieurs autres qu'on appercevra aisément en lisant ces ouvrages. Car

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

ces deux dictionaires méritent d'être lûs : ce ne sont pas des Livres de pure curiosité. Outre les lumieres qu'on peut y puiser sur les révolutions de notre langue, on y trouve aussi des personnalités interressantes, que l'on comprendra plus aisément à la faveur de la clef qui se trouve à la fin du second dictionaire. La critique y est assés bien tournée. On voit que l'Auteur ne manquoit pas de goût, & qu'il méritoit une partie des éloges qu'on lui donne dans la préface qui est sous le nom d'un de ses amis, mais qui est peut-être de lui-même.

Ce ne sont point les seules piéces que M. de Somaize ait composées, pour ridiculiser le jargon des prétieuses. En 1660. il mit en assés mauvais vers François la comédie de Moliere, intitulée : *les prétieuses ridicules*, & la fit imprimer à Paris chés Ribou in-12. Elle est précedée d'une préface, & d'une élegie adressée à Mademoiselle Marie Manciny. C'est un éloge assés bien tourné de cette Demoiselle. La même année 1660. M. de Somaize donna une autre comédie en un acte en prose, intitulée, *les véritables précieuses*. Cette piéce parut in-12. chés Loyson ; & je ne sçai pourquoi l'Auteur de la bibliotheque des Théatres, dit qu'elle fut impri-

mée à Amsterdam. Il est certain qu'on en fit la même année deux éditions à Paris. La seconde ne différe de la premiere, qu'en ce qu'elle est augmentée d'un *Dialogue de deux Précieuses sur les affaires de leur Communauté*. Cette piece est adressée à M. Habert de Montmort, Maître des Requêtes. Elle est intitulée : *les véritables prétieuses*, parce que l'Auteur prétend que la comédie de Moliere sur le même sujet, s'éloigne entiérement du vrai dans les caracteres, & que l'on n'y voit qu'une satyre basse & indécente. On n'en jugea pas de même lorsqu'elle fut représentée; & quand M. de Somaize lui-même la mit en vers, il en parloit fort différemment. Mais le procès que quelques Libraires lui avoient fait sur cette espece de traduction, l'avoit aigri contre Moliere, qu'il croyoit agir de concert avec ces Libraires.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Enfin, j'ai encore vu du même une autre comédie, intitulée : *le procès des prétieuses en vers burlesques* Elle fut aussi imprimée à Paris chés Jean Guignard en 1660. L'Auteur y introduit sur la scene, entr'autres Acteurs, un professeur des langues Espagnole, Italienne & Françoise, un autre professeur de la langue Prétieuse, une écoliere qui vient apprendre à parler prétieux. Il y assés de naturel

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

dans cette piéce; mais quelquefois aussi les caracteres paroissent trop chargés. Somaize avoit si fort à cœur de voir périr le regne des prétieuses, qu'il avoit dessein d'en donner *la Pompe funébre, avec toutes les cérémonies de ce fameux convoi*, c'est ce qu'il promet dans l'avis au lecteur qui est au-devant du *Procès des prétieuses*. Mais il n'y auroit eu rien de triste dans cette pompe; elle devoit être égayée par des vers burlesques. Je n'ai pû découvrir si cet ouvrage avoit été imprimé.

On trouve encore des pensées fort justes sur le même sujet, dans les *Réfléxions sur l'élégance & la politesse du style*, par Jean-Baptiste Morvan, plus connu sous le nom de l'abbé de Bellegarde, imprimé en 1695. à Paris, chés Pralard. L'on doit lire cet ouvrage tout entier: il le mérite bien. C'est proprement un recueil de diverses remarques que l'Auteur avoit faites en lisant les meilleurs Ecrivains François, ou en relisant ses propres ouvrages. Il les range sous plusieurs titres; & sous ces titres il rapporte quelques exemples tirés de divers Auteurs. Tantôt il approuve le tour qu'ils ont employé, & la maniere dont ils se sont exprimés, tantôt il les critique. Mais soit

qu'il condamne ou qu'il approuve, c'eſt toujours avec politeſſe, & en diſant modeſtement ſa penſée. Les expreſſions qui lui ont autrefois échappé, n'y ſont pas plus épargnées que celles des autres; & l'on peut dire en géneral, que preſque toutes ſes remarques ſont judicieuſes & d'un fort bon goût. Le ſieur Gabriël d'Artis, miniſtre Proteſtant, en a cependant relevé aſſés bien quelques-unes dans ſon Journal de Hambourg.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

* T. IV. pag. 209. & ſuiv.

L'ouvrage de l'abbé de Bellegarde eſt dédié à MM. de l'Académie Françoiſe. Dans ſa préface il porte un jugement déſavantageux des *Remarques ſur l'uſage préſent de la langue*, & dit qu'elles ſont remplies de médiſances & de traits ſatyriques contre les Auteurs qui y ſont cités, & en particulier contre lui-même. Mais l'abbé de Bellegarde n'y répond qu'avec une modération qui lui fait honneur.

Si l'Auteur, dit-il, a cru me chagri- « ner par les injures qu'il m'a dites, il a « perdu ſon tems : il verra par la critique « que je fais moi-même de mes propres « ouvrages, que je ne ſuis pas trop fâ- « ché qu'on connoiſſe mes fautes. Au « lieu de lui ſçavoir mauvais gré de « ſa critique, je l'en remercie : je crois « cependant qu'il auroit pû ſe ſervir de «

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

» termes moins durs & moins offensans.
» Ne peut-on pas, ajoute-t'il, critiquer
» un ouvrage, sans dire des injures à
» l'Auteur ? Ce petit avis que je lui don-
» ne, c'est toute la vengeance que je
» veux prendre de ce qu'il a dit de plus
» désobligeant sur mon chapitre. »

En effet, quand la politesse n'auroit pas des devoirs communs dont elle exige l'observation, M. l'abbé de Bellegarde méritoit en particulier plutôt des témoignages d'estime & de reconnoissance, que des marques de mépris & d'aigreur. Cet abbé, après avoir été seize ou dix-sept ans chés les Jesuites où il s'étoit formé au bon goût, avoit connu ensuite le monde par lui-même, je dis le monde poli, & avoit fait usage de ses connoissances pour apprendre aux autres à s'y bien conduire. Son mérite & ses travaux n'ont point été récompensés, & il y avoit long-tems qu'il étoit dans l'indigence, lorsqu'il mourut le 26. Avril 1734. à l'âge de quatre-vingt-six ans. J'aurai occasion de faire connoître davantage ailleurs, ce qu'il a fait pour l'utilité publique.

Je ne parlerai point ici du Livre de l'abbé de Gamache, Chanoine régulier de sainte Croix, intitulé : *les agrémens du langage réduits à leurs principes.* Quoiqu'il

qu'il y ait dans cet ouvrage un assés grand nombre d'endroits qui n'appartiennent, ce semble, qu'à la grammaire, je remets à en parler à l'article de l'éloquence.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Les éclaircissemens sur les principes de la langue Françoise, par M. de Grimarest, imprimés en 1712. chés Delaulne, sont une espece d'abregé de Vaugelas & de Bouhours; on pouvoit s'en passer. Ce petit ouvrage est aussi oublié que la grammaire Françoise du même Auteur, & sa lettre d'un prétendu Gentilhomme Périgourdin qui lui a attiré en 1731. une réponse fort vive de M. de la Lande, Interprête ordinaire du Roi, & professeur des langues Françoise & Italienne, de géographie & d'histoire. Ce sont les titres que prend cet Auteur: je ne fais que les copier. Mais à s'en tenir à ce que les deux combattans se disent réciproquement dans leurs écrits, il paroît que ni l'un ni l'autre n'entendoient pas trop bien la langue Françoise, qu'ils faisoient profession d'enseigner aux Etrangers. Laissons ces sortes d'ouvrages: ce seroit perdre le tems que de s'amuser à les lire.

Si vous voulés de véritables, de judicieux éclaircissemens sur notre langue, il

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

faut lire *la justesse de la langue Françoise ; ou les différentes significations des mots qui passent pour synonimes.* Cet ouvrage parut en 1718. & l'on sçait qu'il a pour Auteur M. l'abbé Girard, autrefois Chapelain de feuë Madame la Duchesse de Berry. Vous savés qu'on entend par synonimes, des mots qui ont une signification parfaitement semblable.

Dans toutes les langues, il se trouve plusieurs expressions qui représentent une même idée principale, mais dont chacune ajoute quelques idées accessoires. Cette ressemblance, quoiqu'imparfaite, trompe ceux qui ne se donnent pas la peine de réfléchir, & leur fait prendre pour synonimes des mots qui ne le sont nullement. C'est au moins la pensée de M. l'abbé Girard, & son but est de montrer qu'il n'y a point de parfaits synonimes dans la langue Françoise entenduë dans sa pureté. Son dessein est de découvrir à ses lecteurs toutes les finesses de notre langue, & l'on doit convenir qu'il les employe lui-même avec beaucoup d'art ; qu'en général ses remarques sont bien fondées, & que la plûpart de ses exemples sont heureusement choisis. Ses définitions surtout, paroissent fort justes. Quelques-unes peut-être sont trop sub-

tiles ; d'autres, en petit nombre, sembleront un peu arbitraires ; mais la plûpart sont également simples & naturelles. Aussi est-ce un des meilleurs Livres que l'on ait fait depuis longtems sur notre langue. OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

La seconde édition donnée en 1736. sous le titre de *Synonimes François, leurs différentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, est plus ample, & beaucoup plus exacte. M. Girard, en Ecrivain sage, & qui ne tend qu'au bien, a sçu profiter des remarques que les critiques avoient faites sur son Livre, & dont quelques-unes ont été imprimées, entr'autres, dans le Journal intitulé : *l'Europe savante*, l'un des plus judicieux ouvrages périodiques qui ayent paru depuis le commencement de ce siécle. S'il donne une troisiéme édition de son Traité, il pourra encore faire usage des remarques & des réfléxions faites sur la seconde édition, & que l'on trouve dans les Mémoires de Trévoux : ces remarques méritent l'attention de l'Auteur.

Eur. sav. mois de Sept. 1718. art. 7.

Mém. de Trév. Oct. 1718. art. 107.

M. de Fenelon avoit dit avant M. l'abbé Girard, que quand on examine de près la signification des termes de notre langue, on remarque qu'il n'y en a presque point qui soient entiérement synonimes

Let. à l'Acad. Françoise.

I ij

OBSERVATIONS SUR LA LANGU

entr'eux. On en trouve, dit-il, un grand nombre qui ne peuvent déſigner ſuffiſamment un objet, à moins qu'on n'y ajoute un ſecond mot. De-là vient le fréquent uſage des circonlocutions. Mais M. Girard va plus loin que M. de Fenelon ; il prétend qu'il n'y a aucuns mots ſynonimes, & le Prélat en admettoit quelques-uns. Il convenoit bien qu'il faudroit abreger, donnant un terme ſimple & propre pour exprimer chaque objet, chaque ſentiment, chaque action. Mais il ajoutoit, qu'il voudroit auſſi pluſieurs ſynonimes pour un ſeul objet, afin de varier les phraſes, & de faciliter l'harmonie, en choiſiſſant celui de pluſieurs ſynonimes, qui ſonneroit le mieux avec le reſte du diſcours. M. du Marſais examine la même queſtion dans le dernier chapitre de ſon Traité des *Tropes*, dont j'ai déja parlé ; mais il ne dit rien de plus que M. l'abbé Girard, dont il adopte le ſentiment, & preſque toûjours les expreſſions.

Diſcours de M. de S. Pierre ſur les travaux de l'Acad. Françoiſe, imprimé dans l'hiſtoire crit. de la rép. des lett. to. 12. art. 7.

M. l'abbé de S. Pierre avoit propoſé au mois d'Octobre 1712. un projet à l'Académie Françoiſe, qui ſeroit d'une grande utilité, s'il étoit exécuté. C'étoit d'examiner les meilleurs ouvrages faits en notre langue, d'obſerver ce qu'il

y a de beau, de sublime, de délicat dans les pensées; ce qui s'y trouve de hardi, de noble, de juste, de gracieux dans les expressions. D'exposer de même les fautes qui y sont contre la véritable signification des mots; de marquer tantôt les négligences, tantôt les beautés du style, & de faire en même-tems des remarques sur l'ordre & le dessein de l'ouvrage, sur la force des preuves, sur la justesse des conséquences, sur la délicatesse des pensées, sur la noblesse des sentimens, sur la meilleure méthode de traiter le sujet; enfin sur tout ce qui peut faire regle en pareil cas, soit pour être imité, soit pour être évité. C'est ce que l'Académie Françoise a fait autrefois sur le Cid, tragi-comédie de Pierre Corneille: les sentimens, les pensées, la forme de l'ouvrage, sont examinés dans la premiere partie du jugement qu'elle en porta; & elle discute dans la seconde les fautes contre la langue. Je parlerai plus au long de cet ouvrage, lorsqu'il sera question des piéces de Corneille. M. l'abbé de S. Pierre auroit voulu que l'on eût rédigé les observations qu'il propose à faire, en forme de Journaux, dont on auroit pû donner au moins un volume chaque année, & il est cer-

Observations sur la langue

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

tain qu'un tel ouvrage, s'il eût été bien fait, & conformément aux vûës de celui qui en faisoit la proposition, serviroit beaucoup, tant pour rendre notre langue plus parfaite, que pour perfectionner l'esprit & le goût. Les deux discours où M. l'abbé de S. Pierre propose ce projet, méritent d'être lûs : ils contiennent beaucoup de réfléxions excellentes.

M. Boileau Despreaux avoit déja eû la même idée, excepté qu'il avoit proposé de faire ces observations seulement sur nos meilleurs traductions, & l'Académie avoit approuvé ses vûës, mais personne n'avoit tenté réellement d'exécuter son projet, jusqu'à M. l'abbé d'Olivet, dont il me semble que l'on doit désirer que l'exemple soit suivi.

Cet abbé n'a pas entrepris, il est vrai, d'examiner nos meilleures traductions, mais son dessein est de soumettre à son examen quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, & il a commencé par Racine, sur lequel il vient de publier des *Remarques de grammaire*. C'est un petit volume in-12. imprimé à Paris en 1738.

L'Auteur rend raison en commençant, pourquoi il s'est écarté pour la matiere de sa critique du projet de M. Despreaux. C'est, dit-il, qu'il lui semble que la lan-

gue Françoiſe a des Auteurs qui peuvent également ſervir de modéles, & pour bien penſer, & pour bien écrire. « Je ne ſçais même, ajoute-t'il, ſi le nombre de nos excellens originaux, quelque borné qu'il ſoit, ne l'eſt pas encore moins que celui de nos bonnes traductions. » Au reſte, ſon choix étoit libre, & il a jugé à propos de le faire tomber ſur Racine & ſur M. Deſpreaux lui-même, perſuadé, dit-il, avec toute la France, qu'ils mériteroient inconteſtablement d'être mis à la tête de nos Auteurs claſſiques; ſi l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils ſont tombés.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Nous n'avons encore que ſes remarques ſur Racine : on eſpere, & il le promet, que celles qu'il a faites ſur Deſpreaux, ne ſe feront pas attendre longtems. « Vaugelas, comme il le dit, n'a pas à beaucoup près épuiſé notre ſyntaxe. » Ménage & Bouhours ne conſultent guéres que l'uſage, & rarement ils remontent aux principes. Il reſtoit donc encore quelque choſe à dire après ces Ecrivains célébres, & il convenoit qu'un critique habile ſuppléât à ce que l'on ne trouve point chés eux. On doit donc ſuppoſer que c'eſt le ſeul déſir d'ê-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

tre utile, & de perfectionner notre langue, qui a engagé M. d'Olivet à prendre la plume, & non le dessein de rabbaisser, ni Racine, ni Despreaux.

» J'ai lû le premier avec attention, dit » notre critique Grammairien, mais non » à dessein d'y trouver des fautes. Lire » un Auteur dans la vûë de le repren» dre, c'est vouloir à tout moment trou» ver mal ce qui est bien. Je ne releve» rai, ajoute-t'il, que les endroits où » j'ai été arrêté malgré moi, & sans cher» cher à l'être. » Voilà certainement une disposition digne d'un critique judicieux. Mais en lisant les remarques de M. l'abbé d'Olivet, bien des lecteurs se demanderont, sans doute, comment il a *pû être arrêté malgré lui, & sans chercher à l'être*, à la lecture d'un assés grand nombre de vers de Racine, dont le sens paroît se présenter de lui-même, & dont l'expression ne pouvoit être, ce semble, autre que celle que ce grand poëte a employée. Je n'en cite point d'exemples; tout lecteur attentif les appercevra sans peine; & je n'entreprends point une critique des remarques de M. l'abbé d'Olivet.

Mais d'un autre côté, si Racine est quelquefois mal repris dans ces observations, si notre Académicien fait voir dans

quelques-unes une délicatesse trop pointilleuse, s'il montre dans d'autres trop peu d'attention à conserver les priviléges de la poësie, il faut aussi convenir que l'on trouve dans son écrit un grand nombre de remarques utiles pour la perfection de notre langue, quelques-unes qui n'avoient peut-être point été faites avant lui, & des réfléxions qui marquent un homme d'esprit & de goût.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

Plusieurs autres endroits de l'écrit de M. d'Olivet ont été critiqués, & lui-même n'a pas dû en être surpris. Trois Auteurs différens craignant que la réputation de cet Académicien ne donnât à quelques-unes de ses décisions, une autorité qu'ils n'ont pas cru leur être dûë, s'en sont expliqués avec une liberté qui doit être permise, quand elle ne tend qu'à procurer de plus grands avantages aux lettres.

Le premier, qui ne s'est point nommé, a donné sur cela ses réfléxions dans une lettre qui a été inserée dans le tome seiziéme de l'ouvrage périodique, intitulé : *le pour & contre.* Cette lettre est écrite avec beaucoup de politesse, & contient plusieurs remarques qui m'ont paru solides & judicieuses. Le deuxiéme, qui est M. Soubeiran de Scopon, Avocat au Parlement de Toulouse, & l'un

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

des membres de l'Académie des jeux Floraux établie dans la même ville, s'est beaucoup plus étendu dans ses *Observations critiques à l'occasion des remarques de grammaire sur Racine de M. l'abbé d'Olivet*, brochure in-12. imprimée à Paris, chés Prault, en 1738.

On apperçoit dans cet écrit le génie du païs de l'Auteur : il y a du feu, de l'imagination, des saillies un peu vives, & quelquefois plus brillantes que solides. Mais je n'y ai pas trouvé, ni assés d'ordre, ni assés de méthode. L'Auteur d'ailleurs y suit un systême singulier ; peut-être n'est-il proposé qu'ironiquement. M. l'abbé d'Olivet a accompagné ses remarques sur Racine, de l'épître dédicatoire au roi que M. Perrault avoit faite, pour être mise à la tête du dictionaire de l'Académie : il joint à cette épître, qui est fort courte, des remarques plus étenduës, par comparaison, que celles qu'il a données sur toutes les oeuvres de Racine. De là M. Soubeiran conclut que M. l'abbé d'Olivet, qu'il suppose aussi auteur des remarques sur l'épître, n'a été si court en censurant Racine, & ne s'est tant étendu, en critiquant l'épître de Monsieur Perrault, que pour relever la poësie au dépens de la

Observations sur la langue

prose, & pour montrer qu'il étoit plus facile d'écrire en vers. C'est sûrement prêter à l'Historien de l'Académie, une intention qu'il ne paroît nullement avoir eûë, & qu'on ne peut conclure de son ouvrage.

Je préfere par plus d'un endroit à cet écrit, celui que M. l'abbé des Fontaines a publié sur le même sujet au commencement de 1739. sous le titre de *Racine vengé, ou examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine.* C'est un petit volume in-12. imprimé à Paris, quoique le titre porte, *à Avignon.* L'Auteur l'a adressé à l'Académie Françoise, par une épître aussi élégante que polie. M. l'abbé des Fontaines analyse dans son écrit toutes les remarques de son adversaire, & par tout il prétend *faire voir clairement*, que dans le plus grand nombre, ou même dans presque toutes, M. l'abbé d'Olivet *a pris le change.* Pour moi, je crois qu'il donne trop d'étenduë à sa prétention. Il y a certainement dans le *Racine vengé* beaucoup de remarques qui font voir un homme de goût, & qui connoît bien notre langue. Mais j'ai cru trouver quelques observations qui sentent trop la chicane, & d'autres où il me semble que le critique

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

prend autant le change, que celui qu'il censure. Je voudrois aussi que l'Auteur eût moins insisté sur la différence du langage poëtique, d'avec celui de la prose, qui me paroît un peu chimérique pour ce qui concerne les regles de la grammaire, que les poëtes comme les Auteurs qui écrivent en prose, doivent également observer avec exactitude.

J'oubliois de faire remarquer que M. l'abbé d'Olivet n'a point fait d'observations sur *la Thébaïde* de Racine : le mérite des autres tragédies de ce poëte, demandant, dit-il, qu'on ferme les yeux sur l'essai d'un jeune homme. Il n'a point non plus touché à *Athalie*, parce que l'Académie entreprit il y a quelques années, de faire sur cette piéce ce qu'elle fit autrefois sur le Cid, & que le public vrai-semblablement, ne tardera pas à joüir de son travail.

J'ai lû un quatriéme écrit sur cette dispute littéraire, dans lequel l'auteur donne également ses remarques sur celles de M. l'abbé d'Olivet, & sur celles de M. l'abbé des Fontaines, & où l'Auteur, Ecrivain sage & judicieux, remonte jusqu'aux vrais principes de notre langue. Mais cet écrit n'ayant point été imprimé, je suis dispensé d'en dire davantage.

Je mets encore au nombre des écrits qui ont leur utilité, pour apprendre à connoître le génie & la pureté de notre langue, le dixiéme des discours Académiques du feu pere Gaichiés, Prêtre de l'Oratoire. C'est un dialogue excellent, où l'Auteur examine l'usage que l'on doit faire des proverbes. Il y rapporte les raisons pour & contre, & conclut que les proverbes ne sont pas du goût de la langue Françoise dans le discours sérieux. Ce dialogue est plein de réflexions & de remarques qu'on ne peut trop lire.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

CHAPITRE V.

Des Traités sur la maniere de traduire.

QUoique vous ne soiés pas en état de traduire en François les Auteurs qui ont écrit dans les langues savantes, que vous ignorés, je crois cependant que vous ne serés pas fâché, qu'avant que je vous entretienne de nos Dictionaires, je vous parle de quelques Livres où l'on donne des regles pour bien traduire. Ma raison est, que ces regles s'étendent à toutes les langues, & que vous pourriés

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

un jour vous trouver dans la néceſſité d'en faire uſage. Il y a d'ailleurs dans les ouvrages qui contiennent ces regles de fort bonnes obſervations ſur notre langue, & peut-être feriés-vous curieux au moins de les parcourir.

Le premier qui ſoit venu à ma connoiſſance, eſt celui d'Etienne Dolet, imprimé en 1540. Je vous ai déja parlé de ce que cet Auteur a fait ſur les principes de notre langue. Dans ſes regles pour la traduction, il demande que le Traducteur entende bien la matiere ſur laquelle il veut s'exercer; qu'il ſache parfaitement la langue de ſon Auteur & la ſienne; qu'il ne prétende pas rendre mots pour mots, ni vers pour vers, ni ligne pour ligne; qu'il ſuive l'uſage, & qu'il ſoit avare pour inventer des mots nouveaux. Ces regles, comme vous voyés, ſont utiles, de quelque langue que ce ſoit, que l'on traduiſe un Auteur. Tout ce que Dolet dit dans le même ouvrage ſur l'harmonie du diſcours, quoique dans ſon vieux langage, eſt expreſſif & ſenſé. Cet endroit mérite d'être lû tout entier.

Un autre ouvrage ſur la traduction qui eſt plus connu, & plus digne d'être recherché, eſt le *Traité de la traduction, ou regles pour apprendre à traduire la lan-*

gue Latine en la langue Françoiſe, tirées de quelques-unes des meilleures traductions du tems. C'eſt un in-8°. imprimé à Paris en 1660. chès Jean le Mire, & dédié à Madame la Marquiſe de Sablé. L'Auteur y prend le nom de ſieur de l'Eſtang. C'étoit un laïc, de Mane en Provence, qui mourut en 1697. Son vrai nom eſt Gaſpard de Tende. Il a demeuré long-tems en Pologne, dont il a donné en 1686. une relation curieuſe, où il a pris le nom de Hautteville. Son Traité de la traduction, eſt le meilleur ouvrage & le plus complet que nous ayons en François ſur cette matiere.

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Dans le premier, l'Auteur marque toutes les différentes façons de traduire les noms & les pronoms. Dans le deuxiéme, il traite des mots, c'eſt-à-dire, des choſes qui peuvent ſervir à la traduction: & dans le troiſiéme, il parle des liaiſons qui peuvent entrer dans le diſcours. C'eſt ainſi qu'il s'en explique lui-même dans ſa préface, où il donne les regles générales de la traduction, tirées principalement de M. de Vaugelas, & de la préface du poëme de S. Proſper, traduit en François par M. le Maître de Sacy. Il y a huit regles pour la traduction qu'il faut lire dans la

TRAITÉ'S SUR LA TRADUCTION.

préface même de M. de Tende. « C'est, » dit-il, en les suivant, qu'on peut ex- » primer d'une maniere noble & rele- » vée, un sens qui étant tout simple, se- » roit trop bas & trop languissant, s'il » étoit rendu dans toute sa simplicité. » C'est par elles qu'on peut apprendre à » suivre la fidelité du sens, sans blesser » l'élégance des paroles, & à imiter l'é- » légance sans blesser la fidelité. C'est par » elles qu'on peut embellir une traduc- » tion, & rendre en quelque façon la » copie plus belle que l'original. C'est par » elles enfin, qu'on peut enrichir notre » langue, & étaller ses beautés, & que » ceux qui n'entendent pas le Latin, peu- » vent même apprendre à mieux parler, » & à mieux écrire. »

L'abbé de Marolles n'approuvoit pas cet ouvrage. Auteur d'un grand nombre de traductions, il se croyoit, sans doute, plus en état que tout autre, de bien connoître ce genre d'écrire. Les regles de M. de Tende lui déplurent, & il les attaqua dans des observations dont il jugea à propos de grossir sa traduction de Virgile en vers François. Ne lui en sachons pas mauvais gré. Quoique fort inférieur à l'Ecrivain qu'il censure, ses observations ne sont pas sans quelque mérite, & il y

en a plusieurs dont on peut encore profiter.

Le Traité de M. de Tende est presque l'unique fonds où ont puisé Jean Gaillard, qui donna en 1673. une *Méthode facile & curieuse pour la traduction*; & Denys Gaullyer, depuis professeur au College du Plessis, à Paris (a), qui publia en 1719. un petit livre de *Regles pour traduire le Latin en François*. Avec l'ouvrage de Gaspard de Tende, vous pourriés joindre le petit Livre du sieur Poulain, intitulé : *Rapports de la langue Latine à la Françoise, pour traduire élégamment*. C'est un volume in-12. imprimé en 1672. C'est de cet Auteur que nous avons le Traité *de l'égalité des deux sexes*, & celui *de l'éducation des Dames pour la conduite de l'esprit, dans les sciences & dans les mœurs*, en forme d'entretiens.

Les préfaces que nos meilleurs Traducteurs, entr'autres MM. Dubois, de Toureil, Bouhier, d'Olivet & quelques autres, ont mises au-devant des ouvrages des anciens qu'ils ont donnés en notre langue, celle dont M. l'abbé Massieu a orné l'édition du recueil des œuvres de M. de Toureil; les réfléxions sur le goût des traduc-

(a) Mort d'Epilepsie à Charenton le 24. Avril 1738.

tions, par M. de Silhoüet, au-devant de celle qu'il a donné de l'essai sur la critique, & de l'essai sur l'homme de M. Pope, édition de Londres 1737. & plusieurs autres dont j'aurai occasion de vous parler ailleurs, contiennent aussi d'excellentes regles sur le génie de la traduction, & sur la maniere d'en faire une bonne; & ces regles ont même moins de sécheresse, que celles que l'on trouve dans l'ouvrage de M. de Tende, & dans celui de M. Gaullyer.

Pierre Coustel a réüni la meilleure partie de ces regles, dans son excellent Traité *de l'éducation des enfans*, imprimé à Paris chés Michallet, en 1687. en deux volumes in-12. En voici le précis. Premierement, dit-il, il faut toujours tâcher de conserver l'esprit & le génie de l'Auteur qu'on a entrepris de traduire: ensorte que si son style est court & laconique, la traduction le soit aussi. Et que si au contraire, il est un peu diffus & étendu, la traduction y ait aussi du rapport. 2°. Il faut que tous les membres d'une période soient justes entr'eux, autant qu'il se pourra faire. 3°. Il faut bien distinguer la beauté de la prose Françoise d'avec celle des vers: car la beauté des vers consiste dans un certain nombre de syllabes, &

dans la rime ; & la beauté de la prose, au contraire, consiste à éviter l'un & l'autre. De sorte que c'est une regle générale, qu'il ne faut jamais finir une période par un vers entier, ou par un demi vers.

M. Coustel réduit toutes les autres regles à traduire fidélement, clairement, élégamment, honnêtement & civilement : ce sont ses termes. « Mais, ajoute-t'il, quand je dis qu'il faut être fidéle dans la traduction, ma pensée n'est « pas qu'il faille scrupuleusement s'assujettir à toutes les paroles de l'Auteur « que l'on traduit, & le traduire mot « pour mot ; mais je dis qu'il suffit de le « traduire sens pour sens : c'est-à-dire, « qu'il suffit d'exprimer dans le François « tout le sens qui est dans le Grec, dans « le Latin, dans l'Italien, &c. sans s'attacher servilement ni à l'ordre des « mots, ni aux phrases qui sont propres « & naturelles à chaque langue.... La « premiere raison est, que sans cela on « fait une obscurité prodigieuse dans le « discours ; puisqu'il est impossible de « l'entendre clairement, que lorsque le « sens est exprimé en des paroles, & en « des phrases si naturelles & si propres à « la langue en laquelle on traduit un Au- « teur, qu'il soit impossible que ceux qui «

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

» savent cette langue, ne l'entendent pas;
» sans qu'ils soient obligés d'entendre la
» langue originale en laquelle il a parlé.

» La seconde raison est, que si l'on ne
» traduit que littéralement, l'on rend
» une traduction foible, basse & languis-
» sante : on la rend sans beauté, sans
» mouvement & sans vie; on ne la fait
» quasi ressembler à son original, que
» comme un homme mort ressemble à
» un homme vivant.

» La clarté est encore une des princi-
» pales qualités de la traduction. Il faut
» donc développer un peu les choses
» qu'on traduit. Il faut exprimer dans le
» François, ce qui n'est que sous-enten-
» du dans l'original, & dont l'expression
» sert, ou à l'éclaircissement, ou bien à
» l'ornement du discours. Il faut soigneu-
» sement éviter les équivoques, les faux
» rapports d'une chose à une autre. En-
» fin, lorsqu'une période est trop longue
» & trop embarrassée, il la faut couper
» en plusieurs petits membres, ce qui fait
» d'une part, qu'au lieu qu'elle auroit été
» obscure, & peu intelligible, on la rend
» claire & agréable; & que de l'autre,
» au lieu qu'elle auroit été foible & lan-
» guissante, on la fortifie, & on la fait
» mieux soutenir. »

L'élégance doit aussi se rencontrer dans une traduction : de sorte qu'on puisse dire que si l'Auteur sur lequel on travaille, avoit, par exemple, écrit en notre langue, ce seroit ainsi qu'il auroit parlé. Or l'élégance consiste dans les paroles & dans les figures. « Chaque langue, « continuë notre Auteur, a ses paroles « & ses expressions propres & naturelles ; « & il en faut mettre, en traduisant, qui « ayent une force égale ; une emphatique « pour une emphatique, une éclatante « pour une éclatante. Il y a aussi deux « sortes de figures ; car les unes sont d'in- « vention & de pensées, & les autres sont « d'élocution & de style. «

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

Les premieres consistent à proposer « les choses dans un certain tour, & d'u- « ne maniere plus ingénieuse, plus vive « & plus noble, qu'on ne feroit sans art... « Les secondes, qui regardent seulement « l'élocution & le style, ressemblent au « coloris, & sont comme les lumieres & « les ornemens d'un discours. Il faut tou- « jours s'en servir à propos : car, comme « elles sont fort agréables, lorsqu'elles « sont bien ménagées & bien distribuées ; « aussi deviennent-elles ridicules, lors- « qu'elles paroissent trop recherchées & « trop affectées... L'honnêteté est enco- «

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

» re une chose qu'il faut bien observer » dans la traduction, en expliquant tou» jours en termes honnêtes, les choses » qui ne le sont pas d'elles-mêmes... » On peut encore mettre pour derniere regle, de traduire les secondes personnes des verbes, par *vous* ; c'est ce que M. Coustel appelle traduire civilement. Il convient cependant qu'il faut en excepter certaines occasions particulieres, où l'on peut en user d'une autre maniere : comme, par exemple, en des reproches ; quand on se parle à soi-même, &c. Notre Auteur ajoute à ces regles, celles-ci qu'il regarde comme moins importantes, mais qu'il ne voudroit pas cependant qu'on négligeât ; par exemple, de ne pas commencer deux périodes, encore moins deux membres, par les mêmes particules ; comme par deux *car*, *mais*, *en effet*, &c. de ne pas mettre trop près les uns des autres, des mots qui commencent par les mêmes syllabes.

Je ne fais qu'abréger la doctrine de M. Coustel, sur les regles & le génie de la traduction : il sera bon de lire tout ce qu'il en dit depuis la page 184. jusqu'à la page 201. du deuxiéme volume de l'ouvrage dont j'ai parlé. L'Auteur étoit un homme très-instruit, qui a enseigné

longtems les humanités avec ſuccès à Paris, & ailleurs, & l'on a de lui quelques traductions eſtimées, dont j'aurai lieu de faire mention dans la ſuite. Je ne vous citerai plus que le dernier article des *Réfléxions ſur l'élégance & la politeſſe du ſtyle*, par M. l'abbé de Bellegarde. Cet article contient pareillement de fort bonnes regles pour la traduction.

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

Plus les traductions des ouvrages qui méritent d'être connus, ſont utiles, plus ceux qui s'y appliquent, ſentent l'importance des regles preſcrites dans les écrits dont je viens de parler, & ſont exacts à les ſuivre. Je ne ſçai que Guillaume Colletet qui ſe ſoit emporté contre ce genre d'écrire, je veux dire la traduction. Peut-être avoit-il raiſon. Les traductions qu'il nous a données, lui avoient coûté beaucoup de peine, ſans lui faire beaucoup d'honneur. Vous ne ſerès pas fâché d'entendre ſes plaintes ſur ce ſujet : l'écrit où il les fait, eſt d'ailleurs peu connu aujourd'hui. C'eſt un *diſcours* en vers François *contre la Traduction*, adreſſé à M. Seguier, & imprimé in-12. à Paris, chés Sommaville, en 1658. M. l'abbé d'Olivet n'en parle point dans ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe, à moins que ce ne ſoit le diſcours en vers impri-

TRAITÉ'S SUR LA TRADUCTION.

mé en 1648. dont cet habile historien ne désigne pas le sujet. Voici donc ce que Colletet y dit.

C'est trop m'assujettir, je suis las d'imiter,
La version déplaît à qui peut inventer;
Je suis plus amoureux d'un vers que je compose,
Que des Livres entiers que j'ai traduits en prose.
Suivre comme un esclave un Auteur pas à pas,
Chercher de la raison où l'on n'en trouve pas,
Distiler son esprit sur chaque période,
Faire d'un vieux Latin du François à la mode,
Eplucher chaque mot comme un Grammairien,
Voir ce qui le rend mal, ou ce qui le rend bien;
Faire d'un sens confus une raison subtile,
Joindre au discours qui sert un langage inutile,
Parler assurément de ce qu'on sçait le moins,
Rendre de ses erreurs tous les doctes témoins,
Et vouloir bien souvent par un caprice extrême
Entendre qui jamais ne s'entendit soi-même;
Certes, c'est un travail dont je suis si lassé,
Que j'en ai le corps foible & l'esprit émoussé.

On sent bien que ce sont-là les plaintes d'un Poëte qui eût été fâché qu'on l'eût cru sur sa parole. Quand on choisit bien son Auteur, qu'on est au fait, & de sa langue & de la matiere qu'il traite, & que l'on connoît bien le génie de la langue dans laquelle on veut le faire passer, on ne tombe point dans les inconvéniens que Colletet reproche, ou semble reprocher à toute traduction en général.

général. Il y a plus de vérité dans ce qu'il ajoute :

TRAITÉS SUR LA TRADUCTION.

Il est bien vrai qu'alors qu'un excellent ouvrage
A voulu que ma plume ait tracé son image,
Et que pour me montrer sa force & ses attraits
Il m'a sollicité de le suivre de près,
J'ai quitté de bon cœur l'art qui m'a fait poëte;
Et n'affectant plus rien que le nom d'interprête,
J'ai fait ce que j'ai pu pour le faire éclater,
Et n'ai rien fait pourtant qui m'ait pu contenter;
Sa flâme entre mes mains s'est toujours assoupie,
Et tout original s'est plaint de ma copie.

Ce n'étoit point à tort. Mais pourquoi Colletet connoissoit-il si mal le génie de la traduction, en ignoroit-il les vraies regles, ou étoit-il si peu exact à les suivre ?

Je suis persuadé que si ses traductions eussent mérité d'être applaudies, il ne se seroit jamais éloigné du sentiment de toutes les personnes sensées qui ont toujours regardé ce genre d'écrire, comme très-utile : Et M. Perrault n'est pas mieux fondé à le blâmer, comme il le fait dans sa lettre à M. Ménage, imprimée dans le Mercure du mois de Mars 1690.

En effet, dit l'abbé Nadal, c'est sur- « tout par la traduction que l'on entre « avec fruit & avec agrément dans le « commerce de ces illustres morts, par « qui passe dans la postérité la plus récu- «

Oevr. mél. t. 1. p. 231.

« lée, le goût le plus délicat, & les plus
» pures lumieres de l'esprit. »

TRAITÉ'S SUR LA TRADUCTION.

Les différens écrits dont j'ai parlé dans ce chapitre, donnent des regles pour la traduction en général; on en a publié un en 1710. qui ne donne des regles que pour la traduction des noms. Cet ouvrage qui appartient également à la grammaire & à la critique, autant, ou plus, qu'à la traduction, est intitulé: *Essai sur la maniere de traduire les noms propres François, en Latin*, petit in-12. imprimé à Paris chés Quillau. L'Auteur est Nicolas Dupont, Avocat au Parlement de Paris, dont j'ai déja parlé dans l'article de l'ortographe.

Son essai est précedé d'une longue préface, où l'Auteur montre d'après les *Auteurs déguisés* de M. Baillet, & par beaucoup d'autres exemples, combien il est difficile de reconnoître dans la plûpart des historiens Latins, les noms propres de ceux dont il y est fait mention, à cause de la maniere dont ils sont traduits, & fait voir la nécessité de donner des regles fixes pour empêcher les méprises fréquentes, où l'on peut tomber en traduisant ces noms propres de Latin en François. Il y a dans cette préface de fort bonnes remarques, qu'on liroit encore

avec plus de plaisir, si elles étoient plus concises & dégagées de quantité de digressions & de répetitions, au milieu desquelles il n'est pas toujours facile de les démêler.

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

A l'égard de l'ouvrage même, il est divisé en trois parties. Dans la premiere, le sieur Dupont fait des observations générales sur la maniere d'écrire nos noms, sur les lettres qui les composent, & sur les changemens qu'il a cru y devoir apporter, afin de les conformer à l'ortographe Latine. Dans la deuxiéme partie, il commence à proposer les regles qu'il a cru nécessaires, pour bien distinguer nos noms les uns d'avec les autres, & il marque les fautes où l'on est tombé pour les avoir latinisés sans principes. Enfin, la troisiéme partie contient les regles qu'il faut observer, pour traduire régulierement les noms composés, & pour les distinguer sûrement d'avec les noms simples. Ce Livre est singulier & curieux. Je le mets au nombre de ceux qu'il faut lire au moins une fois. Avec un peu d'attention, on discernera aisément les regles qu'il faut adopter, de celles qui paroissent beaucoup moins fondées.

DICTIONAIRES.

fut reçu alors avec applaudissement. On n'avoit rien de meilleur. L'Auteur avoit profité du travail d'Aymard de Ranconet, Conseiller & Président des Enquêtes au Parlement de Paris, qui avoit recueilli avant lui, les mots propres de Marine, Venerie & Fauconnerie. Quelques années aprés, le Jesuite Philibert Monet, né en Savoye, & mort à Lyon, fit presque sur le même plan son *Inventaire des deux langues Françoise & Latine*, qui fut imprimé à Lyon en 1636. *in-folio*. Ces deux ouvrages, celui de Nicot & celui de Monet, ne sont plus utiles, que pour connoître le mauvais goût qui regnoit alors, & combien notre langue étoit encore défectueuse.

Le pere Monet savoit beaucoup mieux le Latin que le François; & les services qu'il a rendus à la premiere langue, sont tout autrement considérables, que ceux qu'il pouvoit rendre à la langue Françoise, même pour le tems où il vivoit. Cependant la plûpart des Auteurs des dictionaires François & Latins qui ont paru depuis, dans le dernier siécle surtout, ont puisé dans *l'inventaire* que je viens de nommer, & dans un autre ouvrage du même intitulé, *Paralelle des deux langues Françoise & Latine* : c'est as-

ſurément lui avoir fait trop d'honneur. Ce Jeſuite étoit de Savoye : mais il avoit été pendant vingt-deux ans Préfet des baſſes claſſes au College de la Trinité à Lyon, où il mourut en 1643. DICTIONAIRES.

Charles Pajot, auſſi Jeſuite, eût pû réüſſir mieux que le pere Monet, s'il eût été plus verſé dans la lecture des bons Auteurs de ſon tems qui ont écrit en François, & s'il eût ſçu profiter des remarques que l'on avoit déja faites ſur notre langue ; mais ayant négligé ces ſecours, ou n'étant pas capable d'en faire un bon uſage, il nous a donné un dictionaire François qui méritoit l'oubli dans lequel il eſt tombé. M. Baillet dit que ce pere ſçavoit le François comme un Etranger nouvellement entré dans ce Royaume ; & l'on en conviendra ſans peine, ſi l'on veut parcourir ſeulement ſon dictionaire, & ſon *Apparat de Ciceron*, mis en François.

Jugem. des Savans, t. 2. in-4°. pag. 551.

Le dictionaire Royal du pere Pomey, mort en 1673. & confrere du pere Pajot, n'a rien de *Royal* que le titre. Cet Auteur entaſſoit ce qu'il trouvoit, ſans diſcernement & ſans choix. Si nous n'avions rien de meilleur en ce genre, on ne pourroit pas dire avec M. de Fenelon, que la perfection des dictionaires eſt

Let. à l'Acad. Françoiſe.

DICTIONAIRES.

à un point où il faut avoüer que les modernes ont encheri sur les anciens.

Le pere Jean Gaudin, autre Jesuite, né en 1616. n'a évité dans son *Dictionaire François & Latin*, qu'une légere partie des défauts que je viens de reprocher. Le thrésor des deux langues Françoise & Latine, qu'il publia en 1678. montre cependant plus de pureté dans le choix des mots, & plus de netteté & de précision dans les définitions qu'en donne l'Auteur.

Journ. du 6. Févr. 1679.

» Outre ce que l'on trouve d'ordinaire dans ces sortes d'ouvrages, dit l'Auteur du Journal des Savans, le pere Gaudin nous donne dans celui-ci des choses fort particulieres en ce genre d'écrire : car non-seulement chaque mot François qu'il met dans toute la pureté de la langue... y est suivi d'ordinaire, ou d'un synonime, ou d'une courte définition, ou de quelque chose qui donne à entendre ce qu'il signifie ; mais il y a encore au commencement de la premiere partie une liste des bons Auteurs, avec le tems auquel ils ont vécu, & l'estime qu'on en a faite.

» On trouve encore en divers endroits, ajoute le même critique, des re-

marques pour les deux langues... dont « quelques-unes sont nécessaires pour « détromper beaucoup de gens qui ont « cru certains Ecrivains modernes sur « leur parole... d'autres sont pour corri- « ger quelques endroits mal-entendus « dans les Auteurs. Enfin ce dictionai- « re, conclut le Journaliste, nous enri- « chit dans cet ouvrage d'un grand nom- « bre de mots qui ne se trouvent en au- « cun des Livres de cette nature. » C'est-à-dire, qui ne se trouvoient pas dans les dictionaires qui avoient précedés celui de Gaudin : encore cette multitude n'est-elle pas aussi grande qu'on le fait entendre. Je n'aime point non plus qu'on louë ces prétendus synonimes, que ce pere joint à d'autres mots. Chaque terme, ou presque chaque terme ayant sa significa-tion propre.

DICTIONAIRES.

Ce que le Journaliste auroit pû faire remarquer, c'est que dans ce dictionai-re de Gaudin, les manieres de parler propres s'y offrent avec assés d'abondan-ce : mais il faut chercher ailleurs les ex-pressions figurées ; ce qui est un grand inconvénient, & ce qui a fait dire de-puis au pere Joubert, que les deux tiers des matériaux à mettre en œuvre dans un dictionaire, ne se trouvent point

Préf. du dict. de Joubert.

DICTIONAIRES.

dans celui-ci. Entre les remarques que le pere Gaudin a faites sur diverses fautes de quelques Grammairiens, il y en a plusieurs dont on a eu raison de profiter. M. l'abbé Danet convient que ce Jesuite lui en avoit envoyé quelques-unes qui étoient fort judicieuses, & qui lui ont beaucoup servi.

On remarque, en effet, cette loüable attention de profiter des lumieres d'autrui dans le dictionaire François & Latin de Pierre Danet, abbé de S. Nicolas de Verdun, mort en 1709. Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, l'avoit engagé à cet ouvrage pour servir aux études de M. le Dauphin. L'abbé Danet qui s'étoit déja fait quelque réputation par son dictionaire Latin & François, travailla sans relâche à celui-ci, & le donna en 1684. in-4°. Mais ce n'étoit proprement qu'un essai de dictionaire : il n'étoit ni assés rempli, ni assés bien travaillé, quoique dans l'état même d'imperfection où il étoit, on ne laissât pas de le trouver utile. L'Auteur qui sentoit assés bien ce qui y manquoit, & qui écoutoit d'ailleurs volontiers les avis de ceux qui faisoient usage de son Livre, employa quelques années à le refondre, à le corriger, à l'augmenter; ensorte que

la seconde édition qu'il en donna, fut moins regardée comme une nouvelle édition, que comme un ouvrage nouveau. La quatriéme qui a été donnée en 1736. & qui est dédiée à M. le Dauphin, fils de Loüis XV. ne contient rien, ni de nouveau, ni de plus correct, quoiqu'on insinuë le contraire dans l'épître dédicatoire.

DICTIONAIRES.

Ce qui a fait rechercher ce dictionaire, c'est que l'on remarqua que l'Auteur y avoit recueilli avec assés de soin, les mots de notre langue qui sont le plus en usage; qu'il en distinguoit exactement les différentes significations; qu'il développoit en peu de mots le sens des façons de parler difficiles & équivoques, & qu'il marquoit les différens régimes des verbes & de quelques adjectifs. Il commence par le sens propre & naturel de chaque mot, & il y joint le sens figuré & métaphorique. Les exemples qu'il apporte pour autoriser ces sens, sont pour l'ordinaire assés bien choisis. On voit que l'Auteur n'avoit pas négligé la lecture des meilleurs Ecrivains de son tems. Pour rendre son ouvrage plus parfait & d'une plus grande utilité, il y fait voir aussi les différens usages des mots de notre langue, leur application dans

DICTIONAIRES.

les divers ſtyles, c'eſt-à-dire, ſi un mot eſt du ſtyle ſoutenu, ou du ſtyle familier; ſi on l'employe en écrivant, ou s'il n'eſt que de la converſation; ſi les gens polis s'en ſervent, ou s'il n'eſt en uſage que chés le peuple. Il marque la maniere de prononcer les mots, lorſqu'ils ne ſe prononcent pas comme ils s'écrivent. Enfin on trouve dans ſon ouvrage quelques notes, courtes pour la plûpart, mais ordinairement utiles pour éclaircir un grand nombre d'expreſſions Françoiſes.

Je ne prétends point qu'avec tous ces avantages, ce dictionaire ſoit parfait: l'Auteur reconnoiſſoit lui-même qu'il pouvoit y manquer encore bien des choſes. Mais il fit évanoüir la plûpart de ceux dont on s'étoit ſervi juſques-là: Je n'en excepte point le grand Apparat François-Latin de Delbrun, ni même le dictionaire du pere Guy Tachard, quoiqu'eſtimé, & digne de l'être, étant preſque autant l'ouvrage des peres Jean Gaudin, Dominique Bouhours, & Jean Commire, que de celui dont il porte le nom. L'Apparat du pere Pierre Delbrun eſt encore demeuré dans les mains de quelques écoliers, mais il ne mérite pas même cette petite fortune.

J'aurois cependant de la peine à pré-

férer le dictionaire de Danet à celui du pere Joseph Joubert, Jesuite. Je trouve au moins dans celui-ci tous les avantages qui se rencontrent dans le premier. Le pere Joubert convient qu'il a beaucoup profité du thrésor de Gaudin : mais on voit qu'il avoit puisé aussi dans des sources plus pures, je veux dire dans nos meilleurs Ecrivains François, dans nos Traducteurs les plus estimés, dans les conversations des personnes polies. Je crois que l'on souscrira sans peine au parallele, que le pere Colonia, de la même societé, fait de ce dictionaire du pere Joubert avec celui du pere Pomey, dans son histoire littéraire de Lyon.

DICTIONAIRES.

Tom. 2. p. 710.

Les peres François Pomey, & Joseph Joubert, dit cet habile Jesuite, « sont connus dans la république des lettres, par leurs dictionaires François & Latins ; mais ils s'y sont fait connoître à titre fort différent. La plume du pere Pomey est plus féconde que correcte ; celle du pere Joubert a plus de correction que de fécondité. Le public peu délicat, qui ne cherche que l'abondance des mots, les longues phrases, les descriptions fleuries (il falloit ajouter, mais de mauvais goût) pourra donner encore aujourd'hui la préféren-

DICTIONAIRES.

» ce au dictionaire du pere Pomey, qui » a eu la vogue, & dont il s'est fait un » fort grand nombre d'éditions. Mais les » personnes attentives & délicates qui ai- » ment, & qui cherchent l'exactitude, la » précision & le terme propre, qui est » presque toujours unique, ne balance- » ront pas un moment à donner la pré- » férence au pere Joubert.

» Le dictionaire du dernier, ajoute » le pere Colonia, me paroît avoir trois » avantages singuliers que l'on ne trou- » vera point ailleurs. Premierement, l'ex- » pression Latine & la Françoise y qua- » drent toujours à merveille, & sont fai- » tes l'une pour l'autre : au lieu que dans » Pomey, & encore plus souvent dans » Danet, le François & le Latin qui y » répond, sont étonnés (assés ordinaire- » ment) de se voir ensemble. Seconde- » ment, la plûpart des citations du pere » Joubert, sont instructives ou agréables. » C'est tantôt un petit trait d'histoire, » tantôt une loüange délicate, un beau » mot, ou une satyre fine ; tantôt un » point de morale, ou une sentence : » quelquefois c'est un secret ou un re- » mede, ou quelque remarque sur les » propriétés des plantes, sur les qualités » naturelles & l'industrie des animaux,

leur sympathie & leur antipathie, & « cent autres choses semblables qui « égayent la sécheresse d'un dictionaire. « Troisiémement, le Livre du pere Jou- « bert est semé d'un bout à l'autre d'ex- « cellentes observations sur la langue « Françoise, sur la bonne maniere de « prononcer, d'accentuer, d'ortogra- « phier; sur le bon usage des termes, la « propriété des phrases, le genre des « mots, le régime des verbes, &c. On y « voit que l'Auteur avoit passé toute sa « vie dans la lecture assiduë des Livres « bien écrits, dans l'une & l'autre lan- « gue. »

DICTIONAIR. S.

Les dernieres éditions de son dictionaire, sont encore plus parfaites que les premieres. On y trouve plus de mots, plus de phrases, plus d'explications. On s'y est conformé davantage à l'usage le plus reçu: les définitions sont plus claires, & les exemples mieux choisis encore & plus abondans. Le pere Joubert étoit un homme éclairé, & qui joignoit le bon goût à beaucoup d'érudition. Il avoit été longtems Préfet des basses classes au College de la Trinité à Lyon, où il mourut le 20. de Février de l'an 1719.

Dans le tems que l'abbé Danet travailloit à exécuter le dessein de M. le

DICTIONAIRES.

Duc de Montausier, Pierre Richelet, Avocat au Parlement de Paris, que divers incidens avoient réduits à une fortune qui n'étoit rien moins que brillante, charmoit son loisir, &, dit-on aussi, son ennui, par la composition de divers ouvrages qui lui ont fait un nom. Le plus connu sans contredit, est son *Dictionaire de la langue Françoise, ancienne & moderne*, dont la premiere édition fut faite à Genêve, en 1680. en un volume in-4°. Outre les mots & les choses, l'Auteur y a renfermé des remarques diverses sur notre langue. Il y rapporte aussi avec assés d'exactitude les expressions propres, figurées & burlesques. Il avoit beaucoup profité des lumieres de MM. d'Ablancourt & Patru, dont il avoit eu l'amitié, & de celles de l'Académie que M. l'abbé Hedelin d'Aubignac avoit établie, & où il avoit été admis en 1665. Mais les libertés qu'il s'est données dans son dictionaire, ont fait passer cet ouvrage dans l'esprit de bien des personnes sensées, pour un Livre satyrique & contraire aux bonnes moeurs, & pour le fruit d'une passion indiscrete.

Baill. jugem. des Sav. t. 2. in-4°. pag. 671. 672.

On en fit des reproches à Richelet, il y parut un peu sensible; & lorsqu'il fit réimprimer son ouvrage, il retrancha

une partie de ce qu'on y avoit repris. Cependant l'édition de 1693. qui est, je crois, la sixiéme, est semblable à celle de 1680. Mais peut-être Richelet n'y eut-il aucune part.

DICTIONAIRES.

Depuis sa mort arrivée le 29. de Novembre 1698. son dictionaire est devenu un vrai *Polyanthea.* On l'a grossi d'une infinité de choses inutiles & souvent mauvaises. On en a fait depuis 1700. cinq ou six éditions, dont aucune ne se ressemble. Il a monté par dégrés d'un volume in-4°. à deux volumes de même forme, puis à deux volumes *in-folio*, & enfin à trois. L'édition de Lyon en 1709. en deux volumes *in-folio*, donnée par le pere Fabre, Prêtre de l'Oratoire, est beaucoup augmentée : mais comme entre les exemples que l'éditeur ajoute, il y en a plusieurs qui regardent les matieres de théologie contestées, & que de plus, on y trouva d'autres morceaux trop satyriques, cette édition fut supprimée, & le pere Fabre obligé de sortir de sa Congrégation. Il y est rentré depuis, & l'on sçait que c'est à lui que l'on doit la continuation de l'histoire Ecclésiastique de M. l'abbé Fleury.

L'édition qui parut à Lyon en 1728. est en trois volumes *in-folio*. Pierre Au-

DICTIONAIRES.

bert, Avocat en cette ville, où il est mort le 18. de Février 1733. à l'âge de quatre-vingt-onze ans, fut celui qui en prit soin, & qui l'augmenta d'un grand nombre d'articles d'histoire, de grammaire, de critique & de jurisprudence. Il y a des recherches curieuses, mais plus encore d'inutiles. Le catalogue des Auteurs cités dans ce dictionaire, qui étoit fort court dans les éditions précédentes, est devenu dans celle-ci un ouvrage étendu, mais rempli de discussions théologiques qui ne sont point-là à leur place, de minuties souvent puériles, de beaucoup de faits sans preuves, & de quantité d'éloges prodigués sans mesure aux plus médiocres Ecrivains. C'est le jugement qu'un critique moderne en porte, & il faut l'adopter quand on a lû ce catalogue. L'Auteur Laurent-Josse le Clerc, mort à Lyon le 6. de Mai 1736. n'avoit ni assés de goût, ni assés de critique pour faire un pareil ouvrage.

Nouvell. du Parn to. 2. p. 307.

Consultés sur cela la lettre critique, que Dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur a publiée, & qui est imprimée dans la bibliotheque Françoise, ou histoire littéraire de la France tome 16. partie premiere, page 86. Dom le Cerf y dit entr'autres, qu'on ne trouve dans cet ou-

vrage de l'abbé le Clerc, ni solidité dans le raisonnement, ni justesse dans la critique; qu'on y rapporte mille petites particularités puériles & inutiles, qui n'entrent ni dans le plaisir, ni dans l'instruction d'un lecteur; qu'enfin on y donne aux Auteurs des sentimens qui n'ont d'existence que dans l'imagination vicieuse du critique.

DICTIONAIRES.

De toutes les éditions du dictionaire de Richelet, je préfererois celle qui a été faite à Amsterdam en 1732. par les soins du sieur du Sauzet, Libraire. Elle est la plus purgée de ses inutilités, & augmentée d'ailleurs d'un grand nombre d'articles, la plûpart bien faits.

Il y en a près de six mille qu'on a distingués par une double croix. Ce sont des termes qui manquoient dans ce dictionaire. Celui de l'Académie Françoise a été d'un grand secours pour cette augmentation; & l'on a tiré d'autres Livres connus & estimés, quelques termes de médecine, de chymie, de botanique & de marine: ceux qui regardent la guerre, ont été pris dans les commentaires de M. le Chevalier de Follard, qui accompagnent la traduction Françoise de l'histoire de Polybe, par Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, mort le 12. Janvier 1736.

DICTIONAIRES.

Nouvell. du Parn. to. 4. p. 89. 90.

L'éditeur cependant n'a pas pris garde qu'en copiant le dictionaire de l'Académie, il défiguroit un peu le Richelet. Dans le premier on ne cite point les Auteurs qui se sont servis d'une telle ou telle expression. Ce sont des phrases formées sur le champ par les Académiciens; au lieu que Richelet a soin de joindre à chaque mot différens exemples qu'il tire des meilleurs Ecrivains, qui établissent l'usage de chaque termes, & qui sont ordinairement d'un bon goût. Le dictionaire de Richelet est semé aussi de traits satyriques, & d'anecdotes littéraires. Mais le nouvel éditeur n'a pas cru devoir se conformer à ce plan; l'on ne voit dans son édition aucun article nouveau, où la malignité du cœur soit flatée. C'est un avantage: mais on l'auroit rendu plus grand, si l'on eût retranché plusieurs obscénités qu'un honnête homme est encore fâché d'y voir, & la plûpart des traits satyriques qui sont dans l'édition de 1728. Pour donner un Richelet encore plus complet, le nouvel éditeur auroit dû avoir sous les yeux une édition du même dictionaire faite à Roüen en 1721. en deux volumes in-folio, la meilleure de toutes celles qui l'avoient précedée; mais il a, sans doute, ignoré que le fond

du dictionaire de cet Auteur avoit été alteré par ceux qui ont eu soin de l'édition de Lyon.

DICTIONAIRES.

A l'egard des additions de M. Aubert qui grossissent beaucoup l'édition du Richelet faite à Lyon en 1718. on a conservé dans celle de Hollande les additions qui regardent notre langue, & les décisions des hommes éclairés qui ont travaillé à en éclaircir les principales difficultés. On en a usé de même à l'égard des articles ajoutés touchant l'histoire, la fable, les antiquités, les arts & les sciences : on s'est contenté d'en abreger quelques-uns, surtout ceux où l'on explique divers points du droit coutumier des provinces de France, du droit canonique, & des questions théologiques, qui n'interressent que peu de gens. Pour ce qui concerne les additions nouvelles, il y en a de considérables & fort utiles sur la pratique, le commerce, les arts & métiers, la botanique, la marine, &c. Enfin on a moins cherché à grossir ce dictionaire, qu'à le rendre meilleur qu'il n'étoit, & plus utile. Et il me paroît que l'éditeur a réussi, & que le public doit lui sçavoir gré de ses recherches.

Ajoutons que l'impression en est aussi belle que correcte, & que cet ouvrage

DICTIONAIRES.

a été réduit à deux volumes in-4°. Cependant malgré la bonté de cette édition, elle a été assés vivement attaquée par le sieur de la Barre de Beaumarchais dans ses *Lettres sérieuses & badines*. Mais sa critique paroît peu fondée, & l'éditeur du Richelet y a fait, selon moi, une réponse solide qui se trouve imprimée dans le Journal intitulé : *Bibliotheque Françoise*, &c. tome 17. page 111.

La premiere édition de ce dictionaire, quoique reçuë avec empressement, n'empêcha pas le sieur César de Rochefort de publier un autre ouvrage dont le but, selon cet Auteur, est à peu près le même, mais qui en différe réellement beaucoup dans l'exécution. Ce compilateur qui se qualifie *Docteur ès droits, aggrégé à l'Université de la Sapience de Rome, juge des appellations du Comté de Grôlée, & juge ordinaire des terres du Prieuré de saint Benoît pour M. l'abbé de la Chaize*, avoit fait depuis du tems d'amples recueils, fruit de ses vastes lectures, & de son amour pour les lettres. Mais il se contentoit de les conserver pour lui seul, & d'y avoir recours dans le besoin, lorsque la tentation de se voir Auteur d'un grand volume, & les sollicitations de quelques-uns de ses amis le porterent à com-

muniquer ses collections au public.

DICTIONAIRES.

Il se mit donc à ranger sous différens titres, & par ordre alphabétique, ce qu'il crut trouver de plus important & de mieux digeré dans ses papiers : & le voilà devenu Auteur d'un dictionaire *in-folio*. Le titre en est très-pompeux.

C'est, selon ce titre, un dictionai- « re général & curieux, contenant les « principaux mots, & les plus usités en « la langue Françoise, leurs définitions, « divisions, étymologies, enrichies d'é- « loquens discours, soutenus de quelques « histoires, de passages des Peres de l'E- « glise, des Auteurs & des Poëtes les « plus célébres anciens & modernes : « avec des démonstrations catholiques sur « tous les points qui sont contestés entre « ceux de l'Eglise Romaine, & les gens « de la Religion prétenduë réformée ; « ouvrage très-utile & très-nécessaire à « toutes sortes de personnes, & particu- « lierement à ceux qui veulent compo- « ser, parler en public & diriger les ames, « qui trouveront dans ce volume une « riche bibliotheque, & une table très- « fidéle des matieres, capables de satis- « faire l'esprit des lecteurs, par la gran- « de diversité des sujets dont il traite. »

Tel est l'éloge que M. de Rochefort

DICTIONAIRES.

fait lui-même de son ouvrage, qui parut en un seul volume in-folio à Lyon, chés Pierre Guillimin, en 1685. Il a eu soin d'avertir que c'en étoit la premiere édition, comptant, sans doute, que l'avidité du public à se pourvoir d'un Livre annoncé si pompeusement, obligeroit bien-tôt son Libraire à le réimprimer. Mais il se trompa.

On ne fut pas longtems à s'appercevoir que l'Auteur promettoit beaucoup plus qu'il ne donnoit; que ce dictionaire n'étoit *général*, qu'en ce que l'on y trouvoit quelques articles sur toutes sortes de sujets, mais la plûpart traités si superficiellement, que les notions essentielles y manquoient très-souvent. On n'approuva pas non plus ce mêlange de théologie polémique, avec les fables des payens, & ces citations des Poëtes profanes, que le sieur de Rochefort séme dans son dictionaire. Les définitions des mots de notre langue ne parurent pas toujours justes; & l'on trouva beaucoup de ses étymologies forcées. Ajoutons que l'Auteur marque quelquefois peu de critique dans les faits qu'il rapporte; & que son style d'ailleurs, sort presque partout du simple & du naturel.

Tout ce que l'on peut estimer dans cet

cet ouvrage, c'est la variété des matieres qui y sont traitées, ou du moins indiquées, & l'attention que l'Auteur a eu de citer ses autorités sur chaque point. Il falloit avoir fait de vastes lectures pour former cet ouvrage; mais plus de goût, d'ordre, de méthode & de critique, eût été nécessaire pour le faire bien. DICTIONAIRES.

Les différens dictionaires, dont j'ai parlé jusqu'à présent, ont chacun leur utilité. Il est vrai que l'usage, qui change souvent pour les langues vivantes, a changé ce que nos plus anciens dictionaires ont décidé; ils sont donc inutiles pour l'usage présent, mais ils servent au moins à faire entendre les Livres qui furent écrits alors, & qui sont encore dignes de notre curiosité. N'est-on pas obligé d'expliquer maintenant le langage de Villehardoüin, & de Joinville? Nous serions ravis d'avoir des dictionaires Grecs & Latins, faits par les anciens mêmes. Il y a lieu de croire que notre langue étant arrivée à peu près aujourd'hui au point de perfection où elle peut parvenir, les décisions de nos dictionaires modernes serviront encore de guide à notre postérité la plus reculée. C'est au moins ce qu'on peut esperer de celui de Furetiere, de celui de l'Acadé-

Fenel. lett. à l'Acad. Fr.

DICTIONAIRES.

mie Françoise, & du dictionaire universel imprimé à Trévoux, qui dans son origine n'étoit presque pas différent du premier. Ces trois dictionaires sont, sans contredit, ce que nous avons en ce genre de plus complet, de plus étendu, & de plus exact.

Je mets celui de Furetiere le premier, non par aucune préférence, quoique peut-être il la mérite, mais pour suivre l'ordre du tems. Antoine Furetiere, abbé de Chalivoy, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, étoit d'un génie vif, aisé, fécond. Après avoir fait ses études avec succès, & s'être rendu habile dans le droit civil & dans le droit canon, il s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement de Paris, & avoit exercé la charge de Procureur Fiscal de la justice de l'Abbaïe Royale de saint Germain des Prés. Il entra depuis dans l'état ecclésiastique, fut ami de tous les Savans de son tems, & les animoit au travail.

Il avoit allié deux qualités qui se trouvent rarement unies, beaucoup de politesse & une grande littérature. Il exprimoit presque toujours ses pensées avec une netteté & une grace qui leur donnoient un tour agréable. Aussi a-t'il réüssi dans les ouvrages qui demandent de

l'invention & du génie. Il joignoit à ces talens une pénétration qui le rendoit capable d'entrer dans les ſciences les plus profondes, & une étenduë de mémoire qui avoit embraſſé toutes ſortes de belles connoiſſances.

DICTIONAIRES.

L'Académie Françoiſe qui n'en portoit point un autre jugement, ayant entrepris un dictionaire, tant pour ſervir aux Etrangers qui ſont curieux de notre langue, & qui liſent avec fruit les Livres excellens en pluſieurs genres, qui ont été faits en François, que pour l'utilité même des François les plus polis, qui peuvent avoir ſouvent beſoin de recourir à un pareil ouvrage, par rapport à des termes ſur leſquels ils doutent, l'avoit aſſocié à ce travail, & il étoit difficile qu'elle fit un meilleur choix. Mais cet engagement devint funeſte à Furetiere. L'Académie prétendit dans la ſuite qu'il avoit abuſé de ſa confiance, pour ſon interêt particulier, & dans la vûë de faire paroître ſous ſon nom ſeul un ouvrage qui ne devoit être donné qu'au nom de tout le corps. Que cette accuſation fût, ou non, fondée, l'Académie lui intenta un procès, qui, malgré ſa longueur, & les embarras où il dut néceſſairement jetter Furetiere, n'empêcha

DICTIONAIRES.

pas celui-ci de continuer son travail, & de le mettre en état d'être utile au public.

M. d'Oliv. continuat. de l'hist. de l'Acad. Fr. in-12. p. 42. & suiv.

» Pour se mettre à portée de bien juger de ce démêlé, dit le continuateur de M. Pellisson ; il y a deux choses à savoir. La premiere, que l'Académie craignant l'infidélité des copistes employés à transcrire ses cahiers, obtint le 28. Juin 1674. un privilege signé en commandement, par lequel il étoit fait défenses de publier aucun dictionaire François, avant que le sien fût au jour. La seconde, que le 24. Août 1684. l'abbé Furetiere surprit un privilege du grand sceau pour l'impression d'un dictionaire universel, où, suivant le titre qu'il en avoit montré à l'approbateur, il ne faisoit entrer que *les termes d'arts & de sciences* : mais, où, suivant le titre inséré dans le privilege, il faisoit entrer *tous les mots François, tant vieux que modernes* ; & par conséquent tout ce qui devoit composer l'ouvrage de l'Académie, qu'on le soupçonnoit d'avoir pillé. Tel étoit le fonds du procès. »

Selon le récit de M. l'abbé d'Olivet, l'Académie dissimula ses soupçons le reste de l'année 1684. Mais au commence-

ment de 1685. étant avertie qu'on imprimoit actuellement le dictionaire de Furetiere, elle indiqua, lui présent, une assemblée extraordinaire, où il devoit être interrogé sur ce sujet. Furetiere ne s'y rendit point. L'abbé Regnier, Sécretaire de l'Académie, alla chés lui pour l'engager au nom de la compagnie, à se trouver à l'assemblée suivante : ce fut encore inutilement. M. de Novion premier Président du Parlement, & alors Directeur de l'Académie, l'avoit lui-même empêché d'y assister. Ce Magistrat se flatoit de pouvoir accommoder l'affaire, en portant l'abbé Furetiere à lui remettre son privilege & son manuscrit. Son espérance ne fut pas entiérement trompée. L'abbé lui remit son privilege & la premiere lettre de son dictionaire.

DICTIONAIRES.

Muni de ces pieces, le Magistrat proposa que l'on tînt chés lui quelques conférences. Il y en eut deux ; mais on ne put obtenir de l'accusé qu'il convînt de ce dont il ne se croyoit pas coupable, ni qu'il promît de se désister absolument de son travail ; & l'Académie n'ayant pû le gagner, jugea qu'elle pouvoit l'exclure de son corps ; ce qui fut fait le 22. Janvier 1685. Il y avoit vingt-trois ans que Furetiere étoit dans cette compa-

DICTIONAIRES.

gnie, & sa place n'y fut point remplie de son vivant. L'Académie voulut aussi faire révoquer le privilege qu'il avoit obtenu pour son dictionaire : elle se pourvut au Conseil, & ce qu'elle demandoit lui fût accordé par Arrêt contradictoire du 9. Mars 1685. On peut voir ce détail plus au long dans la continuation de l'histoire de l'Académie, que j'ai citée.

Furetiere crut devoir se défendre. Il appellà comme d'abus du jugement de l'Académie; il présenta plusieurs placets & requêtes au Roi & à son Conseil; à M. le Chancelier & à d'autres Magistrats. Il entreprit de persuader que le privilege exclusif obtenu par l'Académie, ne pouvoit avoir été accordé que par surprise; qu'il étoit injuste en lui-même; qu'il avoit été d'ailleurs sans effet, puisque l'abbé Danet, & le sieur de Rochefort, n'avoient pas laissé de donner chacun leur dictionaire en 1684. & de le faire vendre par tout le Royaume, sans que l'Académie s'y fût opposée, & eût fait valoir son privilege exclusif. Il montra par différens paralleles qu'il publia de plusieurs endroits de son dictionaire, & de celui qui avoit été commencé par l'Académie, que le premier étoit son propre ouvrage, le fruit de son travail, & non

l'ouvrage du corps qui l'avoit exclu. Il composa & répandit trois factums, aussi vifs qu'ingénieux, où il paroît se justifier pleinement de l'accusation de Plagiat intentée contre lui, mais où il outre souvent les portraits qu'il trace de plusieurs Académiciens, sans parler de plusieurs autres traits trop satyriques qu'il séme dans ces trois piéces.

DICTIONNAIRES.

Il se livra dans quelques autres écrits en prose ou en vers, à tout son ressentiment contre l'Académie en général, & contre plusieurs de ses membres en particulier; & il mourut en 1688. sans avoir vu la fin de ce procès. Toutes les piéces qu'il fit durant le cours de cette affaire, & que l'on a toujours recherchées, furent imprimées séparément, & la plûpart ont été réünies en 1694. en deux volumes in-12. L'Académie ne fit aucune réponse en son nom; elle n'opposa à Furetiere, dit M. l'abbé d'Olivet, que la modération & le silence. Il ne parut même contre le premier, ajoute-t'il, qu'une épigramme de M. de la Fontaine; & deux lettres, l'une de M. Doujat, l'autre de M. l'abbé Tallemant, l'ancien; encore ces lettres ne furent-elles imprimées qu'aprés la mort de celui qu'elles regardoient, &, à ce qu'on prétend, sans l'aveu de leurs Auteurs.

DICTIONAIRES.

Voilà ce que dit M. l'abbé d'Olivet. Cependant dès 1686. deux ans avant la mort de Furetiere, on imprima à Amsterdam chés Henri Desbordes, si on en croit le titre, un *Recueil de plusieurs vers* faits contre cet Académicien; & dans ce recueil on trouve plusieurs épigrammes attribuées à Boyer & à quelques autres, avec les réponses de Furetiere; sans compter le *Désaveu fait par les Muses du placet présenté au Roi sous leur nom par Furetiere*; piéce en vers imprimée encore durant la vie du dernier, & attribuée à M. Charpentier, pour répondre au *placet des Muses au Roi*, composé par M. Furetiere. La lettre de l'abbé Tallemant, dont parle l'historien de l'Académie, se trouve dans le Mercure du mois de May 1688. C'est proprement une apologie de la conduite de l'Académie dans le démêlé qu'elle eut avec Furetiere. Celui-ci y est fort mal traité; & l'histoire que l'on y donne de son différend, y est toujours tournée à son désavantage.

Furetiere ne fut point dédommagé de la peine que ce procés lui avoit causé, par la consolation de voir paroître son dictionaire. Il ne put en publier de son vivant qu'un essai qui fut imprimé en 1684. in-4°. sans nom de ville ni d'Im-

primeur, sous le titre d'*Essai d'un dictionaire universel, contenant généralement tous les mots François, tant vieux que modernes, & les termes des sciences & des arts*. Cet essai, imprimé, dit-on, à Paris, & réimprimé la même année en Hollande, est dédié à Loüis XIV. L'Auteur y répete, dans l'épître dédicatoire, ce qu'il avoit déja dit dans d'autres écrits, que ce n'étoit que l'interêt particulier d'un Libraire qui avoit imprimé une petite partie du dictionaire de l'Académie, qui s'oppposoit à l'impression du sien, quoiqu'entiérement différent. Qu'il respectoit l'Académie en général, mais qu'il avoit dans ce corps quelques ennemis particuliers, qui cherchoient à faire valoir un privilege surpris de M. d'Aligre sur la fin des jours de ce Magistrat, pour faire défenses à toute personne de donner aucun dictionaire François pendant vingt ans, à compter du jour que celui de l'Académie seroit imprimé; défense, ajoute Furetiere, qui s'étendra à une grande partie du siécle futur, puisque depuis cinquante ans, l'Académie a fait à peine une partie de son ouvrage. Il apporte encore quelques autres raisons, pour montrer l'injustice de cette défense, la différence de son dictionaire d'avec celui de

DICTIONAIRES.

DICTIONAIRES. l'Académie, & produit le privilege qu'il avoit obtenu pour le sien, donné à Chaville le 24. Août 1684.

J'ignore de quelle maniere Loüis XIV. récut cette dédicace, & quels égards il eut aux plaintes de Furetiere ; ce qui est sûr, c'est qu'il continua son ouvrage, qu'il fut imprimé deux ans après sa mort, en 1690. & que l'on en fit la même année deux éditions, l'une en deux volumes in-folio, & l'autre en trois volumes in-4°.

Préf. du recueil des fact. de Furetiere.

Quelque jugement que l'on porte du procedé de l'Auteur, contre l'illustre corps dont il avoit eu si longtems l'honneur d'être membre, on ne peut nier que son dictionaire ne soit un riche thrésor, où l'on trouve presque tout ce que l'on peut désirer pour l'intelligence de notre langue. On y démêle fort bien toutes les différentes propriétés, & les diverses significations des mots. Tout y paroît développé avec tant d'ordre & de clarté, que cet ouvrage est très-propre à instruire ceux qui savent le moins, & il est rempli de tant de recherches curieuses, de tant de belles remarques, qu'il peut satisfaire les Savans même. Plus on s'en sert, plus on en découvre l'abondance & l'utilité. Quelque vivacité que

l'Auteur ait fait paroître dans ses factums, on voit bien qu'il ne manquoit ni de la patience, ni de l'application que demandoit une entreprise si laborieuse, & qu'il avoit assés de courage & de capacité pour remplir avec succès une carriere si longue. Le feu de la nation Françoise, dit un moderne, ne la rend point incapable des desseins qui requierent une méditation profonde, & n'est point incompatible avec les pénibles recherches de ces sortes de compilations. Furetiere en est un exemple. Son dictionaire a été généralement estimé, & sera toujours recherché. On l'a réimprimé plusieurs fois *in-folio*; mais en l'augmentant, on l'a trop chargé.

DICTIONAIRES.

Basn. hist. des ouvr. de Sav. t. 6. p. 123.

Dès 1701. on le réimprima en Hollande en trois volumes in-folio : Mais c'est plus un nouveau dictionaire, qu'une nouvelle édition de celui de 1690. L'ouvrage de Furetiere est le fond sur lequel on a travaillé; mais on y a corrigé plusieurs fautes, on y a ajouté les termes qui y manquoient; on a retouché la plûpart des articles; on a remarqué le bon & le mauvais usage des mots : voici ce que M. Basnage de Beauval dit lui-même sur les changemens qu'il a faits à ce dictionaire.

Mém. de Trév. Janv. & Fév. 1701.

DICTIONAIRES.

Préface pour la deuxiéme & troisiéme édition.

» On a retouché, ou refondu presque » tous les articles. Il y en a peu qui soient » entiers, ensorte que si le fonds est de » Furetiere, à peine pourroit-il réclamer » la moitié de tout l'ouvrage. L'augmen- » tation la plus considérable, regarde la » politesse & l'exactitude du langage. M. » l'abbé Furetiere, pour ne point se trou- » ver en concurrence avec MM. de l'A- » cadémie Françoise, n'avoit pas entre- » pris de décider du bon ou du mauvais » usage des mots, ni de la pureté de la » langue. Ce n'étoit pas là son but prin- » cipal. Il s'étoit spécialement attaché aux » termes des arts : le reste n'étoit qu'ac- » cessoire, & n'étoit pas enfermé dans » son plan. Mais cette différence spécifi- » que ne subsiste plus. On a cru, que pour » bien remplir le titre de *Dictionaire uni-* » *versel*, il falloit qu'on y pût apprendre » à parler poliment, aussi-bien qu'à par- » ler juste, & dans les termes propres à » chaque art. »

Pour justifier ce que l'on dit dans ce nouveau dictionaire de l'usage des mots propres & convenables, on a choisi des exemples dans nos meilleurs Ecrivains : desorte qu'on trouve presque à chaque article quelque trait délicat, quelque pensée fine, quelque réfléxion sensée &

judicieuse. Par ce moyen le lecteur apprend à penser & à parler tout ensemble. C'est-là ce que ce dictionaire a de plus parfait; & jusques-là, les lexicons Grecs & Latins, & le dictionaire Italien de la Crusca avoient eu par cet endroit l'avantage sur nos dictionaires François.

DICTIONAIRES.

M. Basnage de Beauval, si connu & si distingué parmi les Savans, est le principal Auteur de ce dictionaire, ainsi réformé & augmenté. Il s'étoit associé pour ce travail, M. Huet le pere, Ministre réformé à la Haye, M. Regis, Médecin d'Amsterdam, M. Brutel de la Riviere, & quelques autres personnes versées dans les lettres & dans les arts. C'étoit le moyen de réüssir. Le succès eût été encore plus grand, si M. Basnage eût pû avoir un plus grand nombre de personnes habiles dans toutes les facultés, dont chacune eût revû les termes de son art; car il faut être d'un métier, pour être bien en état d'en définir tous les termes avec l'exactitude nécessaire.

Une autre raison qui a empêché M. Basnage de porter son ouvrage au point de perfection où il le désiroit, c'est, comme il l'avoue lui-même, la précipitation avec laquelle il a été obligé de travailler. On imprimoit à mesure qu'il composoit;

DICTIONAIRES.

ainſi il n'a pas eu le loiſir de retoucher ſon travail. Auſſi y trouve-t'on des articles trop chargés, & d'autres trop ſtériles; des exemples tranſpoſés ou mal placés, des endroits négligés, & d'autres où il s'eſt ſurement trompé. Il s'eſt trop auſſi laiſſé aller aux préjugés du Calviniſme qu'il avoit embraſſé, quoiqu'en général il paroiſſe moderé, & qu'il ſe ſoit étudié communément à éviter tout ce qui ſent la ſatyre, & même l'eſprit de parti. Je dis communément, car il n'a pas toujours évité ces défauts, & c'eſt avec raiſon qu'on le lui a reproché dans quelques écrits, entr'autres dans une lettre aſſés longue ſur ce ſujet, inſerée dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts; lettre judicieuſe, quoique trop vive quelquefois dans ſes expreſſions.

Mém. de Trév Mars & Avril 1701. art. 13.

Ceux qui ſe plaignoient de la maniere dont M. Baſnage & ſes aſſociés avoient exécuté une partie de leur travail, furent cependant les premiers à en profiter. Dès 1701. on annonça que l'on imprimoit en France le *Dictionaire univerſel*, & l'avis portoit que cette édition ſe faiſoit à Trévoux, ſur la réviſion, correction & augmentation de pluſieurs Savans de Paris qui y travailloient par l'ordre de M.

Ibid. mois de Janvier & Févr. art. 12. à la fin.

le Duc du Maine. On promettoit de purger cet ouvrage de tout ce que les éditeurs de Hollande y avoient introduit de contraire à la religion Catholique, d'y corriger un très-grand nombre de fautes, & d'y faire des additions considérables. DICTIONAIRES.

On dégagea, en effet, sa parole en 1704. l'ouvrage ayant paru cette année-là en trois volumes in-folio. Mais ce qui étonna, c'est que l'on se crut en droit de supprimer le nom de Furetiere & celui de M. Basnage; que l'on donna ce dictionaire comme un ouvrage entiérement différent de celui qui avoit paru en Hollande, comme un Livre *fait sur un plan nouveau*, dont on fit honneur à M. le Duc du Maine, sur les vûës duquel on assuroit qu'il avoit été formé.

La vérité est cependant, que c'est le même dictionaire qu'on avoit imprimé à Roterdam, & qu'il n'y manque que le nom de l'abbé Furetiere & celui de M. Basnage. Celui-ci s'en plaignit vivement dans son histoire des ouvrages des Savans. Il montra par le détail que ce n'est pas seulement un seul & même ouvrage en substance, ni à l'égard des mots en général, mais littéralement, & copié mot à mot, jusqu'aux fautes d'impres-

Histoire des ouvrages des Savans, Juillet 1704. art. IV.

DICTIONAIRES.

sion : Que tout y est semblable ; méthode, ortographe, exemple : Que les articles sont tous les mêmes, sans que l'on y ait changé un seul terme, ni même une seule syllabe : Qu'il ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelques notes de plus dans le dictionaire imprimé à Trévoux, quelques additions, quelques corrections ; mais que tout cela y est rare, peu important, ou peu nécessaire. Que le plus grand nombre des additions consiste en quelques articles historiques touchant les sectes en matiere de religion, mais que ces articles ne sont ni du plan, ni du dessein d'un dictionaire de la langue Françoise. Que pour les additions sur les mots, qui seuls appartiennent proprement à un tel ouvrage, elles sont si peu fréquentes, que l'on parcourt souvent bien des pages sans en appercevoir aucune.

Faute d'avoir fait cette *comparaison*, M. Bernard dans ses nouvelles de la République des lettres, & le Journal des Savans de Paris, ont produit des exemples d'additions, comme particulieres au dictionaire de Trévoux, qui se trouvent précisément les mêmes dans celui de Rotterdam. M. Basnage cria donc au plagiat ; & il avoit raison. La critique qu'il

fait ensuite de quantité d'endroits augmentés ou corrigés dans le dictionaire de Trévoux, mérite d'être lûë. Mais il a un peu plus de tort dans le reproche qu'il fait au sujet des retranchemens; il y en avoit plusieurs qui paroissoient nécessaires. Il attribuë aussi le soin de cette édition aux Jesuites; mais ceux-ci s'en sont toujours défendus; & ils l'ont désavoüé formellement en quelques occasions.

DICTIONAIRES.

Voyés entr'autres les Mémoires de Trév. Déc. 1724. page 2183.

Ce dictionaire s'est beaucoup plus éloigné de celui de Rotterdam dans les deux dernieres éditions de 1721. & de 1732. en cinq volumes *in-folio*. Il y a réellement beaucoup de corrections & d'additions qui ne sont point dans l'édition de Hollande faite en 1701. Mais le plan & la méthode sont toujours les mêmes, aussi-bien que le plus grand nombre des articles. J'ajoute qu'on y a aussi profité de la nouvelle édition que M. Basnage donna pareillement de celui qu'il avoit déja imprimé.

Le dictionaire de Trévoux, est au reste le plus étendu & le plus complet que nous ayons pour notre langue. C'est à juste titre qu'on le qualifie de *Dictionaire universel*. Outre la signification & la définition, tant des mots de notre lan-

DICTIONAIRES.

gue, avec leurs usages différens, que des termes propres de chaque état & de chaque profession, on y trouve la description de toutes les choses naturelles & artificielles; leurs figures, leurs especes, leurs usages & leurs propriétés; l'explication de tout ce que renferment les sciences & les arts, soit libéraux ou méchaniques, avec des remarques d'érudition & de critique. Il seroit à souhaiter qu'il y eût moins de faits historiques, moins de controverses purement théologiques, & qu'on eût retranché les exemples licentieux.

On trouve plusieurs remarques importantes sur quelques endroits de ce dictionaire, dans les Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts de l'année 1724. dont je ne vois pas que l'on ait profité pour l'édition de 1732. Elles sont dans les mois d'Avril, de Juillet & de Décembre desdits Mémoires. Les premieres envoyées de Carpentras, sont de l'abbé de Valsarret, c'est-à-dire, M. Fourneri, & roulent sur la géographie & l'histoire du comté Venaissin. Les secondes qui sont du feu pere Becquet, bibliothécaire du Monastere des Célestins de Paris, corrigent quelques erreurs qui s'étoient glissées dans le dictionaire de l'édition de 1704.

à l'article des Célestins. Dans les troisiémes envoyées de Brioude, on reprend plusieurs expressions peu correctes, & quelques significations que l'on a données à différens termes, & que le sieur Lemond, Auteur de ces remarques, prétend n'être point justes. Ces trois critiques sont écrites avec modération. J'en ai lû une quatriéme où il y a plus de vivacité, & peut-être trop. C'est la réponse de M. de Lautour du Châtel, Avocat au Parlement de Normandie, au dernier article du trente-quatriéme Journal des Savans de 1732. brochure in-8°. imprimée en 1734. Voici ce qui y donna lieu.

DICTIONAIRES.

M. Lautour du Châtel, faisant sa résidence à Argentan en Normandie, avoit communiqué en 1711. aux éditeurs du dictionaire de Trévoux, environ 1300. articles omis dans l'édition de 1704. On fit usage de ceux que l'on crut pouvoir employer; mais on oublia de nommer l'Auteur dans la préface, comme il l'avoit exigé, & de lui faire présent d'un exemplaire. Il s'en plaignit, on lui rendit justice, & il se tût. Mais un anonyme s'étant avisé dans le quatriéme Journal des Savans de l'année 1722. de décrier le travail de M. du Châtel, la querelle recommença; M. du Châtel crut qu'il avoit be-

DICTIONAIRES.

soin d'apologie, & il en donna une. C'est la quatriéme critique dont j'ai parlé. L'Auteur y entre dans des détails assés peu interressans pour le public, & les éditeurs du dictionaire de Trévoux étoient trop sages pour y répondre, & pour perpétuer une querelle dont on ne pouvoit retirer aucune utilité. Ce qu'il suffit de savoir, c'est que malgré les omissions & les fautes que l'on peut reprocher au dictionaire de Trévoux, & qui sont plus rares dans l'édition de 1732. ce dictionaire méritera toujours les éloges qu'on lui a donnés.

Edition de 1717. in-4°.

» Il y a des Livres d'une certaine espece, dit l'Auteur de la préface du dictionaire Latin & François du pere Tachard, où l'on trouve toujours à » ajouter, & où bien loin de rebuter les » lecteurs par ces additions, on leur rend » au contraire, un service considérable, » parce que dans un dictionaire on veut » tout trouver, & que l'on est chagrin, » quand en cherchant l'explication d'un » mot, l'on ne rencontre pas de quoi se » satisfaire. » Mais d'un autre côté, il ne faut pas condamner ces sortes d'ouvrages, parce que l'on n'y a pas tout dit, n'étant pas possible qu'ils arrivent à leur perfection, qu'après plusieurs éditions,

si même il est possible qu'ils y arrivent, ensorte qu'il n'y ait plus rien à y désirer.

DICTIONAIRES.

Mais quelque estime que l'on fasse du travail de Furetiere, de Basnage & de MM. de Trévoux, quelques éloges qu'il mérite, en effet, il faut cependant avouer que de tous les dictionnaires de la langue Françoise qui ont paru jusqu'à présent, il n'y en a point qui, du côté de l'autorité, semble pouvoir être comparé à celui de l'Académie Françoise. Les Auteurs des autres dictionaires, quelques éclairés qu'on les suppose, n'étoient point assés autorisés pour décider de leur chef, parce qu'ils n'étoient que de simples particuliers. C'est pour céla qu'ils ont emprunté des ouvrages d'autrui une autorité qu'ils ne pouvoient se donner d'eux-mêmes; & d'appeller en témoignage nos plus savans Ecrivains, sur les choses qu'ils devoient décider.

Préf. du dict. de Trévoux, édition de 1721.

L'Académie, au contraire, formant un corps de personnes que l'on a cru les mieux versées dans la langue, & se trouvant chargée en particulier de la composition d'un dictionaire, a pensé qu'elle ne pouvoit avec honneur, citer les particuliers. Ce qu'on demandoit d'elle dans cet ouvrage, n'étoit pas de rapporter les sentimens des autres sur les difficultés de

DICTIONAIRES.

la langue & sur l'usage, mais de déclarer les siens. D'ailleurs, comme la plûpart de nos meilleurs Ecrivains étoient membres de l'Académie, ils auroient été souvent obligés de se citer eux-mêmes, ce qui ne paroissoit pas convenable, & ce qu'ils n'auroient pû faire, ce semble, sans blesser cette modestie qui convient si bien aux Auteurs. Ils n'ont pas cru non plus qu'il fût de l'honneur de l'Académie d'en citer, qui ne fussent pas de son corps; c'eût été en quelque sorte soumettre son autorité à une autorité étrangere, qu'elle se croyoit en droit de regarder comme inférieure à la sienne. Ç'a donc été pour elle, dit-on, une nécessité de ne citer jamais, comme ç'en a été une pour les autres de citer toujours.

Son but dans la composition d'un dictionaire, a été de porter la langue que nous parlons, à sa derniere perfection. C'est sous cette idée qu'il faut envisager son travail; & non pas, comme les autre dictionaires, sous une idée vague & indéterminée qui ne présente à l'esprit qu'un recueil alphabétique de mots, avec leur explication. Ainsi pour se renfermer dans son objet, elle a dû faire un choix exact des mots & des phrases que le bel usage employe dans la conversation, dans

les discours publics, dans la poësie, dans l'histoire, & généralement dans tous les écrits qui doivent être à la portée de tout le monde.

DICTIONAIRES.

Plus ce choix lui paroissoit difficile, moins on doit être surpris qu'elle ait travaillé si longtems avant que de produire son ouvrage. « Il n'y a point de définition, disoit autrefois l'abbé Tallemant, qui ne coûte beaucoup à faire; « les mots les plus communs sont presque impossibles à bien expliquer, & ce « n'est pas trop des plus habiles Ecrivains, & des plus savans hommes, « tels qu'il y en a dans l'Académie, pour « y réüssir. Il faut longtems agiter les « différentes manieres d'expliquer un « mot; chacun propose ses idées, toutes « belles, toutes justes, toutes au moins « vrai-semblables, & c'est ce que l'on « verroit avec plaisir, si quelqu'un se « donnoit la peine de l'écrire, au lieu « qu'on ne voit qu'une décision, sans « savoir ce qu'elle a coûté, ni les rai- « sons qu'on a eu de la faire. » Suivant ces réfléxions, l'Académie pouvoit répondre à ceux qui se plaignoient de sa lenteur, ce que le fameux Peintre Zeuxis dit à un autre Peintre qui se vantoit de sa promptitude : *Je suis longtems à faire*

Rem. & décis. de l'Académ. Fr. recueillies par l'abbé Tallemant : avertissem.

un tableau, il est vrai, mais c'est que je peins pour l'éternité.

DICTIONNAIRES.

L'Académie commença, en effet, à travailler à son dictionaire dès 1639. M. de Vaugelas, M. de Mezeray, & les plus célébres Académiciens, en eurent successivement la direction. Ce travail fut souvent interrompu & souvent repris. Le sieur le Petit chargé de l'imprimer, alla jusqu'au milieu de la lettre N, & jusqu'à la page 556. inclusivement. Mais l'Académie supprima le tout, ou parce qu'elle ne jugea pas que ce travail fût digne de sa réputation, ou pour d'autres raisons dont elle n'a point fait part au public. Ces feüilles supprimées sont *in-folio*, & l'on en conserve quelques exemplaires dans plusieurs bibliothéques de Paris.

Cette suppression fait croire que c'est sans l'aveu de l'Académie que l'on imprima en 1686. en pays étranger un volume in-4°. sous le titre de *grand Dictionaire de l'Académie Françoise, premiere partie, suivant la copie imprimée à Paris*, chés le Petit. On n'y trouve que les deux premieres lettres & une partie de la lettre C. L'avertissement au lecteur fait entendre que cet essai ne fut publié que pour l'opposer à l'essai du dictionaire universel

verſel que Furetiere avoit donné. Mais cette ébauche qui eſt très-imparfaite, n'a jamais été avoüée par l'Académie; & je ne crois pas qu'elle en ait ſçu gré à l'éditeur. DICTIONAIRES.

Plus clairvoyante ſur ſes vrais intérêts & ſur ſa réputation, elle recommença un nouveau travail; mais on fut encore bien des années ſans en voir les fruits. « Je ne ſçai quand nous en joüirons, diſoit en 1672. le ſieur Alcide de ſaint Maurice, dans ſes remarques ſur les principales difficultés de notre langue, & j'appréhende qu'avant qu'il ſoit achevé, nous n'ayons plus beſoin d'apprendre la langue Françoiſe, nous trouvant en état de parler celle des Anges. » Pag. 119.
Comme j'ignore le tems de la mort du ſieur de ſaint Maurice, je ne puis dire s'il avoit encore beſoin de notre langue, quand l'Académie donna ſon dictionaire.

Environ ſeize ans après, l'Auteur du vingt-uniéme dialogue inſeré parmi les *Dialogues ſatyriques & moraux* du ſieur Petit, de Roüen, imprimé à Paris chés Gueroult, en 1688. & que l'on aſſure être d'un des quarante de l'Académie Françoiſe, faiſoit les mêmes plaintes ſur le retardement de ce dictionaire. Il fait dire au public qu'il commence à perdre Dialog. ſat. & mor. 2. part. 21. dial.

DICTIONAIRES.

patience, & que selon toutes les apparences, l'on attendra toujours inutilement : qu'il falloit donc laisser imprimer le dictionaire de Furetiere, du moins pour ceux qui ne vivront pas assés pour voir celui de l'Académie : Que la liberté de travailler pour polir la langue Françoise, ne doit point être bornée ; & que des privileges exclusifs sont contraires à l'utilité publique. Il est vrai que le même Auteur fait répondre l'Académie à ces plaintes ; mais d'une maniere qui semble si ironique, que l'on pourroit croire qu'il a plus voulu jetter sur ce célébre corps un ridicule qu'il ne méritoit pas, que faire son apologie.

L'anonyme n'oublie pas cependant à charger Furetiere de reproches, pour s'être approprié, dit-il, les phrases de l'Académie. Il croit que c'étoit élever autel contre autel, & ériger autant de sectes en matiere de langue, que l'on permettroit de dictionaires, parce que ce seroit ruiner *l'uniformité du langage* : & il prétend, ou veut paroître prétendre, qu'il n'y a personne qui n'apperçoive le danger évident de cette sorte d'héréfie & de schisme, qui, selon lui, arriveroit infailliblement. Il rappelle aussi la mémoire des factums de Furetiere qui ont trou-

vé tant d'approbateurs, & qu'on lit toujours avec plaisir & avec utilité, quelques cris que l'anonyme jette ou feigne de jetter contre ces piéces.

DICTIONAIRES.

Au reste, la meilleure réponse aux plaintes sur le retardement du dictionaire de l'Académie, fut la publication même de cet ouvrage.

Ce dictionaire tant attendu, si longtems promis & désiré, parut enfin en 1694. en deux volumes *in-folio*. L'Académie avoit chargé M. Perrault d'en préparer l'épître dédicatoire. « Tout promettoit un chef-d'œuvre, dit un critique moderne; la noblesse du sujet, la briéveté de l'ouvrage, le grand loisir de l'Auteur, sa longue expérience dans l'art d'écrire, les grands motifs qui devoient l'animer, ayant à répondre à l'attente d'une compagnie si éclairée. Il travailla, & lorsqu'il fut content de son ouvrage, il en fit imprimer quarante copies, pour en distribuer à tous ses confreres, afin que chacun en son particulier, se donnât la peine de les examiner. » On trouva cette dédicace remplie de défauts, comme on le voit par les remarques faites sur cette piéce; qui n'ont été imprimées que depuis peu avec cette premiere épître dédicatoire,

M. l'abbé d'Olivet à la fin de ses remarques de grammaire sur Racine.

Ibid.

DICTIONAIRES.

& qui font beaucoup d'honneur à l'Académie. On croit qu'elles venoient principalement de MM. Regnier Desmarais & Racine. M. Perrault réforma son ouvrage sur cette censure, mais il y a laissé encore plusieurs des taches qu'on lui avoit montrées.

Je ne sçai pourquoi l'on ne préféra point l'épître dédicatoire que M. de Toureil avoit fait aussi pour le même dessein : elle est remplie de grandes beautés, marquée au même coin que le reste des ouvrages de cet illustre Académicien, & , selon moi, fort supérieure à celle de M. Perrault. On a eu raison de n'en point priver le public, & elle ne deshonore aucunement les autres ouvrages de M. de Toureil, dans le recueil desquels elle se trouve.

Préface des œuv. de M. de Toureil.

Ce fut ce dernier qui fut chargé de présenter au Roi le dictionaire au nom de l'Académie ; & tout le monde sçait avec quel succès il s'acquitta d'une commission si glorieuse. Il eut l'honneur de complimenter le Roi, toute la famille Royale, tous les Princes, tous les Ministres ; & les trente-deux complimens qu'il fit à ce sujet, parurent autant de chefs-d'œuvres. Conçus en peu de mots, tournés d'une maniere vive & noble,

remplis de traits fins & délicats, semés de beautés neuves, ils firent l'admiration d'une Cour qui étoit le centre de la politesse & du bon goût. Mais malgré les éloges que l'orateur y donnoit à l'ouvrage de l'Académie, ce dictionaire ne fut pas favorablement accueilli du public.

DICTIONAIRES.

Il est vrai qu'il parut dans des circonstances qui lui étoient peu avantageuses. Les critiques que Furetiere avoit faites d'une partie de cet ouvrage qui lui étoit connu, avoient prévenu les esprits: la publication de son propre dictionaire, dont on avoit fait en même-tems deux éditions en 1690. comme je l'ai déja dit, acheva de les tourner en sa faveur. L'examen de celui de l'Académie ne les fit point revenir. Les François accoutumés à l'arrangement alphabétique des mots, ne purent se résoudre à les aller chercher selon leurs racines, qui étoit la méthode que l'on avoit suivie dans ce nouveau dictionaire, & à remuer deux gros volumes pour s'instruire d'une difficulté, qui même y étoit souvent oubliée.

Journ. littéraire de la Haye. 1720. art. V.

Dans le tems d'ailleurs qu'on l'imprima, on commençoit à être favorable à la nouvelle ortographe, qui retranche les lettres inutiles que l'on avoit admises dans l'ouvrage de l'Académie. On préfé-

DICTIONAIRES.

ra à cet égard le dictionaire de Richelet dont l'ortographe étoit plus à la mode. On crut aussi que l'Académie avoit trop négligé les termes des arts & des sciences, pris métaphoriquement, & employés dans des phrases où il ne s'agit point des arts & des sciences ausquels ils sont propres. Enfin l'on s'apperçut qu'il y avoit un grand nombre de mots oubliés, & beaucoup de définitions qui ne paroissent ni claires, ni exactes.

Peut-être aussi se rappella-t'on, quoique, sans doute, mal-à-propos, les railleries que M. de saint Evremont avoit faites des travaux de l'Académie par rapport à notre langue, dans sa satyre intitulée, *la comédie des Académistes, piéce comique, avec le Rolle des présentations faites aux grands jours de ladite Académie*, qui après avoir couruë manuscrite depuis 1643. avoit été imprimée en 1650. & la *Requête des dictionaires à MM. de l'Académie Françoise*, satyre ingénieuse, mais un peu vive, que l'abbé Ménage avoit fait imprimer en 1652. (*a*) avec quelques autres piéces de sa composition. On revient difficilement d'an-

(*a*) Elle avoit été imprimée, mais sans l'aveu de l'Auteur, dès 1649. sous ce titre; *Le Parnasse allarmé.*

ciens préjugés, & plus encore lorſqu'on les fortifie. Auſſi les ſatyres coulerent-elles de nouveau de la plume de pluſieurs Ecrivains, plus capables peut-être, comme il arrive aſſés ordinairement, de critiquer les ouvrages d'autrui, que de mieux faire.

DICTIONAIRES.

Les deux plus connuës de ces ſatyres, ſont: *l'Apothéoſe du dictionaire de l'Académie Françoiſe, & ſon expulſion de la région céleſte: & l'Enterrement du dictionaire de l'Académie.* Ce ſont deux petits volumes, où l'on ne peut nier qu'il ne ſe trouve de l'eſprit, de la délicateſſe dans la critique, & des remarques ſolides. Le premier qui parut en 1696. à la Haye, ſelon le titre, chés Arnoul Léers, mais dont l'impreſſion fut ſûrement faite en France, eſt en proſe & en vers. On y donne *cinquante remarques critiques ſur le dictionaire de l'Académie*, dans leſquelles on reproche à cet ouvrage des omiſſions conſidérables, & pluſieurs fauſſes définitions, *& cinquante autres remarques ſur divers célébres Auteurs.*

Le ſieur Claude Mallemans de Meſſange, connu par quelques poëſies Françoiſes, & frere de MM. Mallemans de qui nous avons auſſi pluſieurs ouvrages, fit à cette critique une réponſe aſſés vive, qui fut

DICTIONAIRES.

imprimée en 1696. in-12. à Paris, chés Ballard. Les défauts généraux dont il reprend celui qu'il attaque, sont, d'avoir un air trop décisif, de témoigner une joïe maligne quand il peut exercer sa critique, & de tomber dans les fautes qu'il reproche aux autres. Il examine ensuite l'image du frontispice, l'épigramme, le titre d'apothéose, le sonet au lecteur, & les cinq premieres remarques.

Mais quoiqu'il y ait de bonnes réfléxions, & quelques endroits assés bien repris, les rieurs ne furent pas pour lui; & il donna lieu à l'Auteur de l'apothéose de faire, en lui répliquant, une nouvelle critique plus étenduë, qui est aussi en prose & en vers, & qui parut en 1697. C'est la seconde dont je voulois parler, & qui a pour titre, *l'Enterrement du dictionaire de l'Académie*. Ce titre annonce suffisamment le but & le dessein de l'Auteur; il divise sa critique en deux parties. Dans la premiere, il suit pas à pas le sieur Mallemans, & ne laisse aucun endroit de son écrit sans y répondre. Dans la seconde, il donne un assés grand nombre de remarques critiques sur les trois premieres lettres du dictionaire de l'Académie. Moins de vivacité, & même d'aigreur dans sa critique, &

moins d'injures contre son adversaire, n'auroient point nui à son ouvrage. On ne peut le justifier, en disant qu'il use de la même mesure dont M. Mallemans s'étoit servi à son égard. Plus un critique est sage & raisonnable, plus il est attentif à n'opposer que des raisons aux injures de quelque nature qu'elles soient. C'est donc à des écrits semblables à ceux dont je viens de parler, que l'on pourroit fort bien appliquer cette réfléxion d'un critique moderne.

DICTIONAIRES.

Quand on lit, dit-il, certains en- « droits des ouvrages de quelques Au- « teurs célébres, on seroit tenté de croi- « re que la haine, l'inimitié & la jalousie « anéantissent entiérement la grandeur « de leur génie, bouleversent l'entende- « ment, & rendent les Savans les plus « méprisables de tous les hommes. Quel- « le fureur, ou plutôt quel crime n'y a- « t'il pas à faire servir l'esprit, le don le « plus beau que l'homme ait reçu du « ciel, à donner de l'enjouëment, de la « grace & de la vivacité à des injures, « que les gens du plus vil état ne se di- « sent qu'en rougissant. Plus ceux qui « percent leurs adversaires par des termes « durs & impolis, mais pleins de fiel, « s'applaudissent de leurs victoires, plus «

Relat. d'une assemblée tenuë au bas du Parnasse.

DICTIONAIRES.

» ils devroient, au contraire, en être
» honteux. En flétrissant la gloire de
» leurs ennemis, ils font des taches ineffaçables à la leur. »

Un autre anonyme se divertit à extraire du dictionaire de l'Académie toutes les façons de parler proverbiales & burlesques, qui y sont insérées & expliquées, & les donna en 1696. in-12. à Bruxelles, chés Foppens, sous le titre peu convenable de *Dictionaire des halles* : mais il les présenta sous une idée qui parut aussi singuliere qu'enjoüée, & qui fit plaisir, en effet, à ceux qui avoient assés de loisir pour l'employer à ces sortes de lectures. Ces critiques amuserent les esprits pendant quelque tems, & quoique peu sérieuses, & d'ailleurs outrées, elles fortifierent les préventions du public contre l'ouvrage de l'Académie.

Cette compagnie étoit trop sage pour répondre à ces écrits; mais comme elle ne cherchoit que la gloire de la nation & l'utilité publique, elle profita de ce que ces satyres avoient de bon, & des fautes que l'on reprochoit à son dictionaire. Se faisant un devoir de les corriger, elle refondit son ouvrage, & en fit un tout nouveau qui parut en 1718. à Paris, dans la même forme & le mê-

me nombre de volumes que le précédent. M. l'abbé Regnier Desmarais & M. Dacier sont ceux de tous les Académiciens qui ont eu le plus de part à ce grand ouvrage, & M. l'abbé de S. Pierre avoit été d'avis qu'on leur en fit l'honneur, en mettant leur nom après le titre. Mais ce conseil ne fut point suivi.

DICTIONAIRES.

Premier discours sur les trav. de l'Acad. Franç. au t 12 de l'hist. critiq. de la répub. des lettres, p. 185.

Ce n'est point, au reste, une nouvelle édition, c'est un dictionaire nouveau, puisqu'il y a un ordre différent, & une infinité de changemens essentiels, soit additions, soit corrections. On y fait mieux sentir toutes les beautés de notre langue, en marquant la juste signification des mots qui la composent, & en rectifiant les fausses idées que les hommes y attachent quelquefois. Les mots y sont rangés avec soin dans l'ordre de l'alphabet, ensorte qu'on peut les trouver sans peine. On a eu une attention particuliere à expliquer, à déterminer, & à bien faire sentir la véritable signification de chaque mot par des définitions exactes & par des exemples. L'Académie remarque avec raison, que c'est ce qu'il y a de plus important dans un dictionaire, mais que c'est aussi ce qu'il y a de plus difficile à exécuter. Elle en donne pour exemple le mot *Bon*, dont la signification semble

Préf. du dict. de l'Académ.

DICTIONAIRES.

d'abord si simple, mais qui a, dit-elle, soixante & quatorze significations différentes, selon qu'il est employé.

L'Académie n'a pas cru non plus qu'elle dût exclure certains termes à qui la bizarrerie de l'usage, & peut-être, ajoute-t'elle, celle de nos mœurs, a donné cours depuis quelques années. » Dès » qu'un mot s'est introduit dans notre » langue, dit-on dans la préface qui est » de feu M. du Trousset de Valincour, » il a sa place acquise dans le dictionaire; » & il seroit souv nt plus aisé de se pas- » ser de la chose qu'il signifie, que du » mot qu'on a inventé pour le signifier, » quelque bizarre qu'il paroisse. »

Chaque espece de style ne consiste que dans quelques tours & quelques expressions qui lui sont propres. Ici l'on se propose de remarquer avec soin, à quelle espece de style un mot est affecté, & quand il commence de vieillir. On entreprend de rassembler toutes les phrases usitées, dans lesquelles ce mot entre, même les proverbes. L'épître dédicatoire de ce dictionaire, au Roi Louis XV. est de feu M. l'abbé Massieu.

Le public reçut cet ouvrage avec d'autant plus d'empressement, que c'étoit le seul qui fût le fruit des travaux communs

de l'Académie. Mais l'examen y dévoila des défauts qu'on auroit voulu n'y pas trouver. Il est vrai que dans cette édition de 1718. les mots ne sont pas comme dans celle de 1694. disposés par racines, c'est-à-dire, qu'on n'y a pas rangé les dérivés après les mots dont ils descendent ; & ce changement paroissoit nécessaire. Mais on n'y a pas toujours été exact. On y manque quelquefois à l'ordre alphabétique, & c'est assés souvent dans des occasions, où il semble que cet ordre étoit nécessaire, comme lorsqu'il s'agit de nommer & de définir les diverses parties des sciences & des beaux arts. Lorsque l'usage varie sur un mot, un dictionnaire doit rendre compte de l'usage le plus généralement établi, quoique quelquefois le moins fondé en raison. L'Académie n'a pas toujours suivi cette regle, ce qui fait croire qu'elle a omis des termes qui sont néanmoins dans son dictionaire.

DICTIONAIRES.

Par rapport aux termes d'art, elle ne s'est proposée, dit-elle, que d'admettre dans son ouvrage, ceux qui sont les plus connus. Mais en promettant de marquer exactement toutes les acceptions de chaque mot, elle s'engageoit, ce semble, dès qu'un mot de la langue est aussi ter-

DICTIONAIRES.

me d'art & de ſcience, à dire ce qu'il ſignifie, même à cet égard. Aſſés ſouvent cependant, elle paſſe ſous ſilence des termes dont l'uſage eſt beaucoup plus fréquent dans les arts & dans les ſciences, que ceux dont elle parle. Parmi les mots anciens, elle en omet quelquefois qui ſont moins vieux que ceux qu'elle définit. Ces défauts & quelques autres, que les critiques ont reproché à ce dictionaire, en le comblant d'ailleurs d'éloges, pourroient être prouvés par des exemples : mais je ne prétends pas en donner la cenſure. On a rapporté ces exemples & ces preuves dans le Journal intitulé : *l'Europe ſavante.*

Mars 1719. art. I.

Les Auteurs de ce même Journal, connus & eſtimés dans la république des lettres, ont auſſi donné dans le même ouvrage une liſte d'environ cent cinquante mots qui auroient dû, diſent-ils, entrer dans le dictionaire de l'Académie, qui devoient même en faire une partie néceſſaire, & qui cependant ne s'y trouvent point, quoique la plûpart de ces mots ſoient très-connus & uſités. Preuve certaine que les lumieres même des plus grands hommes réünies, n'apperçoivent pas encore tout; & qu'un ouvrage, quelque parfait qu'il paroiſſe,

peut encore être perfectionné. J'en dis autant de deux autres listes que les mêmes critiques ont produites, l'une d'un certain nombre de termes que l'on trouve, à la vérité, dans le dictionaire de l'Académie, mais dont on a négligé de rapporter toutes les diverses significations; l'autre de plusieurs mots expliqués par d'autres mots, quoiqu'ils ne paroissent pas avoir entiérement la même signification. L'Académie ne s'est point offensée de ces reproches, & c'est pour cela que je les rapporte. Mais s'efforçant de se rendre chaque jour plus digne d'elle-même, elle ne s'est appliquée qu'à profiter de tout ce que l'on a repris dans son ouvrage, & à travailler de nouveau son dictionaire, dont elle doit faire paroître au premier jour une édition nouvelle aussi utile à la nation, que glorieuse à l'Académie.

DICTIONAIRES.

Un savant Allemand a jugé assés bien de la plûpart des différens dictionaires dont j'ai parlé jusqu'ici, & si son Livre, qui est fort rare en France, vous tombe entre les mains, je crois que vous ne serés pas fâché de passer un quart-d'heure à lire ce qu'il dit sur ce sujet. Ce Savant est Matthias Cramer, & c'est dans la préface de son dictionaire François & Al-

DICTIONAIRES.

lemand, Allemand & François, qu'il porte son jugement sur les ouvrages dont il s'agit. Ce dictionaire est en deux volumes in-folio, qui furent imprimés à Nuremberg en 1712. La préface est en forme de dialogue. Dans la premiere partie, il parle de nos dictionaires François en général ; & dans la seconde, il juge en particulier du dictionaire de Richelet, de celui de l'abbé Furetiere, de celui du pere Pomey, Jesuite, & du fameux dictionaire de l'Académie Françoise. Il examine ce que chacun de ces ouvrages a de loüable, ce qui manque à chacun ; ce que l'on y doit estimer ; ce que l'on y doit blâmer ou désirer. Si ses éloges ne sont point trop flateurs, sa critique est modeste, & ordinairement bien fondée. Il y a quelques méprises sur les qualités des Auteurs ; mais c'est à tort qu'on lui a reproché d'avoir dit que Richelet avoit été Maître de langues. Il est certain qu'il l'a été, quoiqu'il ne prît point d'autre qualité que celle d'Avocat au Parlement. Il ne croyoit pas, sans doute, que le premier titre fût capable de le décorer.

Matthias Cramer étoit de Cologne. Comme il savoit bien notre langue, & qu'il avoit lû nos meilleurs Ecrivains, il

étoit en état de bien parler de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter. Il avoit lui-même enseigné cette langue à Nuremberg & ailleurs, de même que l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois & le Flamand qu'il possédoit bien : il étoit membre de l'Académie Royale de Berlin. Je le crois mort après l'an 1720. âgé de quatre-vingt ans au moins.

DICTIONAIRES.

Je ne parlerai point ici des dictionaires historiques ou critiques, ni de ceux que l'on a faits sur les arts & les sciences en général, ou en particulier sur les termes de quelques professions, &c. chacun viendra en la place qui lui convient.

CHAPITRE VII.

Des écrits sur les Proverbes François, & les Etymologies.

DANS toutes les langues, selon la remarque d'un critique moderne, les proverbes contiennent la morale vulgaire du pays ; c'est une raison pour les conserver, & pour en donner l'intelligence. Il y en a une autre : c'est qu'ils peuvent être placés quelquefois de maniere qu'ils ayent du sel & de la grace,

D'Olivet, continuation de l'hist. de l'Acad. Fr. p. 53.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

soit dans le discours familier, soit dans les ouvrages qui en approchent. Et quand je parle des proverbes, je mets au même rang les façons de parler proverbiales & populaires.

Mais il seroit ridicule de ne parler que par proverbes, ou même d'en faire entrer beaucoup dans le discours sérieux, ou dans les conversations ordinaires, comme le pere Gaichiés, de l'Oratoire, l'a démontré dans son dialogue sur ce sujet, dont j'ai fait mention ailleurs.

Ce fréquent usage des proverbes, a été pendant quelque tems une maladie de nos prétendus beaux esprits du commencement du dix-septiéme siécle. Pour y remédier, on en a fait sentir le ridicule. C'est le but en particulier de la *comédie des Proverbes*, *piéce comique* en prose, que l'on attribuë à Adrien de Mont-Luc Montesquiou, Comte de Carman, &c. qui mourut le 22. Janvier 1646. âgé de soixante dix-huit ans. Cette comédie a été plusieurs fois imprimée; & en dernier lieu en 1665. à Paris, chés Pepingué. Un anonyme a renouvellé ce sujet dans une autre comédie qu'il donna en 1698. Dans ces piéces on ne condamne que le fréquent usage, & l'abus des proverbes. Car, je le répéte, la connoissan-

ce de ces façons de parler, n'est nullement à mépriser.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Cette partie n'a point été négligée par les Auteurs de nos meilleurs dictionaires : elle est dans celui de Richelet, dans celui de Furetiere, dans le dictionaire de Trévoux, dans celui de l'Académie Françoise. Mais un dictionaire uniquement destiné à rapporter l'origine de nos proverbes ou de nos façons de parler singulieres, pourroit devenir un ouvrage de littérature, utile & agréable à tout le monde.

Antoine Oudin a ébauché cet ouvrage dans ses *Curiosités Françoises, pour supplément aux dictionaires*, imprimées en 1640. in-8°. & réimprimées en 1656. Ce recueil est assés curieux, mais la pudeur n'y est pas toujours ménagée. L'Auteur qui a dédié son ouvrage aux Etrangers, à qui il étoit plus utile, en effet, qu'aux François, en a emprunté une partie du *Moyen de parvenir*, ouvrage très-licentieux, dont on sçait que l'Auteur est François Béroalde, sieur de Verville, Gentilhomme Parisien, & Chanoine de saint Gatien de Tours. Oudin pouvoit encore profiter d'un autre ouvrage du même Auteur, imprimé en 1612. & intitulé, *le Palais des curieux*. On y trou-

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

ve les raiſons de quelques façons de parler communes, avec des réfléxions de l'Auteur, dont pluſieurs ne ſont pas à rejetter.

Proverbes épigram. p 49.

Je n'ai point vu le *Recueil des proverbes François*, dont Henri Etienne parle comme d'un ouvrage déja fort ancien, lorſqu'il écrivoit, & qu'il dit avoir montré au Roi Henri III. c'étoit, ſans doute, un ouvrage manuſcrit. Ce Savant paroît l'eſtimer, & il l'a fait imprimer en partie avec quelques autres écrits qu'il publia en 1594. in-12. ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur. Mais pour rendre plus utile le recueil des proverbes, il a rangé ceux-ci par ordre de matieres; il a joint à pluſieurs des réfléxions ordinairement ſolides & curieuſes, & les a expliqués par des épigrammes. Ce recueil eſt intitulé: *les prémices, ou le premier Livre des proverbes épigrammatiſés, ou des épigrammes proverbialiſés: c'eſt-à-dire, ſignés & ſcellés par les proverbes François: aucuns auſſi par les Grecs & Latins, ou autres, pris de quelqu'un des langages vulgaires, rédigés en lieux communs.*

Ce petit ouvrage eſt fort peu connu, & il paroît que M. Maittaire ne l'avoit point vu, puiſque dans ſa vie de Henri Etienne, il n'en rapporte qu'une partie du ti-

Henr. 2. vita p. 466.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

tre, d'après la bibliotheque classique de Draudius, & qu'il se trompe avec cet Auteur, en mettant ce Livre en 1593. Etienne nous apprend dans son *Epître au lecteur*, à quelle occasion il le fit.

Le Roi Henri III. ayant lû quelques proverbes dans le traité *de la Précellence du langage François*, qu'Etienne avoit composé par l'ordre de ce Prince, & qu'il lui avoit dédié, dit à ce Savant qu'il y avoit deux de ces proverbes, de l'ancienneté desquels il doutoit. « Ce doute, dit Etienne, donna entrée à un discours assés long touchant nos proverbes. Mais quelques jours après, je gagnai ma cause, en montrant au Roi ces deux proverbes dans un vieux Livre écrit à la main. Il advint puis, ajoute-t'il, que les propos tenus, cependant, touchant quelques proverbes, chatouillerent tellement mon esprit, qui ja d'ailleurs les caressoit, qu'ils l'inciterent à trouver cette invention. »

Il recueillit donc tous les proverbes, qu'il rencontra dans les vieux romans, & qui, selon lui, sont à notre égard *comme des Rabins pour la connoissance de plusieurs choses qui appartiennent à notre langage*, & des proverbes qu'il y lut,

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

aussi-bien que de ceux dont il avoit déja connoissance, il composa le recueil dont il s'agit, qui est partagé en cinq lieux communs. Il peut beaucoup servir pour connoître l'origine, l'usage & la vraie signification d'un grand nombre de nos façons de parler proverbiales & triviales. Ce premier Livre devoit être suivi de plusieurs autres; mais je n'ai pû découvrir si Henri Etienne les a fait paroître.

Cet Auteur avoit été précedé quelques années auparavant dans ce genre d'écrire, par Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare de Baïf, qui avoit publié avant 1591. deux Livres en vers François de *Mimes, enseignemens & proverbes*, dédiés à M. de Joyeuse, Duc & Pair de France. Ce recueil qui contient principalement un grand nombre de moralités, bien exprimées pour ce tems-là, ayant été goûté, on le réimprima en 1597. in-18. à Paris, chés Mamert Patisson, avec un troisiéme & un quatriéme Livres qui furent trouvés parmi les papiers de l'Auteur. Baïf dit qu'il s'étoit amusé à rimer ces proverbes & ces *dits moraux*, pour se dissiper dans une maladie dont il étoit attaqué. Mais, comme il l'avouë lui-même, & pour me servir de ses propres termes, *on les trouve si dru & menu entas-*

ſés en diſcours interrompus & coupés de telle façon, qu'en bien peu ſe trouve une ſuite de propos liés & continués. C'eſt un défaut qui rend la lecture de ce recueil moins utile & moins agréable. Il y a d'ailleurs bien des proverbes qui auroient eu beſoin d'explication pour être entendus, & Baïf n'en a donné aucune.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Etienne Paſquier dans ſes *Recherches de la France*, donne pareillement l'origine d'un aſſés grand nombre de proverbes François, & il eſt un de nos premiers Auteurs qui ait traité ce ſujet avec quelque étenduë, & avec ſolidité. On y apprend bien des choſes utiles & curieuſes. On trouve une collection d'environ cent vingt de ces façons de parler proverbiales, à la ſuite du dictionaire de Jean Nicot, avec des explications, mais la plûpart morales, & par conſéquent inutiles pour l'intelligence des proverbes : il y en a cependant quelques-unes qui ſont hiſtoriques, & dont on peut profiter.

Livre huitiéme.

Le pere Joubert craignant qu'un ſemblable recueil ne défigurât ſon dictionaire, l'a rejetté à la fin, où on peut le conſulter. Richelet qui en avoit inſéré un grand nombre dans le ſien, s'aviſa encore de compoſer un *Dictionaire particulier, comique & ſatyrique*. Mais ce n'é-

Avertiſſ. de la Conqueſt. de la Floride, édit. de Paris 1711.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

toit proprement qu'un recueil de toutes les turpitudes dites & à dire en François. Son confesseur à qui il s'en ouvrit, l'obligea de sacrifier son Livre, ce qu'il fit; dont bien en prit à nos oreilles & à notre imagination.

L'un des meilleurs ouvrages que je connoisse sur cette matiere, est celui qui est intitulé : *les illustres proverbes nouveaux & historiques, expliqués par diverses questions curieuses & morales, en forme de dialogue*, &c. L'origine d'un grand nombre de proverbes, & de façons de parler vulgaires, m'y paroît bien développée, & d'une maniere assés agréable. Je ne connois point l'Auteur de cet ouvrage : il n'en donna d'abord qu'un volume qui fut bien reçu, & dont on a fait deux ou trois éditions. Il l'augmenta dans la suite, & en donna deux volumes in-12. en 1665. à Paris, chés Pepingué. On y trouve quantité de traits historiques, utiles & amusans.

Je mets encore entre les Livres sur le même sujet qui méritent d'être recherchés, le petit ouvrage de Jacques Moisant de Brieux, savant de Caën, intitulé : *les origines de quelques coutumes anciennes ; & de plusieurs façons de parler triviales : avec un vieux manuscrit en vers, touchant*

touchant l'origine des Chevaliers Bannerets.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Ce petit Livre imprimé à Caën, chés Jean Cavelier, en 1672. & dédié à M. le Duc de Montausier, est plein de recherches, & peut beaucoup servir pour connoître l'origine d'un assés grand nombre de nos façons de parler triviales & proverbiales. Il y a du goût & de l'érudition; & je n'y ai trouvé presque aucun article où l'on ne puisse apprendre quelque chose. On y rencontre aussi quelques circonstances de la vie de l'Auteur. Par exemple, qu'il a été quelque tems Avocat au Parlement de Roüen, qu'il a demeuré trois ans en Angleterre, &c. M. Huet a omis ces circonstances dans ses origines de Caën, où il donne un article à M. de Moisant. Il ne parle pas non plus d'un autre écrit du même Auteur, intitulé : *les divertissemens de M. de B.* (c'est-à-dire, de M. de Brieux) petit in-12. imprimé à Caën, chés Jean Cavelier en 1673. Ce titre annonce des réfléxions & des remarques sur différens sujets : vous en trouverés aussi, principalement au commencement, sur plusieurs proverbes François.

Le divertissement des sages, par le pere Jean-Marie de Vernon, Religieux pénitent du Tiers-ordre de S. François, gros

PROVERBES, ETIMOLOGIES.

volume in-8°. imprimé à Paris, chés Georges Josse en 1665. & dédié à M. le Chancelier Seguier, est beaucoup moins connu, que le petit Traité de M. de Brieux, & peut-être presque personne ne s'est-il avisé d'y chercher l'origine de nos vieux proverbes François. C'est cependant l'objet principal de ce livre. C'est dommage que l'explication que l'Auteur y donne des proverbes, soit noyée dans une multitude de moralités fort communes, & presque toujours inutiles pour l'intelligence de nos proverbes, quoiqu'il y ait beaucoup de réfléxions justes & sensées.

Le dictionaire des Halles, ou extrait du dictionaire de l'Académie Françoise, petit ouvrage dont j'ai déja parlé ailleurs, n'est de même qu'un recueil de quantité de façons de parler triviales & proverbiales, tirées du dictionaire de l'Académie, avec les explications que cette célébre compagnie en a données.

En 1710. un anonyme qui ne s'est désigné que par ces lettres initiales G. D. B. publia à Bruxelles un *Dictionaire des proverbes François, avec leur explication & leur origine*, in-8°. Il y a de bonnes remarques dans ce Livre, mais plus encore de mauvaises. L'Auteur a eu au moins plus de sagesse & de retenuë, que n'en

avoit eu Richelet, au jugement de ceux qui avoient vu l'écrit de ce dernier. PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Il faut joindre au dictionaire de M. G. D. B. les *Remarques sur quelques proverbes François par ordre alphabétique*, faites pour servir, & d'additions & d'explication à cet ouvrage. Ces remarques, dont beaucoup m'ont paru curieuses, sont de feu M. Jacob le Duchat, Conseiller à la Chambre de la justice supérieure Françoise de Berlin, membre de la société Royale des sciences de la même ville, & connu dans le monde savant par son érudition. Elles font une partie du deuxiéme volume des remarques sur divers sujets d'histoire & de littérature, recueillis des manuscrits de cet Auteur, & imprimées sous le titre de *Ducatiana*, à Amsterdam, chés Humbert 1738. C'est peut-être ce qu'il y a de plus utile dans ce recueil; car si l'on y trouve quelques anecdotes assés curieuses, elles sont confonduës dans un plus grand nombre de notes inutiles, & souvent très-indécentes, sans parler de celles où la partialité de l'Auteur contre les Catholiques se montre à découvert.

En 1718. le sieur Philibert-Joseph le Roux, a donné à Amsterdam un réchauffé de l'ouvrage du sieur G. D. B. avec des augmentations considérables; & ce Eur. Sav. Sept. 1718.

Proverbes, Etymologies.

Livre a été réimprimé avec des augmentations considérables in-8°. *à Lyon*, ou plutôt en Hollande, *chés les héritiers de Beringos Fratres*, ainsi que porte le titre. Je suis bien éloigné de vous en conseiller la lecture. C'est, selon l'éditeur, *un dictionaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre & proverbial.* Mais dans la vérité, c'est l'ouvrage le plus licentieux que l'on ait pû faire. Il n'est pas possible d'y choquer plus ouvertement la vertu qu'on le fait. On y met en évidence le plus grand libertinage de l'esprit, & la plus grossiere corruption du cœur. On ne peut assés admirer la complaisance que l'Auteur a euë de s'humaniser avec le plus bas peuple, pour s'enrichir de ses façons de parler & de penser; & d'employer ses veilles à puiser tout ce qu'il y a de plus libre dans les ouvrages qui sont réprouvés de quiconque n'a pas encore perdu toute pudeur. On ne souffre pas l'impression des ouvrages qui traitent de certains dogmes pernicieux, & l'on a raison. Cependant, disoit le célébre Tillotson, Archevêque de Cantorberi; que le chrétien soit orthodoxe, tant qu'il vous plaira, il n'y a pas après tout, d'erreur, ni d'héréſie, si fondamentalement opposées à la religion, qu'une vie dereglée.

Sermon VII.

Un défaut d'ailleurs remarquable dans le dictionaire de le Roux, & dans les autres ou l'on rapporte nos proverbes, c'est qu'on s'arrête à expliquer certaines façons de parler, certains proverbes si intelligibles, qu'ils s'entendent d'eux-mêmes ; & qu'on en abandonne d'autres à la pénétration du lecteur, dont l'intelligence est beaucoup plus difficile. Ce défaut caractérise encore plus particuliérement l'ouvrage d'Oudin, quoiqu'il promette qu'avec ses *curiosités Françoises*, dont j'ai parlé plus haut, on sera en état d'entendre toute sorte de Livres. J'ai fait connoître ailleurs le dialogue du pere Gaichiés de l'Oratoire, sur l'usage des proverbes.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Je crois la science des étymologies d'une utilité moins grande, que ne seroit celle de nos proverbes bien expliqués, & dont on feroit connoître l'origine ; mais je suis persuadé que cette science peut aussi servir beaucoup pour l'intelligence de notre langue. La connoissance de l'origine d'un mot, sert à en faire mieux sentir toute la force, à donner quelquefois plus d'énergie à une phrase, en y faisant entrer ce mot à propos, à nous apprendre d'ailleurs de quelle langue nous avons tiré tel ou tel terme. Et c'est par cette raison que les dic-

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

tionaires dont j'ai parlé, n'ont pas négligé cette recherche, & que l'on a tant de peine à se conformer aux idées des réformateurs modernes de notre ortographe, qui par les changemens qu'ils s'efforcent d'y introduire, font disparoître entiérement les étymologies, ou ce qui peut les faire connoître.

Je ne voudrois pas cependant que l'on en fit une étude trop sérieuse; l'objet ne vaut peut-être pas la peine que l'on y apporte une trop grande application; mais c'est tomber, ce semble, dans un autre excès, que de bannir entiérement cette science. Il y a du moins autant de danger à mépriser trop cette sorte d'érudition, qu'à la trop estimer. C'est ce que dit & prouve le pere Besnier, Jesuite, dans son *Discours sur les étymologies Françoises, pour servir de préface aux origines de M. Menage.*

Henri Etienne rapporte plusieurs de ces étymologies dans son *Traité de la conformité du langage François avec le Grec*; mais il s'y obstine trop à vouloir trouver les origines de notre langue dans celle des Grecs, comme dans leur premiere source. Claude Fauchet, Président en la Cour des Monnoies, donne un peu moins dans cet écueil en son Traité *de*

l'origine de la langue & poësie Françoise, où l'on trouve aussi quelque chose sur le même sujet.

PROVERBES; ETYMOLOGIES.

Cette matiere est discutée plus amplement dans *l'harmonie étymologique des langues*, par Etienne Guichard, imprimée à Paris en 1606. & réimprimée dans la même ville en 1631. Le but de l'Auteur qui étoit professeur des langues étrangeres, & de philosophie, est de faire voir que la langue Hébraïque est la premiere de toutes les langues, que toutes les autres viennent d'elle par corruption & par dérivation; que par conséquent, c'est dans elle comme dans la source, que l'on doit chercher toute véritable étymologie; que les étymologies du Grec & du Latin en doivent être tirées; & que comme les langues vulgaires, telles que l'Italien, l'Espagnol, le François, l'Allemand, &c. sont dérivées des langues Grecque & Latine, il faut chercher les véritables étymologies de ces langues vulgaires dans leur source primordiale, qui est l'Hébreu.

On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; mais il y a plus encore d'idées chimériques. J'y vois un savant, chargé d'Hébreu, de Syriaque, d'Arabe & de Grec, mais qui

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

s'égare souvent, en voulant tout soumettre à l'idée qu'il s'est formée de l'origine des autres langues. Son ouvrage est assurément d'une très-médiocre utilité, pour l'intelligence des mots de notre langue. Je suis étonné que le savant pere Thomassin, de l'Oratoire, ait eu tant de prédilection pour le systême de cet Auteur, sur lequel même il a encheri en rapportant absolument tout à l'Hébreu. Je consens que l'Hébreu ait donné naissance à la plûpart des langues : mais il a passé par bien des bouches étrangeres, avant que de venir jusqu'à nous, & il ne s'agit que de l'origine immédiate.

Leon Trippault, sieur de Bardis, Conseiller du Roi au Siége Présidial d'Orleans, avoit donné avant Guichard un ouvrage dans le même goût sous le titre de, *Celt-hellénisme, ou étymologie des mots François tirés du Grec ; plus, preuves en général de la descente de notre langue.* Cet ouvrage imprimé in-8°. à Orleans, en 1580. chés Eloy Gibier, est court, & le systême est à peu près le même, que celui de Henri Etienne. C'est-à-dire, que Trippault prétend qu'il faut chercher l'origine de notre langue dans la Grecque. Pour le prouver, il rapporte un assés grand nombre de mots, dont on

convient qu'une partie est, en effet, tirée du Grec : mais il y en a aussi beaucoup sur lesquels Trippault ne donne que des conjectures, dont la plûpart paroissent peu fondées. Les preuves *de la descente de notre langue*, qu'il réünit à la fin en forme de discours, montre que l'Auteur étoit un fort mauvais critique.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Son ouvrage est dédié à Germain Vaillant de Guellis, abbé de Pimpont, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, &c. homme d'esprit & d'érudition, habile dans les langues savantes, connu par ses poësies Latines, & son édition de Virgile donnée avec ses commentaires en 1575. in-folio, chés Plantin. Le *discours servant de preuves de la descente de notre langue*, &c. est dédié à Michel Viole, abbé de saint Euverte d'Orleans, dont Trippault fait l'éloge en peu de mots, p. 132. de son Celt-hellénisme.

Il y a beaucoup plus à profiter dans le *Trésor des recherches & antiquités Gauloises & Françoises*, &c. de Pierre Borel, médecin, imprimé en 1655. in-4°. L'Auteur étoit un homme fort savant : son ouvrage, devenu rare, est rempli de recherches utiles & curieuses. C'est proprement un dictionaire de vieux mots François, avec leur explication & leur

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

origine. On y trouve aussi plusieurs termes provinciaux, dont l'intelligence est quelquefois nécessaire, & beaucoup de traits d'histoire qu'on lit avec plaisir. Il faudroit cependant ajouter beaucoup à cet ouvrage, pour en faire quelque chose de complet : Borel n'avoit pas trente-cinq ans, lorsqu'il le publia.

Claude Lancelot a donné sur le même sujet quelque chose de moins étendu, mais qui ne laisse pas que d'être fort utile. C'est ce recueil alphabétique des mots François tirés de la langue Grecque, que l'on trouve la à fin du *jardin des racines Grecques*, qui est aussi de M. Lancelot, excepté les vers qui sont de M. le Maître de Saci.

Le pere Labbe, Jesuite, fort connu dans la république des lettres, avoit une prédilection particuliere pour ce petit recueil. Il se l'appropria en quelque sorte, lorsqu'il le fit réimprimer en *1661.* avec quelques additions. Et comme il en faisoit un ouvrage à part, il y mit son nom, & en changea le titre en celui-ci : *les étymologies de plusieurs mots François, contre les abus de la secte des nouveaux Hellénistes de Port-Royal.*

Ce qu'on a jugé répréhensible, & ce dont il est, en effet, difficile de donner

de bonnes raiſons, c'eſt que, quoique cet ouvrage ne ſoit, pour ainſi dire, qu'une répétition de celui de Claude Lancelot, le pere Labbe prétend ſoutenir que cet Auteur & ſes amis n'ont travaillé, en donnant ce recueil, *qu'à ruiner le langage que nous avons reçu de main en main de nos ancêtres, depuis douze ou treize ſiécles.* Il eſt vrai qu'il ne prouve pas cette accuſation : mais il ſuppoſe que le crime eſt manifeſte, & il en demande vengeance à l'Académie Françoiſe, à qui il s'adreſſe, & à qui il s'efforce de faire regarder *le procès qu'il intente* aux prétendus criminels, *comme une affaire de la derniere importance.*

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

De quoi, cependant, les accuſe-t'il ? Quel eſt ce crime que l'Académie Françoiſe ne pouvoit, ſelon lui, punir trop ſévérement, & dont l'impunité ne tendoit pas moins qu'à *autoriſer l'ignorance, les abſurdités, un ridicule exceſſif* ? C'eſt qu'au lieu que Henri Etienne dans ſon petit recueil d'étymologies qui termine ſon Traité de la conformité du langage François avec le Grec, a mis d'abord le mot François, enſuite le terme Latin, & en dernier lieu le mot Grec, qui eſt l'origine des deux autres, M. Lancelot a mis le mot Grec en ſecond, & le Latin au dernier rang.

PROVERBES, ÉTYMOLOGIES.

L'Académie Françoise ne prit aucune part à ce procès, *malgré son importance.* Mais on répondit au pere Labbe avec autant de solidité que de délicatesse, dans un avertissement qui fut composé exprès, & qui est au-devant de la seconde édition du *jardin des racines Grecques*, publiée chés Pierre le Petit, en 1664.

On pourroit encore parcourir *les étymologies, ou les origines & les dérivés de quelques mots François*, qui sont à la fin de la grammaire de Claude Irson, dont j'ai parlé ailleurs : ce petit Traité n'est pas absolument inutile, quoique l'on y trouve bien des étymologies forcées, & d'autres qui paroissent entiérement fausses.

Mais personne n'a plus approfondi, & n'a mieux traité la science étymologique que le célébre Gilles Ménage, qui avoit un talent particulier pour ce genre d'érudition. » Avant lui, dit le » pere Besnier, Jesuite, dans son discours » sur les étymologies Françoises, nous » possédions déja les origines Françoises » de Budée, de Baïf, & de cet Impri» meur habile Henri Etienne, aussi fa» meux par ses propres ouvrages, que » par ceux des autres. Nous avions cel» les de l'Ambassadeur Nicot, de l'abbé » Périon, de Sylvius, de Picart, & de

Trippault, qui par l'entêtement ou la « passion qu'ils avoient pour le Grec, « prétendoient y réduire tout. L'on avoit « lû avec moins de plaisir que de surpri- « se, celles de Guichard, qui sachant « l'Hébreu à fond, crut faire honneur « aux François, en faisant remonter leur « langue jusqu'à sa premiere source. Et « enfin du tems de la ligue, l'on avoit « applaudi au Président Fauchet sur son « *Recueil de l'origine de la langue, & poësie* « *Françoise, rime & romans*, où l'on voit « les monumens du vieux langage, dans « l'extrait des ouvrages de cent vingt- « sept Poëtes, qui tous avoient écrit « avant la fin du treiziéme siécle. » J'ai parlé de ceux des ouvrages de ces Auteurs qui sont en François. « Mais, « ajoute le pere Besnier, comme cette « science étoit morte avec tous ces Sa- « vans, M. Ménage la fit revivre. »

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

L'ouvrage qu'il donna sur cette matiere, est intitulé : *Origines de la langue Françoise* : il parut in-4°. en 1650. à Paris, sous les auspices du savant M. Dupuy, qui avoit encore plus de goût que de capacité ; & Ménage n'épargna rien pour faire bien imprimer, & fort correctement cet ouvrage. Ce Livre fut bien reçu, & loüé de la plûpart des meilleurs

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

critiques. Claude Lancelot dans la préface du jardin des racines Grecques, dit : » Qu'il vaut lui seul une multitude d'Auteurs, parce que, outre ce que M. Ménage a tiré des anciens, il a recueilli » avec soin ce que les plus habiles de notre tems avoient écrit de plus curieux » sur cette matiere. » D'autres ajoutent, qu'il ramena les esprits de l'opinion où l'on étoit, que notre langue devoit tout aux langues savantes.

L'illustre Reine Christine de Suede, disoit de l'Auteur, qu'il savoit non-seulement d'où les mots venoient, mais où ils alloient. Si c'étoit un éloge sérieux, il étoit flateur. M. Huet dans une lettre écrite à M. Ménage, lui reproche de s'être trop reposé sur cette loüange, & lui fait voir qu'elle a peut-être contribué à lui faire hasarder avec trop de confiance *des paradoxes*, *des origines incroyables & insoutenables*, *& des étymologies monstrueuses*. Ce Savant en donne quelques exemples dans cette même lettre qui est du premier Décembre 1691.

On assure cependant que Ménage ne fut ni irrité des critiques que l'on fit de son Livre, ni aveuglé par les loüanges qu'il lui attira : il sentoit lui-même qu'il y manquoit encore beaucoup de choses,

& il travailla toute sa vie à l'augmenter & à le perfectionner. Mais il ne put avoir la satisfaction de répondre sur cela lui-même, aux vœux du public. L'impression de la nouvelle édition qu'il avoit préparée, étant néanmoins fort avancée lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il remit ce soin, avec ses mémoires, à un homme en qui il avoit de la confiance, le sieur Hervé-Pierre Simon de Valhebert, qui fut reçu en 1699. à l'Académie des Sciences, & qui est encore vivant.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

C'est donc en partie au zéle & à l'attention de M. Simon de Valhebert, que nous devons la nouvelle édition, ou plutôt le nouvel ouvrage de M. l'abbé Ménage sur les étymologies. Il parut sous le titre de *Dictionaire étymologique, ou origines de la langue Françoise.* C'est un volume in-folio, imprimé à Paris en 1694. chés Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale. Mais quelque perfectionné que soit cet ouvrage, quelques corrections & augmentations que l'Auteur & l'Editeur y ayent faites, il faut avoüer qu'il y est resté encore bien des défauts. Ménage étoit un homme d'une littérature très-étenduë; il savoit beaucoup d'Italien & d'Espagnol, aussi-bien que de

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Grec & de Latin; mais il n'avoit pas encore assés lû de notre vieux François, pour ne laisser rien à redire ou à désirer dans son Livre.

Tome 1. p. 133.

» Il me semble, dit Dom Liron, Bénédictin, dans ses singularités historiques & littéraires, qu'il se trompe » quelquefois dans ses étymologies de la » langue Françoise; & qu'au lieu de tirer du Latin barbare certains mots vulgaires, il devoit les tirer immédiatement du Gaulois ancien, ou de la langue Celtique. » Dom Liron en rapporte quelques exemples qu'il faut voir dans son Livre; & il auroit pû en produire un plus grand nombre. Il faut convenir aussi, que Ménage donne quelquefois trop aux conjectures, & même à des conjectures foibles, hazardées, & en quelques endroits visiblement fausses: ce qui n'empêche pas que son dictionaire ne soit le meilleur ouvrage & le *plus* complet, que l'on ait eu jusqu'à présent sur cette matiere.

Dans la nouvelle édition, outre quelques additions, dont les unes sont du feu pere Loüis Jacob, religieux Carme, & les autres de M. Simon de Valhebert, sans compter quelques corrections de l'abbé Bérault, il y a plusieurs pièces

importantes qui ne ſont point de M. Ménage.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

1°. Le diſcours qui ſert de préface, eſt du pere Beſnier, ſavant Jeſuite. Ce diſcours mérite d'être lû. L'Auteur venge l'étude des étymologies contre ceux qui la mépriſent ; il fait voir que toutes les nations s'y ſont appliqué ; que cette étude étant bien faite, eſt très-utile pour toutes les ſciences, pour la philoſophie, pour la phyſique, pour les mathématiques, pour la juriſprudence, pour l'hiſtoire, pour les belles lettres : il montre que cette ſcience a ſes principes, ſes regles, & par conſéquent ſa réalité. Il finit par l'éloge de M. Ménage, auquel tous ceux qui ont connu ce ſavant ou ſes écrits, ſouſcriront volontiers. 2°. Un petit Traité du changement des lettres ou *principes de l'art des étymologies*. Mais je le trouve aſſés peu utile, de la maniere dont il eſt fait : il paroît qu'il vient de l'éditeur du dictionaire. 3°. Un long & curieux vocabulaire hagiologique, ou recueil de noms de Saints, contenant principalement ceux que l'uſage a éloignés de leur origine, & ceux qui s'expriment diverſement ſelon la diverſité des lieux. Ce vocabulaire eſt de feu Monſieur Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris,

qui l'avoit adressé à Monsieur Ménage.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Mais l'ouvrage le plus important que l'on ait joint au dictionaire étymologique, est celui du savant Pierre de Caseneuve, intitulé : *les origines de la langue Françoise* : on en doit l'édition à M. Simon de Valhebert qui y a joint ses remarques, & la vie de l'Auteur. Cet ouvrage n'étoit nullement indigne d'être associé à celui de M. Ménage, au moins pour la partie que M. de Caseneuve avoit revuë & mise au net. Feu M. le Duchat avoit chargé de notes l'exemplaire qu'il possédoit du dictionaire de l'abbé Ménage, & l'on assure que la plûpart de ces notes sont importantes, & ne seroient point par conséquent à négliger, si l'on réimprimoit ce dictionaire. Ce qu'il y a de vrai, est que s'il y a quelque étude à laquelle M. le Duchat se soit appliqué avec affection, c'est celle des étymologies. Il avoit une sagacité admirable pour les déterrer. C'étoit l'effet d'une longue & constante habitude dans ce genre de travail.

Ménage eût pû lui-même perfectionner & augmenter beaucoup son dictionaire, s'il eût voulu consulter un plus grand nombre de sources que celles où il avoit puisé. Le fameux Guillaume Poi-

tel, par exemple, dans son Livre *de originibus, seu de Hebraïcæ linguæ & gentis antiquitate*, &c. imprimé à Paris en 1538. in-4°. a donné une liste de beaucoup de mots François dérivés les uns de l'Hébreu, les autres du Grec. M. Ducange, à la suite de son Glossaire Grec, page 251. & dans son édition de Villehardoüin, a inséré de petits vocabulaires étymologiques de notre langue. Christophe Besoldus dans un Livre intitulé : *de naturâ populorum*, &c. imprimé à Tubingue en 1619. nous a donné un grand nombre de bonnes étymologies de nos mots dérivés de l'Allemand. Ménage ne paroît pas avoir fait usage d'aucun de ces Livres, ni peut-être encore de plusieurs autres qui me sont inconnus. Il ignoroit d'ailleurs l'Allemand, dont la connoissance lui eût été nécessaire pour réüssir dans son dictionaire.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

On pourroit profiter beaucoup de ces différens ouvrages sur les étymologies de notre langue, dont je viens de parler, en y joignant les autres recherches nécessaires, pour faire un nouveau dictionaire étymologique, aussi complet qu'il pourroit l'être. C'étoit un des travaux que M. l'abbé de S. Pierre avoit proposés en 1712. à l'Académie Françoise, mais

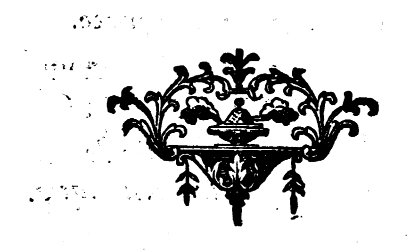
Premier discours sur les trav. de l'Acad. Franç. au t. 12. de l'hist. critiq. de la répub. des lettres.

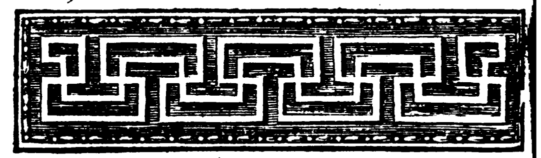
PROVERBES, ETYMOLOGIES.

qu'il renvoya dans le même-tems à l'Académie des inscriptions & des belles lettres, & qui n'a point encore été exécuté. Il est certain, comme le dit celui qui le proposoit, que les François verroient avec plaisir ce qu'ils tiennent des langues étrangeres, soit mortes, soit vivantes, & ce qu'il leur reste, par conséquent, de l'ancien Gaulois. M. de S. Pierre auroit voulu que ce dictionaire eût été non-seulement un recueil des origines des mots François, mais qu'il eût aussi contenu l'origine des noms propres, soit des lieux, soit des personnes; & celle de certains proverbes, & de certaines manieres de parler, qui paroissent n'avoir aucune connéxité avec ce qu'elles signifient, & dont les termes présentent des idées qui n'ont effectivement aucun rapport ensemble. Ne pourroit-on pas ajouter, pour éclaircir davantage l'idée de l'abbé de S. Pierre, qu'un tel ouvrage devroit aussi renfermer, non seulement tous les mots de tous les âges de notre langue, mais encore, en donnant leur origine, démêler avec exactitude ceux qui viennent de la langue Celtique ou de l'ancienne Teutonne, d'avec ceux qui sont empruntés de la Grecque & de la Latine? Le savant pere Pezron n'a

qu'ébauché ce dernier point, je veux dire, quant à nos mots qui viennent de la langue Celtique dans le Traité qu'il publia en 1707. sous le titre *d'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés Gaulois.* Ce petit ouvrage n'étoit, en effet, qu'un essai, mais rempli de recherches curieuses & utiles, d'un Traité beaucoup plus considérable qu'il avoit dessein de faire, & dont il a donné le plan dans une lettre à l'abbé Nicaise, imprimée dans les nouvelles de la République des lettres, Juin 1699. article 2.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.





BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SECONDE PARTIE.

Des Livres qui traitent de la Rhétorique, ou de l'Art de l'Eloquence.

CHAPITRE PREMIER.

Des traductions Françoises des écrits des anciens sur la Rhétorique.



Ous connoissés maintenant les Livres qui nous donnent les préceptes de notre langue, & qui traitent de sa pureté. Mais il ne suffit pas de parler correctement, exactement & avec pureté, il faut

savoir donner encore au discours de la force & de l'ornement ; ce qu'on apelle l'éloquence. C'est ce qui a fait dire à M. de Fenelon, qu'une excellente rhétorique seroit bien au-dessus d'une grammaire, & de tous les travaux bornés à perfectionner une langue. En effet, ajoute ce judicieux & élégant Ecrivain, il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la foible imagination de la multitude, & pour trafiquer de la parole. C'est un art très-sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les loix, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons & heureux. L'homme digne d'être écouté, est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, & de la pensée que pour la vérité & la vertu. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles, ce qu'un charlatan fait de ses remedes.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Let. à l'Acad. Françoise.

L'éloquence ne se borne pas aux discours publics, elle est encore d'usage dans les conversations, dans les lettres, & dans les négociations particulieres. Faut-il instruire, consoler, loüer, blâ-

Colin, préf. de la traduct. de l'orat. de Cicer.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

mer, reprendre, diſſiper la triſteſſe ou la crainte, calmer la colere, réprimer l'orgueil, exciter la compaſſion ? L'homme véritablement éloquent, remplit avec ſuccès ces différens devoirs, & l'expérience nous apprend que tout autre que lui, s'en acquitte mal. On voit par-là combien un tel art eſt utile & néceſſaire dans la ſociété. Ce talent eſt ſi beau, ſi noble & ſi utile dans le commerce du monde, que je ne penſe pas qu'il y ait aucune perſonne ſenſée qui doute du prix & du mérite de l'éloquence. C'eſt ce qui fait qu'à l'imitation des Grecs & des Romains, nos François ſe ſont ſi ſoigneuſement appliqués à cultiver cet art, & qu'ils ont tant écrit ſur ce ſujet. Or, je trouve deux ſortes d'ouvrages qu'ils ont donnés ſur cette matiere : les uns ſont pour apprendre les préceptes, les autres les mettent en pratique.

Id. ibid. p. 4.

Il ne faut pas croire que les préceptes ſoient des loix arbitraires, & inventées à plaiſir : ils ont leurs fondemens dans la nature, dans la droite raiſon, & dans l'expérience. C'eſt le fruit des obſervations, que les gens ſenſés ont faites ſur les diſcours des plus grands orateurs. Ils ont remarqué l'ordre, le plan, la diviſion de leurs harangues, la maniere dont ils

RHETORIQUES DES ANCIENS.

ils arrangeoient leurs preuves, le ſoin qu'ils prenoient de diſpoſer l'eſprit des auditeurs, avant que d'exciter le mouvement des paſſions, l'attention qu'ils apportoient à donner tantôt du poids à leurs raiſonnemens, & tantôt à orner leurs diſcours de figures interreſſantes.

De ces obſervations, on a formé ce corps de préceptes qu'on appelle *la Rhetorique*, ou l'art de parler. A la vérité, les regles ne ſuffiſent pas pour rendre les hommes éloquens. On ne réüſſira jamais, ſi l'on n'a reçu en naiſſant une mémoire heureuſe, un eſprit droit & ſolide, une imagination vive & féconde, un diſcernement fin & délicat, un geſte noble, une prononciation nette & correcte. Mais d'un autre côté il eſt certain, & l'expérience le confirme, que le naturel le plus heureux & le plus accompli, n'ira pas loin, s'il n'eſt aidé par le ſecours des regles. Il faut que la nature & l'art s'uniſſent & s'entraident réciproquement pour former un parfait orateur.

Tels ſont les principes ſur leſquels la néceſſité des préceptes eſt fondée. Il ne s'agit plus que de faire un bon choix, & de chercher des guides qui ſoient capables de nous éclairer & de nous bien conduire.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

L'antiquité eſt riche en ce genre. Les Grecs & les Romains nous ont laiſſé d'excellens Traités de rhétorique. Comme l'éloquence étoit alors un chemin sûr pour parvenir à l'autorité, à la puiſſance, & aux plus grandes charges de l'Etat, chacun s'empreſſoit d'en étudier les regles. Mais de tous ceux qui ont donné des méthodes ſur cette importante matiere, il n'y en a point qui ayent mieux réüſſi qu'Ariſtote, Ciceron & Quintilien. Il faut donc s'attacher principalement à l'étude des ouvrages que ces trois grands Maîtres ont laiſſés; il faut les examiner, les méditer, les confronter. Car le plus grand fruit que l'on tire de cette étude conſiſte moins dans la connoiſſance des préceptes, que dans les réfléxions que l'on fait pour découvrir les raiſons de chaque précepte.

Id. ibid. p. 6. Selon l'Ecrivain délicat de qui j'emprunte ces réfléxions, on trouve dans la rhétorique d'Ariſtote, de l'ordre, de l'exactitude, & une grande ſuite de principes & de raiſonnemens bien liés. Les préceptes que ce rhéteur philoſophe fournit ſur le genre délibératif, le démonſtratif & le judiciaire; la peinture qu'il fait des mœurs de chaque âge, de chaque état, de chaque condition; la manie-

re dont il explique les moyens d'exciter, ou de calmer les passions ; les instructions qu'il donne par rapport aux preuves, aux caracteres de la bonne élocution, au choix des mots, à la structure de la période, & à toute l'économie du discours oratoire, montrent qu'il n'ignoroit rien de ce qui est essentiel à l'éloquence, & qu'il en avoit approfondi toutes les parties. C'est aussi le sentiment du pere Rapin ; & tous ceux qui ont lû l'ouvrage d'Aristote, ont applaudi à l'éloge que le savant Jesuite en fait dans l'analyse exacte & précise qu'il donne de la rhétorique de ce grand Maître. Mais en général la diction de ce rhéteur a un air sec, triste & scholastique.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Rap. réflex. sur l'éloqu. préface.

Ciceron est, à la vérité, moins méthodique : mais il est plus poli, plus agréable, plus engageant. Il a renfermé dans ses Livres de rhétorique, tout ce qu'Aristote avoit de meilleur ; & on peut dire, qu'en suivant ses principes, il a annobli & perfectionné sa doctrine, soit par le soin qu'il a pris de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux, soit par le poids & la force qu'il a donnés à ce qui avoit besoin d'appui, soit par les charmes qu'il y a répandus, soit par les ressources qu'il a trouvées dans ses réfléxions & dans

Id. ibid. & Colin, *ut sup.*

son expérience. Le pere Rapin prétend, cependant, qu'il n'est pas toujours régulier, & qu'il pense quelquefois plus à plaire qu'à instruire: mais il convient aussi qu'en le méditant, on trouve qu'il suit assés fidélement l'ordre qu'il s'est prescrit, & qu'il devoit se prescrire. Il ajoute que l'on peut dire qu'il n'y a point d'Auteur d'où l'on puisse tirer tant de fruit, ni qui soit écrit avec autant de solidité & de bon sens: & quelque grand que soit cet éloge, il ne dit rien de trop.

RHÉTORIQUES DES ANCIENS.

Collin, ibid. ut sup.

Rapin, préf des réfléx. sur l'éloqu.

Quintilien a profité du travail & des lumieres d'Aristote & de Ciceron, mais il a suivi une route toute différente. Il prend au berceau celui qu'il veut former à l'éloquence, il lui choisit des maîtres vertueux & habiles; il montre comment il faut lui enseigner les principes des langues, des sciences & des beaux arts; il prescrit la méthode qu'on doit garder pour cultiver ses dispositions naturelles, pour éclairer son esprit, diriger ses lectures, corriger ses essais, & le former peu à peu à l'exactitude de la composition. Non content de donner des regles par rapport à la conduite de l'esprit, il en donne aussi pour celle des mœurs. Il veut qu'on porte le jeune éleve à la pratique de la vertu par des maximes de

droiture, de probité & d'honneur ; qu'on ne lui présente jamais que de bons modéles, & qu'on écarte de ses yeux & de ses oreilles les mauvais exemples, les discours suspects, les Livres dangereux, & tout ce qui seroit capable de le corrompre. On ne peut rien voir de plus judicieux que les avis qu'il donne sur cet article, & il est étonnant qu'un payen ait pû dresser un plan de morale si épurée. Ensuite quand il trouve le disciple assés fort pour étudier avec succès la rhétorique, il lui en ouvre les thrésors, il lui en découvre la nature, la fin & les moyens : il n'omet rien : l'invention, la disposition, l'élocution, l'action, en un mot toutes les parties du discours oratoire, sont traitées dans son excellente méthode avec tant d'ordre & de liaison, que les vérités semblent naître les unes des autres.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

De son tems l'éloquence avoit beaucoup dégéneré. On commençoit à préferer le clinquant à l'or pur ; on rejettoit les pensées que la nature dicte pour courir après celles que l'art suggere. On vouloit dans un discours, des pointes, des jeux de mots, des traits brillans. On cherchoit, non ce qui orne la vérité, mais ce qui la farde, & l'on croyoit n'a-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Gédoin, préf. de la traduct. de Quintil.

voir ni esprit, ni délicatesse, si ce qu'on disoit pouvoit s'entendre facilement, & sans avoir besoin d'interprêtes. Quintilien combattit ce mauvais goût : il prit la défense des anciens ; il soutint qu'il étoit dangéreux de vouloir avoir plus d'esprit que Démosthene & que Ciceron, qu'Homere, que Virgile, & qu'Horace; que ces vains ornemens dont on étoit si amoureux, faisoient une éloquence fardée, qui n'avoit plus rien de naturel; enfin, que l'affectation, l'obscurité, l'afféterie & l'enflure étoient incompatibles avec le beau style. Lui-même en même-tems retraça aux yeux des Romains l'image d'une éloquence mâle, noble & solide, qui songe moins à plaire, qu'à se rendre utile. Il la fit refleurir au barreau par ses propres plaidoyers, qui en étoient des modéles achevés. Les Romains lui en sçurent tant de gré, qu'ils l'engagerent à enseigner un art qu'il possédoit si parfaitement, & l'on vit bien-tôt sortir de son école plusieurs grands hommes qui firent beaucoup d'honneur, & à leur maître, & à leur siécle.

Monsieur Pope donne ainsi en peu de mots le caractere des écrits de ce grand maître, dans son essai sur la critique.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Chant quatriéme, trad. de du Resn.

Par l'ordre ingénieux qui regne en ses écrits
Le grand Quintilien s'empare des esprits ;
Ses préceptes brillans d'une lumiere pure,
Semblent être puisés au sein de la nature.
C'est ainsi qu'avec art dans les dépôts de Mars,
Sont rangés les drapeaux, les piques & les dards ;
Non pour offrir aux yeux une parade vaine ;
Mais placés avec ordre, on les trouve sans peine.

Je le répete donc, on ne peut trop lire, ni méditer avec trop de soin les ouvrages qui sont sortis de la plume de ces trois célebres Ecrivains, Aristote, Ciceron & Quintilien, si l'on veut bien connoître en quoi consiste la véritable éloquence, & quels sont les vrais principes de l'art de parler ; & vous devés regretter de ne pouvoir les lire dans leur langue originale. Mais dans cette impuissance servés-vous des autres secours qui vous sont offerts, recourés aux traductions que l'on en a publiées en notre langue.

Je commence par celles que l'on a faites de la rhétorique d'Aristote. La premiere est de Robert Etienne, *Poëte & interprête du Roi pour les langues Grecque & Latine* ; mais étant mort lorsqu'il n'avoit traduit que les deux premiers Livres, Robert Etienne son neveu, Avocat au Parlement de Paris, fit la traduction du troisiéme Livre, dédia le tout à

RHETORIQUES DES ANCIENS.

M. de Gondi, premier Archevêque de Paris, & le publia en 1630. in-8°. à Paris de l'Imprimerie de Robert Etienne, troisiéme du nom, le même qui avoit fait la traduction des deux premiers Livres de cette rhétorique. Ce Livre est fort bien imprimé, & la version est fidéle : les deux Robert, l'oncle & le neveu, entendoient parfaitement la langue Grecque, & la doctrine d'Aristote leur étoit assés familiere. Cependant ils ont un peu trop paraphrasé leur Auteur, & l'ont rendu languissant. Ce défaut joint à celui du langage qui a vieilli, rendant cette traduction de nul usage, engagea François Cassandre, dont M. Despreaux fait un Misantrope dans sa premiere satyre, à en entreprendre une nouvelle dont on a deux éditions : la premiere publiée in-4°. à Paris en 1654. doit être négligée, quoique M. Perrot d'Ablancour n'ait pas fait difficulté de la loüer. Cette édition est très-imparfaite. Cassandre le reconnut lui-même, travailla de nouveau son ouvrage, l'examina de si près, & le retoucha en tant d'endroits, que lorsqu'il reparut en 1675. on le regarda avec raison comme un ouvrage tout nouveau, qui faisoit également honneur à Aristote & à notre langue. M. Despreaux

Lettre à M. Cassandre au comm. de la traduct. de la rhétoriq. d'Arist. édit. de 1675.

qui l'avoit lû, disoit qu'il pouvoit répondre au lecteur qu'il n'y avoit point eu de traduction, ni plus claire, ni plus exacte, ni plus fidéle. Le petit nombre de remarques qui se trouvent à la fin, éclaircit plusieurs endroits de l'ouvrage même, l'un des plus difficiles que nous ayons, & que les différentes versions Latines ont encore obscurci. Cassandre étoit savant en Grec & en Latin, & connoissoit bien le génie de notre langue.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Préf. de la premiere édition du subl. de Longin.

Il ne seroit peut-être pas inutile, avant que de lire la traduction dont je viens de parler, de consulter *le génie de la rhétorique d'Aristote*, imprimé in-12. à Paris, chés d'Houry. Cet ouvrage peut servir à faire mieux entendre la doctrine de cet ancien rhéteur. Je n'en connois point l'Auteur : il promettoit deux autres parties, dont il donne une espece de table ; & c'est tout ce qui en a été publié.

Je vous ai dit que l'ouvrage d'Aristote avoit quelque chose de fort sec & de scholastique : c'est que ce traité n'est presque qu'un recueil de préceptes ; mais il faut le lire, parce que ces préceptes sont excellens. Vous trouverés plus d'agrément dans la lecture des trois dialogues de Ciceron sur l'orateur. Le premier a

O v

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Rapin, ut sup.
Colin, préf. ut sup.

pour but de fixer l'idée que l'on doit avoir de l'orateur. Crassus l'un des interlocuteurs, veut que celui-ci sache tout; rhétorique, philosophie, jurisprudence, histoire, politique, &c. Antoine qui dispute avec lui, se fait un plaisir de combattre ce systême. Il borne l'objet des connoissances de l'orateur à peu de choses. Il soutient qu'il suffit presque d'avoir du génie & l'usage du monde. Tous deux défendent leur opinion avec feu, & par des raisons spécieuses qui font que le lecteur, malgré son attention, peut à peine discerner de quel côté est la vérité. Mais Antoine revient au sentiment de Crassus dans le deuxiéme entretien, où il explique les regles de l'invention & de la disposition; de même que Crassus traite dans le troisiéme ce qui regarde l'élocution & l'action. Ainsi le premier dialogue est proprement un jeu d'esprit dont on pouvoit se passer: tous les préceptes de la rhétorique sont renfermés dans les deux autres. A l'égard de la diction, elle est également parfaite dans les trois dialogues. On souhaiteroit seulement qu'il y eût moins de préambules, de redites & de digressions.

Le premier Livre de cet ouvrage a été traduit en notre langue par François Jou-

let, sieur de Chastillon, Chantre & Chanoine d'Evreux, sous ce titre: *le premier livre de l'Orateur de Ciceron*. Cette traduction assés imparfaite, & d'un style mauvais, parut in-12. à Paris, chés Abel l'Angelier en 1601. Elle est dédiée à Maximilien de Bethune, Baron de Rosni, Conseiller d'Etat, & grand Maître de l'artillerie de France. Si le sieur Joulet a continué son travail, il ne l'a pas rendu public.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Jacques Cassagne, de l'Académie Françoise, est le seul que je connoisse qui ait traduit cet ouvrage entier en François. Sa traduction parut en 1673. à Paris, chés Thierry, sous le titre de *la Rhétorique de Ciceron, ou les trois livres du dialogue de l'Orateur, traduits en Francois*. L'abbé Cassagne dans un discours préliminaire adressé à M. Conrart, prouve la vérité de son premier titre, en montrant que cet ouvrage de Ciceron est, en effet, une véritable rhétorique, bien conçuë & bien exécutée. On ne se contente pas, dit-il, d'y donner quelques avis en passant, sur la maniere de bien écrire, on y donne généralement toutes les regles. On voit, ajoute-t'il, que Ciceron avoit bien lû la rhétorique d'Aristote, tout ce que l'on trouve sur cette matiere dans les

RHETORIQUES DES ANCIENS.

ouvrages de Platon, le grand nombre de Livres que les Stoïciens en avoient écrit, les oraisons de Lysias, de Demosthene, de Scipion, de Lelius, du vieux Caton, & tous les orateurs Latins jusqu'à Crassus & Antoine. L'abbé Cassagne* regarde cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de Ciceron : mais dans ce jugement il y entre un peu de l'affection de traducteur. Quelque beau que soit ce dialogue, quelque utilité qu'il y ait à le lire, il est certain qu'il est trop diffus, & qu'en le lisant, on a de la peine à suivre le fil du raisonnement, & à recueillir la doctrine de l'Auteur, au milieu de ce long cercle de conversations & de contredits, où les digressions sont fréquentes, les préceptes dispersés, & souvent très-éloignés les uns des autres. La traduction de l'abbé Cassagne est claire, & ne manque pas délégance : & ce qui est encore plus estimable, elle est exacte & fidéle : mais l'Auteur ne rend pas ordinairement avec assés de précision & d'énergie le sens de l'original.

Il ne faut point séparer de la lecture de ce dialogue de Ciceron, celle d'un autre ouvrage adressé à Brutus, & qu'il a intitulé : *l'Orateur*. Ce n'est point, cependant, une rhétorique en forme. Des

quatre parties ausquelles on peut réduire celle-ci, l'invention, la disposition des preuves, l'élocution, l'action ou prononciation, Ciceron n'approfondit proprement que la troisiéme qu'il regarde comme la plus nécessaire dans l'éloquence, & comme renfermant en quelque maniere les trois autres : ce qui a fait dire au pere Rapin, que cet ouvrage n'est qu'une dissertation sur la maniere la plus excellente de parler, prouvée par l'exemple des orateurs qui se sont signalés en tous les siécles, & où Ciceron montre quel est le genre d'éloquence le plus parfait. Ce traité est un des plus beaux fruits de la vieillesse de Ciceron. Il en étoit lui-même si satisfait, qu'écrivant à Lepta, il en parle en cette maniere : « Je suis ravi que vous soyés content de mon Orateur. Pour « moi, je crois y avoir fait entrer tout ce « que j'ai de goût, & de discernement « en l'art de parler : s'il est tel que vous « le dîtes, je vaux quelque chose. S'il est « autrement, je consens que l'on rabatte « autant de l'idée avantageuse que l'on a « conçuë de mon discernement, que l'on « rabattra du mérite de cet ouvrage. »

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Rap. réflex. sur l'éloqu. préf.

La difficulté de bien rendre ce traité en François, nous a longtems privé d'une traduction en notre langue. Mais en-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

fin, M. l'abbé Colin, après nous en avoir promis une pendant bien des années, a exécuté sa promesse en 1737. C'est un vrai présent qu'il a fait au public. Outre l'exactitude & la fidélité, on trouve dans sa traduction toute l'élégance que l'on avoit lieu d'attendre d'un Ecrivain qui avoit mérité d'être couronné trois fois par l'Académie Françoise, & qui s'est rendu familiere la lecture des meilleurs orateurs anciens & modernes.

Tous les critiques les plus séveres même & les plus difficiles à contenter, se sont accordés dans les éloges qu'ils ont donnés à cette traduction, la plus parfaite peut-être que nous ayons eüë jusqu'à présent, de quelque ouvrage que ce soit de Ciceron. M. l'abbé Colin ne l'a point chargé de notes : il n'en a donné qu'autant que la néceſſité d'éclaircir le texte de son Auteur le demandoit ; & ses réfléxions préliminaires sur l'éloquence, montrent qu'il est lui-même un grand maître dans cet art. On voit bien qu'il a beaucoup profité de celles du pere Rapin ; mais par le tour qu'il leur a donné, par la maniere dont il les exprime, par celles qu'il y ajoute, on sent un Auteur maître de sa matiere, qui a bien médité le sujet qu'il a entrepris de traiter, &

RHETORIQUES DES ANCIENS.

qui est parfaitement versé dans la lecture des anciens, & surtout dans celle de Ciceron.

Comme les trois ouvrages dont je viens de parler, ont quelque chose de fort sérieux, & qui demande par conséquent un esprit appliqué, on pourroit se délasser de cette lecture, par celle d'un ouvrage de Ciceron qui revient au même but, & qui peut aussi instruire beaucoup, mais sans fatiguer. Je parle des entretiens sur les orateurs illustres que Ciceron mit au jour l'an de Rome 708. trois ans avant sa mort. C'est, à proprement parler, une histoire où il se propose de rapporter l'origine, les progrès & les variations de l'éloquence chés les Grecs & chés les Romains.

Une raison plus essentielle qui doit engager à en faire la lecture après celle de *l'Orateur*, c'est que les *Entretiens* sont une espece d'application des principes contenus dans celui-ci, & que sa lecture d'ailleurs est très-propre à former le jugement & le goût sur l'éloquence. Ciceron y fait une revûë de tous ceux, qui, avant lui, ou même de son tems, s'étoient distingués dans cet art : il porte un jugement sain & précis de leurs ouvrages ; il en découvre les beautés comme les

RHETORIQUES DES ANCIENS.

défauts, & par ce moyen il met le lecteur en état d'en juger par lui-même. Le savant Manuce n'a pû s'empêcher de dire au commencement des notes qu'il a faites sur cet ouvrage, que les Muses & les Graces semblent avoir concouru pour y travailler.

Il falloit, en effet, dit un critique moderne, que l'Auteur eût une grande précision & un grand discernement, pour donner à ces peintures tant de variété, qu'il n'y en a pas deux qui soient semblables. Il parle de plus de trois cens personnes, il en décrit le génie sur le même sujet, & néanmoins chacun en particulier a ses différences essentielles qui le distinguent de tous les autres. Mais il faut observer, que par ces distinctions qu'il met entr'eux, il veut seulement marquer la diversité de leurs talens personnels : il ne prétend pas que l'on puisse en conclure qu'il y ait diverses especes d'éloquence. Il n'en reconnoît qu'une seule dont l'objet est d'instruire, de plaire & de toucher. A proportion qu'on remplit ces trois sortes de devoirs, on est, selon lui, plus ou moins orateur.

Le critique dont je viens de parler, & qui fait ces réflexions, est le traducteur même de l'ouvrage de Ciceron dont il

s'agit, Joseph-François Bourgoin de Villefore, Ecrivain délicat & poli, que son amour pour la retraite a presque toujours autant caché au monde, que ses ouvrages l'ont fait connoître & estimer dans la république des lettres. Avant sa traduction, nous en avions déja deux des Entretiens de Ciceron, l'une de Pierre du Ryer, & l'autre de M. Giry, tous deux de l'Académie Françoise. Celle du premier est extrêmement défectueuse. La traduction de M. Giry, qui parut en 1652. n'est qu'en partie autant bonne, qu'elle pouvoit l'être en ce tems-là. Les meilleurs Ecrivains n'avoient point alors d'autre vûë que de parler correctement: l'élégance & la délicatesse du style leur étoient peu connuës. La version de M. Giry est donc un peu vieillie: mais ce n'est pas tout, elle est souvent défectueuse. En plusieurs endroits, dit M. de Villefore, on a bien de la peine à reconnoître l'original. Ciceron, ajoute-t'il, n'est pas un Auteur qui se laisse manier aisément: quand on veut que les graces naturelles de ses pensées & de son langage passent de sa langue dans la nôtre, on court risque de perdre en chemin beaucoup de richesses, que les plus habiles ont bien de la peine à sauver. Cha-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Préf. de la traduct. des entret. sur les orat.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

que langue a ses tours particuliers : c'est un défaut dans un traducteur, de se rendre esclave d'une fidélité scrupuleuse à suivre le même tour de style que le texte qu'il traduit, & ce défaut étoit assés ordinaire à M. Giry.

La traduction de M. de Villefore est assurément plus fidéle & plus élégante, quoiqu'elle ne soit pas sans défauts. On n'y retrouve pas encore toutes les graces, ni toute la délicatesse de l'original, & quelquefois même, mais rarement, le sens n'est pas rendu assés exactement. Mais comme il l'a dit, & comme je l'ai répété après lui, Ciceron n'est pas un Auteur facile à manier : c'est ce qui doit faire excuser bien des choses dans les meilleures traductions de cet orateur, qui ne sera jamais représenté par les plus excellens interprêtes mêmes, aussi parfait qu'il est : c'est beaucoup d'en approcher.

M. de Villefore a mis à la tête de sa version une préface assés étenduë, où il explique, selon les sentimens de Ciceron, ce que c'est que la véritable éloquence ; & il descend là-dessus dans des détails fort utiles, & qui méritent d'être lûs. Ceux qui s'attachent à la composition, soit pour le barreau, soit pour la chaire, trouveront dans ses réfléxions des

regles d'autant plus sûres pour se bien conduire, qu'elles sont toutes copiées d'après les meilleurs maîtres ; & indépendamment même de ce but, on peut les lire pour la seule satisfaction, que cette lecture ne peut manquer de donner à ceux qui aiment ce qui est judicieusement & solidement pensé. Les notes qui accompagnent sa traduction, sont utiles, & ne sont point trop chargées d'érudition.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Ciceron a composé encore d'autres écrits sur l'art de l'éloquence ; les Topiques, les Partitions, les deux Livres de l'invention, les quatre Livres à Herennius. Le pere Rapin dit que ce sont des traités particuliers, propres à arranger des lieux communs, qui ne laissent pas d'avoir leur usage & leur beauté. Mais cette idée, dit M. Gibert, ne convient point à deux rhétoriques complettes, telles que sont les Livres à Herennius, que la plûpart des critiques ôtent néanmoins à Ciceron, & les Partitions. Elle ne convient pas même aux deux Livres de l'invention, qui sont un ouvrage imparfait, ni aux Topiques qui ne parlent que des lieux de rhétorique, puisque l'Auteur n'y donne pas l'art d'arranger, mais seulement de trouver les argumens.

Préf. des réflex. sur l'éloquence.

Jugem. des Sav. sur les rhét. t. 1. p. 381. 382.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Je ne connois point de traduction Françoise de ces différens traités de Ciceron : mais on peut y suppléer par les analyses que M. Gibert en a faites dans le premier tome de ses jugemens des Savans, sur les maîtres d'éloquence.

J'en excepte les quatre livres à Herennius, dont le sieur Jacob, Avocat au Parlement de Paris, nous a donné une traduction qui se lit encore avec plaisir. Elle a été imprimée in-12. à Paris, chés Antoine de Sommaville, en 1652. avec une dédicace à M. de la Motte d'Esbene. Le traducteur l'intitule simplement, la rhétorique de Ciceron. Son style est facile, clair, & en général aussi pur que celui des meilleurs traducteurs de son tems. Le sieur Jacob assure lui-même, qu'il avoit conféré les diverses leçons des Savans, & suivi celles qui lui paroissoient le plus conformes au vrai sens de son Auteur, afin que sa traduction pût ressembler à l'original, autant que notre langue le lui a pû permettre. Il promet à la fin de sa préface, de traduire pareillement les autres traités de rhétorique de Ciceron, & ceux d'Aristote & de Quintilien sur le même sujet. Je n'ai pû découvrir s'il a exécuté sa promesse.

Le Traité de l'institution de l'orateur

RHETORIQUES DES ANCIENS.

par Quintilien, est tombé dans des mains aussi excellentes que les trois premiers ouvrages de Ciceron, dont j'ai rendu compte. Je ne parle pas de la traduction que l'abbé Michel de Pure en donna en 1663. in-4°. avec des notes : on doit la compter pour rien, & c'est ce que l'on en peut dire de mieux. Il est vrai que Sorel paroît l'estimer : mais Sorel étoit un assés mauvais critique, dont les jugemens ne sont pas toujours d'un grand poids. Il paroît par un endroit de la préface de la rhétorique Françoise du sieur le Gras, dont je parlerai ailleurs, que cette traduction de l'abbé de Pure fut méprisée dès le tems même qu'elle parut; que l'on s'apperçut que cet abbé n'avoit pas bien entendu son Auteur, qu'il l'avoit mal rendu en notre langue, & qu'il avoit altéré son texte en plusieurs endroits.

Bibl. Fr. 2. édit. p. 254.

Je suis donc surpris d'entendre M. l'abbé Gallois se récrier sur une autre traduction de cet abbé (celle de l'histoire des Indes du Jesuite Maffée) qu'elle ne pouvoit être donnée par une personne plus capable. Un tel jugement fait peu d'honneur à celui qui le porte.

Huitiéme Journ. des Sav.

La seule traduction de Quintilien qui soit digne de ce rhéteur, est celle que M. l'abbé Gédoin, de l'Académie des

RHETORIQUES DES ANCIENS.

inscriptions & belles lettres, nous a donnée en 1718. in-4°. Elle lui a coûté dix années de travail ; il le dit lui-même dans son épître dédicatoire. C'étoit M. de Sacy, de l'Académie Françoise, qui lui avoit suggéré le dessein de l'entreprendre. L'accueil favorable avec lequel le public l'a reçuë, doit le dédommager de la peine & du tems qu'elle lui a coûté. Quelques critiques, cependant, reprochent au traducteur de n'avoir pas toujours rendu le vrai sens de l'original. Mais ces défauts qui sont en petit nombre, n'empêchent point qu'on ne doive avoir beaucoup d'obligation à M. Gédoin, d'avoir mis le public en état de lire un des meilleurs ouvrages de l'antiquité, qui malgré la grande utilité que l'on peut en retirer, étoit fort peu lû, avant qu'il eût été traduit en langue vulgaire.

Ceux qui avoient lû le morceau *sur la maniere de composer*, tiré du dixiéme Livre, traduit par M. l'abbé d'Olivet, & imprimé en 1710. avec les prétenduës œuvres posthumes de M. de Maucroix, désiroient une traduction entiere de l'ouvrage : & encore une fois, l'on doit savoir gré à M. l'abbé Gédoin, de nous l'avoir donnée. Cet habile traducteur a

développé avec beaucoup d'esprit dans sa préface, les causes de la corruption de l'éloquence chés les Romains. Ce qu'il en dit, a paru si bien convenir à notre siécle, qu'on a cru reconnoître jusques dans les portraits d'Ovide & de Seneque, ceux de M. de la Motte, & d'un autre Ecrivain célébre qui vit encore.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Les dix-neuf déclamations faussement attribuées à Quintilien, ont été aussi traduites en François par Bernard du Teil, Avocat au Parlement, dont la traduction parut in-4°. en 1658. à Paris, chés Loyson. On en attribuë une deuxiéme à Jean Nicole, Président en l'élection de Chartres, & pere de M. Nicole le théologien. Il est vrai qu'on soutient à Chartres, que le premier n'a jamais rien donné au public; mais l'abbé de Marolles son contemporain & son ami, nomme plusieurs ouvrages de sa composition, qu'il en avoit reçus en présent, & en particulier la traduction dont il s'agit.

Dénombrement de ceux qui lui ont donné leurs Livres.

On ne doit pas, au reste, chercher dans ces déclamations les préceptes de la rhétorique. Ce sont des piéces d'imagination, souvent sur des sujets qui n'ont rien d'interressant ni d'utile, faites pour exercer la jeunesse, & qui se sentent du mauvais goût de certains rhéteurs de ce

RHETORIQUES DES ANCIENS.

tems-là. Elles sont si peu de Quintilien, que dans ses Livres de l'institution de l'orateur, il se déchaîne sans cesse contre l'esprit & le style de ces misérables piéces, qui achevoient de corrompre & de perdre l'éloquence, en ajoutant aux vices déja trop répandus, l'enflure & les pointes. On pouvoit donc s'exemter de traduire ces déclamations, & il y a lieu de croire que l'opinion où l'on a été longtems, que c'étoit l'ouvrage de Quintilien, a beaucoup plus contribué à faire prendre cette peine, que l'utilité que l'on peut en retirer, & qui est assurément très-médiocre.

On a eu beaucoup plus de raison de traduire le dialogue des orateurs qui se trouve parmi les œuvres de Tacite, & dans plusieurs éditions de celles de Quintilien, mais qui n'est peut-être, ni de l'un ni de l'autre. On n'y trouve point leur style. Celui de Tacite dans ses annales, est aigu, & concis jusqu'à être obscur. Dans le dialogue, au contraire, les graces & les fleurs sont prodiguées. A l'égard de Quintilien, il est vrai que ce dialogue est digne de lui, qu'on y retrouve à peu près les mêmes préceptes que ceux qu'il nous donne dans sa rhétorique, & qu'il dit lui-même qu'il avoit composé un

un Livre des causes de la corruption de l'éloquence. Mais en examinant de près ce dialogue, & en le comparant avec le traité de l'institution de l'orateur, on sent que la diction n'est pas la même ; & d'ailleurs par l'idée qu'il nous donne dans ce même ouvrage, de celui qu'il avoit composé sur les causes de la corruption de l'éloquence, il est aisé de juger qu'il avoit approfondi la matiere, au lieu qu'elle n'est qu'effleurée dans le dialogue que nous avons.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Quoi qu'il en soit, nous sommes bien moins à plaindre d'ignorer le nom de l'Auteur de cet ouvrage, que de n'avoir pas celui-ci entier. Heureusement il nous en reste assés pour nous apprendre jusqu'où alloit, dans ce tems-là, l'emportement de quelques modernes contre les anciens; & pour nous faire connoître quels sont les défauts que l'on doit éviter dans l'éloquence, & en quoi consiste celle à laquelle on doit s'attacher. On y examine d'abord si l'éloquence est préférable à la poësie ; ensuite, si les anciens orateurs passoient en mérite ceux qui vivoient sous Vespasien ; enfin, supposé que ces derniers eussent dégéneré, quelles étoient les causes de ce changement : & l'Auteur en apporte trois ; la mauvaise éducation,

Préface de M. d'Olivet sur les œuvr. posth. données sous le nom de M. de Maucroix.

l'ignorance des maîtres, la pareſſe & la n gligence des jeunes gens.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Cet ouvrage ne peut être que l'ouvrage d'un grand Maître. On y trouve des caracteres ſoutenus, des portraits d'après nature, des contraſtes ménagés avec art, une compoſition variée, des comparaiſons juſtes. Par tout on diſcerne un Auteur ſage, judicieux, & ſinon ſans paſſion, du moins qui a l'art de la couvrir de maniere que la critique la plus maligne & la ſatyre même, ne ſemblent paroître qu'un ſimple récit que le ſujet amene naturellement. Le caractere de chaque interlocuteur eſt bien gardé. Maternus chés qui ſe tient la converſation, eſt un poëte, il parle en poëte. Aper eſt un homme nourri dans le barreau; il en a la rudeſſe dans les manieres, il retient l'impétuoſité qu'il y a portée, il plaide de génie & d'habitude; ſon éloquence a des nerfs & de la force, ſon ſtyle eſt plus élevé. La grande naiſſance de Meſſala donne un tour plus noble à ſes diſcours, il ſe poſſede davantage; la bonté de la cauſe qu'il défend, & ſa propre modération le contiennent dans les bornes du genre ſimple; ſon ſtyle eſt plus temperé. Enfin, Maternus qui avoit parlé d'abord le langage des poëtes, lorſqu'il s'étoit

Morab préf. de la trad. du dialogue des orateurs.

agi de défendre la poëſie, rappellant à ſes amis les avantages qu'avoient les anciens Romains pour ſe former à l'éloquence, reprend auſſi le ton d'orateur, & le ſoutient avec honneur juſqu'à la fin. Malgré cette variété, on a cependant reproché avec raiſon à l'Auteur, que ſon ſtyle étoit trop fleuri, & que l'on trouve dans ſon éloquence un tour de déclamation qui dégenéra beaucoup plus dans la ſuite, & qui corrompit le goût.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Je ne connois que quatre traductions Françoiſes de ce dialogue. Claude Fauchet, à qui nous devons pluſieurs ouvrages très-utiles, après avoir continué la traduction des annales de Tacite, commencée par Etienne de la Planche, Avocat au Parlement de Paris, donna ſéparément en 1585. une traduction Françoiſe du dialogue des orateurs. Il n'y mit point ſon nom; & cette traduction qui eſt devenuë aſſés rare, conſerve encore quelque eſtime dans l'eſprit de ceux qui la connoiſſent. Aucun de nos anciens Bibliothécaires François n'en a parlé, & le pere Niceron l'a auſſi oublié dans l'éloge de Fauchet, qui ſe lit au tome vingt-cinquiéme de ſes Mémoires des hommes illuſtres. Loüis Giry, de l'Académie Françoiſe, donna une nou-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

velle traduction de ce dialogue en 1630. in-4°. à Paris, chés Camusat. Il la dédia à Philandre, c'est-à-dire, à M. Conrart. Elle est ornée d'une longue préface, dont on ne nomme point l'Auteur, mais qui est sûrement du célébre Antoine Godeau. Il y fait voir avec assés d'étenduë & par de bonnes raisons, combien l'on est obligé aux traducteurs exacts & élégans, & avec quel soin on devroit éviter de traduire les mauvais Livres. Mais il y donne des loüanges si excessives à la traduction de M. Giry, qu'il est aisé de voir qu'il a plus consulté en cela son affection que la vérité.

Feu M. de Maucroix, Chanoine de Reims, avoit donc raison de n'en pas être si satisfait. Persuadé avec fondement que l'on pouvoit en faire une autre plus exacte, & d'un style plus correct & plus pur, il s'en chargea lui-même, & son ouvrage mérita l'approbation du plus sévere de nos critiques; je parle de M. Despreaux. M. de Maucroix eut un motif particulier pour entreprendre cette traduction. C'étoit dans le tems que M. Perrault de l'Académie Françoise renouvelloit la question de la préférence des modernes sur les anciens; M. de Maucroix comptoit donc que l'ouvrage qu'il

traduisoit, ouvriroit les yeux à son ami ; & lui feroit abandonner une cause qu'il n'avoit pas, dit-il, raison de défendre. Mais la dispute s'étant vivement animée, il ne voulut plus se mettre sur les rangs, aimant mieux, comme il le dit, perdre un ouvrage qu'un ami. Près de mourir, il confia cette traduction, avec quelques autres qu'il avoit ébauchées, à M. Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soissons, qui avoit infiniment de goût & une littérature fort choisie, & ce Prélat engagea M. l'abbé d'Olivet, alors Jesuite, & qui portoit le nom de Thoulier, à mettre ces écrits en état de paroître. Celui-ci commença sa révision par le dialogue des orateurs, où il ne changea, dit-il, que des mots & des constructions qui avoient vieilli, & il le publia en 1710. avec plusieurs autres traductions dont il fit honneur à M. de Maucroix. J'en parle au moins selon l'idée que M. d'Olivet nous en donne lui-même : car je n'ignore pas que plusieurs critiques s'obstinent encore à revendiquer ces traductions à M. de Maucroix.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Lettre de M. d'Olivet à M. le Président Bouhier au tome premier de la traduct. des Livres de Cicer. *de naturâ Deor.*

La préface qui est à la tête de ce recueil réimprimé ou renouvellé en 1720. sous un titre plus convenable, est fort bien écrite : les réfléxions que l'on y trou-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

ve sur la véritable éloquence, sont également solides & judicieuses. Cette préface est de M. l'abbé d'Olivet, & ce morceau est digne de lui.

Quoique la traduction de M. de Maucroix soit de l'aveu des critiques, écrite avec beaucoup de pureté, de délicatesse & de précision, M. Morabin trouvant qu'elle n'étoit ni assés exacte, ni assés conforme au style original, pour donner une idée bien juste du caractere & du génie de l'Auteur de cet ouvrage, en a entrepris une troisiéme qu'il a publiée en 1722. à Paris, chés Fournier, avec le texte Latin de son Auteur. Il l'a intitulée : *des Orateurs ; savoir si les modernes sont inférieurs aux anciens, & pourquoi ? Dialogue attribué par quelques-uns à Tacite, & par quelques autres à Quintilien.* Feu M. de la Monnoie faisoit une estime particuliere de cette traduction qu'il avoit revuë lui-même avec soin : & on ne peut disconvenir que les caracteres des interlocuteurs n'y soient bien gardés ; que l'on y sent plus que dans les deux autres traductions, le génie de l'Auteur du dialogue ; & que le style d'ailleurs en est communément vif, naturel & aisé. La préface est remplie de réfléxions judicieuses. M. Morabin y donne de nouvelles vûës

pour connoître l'Auteur de ce dialogue. Il conjecture que c'est Maternus lui-même, l'un des interlocuteurs, & tout ce qu'il dit pour appuyer cette conjecture, paroît si juste, si bien fondé, qu'il est difficile de se refuser à ses raisons & à ses preuves. Elles n'ont pas cependant empêché les savans Bénédictins, Auteurs de l'histoire littéraire de la France, d'attribuer à Marcus Aper le dialogue des orateurs. Dans une matiere obscure où la vérité ne se présente pas d'elle-même, il est permis de se livrer aux conjectures; & l'on ne peut nier que celles des Auteurs de l'histoire littéraire ne soient heureuses. Je ne prétends pas décider qui a le mieux rencontré. On trouve de l'érudition dans les remarques qui sont à la suite de la traduction de M. Morabin: & il y en a peu qui ne servent à mieux faire entendre le texte de l'Auteur, & la matiere qui y est traitée.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Hist. litt. de la Fr. to. 1. part. 1. pag. 120. 221.

M. Morabin n'a point vengé Ciceron contre l'idée désavantageuse qu'Aper, un des interlocuteurs de ce dialogue, donne de l'éloquence de ce célébre orateur. Aper y accuse Ciceron *d'être lent dans les exordes, long dans les narrations, de s'émouvoir rarement; ses pensées, dit-il, n'ont rien qui frappe, rien qu'on retienne*

Exam. des sentim. d'Aper sur l'éloqu. de Cicer. dans les Mémoires de Trév. Mars 1718.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

volontiers, rien qui s'imprime dans l'esprit du lecteur. Cette accusation étoit injuste, comme l'a montré un Auteur anonyme qui a fait un examen sérieux de ce sentiment d'Aper.

Quel est, en effet, le but de l'exorde? Il n'est fait, dit l'anonyme, que pour prévenir l'esprit des auditeurs en faveur de l'orateur. Or il est aisé de remarquer avec combien d'art Ciceron s'acquitte de ce premier devoir. » S'il y a un mot obli-
» geant à dire aux juges, quelque trait
» de satyre à lancer contre l'adversaire,
» quelque fâcheux préjugé à faire valoir
» contre lui, c'est à cela qu'il employe
» l'exorde. Qu'on lise l'exorde de la plû-
» part des oraisons prononcées devant le
» peuple, & qu'on voye si l'on n'y trou-
» vera pas autre chose que des phrases...
» on ne nie point qu'il n'y ait peut-être
» quelquefois dans les exordes de Ciceron
» quelque période un peu trop enflée,
» on l'en accusoit de son tems : mais il
» ne faut pas confondre l'enflure de quel-
» ques-unes avec l'harmonie & la verita-
» ble magnificence des autres. »

Après tout, ajoute l'anonyme, ce n'est pas l'exorde qui fait l'orateur, puisque le détail des preuves & la force des mouvemens n'y ont point lieu. Or c'est dans

ces deux choses qu'a excellé Ciceron. L'examinateur avoue qu'il y a quelques narrations qui peuvent paroître longues. Tout ce qui demandoit un grand détail, de loix, d'édits, de comptes; tout ce qui étoit embarrassé de beaucoup de chicanes, ne pouvoit être traité aussi vivement que le reste. Mais faut-il s'en prendre à l'orateur, qui dans un plaidoyer, dépend de la matiere? Si elle est séche & épineuse, il suffit qu'il la traite nettement & solidement; & c'est ce qu'a fait Ciceron. Mais quand il a eu des sujets qui l'affranchissoient de la fâcheuse nécessité où il s'est trouvé quelquefois d'être ennuyeux, comment s'en est-il tiré? Quelle force, quels traits dans la plûpart des narrations des deux dernieres Verrines, de l'oraison pour Milon, &c. L'anonyme ne comprend pas non plus comment on peut accuser Ciceron de s'émouvoir rarement & avec peine, & il le justifie pleinement de ce reproche, en entrant dans le détail du caractere & des beautés singulieres de plusieurs des discours de l'orateur Romain. Cet examen du sentiment d'Aper que je me contente presque de vous indiquer, est un excellente apologie de Ciceron; & vous y trouverés plusieurs principes

RHETORIQUES DES ANCIENS.

utiles sur le génie & le caractere de la véritable éloquence.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

On auroit encore obligé ceux qui ignorent les langues savantes, & qui ne sont pas fâchés de savoir les sentimens des anciens les plus illustres sur l'éloquence, si l'on eût traduit avec soin ce qui nous reste de Denys d'Halicarnasse sur ce sujet. Cet Auteur avoit sçu concilier l'étude de l'éloquence avec celle de l'histoire. Nous avons encore de lui un Traité de l'arrangement des paroles; un autre de l'art; un troisiéme qui n'est pas entier, touchant le caractere des Ecrivains anciens, & surtout des orateurs; des comparaisons d'Herodote & de Thucidide, &c. Ces écrits n'ayant point été mis en notre langue, on peut recourir aux analyses que M. Gibert en a données: elles suffisent pour nous donner une idée de la doctrine & des sentimens de Denys qui y paroît un critique exact, mais trop austere, donnant à l'éloquence des loix si pleines de séverité, mettant cet art tellement à l'étroit, qu'il semble en ôter presque toute la réalité, & le réduire à la simple idée, sans espérance de pouvoir être pratiqué.

Jugem. des Sav. t. 1.

Le Traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours par Longin, est en-

Préf de la trad. du subl par M. Despreaux.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

core plus propre à former un grand orateur. Ce petit traité est une piéce échappée du naufrage de plusieurs autres Livres, que cet ancien Auteur avoit composés. Encore n'est-elle pas venuë à nous toute entiere : il y a quelques endroits défectueux, & un livre à part, qui étoit comme une suite naturelle de celui-ci. Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote & Hermogene, de nous donner des préceptes secs & dépoüillés d'ornemens. En traitant des beautés de l'élocution, il en a employé toutes les finesses. Souvent il fait la figure qu'il enseigne, & en parlant du sublime, il est lui-même très-sublime, sans jamais s'écarter du style didactique. C'est ce qui a donné à son Livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les Savans, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matieres de rhétorique. Je ne rapporterai que le jugement que M. Pope en porte dans son essai sur la critique. Voici ce que dit ce célébre poëte Anglois, selon l'élégante traduction de M. l'abbé du Resnel:

Essai, chant IV.

Pour toi, hardi Longin, les neuf Sœurs à la fois
Paroissent inspirer & soutenir ta voix,
Malgré les fiers transports de ton feu poëtique,
Sage dans tes excès, ta pressante critique

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Marchant toujours au vrai, jamais ne se dément,
Et malgré nous saisit notre consentement:
Des loix que tu prescris observateur fidéle,
Toi même du sublime es un rare modéle.

Ibid. ut sup.

Vous pouvés lire dans M. Gibert, les autres éloges que le plus grand nombre des Savans a donnés à cet ouvrage de Longin. Mais il faut lire le traité même. La belle traduction Françoise que M. Boileau Despreaux en a donné, l'a rendu pour tout le monde aussi facile & aussi agréable à lire, qu'il est utile & important en soi.

Mém. de Trév. Avril 1715. art. 42.

Peu d'Auteurs Grecs ont été si bien traduits: de sorte que la France, dit un critique moderne, doit beaucoup à M. Despreaux, pour avoir prouvé par cet ouvrage, que la langue Françoise qu'on croyoit, ajoute-t'il, molle & délicate, est susceptible de force & d'énergie. Mais avant cette traduction croyoit-on que notre langue fût sans force & sans énergie? N'avoit-on pas souvent démontré le contraire, & plusieurs ouvrages plus anciens écrits en François, n'en étoient-ils pas autant de preuves? Le même critique reprend cependant trois ou quatre fautes dans la traduction de M. Boileau, mais elles sont de peu d'importance.

Il faut joindre à cette traduction les re-

marques & les réfléxions qui l'accompagnent, & qui sont de plusieurs Savans. M. Despreaux fait sentir dans les siennes, comme dans son excellente préface, que par sublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime; mais cet extraordinaire & ce merveilleux qui frappe dans le discours, & qui fait qu'un ouvrage enleve, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime, & n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire, n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple, *Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumiere.* Voilà qui est dans le style sublime, dit M. Despreaux; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, & qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit: que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit*; ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéïssance de la créature aux ordres du Créateur, est véritablement sublime, & a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime dans Longin, l'extraordinaire, le surpre-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

nant, & comme M. Despreaux l'a traduit, le merveilleux dans le discours.

Cet habile traducteur a rapporté ces paroles de la Genese, comme l'expression la plus propre à mettre sa pensée dans tout son jour; & il s'en est servi d'autant plus volontiers, que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui au milieu des ténébres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Ecriture. Mais tous n'en ont pas eu la même idée.

Proposit. 4. cap. 2. n°. 53.

Feu M. Huet, alors sous-précepteur de M. le Dauphin, & depuis Evêque d'Avranches, dans son Livre de la démonstration évangelique, ouvrage fait pour démontrer la vérité de la religion chrétienne, n'a pas craint de dire que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes. Ce qui parut d'autant plus hardi, que Grotius, & ceux qui ont le mieux écrit de la vérité de la religion chrétienne, les plus savans commentateurs des Livres de Moïse, & ceux qui ont traduit en Latin, ou commenté Longin, ont pensé & parlé comme M. Despreaux, & que plusieurs même ont réfuté sur cela M. Huet. M. Despreaux en dit aussi son avis,

en donnant une nouvelle édition de ses propres ouvrages, & M. Huet en parut fâché. Il garda cependant le silence pour lors.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Mais en 1709. feu M. le Clerc, fameux Protestant de Genêve, qui a passé la plus grande partie de sa vie en Hollande, inséra dans le dixiéme tome de sa bibliotheque choisie, une lettre qui portoit le nom de M. Huet, où ce Prélat soutenoit ce qu'il avoit avancé dans sa démonstration évangelique, & le sieur le Clerc y joignit des réfléxions de sa façon, presque aussi longues que la lettre, & remplies d'amertume contre Longin & son traducteur. M. Despreaux sollicité de répondre, ajouta aux neuf réfléxions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin, qu'il avoit déja données, & dans lesquelles il répond par occasion à plusieurs objections de M. Perrault, contre Homere & contre Pindare, une dixiéme réfléxion pour défendre le sublime du passage de l'écriture en question, & venger Longin contre la censure de M. le Clerc. Il ne s'y propose que celui-ci pour adversaire, parce qu'il ne voulut pas faire de la peine à M. Huet, dont il honoroit le mérite & le grand sçavoir, & que d'ailleurs ce n'étoit point ce Prélat

RHETORIQUES DES ANCIENS.

qui avoit fait imprimer la lettre qu'on lui attribuoit.

Je dis qu'on lui attribuoit : car M. Huet ne l'avoüoit point alors, & il n'en avoit jamais parlé à M. Despreaux, quoiqu'ils se vissent quelquefois, surtout dans les assemblées de l'Académie Françoise, dont l'un & l'autre étoient membres. Mais après la mort de M. Boileau, le prélat consentit qu'elle fit partie de plusieurs autres de ses opuscules, que M. l'abbé de la Marque Tilladet se chargeoit de recueillir, & qui furent publiés en 1712. en deux volumes in-12. Dans la longue préface qui commence le premier volume de ce recueil, l'abbé de Tilladet en rendant compte de la lettre de M. Huet, fit une sortie très vive contre M. Despreaux, & avança plusieurs faits que M. l'abbé Renaudot, mieux informé, réfuta en peu de mots dans l'avertissement qu'il composa depuis, pour mettre audevant de la dixiéme réfléxion de M. Despreaux.

Si l'on veut avoir une idée juste de cette dispute, il faut lire ces deux piéces, la lettre de M. Huet, adressée, si on en croit le titre, à M. le Duc de Montausier, & la dixiéme réfléxion de M. Despreaux. Les raisons solides du der-

nier font voir, que quoique M. le Clerc se soit cru si habile dans la critique qu'il en a donné des regles, il n'a pas été heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin. La réponse de M. Despreaux a au moins pour elle ce préjugé avantageux, qu'elle appuye l'opinion communément reçuë parmi les Savans, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eût combattuë ; & que depuis que cette réponse fut publique, elle a attiré à l'Auteur beaucoup d'éloges de la part de plusieurs Prélats connus par leur goût & par leur érudition, qui ont tous témoigné qu'ils pensoient de même, & que ni la hardiesse de M. le Clerc, ni l'autorité du savant Evêque d'Avranche n'avoient pû les déterminer à changer d'avis.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Il y a des anciens & des modernes qui mettent Platon au nombre des maîtres de rhétorique, entr'autres Ciceron, Paul Beni & le pere Rapin. Ils se fondent sur ce que ce philosophe a écrit de cet art en divers endroits de ses ouvrages, surtout en deux de ses dialogues, l'un intitulé, Phedre, l'autre Gorgias, du nom d'un des interlocuteurs que l'Auteur y fait parler avec Socrate.

Le Phedre, dit M. l'abbé Fleury, me paroît un traité de rhétorique, où Pla-

Disc. sur Plat. à la fin du traité du

RHETORIQUES DES ANCIENS. choix des études.

ton veut enseigner en quoi consiste la véritable éloquence, & la beauté d'un discours écrit ou prononcé : & je ne crois pas, ajoute ce sage & judicieux Ecrivain, pouvoir en donner une plus grande idée, qu'en le mettant au-dessus de la rhétorique d'Aristote : il me semble qu'il va plus au fond de l'art. C'est peut-être pousser trop loin l'éloge de ce dialogue. Mais on ne peut disconvenir que la rhétorique, ou l'art de parler n'en soit le sujet, & que tout ce que les interlocuteurs, Phedre & Socrate, y disent, n'y ait directement rapport.

Mém. de l'Acad des belles lettr. t. 9. p. 49. & 57.

Trois discours, dont l'un est de Lysias, & les deux autres de Socrate, sont comme la premiere partie de ce dialogue. La seconde consiste dans l'exposition des regles que Socrate croit que l'on doit observer, pour arriver à la gloire de l'éloquence. Le philosophe Grec condamne la harangue de Lysias, que Phedre regardoit comme un chef-d'œuvre, & il marque par quels endroits elle péche contre les regles. Il y trouve, à la vérité, de la fécondité dans les expressions, mais une grande stérilité de pensées, & beaucoup de désordre. Sans changer de sujet, il oppose une autre harangue à celle de Lysias, & pour se rendre plus

instructif, il observe les préceptes de l'art, & met ainsi le bon vis-à-vis du mauvais : mais comme le sujet n'étoit pas de son goût, il fait une seconde harangue dans un sens tout contraire, & laissant Lysias marcher terre à terre, il s'éleve & plane dans les airs, en traitant dans ce deuxiéme discours l'origine & la nature de l'amour.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Cette matiere devient par un pur hazard de conversation, le sujet particulier du discours ; mais elle est toujours un point épisodique, & nullement le grand, le véritable objet du discours, que l'Auteur termine par le détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'orateur. Voilà le Phedre de Platon, que Marsile Ficin, son interprête, a mal entendu. Il est fâcheux que tout ce que dit Lysias, soit si licentieux.

Serranus, ou Jean de Serres, mauvais historien, mais habile interprête de Platon, fait aussi passer le Gorgias pour un traité de rhétorique. Il est vrai cependant que ce dialogue, selon la remarque des anciens, n'est pas fait pour enseigner, mais pour détruire. Son but est de montrer le mauvais principe de la conduite des orateurs qui gouvernoient alors toutes les villes de Grece ; de sorte qu'il doit

RHETORIQUES DES ANCIENS.

plutôt être rapporté à la morale qu'à la rhétorique, quoiqu'on ne puisse nier que l'on n'y trouve plusieurs réfléxions utiles par rapport à ce dernier art.

Vous pourriez lire avec fruit ces deux dialogues, dans la traduction Françoise que l'on assure avoir été faite par M. Dacier, mais elle n'a point encore été publiée. Je ne connois qu'une ancienne traduction du Phedre, par Denys Sylvestre, imprimée à Lyon en 1551. in-8°. Si vous en faites la lecture, joignez-y celle du discours sur Platon, composé par feu M. l'abbé Fleury, & adressé en forme de lettre à M. de Lamoignon de Bâville; celle des remarques & des réfléxions de M. Dacier, qui accompagnent sa traduction de plusieurs écrits de Platon; & lisez en même tems les observations de M. Gibert, ancien Recteur de l'Université de Paris. Elles font le premier chapitre de ses jugemens des Savans sur les maîtres de rhétorique. Ces trois Auteurs ne pensent pas toujours de même sur le compte de Platon. M. Fleury l'éleve au-dessus de presque tous les Auteurs de l'antiquité profane, même par rapport à la rhétorique: M. Dacier donne à peu près la même étendue aux éloges dont il comble ce philosophe. M. Gibert pése le

bien & le mal. On pourroit se contenter de lire ce qu'il dit sur ce sujet, & réserver la lecture du discours de M. Fleury, pour l'étude préliminaire de la philosophie.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Comme on n'a point traduit en François ce qui nous reste de plusieurs autres anciens rhéteurs, dont il est bon aussi de connoître la doctrine, comme Hermogene, Aristide, Aphtone, Ulpien, & plusieurs autres, il faut encore avoir recours sur cela au premier tome des jugemens des Savans de M. Gibert. Quoique cet Auteur rapporte souvent plus ses propres sentimens que ceux des autres, il parle de cette matiere en homme instruit, & versé dans la lecture des anciens maîtres de rhéthorique, art qu'il a professé lui-même bien des années avec beaucoup de succés & d'applaudissement. J'aurai occasion d'en dire davantage, lorsque je vous ferai connoître les écrits des modernes sur la rhétorique.

Je suis surpris qu'il n'ait rien dit de Petrone, en parlant des anciens qui ont écrit sur l'éloquence. Cet Auteur a composé un écrit qui est parvenu jusqu'à nous, où il traite de la corruption de l'éloquence, & il fait à ce sujet les mêmes plaintes que l'Auteur du dialogue des orateurs dont j'ai parlé plus haut. Une satyre fine

RHETORIQUES DES ANCIENS.

& délicate contre les déclamateurs, et répanduë dans cet écrit de Petrone. Je suis charmé du portrait qu'il fait de la véritable éloquence.

» Avant, dit-il, que ces docteurs » nourris dans l'obscurité, & qui n'ont » jamais rien vu que leurs Livres (il par- » le des déclamateurs ou faux rhéteurs) » eussent gâté l'esprit des jeunes gens par » leurs méchantes maximes, l'éloquence » s'attachoit à former le jugement; la » vérité, la raison, la clarté étoient son » but & sa regle dans tous les discours: » elle n'étoit soutenuë que de la gran- » deur des choses, & non pas de la pom- » pe des mots: jamais elle ne s'échappoit » dans ses enthousiasmes, qui transpor- » tent un auditeur comme par magie, » dans des pays perdus, & qui ne le ra- » menent au sujet, qu'après avoir lassé » son attention..... la sage, & si je l'ose » dire, la chaste éloquence n'a rien que » de réel, de solide & de véritable; & » s'il m'est permis de parler ainsi, elle ne » met point de mouches & de fard sur » son visage, pour paroître agréable: sa » grace n'éclate jamais par des couleurs » empruntées: tous ses ornemens lui sont » propres; & c'est par les traits de sa » beauté naturelle qu'elle charme &

u'elle persuade : son air majestueux « met entr'elle & la fausse éloquence, la « même différence que l'on remarque « entre une honnête femme & une co- « quette. »

M. Nodot a traduit en François cet écrit de Petrone avec les autres ouvrages de cet ancien Auteur. C'est la premiere piéce dans l'édition in-8°. Mais je préférerois la traduction de M. de la Valterie, que l'on trouve au tome 6. des œuvres de M. de S. Evremont, dans l'édition in-12. de 1725. Elle m'a paru plus élégante, & conserver mieux le génie de Petrone. Ce traducteur y a d'ailleurs ajouté ses propres réfléxions sur l'éloquence, & je les trouve solides. Ce qu'il dit sur les qualités que l'on doit avoir pour acquerir la perfection de l'éloquence, est juste & bien pensé.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

En finissant cet article, je vous conseille de lire les dissertations ou discours sur l'origine & les progrès de la rhétorique chés les Grecs, par M. Hardion, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & membre de l'Académie des belles lettres. Les deux premiers de ces discours, où la matiere est approfondie, & traitée avec autant de solidité que d'agrément, se trouvent imprimés dans le neuviéme

RHETORIQUES DES ANCIENS.

volume des mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres, & les autres doivent paroître dans la suite de ces mémoires. Nous n'avons peut-être point de savant en France, qui soit aussi versé dans la littérature Grecque, que l'est M. Hardion.

CHAPITRE II.

Des Rhétoriques faites par les modernes.

IL n'y a rien, ou presque rien à négliger dans les Auteurs que j'ai indiqués dans le chapitre précédent. Ce sont les grands maîtres, il faut les écouter, connoître à fond leur doctrine, & s'y conformer. Il n'en est pas de même de plusieurs de ceux dont je vais parler. S'il n'est pas inutile de les connoître pour être au fait des travaux des modernes en ce genre, il ne seroit pas convenable d'entreprendre de lire tous leurs ouvrages, il faut s'attacher aux meilleurs. La maniere noble, solide, judicieuse, dont s'expriment les grands génies, imprime dans l'esprit des lecteurs le vrai caractere que les pensées & les expressions doivent

vent avoir. Sorel dans sa bibliotheque Françoise, au chapitre des *Livres qui apprennent à parler avec éloquence*, n'a presque nommé que de ces ouvrages qu'on ne peut plus conseiller aujourd'hui. Je ne lui en fais point un crime ; il n'y en avoit pas de meilleurs alors.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Le grant & vrai art de pleine Rhétorique, par Pierre Fabry, ou le Fêvre, natif de Roüen, Curé de Meray, imprimé en 1521. est souvent aussi bizarre dans ses principes, que peu juste dans ses définitions, & ridicule dans la maniere de s'exprimer. C'est peut-être par cette raison, que M. Gibert a négligé d'en parler dans ses jugemens des Savans sur les rhéteurs. Cet ouvrage fut cependant réimprimé en 1539. à Paris, chés Denys Janot, in-12. en caracteres Gothiques, & si l'on ne s'en rapportoit qu'au titre, *il est nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégantement parler & écrire* : & l'Auteur étoit un *Orateur très-renommé de plusieurs excellens orateurs & rhétoriciens*. C'est ce qui a fait dire à Pierre Grognet Poëte de ce tems-là :

> Pierre Fabry est autenctique,
> Bien le monstre en sa Rhetoricque.

Le livre de Fabry pouvoit être utile à

RHETORIQUES DES MODERNES

ceux qui n'entendoient pas les anciens, dans un tems où nous n'avions rien de meilleur en notre langue; & malgré son vieux langage & ses autres défauts, je conviens encore qu'on ne laisse pas de s'appercevoir que l'Auteur avoit lû les anciens rhéteurs, & principalement Ciceron qu'il nomme simplement Tullius, & dont il fait un grand éloge; mais il ne montre ni assés de goût, ni assés de justesse d'esprit. Son ouvrage d'ailleurs est fort superficiel. De deux livres assés courts dont il est composé, le deuxiéme ne regarde que l'art poëtique; & dans le premier l'Auteur s'arrête beaucoup sur la maniere de composer des lettres selon les différentes personnes à qui on les adresse.

Quelque estime que l'on suppose avoir été faite de cet ouvrage, il paroît qu'on désiroit même alors quelque chose de mieux, puisque vers le même-tems, Marie Stuart, Reine de France & d'Ecosse, qui aimoit les lettres, & qui les cultivoit, engagea Antoine Fouquelin, natif de Chauny en Vermandois, à composer pour elle une *Rhétorique Françoise*. Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, parle de cet ouvrage dans ses *vies des Dames illustres de France de son tems*. Mais il n'en porte aucun jugement. Sorel dit

Pag. 109 de l'édition de 1699.

que cette rhétorique fut faite du tems de la premiere traduction d'Heliodore, c'est-à-dire, de l'histoire éthiopique ou roman de Theagene & de Chariclée, ouvrage écrit en Grec, que l'on attribuë à Heliodore, Evêque de Tricca en Thessalie. La plûpart des exemples des figures usitées dans le discours que Fouquelin allégue, sont tirés de la traduction de ce roman : ce qui ne donne pas une grande idée du goût de l'Auteur, ni de la bonté de son ouvrage ; il prend ses autres exemples dans Ronsard, dans Baïf & dans Joachim du Bellay.

RHETORIQUES DES MODERNES

Biblioth. Fr. p. 25.

Il y pose pour principe, que la rhétorique n'a que deux parties, l'élocution & la prononciation, & en conséquence il ne parle que des figures, de la voix & du geste. Cet ouvrage est un petit volume in-12. qui, selon le privilege accordé pour l'impression, paroît avoir été imprimé en 1555. Je n'ai vu que la seconde édition publiée à Paris en 1557. in-12. de l'Imprimerie d'André Wechel. L'Auteur avouë dans son épître dédicatoire à Marie, Reine d'Ecosse, qu'il avoit beaucoup profité de la rhétorique Latine d'Omer Talon. Il témoigne un grand désir de voir notre langue se perfectionner, & regrette de ce que tant d'Auteurs

qui avoient vêcu avant lui, avoient préféré d'écrire en Latin.

RHETORIQUES DES MODERNES

Nous avons un abregé de rhétorique que l'on prétend avoir été fait par Jacques Davy du Perron, depuis Evêque d'Evreux & Cardinal. On se fonde sur ce que les premieres lettres de son nom se trouvent à la premiere page de ce Livre. Si c'est son ouvrage, c'est sans doute, un fruit de sa jeunesse, qu'il a négligé lui-même, & qui n'a rien, en effet, qui puisse le faire rechercher. J'en dis autant des *Elémens de l'éloquence*, par Jacques Himbert Durant, sieur des Pleyades, imprimés en 1603. in-12. & du Livre du sieur d'Epy, intitulé; *Adresse assurée pour acquerir la facilité de persuader*. Quoique plus ample que ceux qui l'avoient précedé, il n'a rien de fort remarquable. On voit bien que l'Auteur avoit fait ses efforts pour suivre les regles & les principes des anciens; mais son vol ne l'a pas conduit bien haut. Il paroît qu'il entendoit mal ceux qu'il vouloit imiter; & son *adresse* n'est rien moins qu'*assurée*. Je n'estime pas plus *le Discours de la langue & le thrésor de bien dire*, prononcé à Chartres par Claude le Gris, & imprimée à Roüen en 1604. in-12. Je n'y trouve rien dont on puisse profiter, quoique l'on préten-

de que ce discours ait attiré beaucoup d'éloges à son Auteur. Il y a plus de préceptes dans l'ouvrage de Jean de Chabanel, Toulousain, intitulé : *les Sources de l'élégance Françoise, ou du droit & naïf usage des principales parties du parler François*, & imprimé à Toulouse, en 1612. in-12. Mais je louë plus les efforts & la bonne intention de l'Auteur, que la maniere dont il a exécuté son dessein. RHETORIQUES DES MODERNES

Sorel juge beaucoup plus favorablement d'un autre ouvrage, intitulé : *les Lumieres de l'éloquence*, dont il ne nomme point l'Auteur. Selon lui, ce Livre est digne des curieux, amateurs des choses nouvelles. L'Auteur y expose, dit-il, une rhétorique dont l'ordre est entiérement de son invention. Il la divise en six opérations, sçavoir, la déclaration, la démonstration, la variation, l'immutation, la multiplication & la disposition. Il parle de l'élégance du discours, de la force des argumens, de la diversité des figures, de leur situation, de la maniere de les employer. Mais il manque de clarté dans ses préceptes & souvent de justesse dans l'application qu'il en fait. Ce qu'il y a de plus estimable dans son Livre, c'est qu'il tire presque tous ses exemples, qui sont en grand nombre, des Biblioth. Fr. p. 26.

RHETORIQUES DES MODERNES

meilleurs ouvrages écrits en notre langue qui avoient paru jusqu'à lui. Si M. Gibert a eu des raisons pour ne point parler dans ses jugemens sur les rhéteurs, ni du livre de Fabry, ni de la rhétorique de Fouquelin, ni de l'abregé attribué à Jacques du Perron, ni de l'ouvrage du sieur d'Epy, &c. il semble qu'il n'eût pas dû passer sous le même silence le livre dont il s'agit. Il s'est arrêté sur des ouvrages qui n'avoient pas eu en leur tems la même réputation.

Jugem. des Sav. tom. 3. p. 223.

Le premier écrit François sur ce sujet, dont parle M. Gibert, est la rhétorique de Pierre de Courcelles, de Candes en Touraine, imprimée en 1557. Ouvrage qui ne contient rien de remarquable que le style; soit celui de l'Auteur, soit celui des Ecrivains dont il emprunte ses exemples, tant en prose qu'en vers. On sent dans cette rhétorique, que notre langue commençoit dès-lors à se perfectionner: mais on y voit aussi qu'elle étoit encore loin de sa perfection. On y reconnoît en même-tems, que l'Auteur avoit quelque lecture des bons originaux, & que s'il ne les avoit pas approfondis sur certains points, sur d'autres il étoit allé plus avant que le commun des modernes; par exemple, sur le genre judiciaire. Il

ne touche point ce qui regarde l'harmonie de notre langue; quoique j'aie fait remarquer ailleurs qu'elle n'étoit pas inconnuë avant lui, comme on le voit par les réfléxions que Dolet fait sur ce sujet, dans son traité de la maniere de bien traduire d'une langue en une autre, dont j'ai parlé ci-dessus.

RHETORIQUES DES MODERNES

Après un autre ouvrage François, dont M. Gibert donne l'analyse, sçavoir, le Traité de l'éloquence Françoise de M. Duvair, qui n'appartient qu'improprement à la rhétorique, & dont je dirai quelque chose ailleurs, ce critique vient au *Tableau de l'éloquence Françoise*, par le pere Charles de saint Paul, Abbé & Supérieur général de la Congrégation de Nôtre-Dame de Feüillans. Cet ouvrage fut imprimé en 1632. à Paris, & réimprimé dans la même ville en 1657. revu, corrigé & augmenté *d'annotations* en marge, & du petit traité attribué à M. du Perron, dont j'ai parlé plus haut. Ce *Tableau* contient dix lettres, dont chacune enseigne quelques regles de rhétorique. On ne voit dans la premiere qu'une explication succinte de ce qui doit faire le sujet & la division de tout l'ouvrage; une énumération des qualités nécessaires à la perfection d'un discours: sçavoir, le choix

RHETORIQUES DES MODERNES

des mots, la période & la maniere de la tourner, le style, les parties du discours, les pensées, ou les choses qui en doivent faire comme l'ame, la maniere d'amplifier, ou un discours en général, ou une pensée particuliere, & d'étendre la proposition, qui fait l'objet de l'orateur, dans la matiere qu'il traite; l'idée des ornemens & des figures du discours; la maniere de l'animer, c'est-à-dire, l'art d'exciter ou de calmer les passions; par quels moyens on peut parvenir à donner à un ouvrage toute la perfection dont il est susceptible. Voilà la matiere de toutes ces lettres.

Ce traité est assurément digne d'un homme sage & modeste, qui a de l'esprit, de la politesse, & une idée assés juste de son sujet. Il est vrai que l'Auteur ne l'approfondit pas; la forme qu'il a donné à son ouvrage, ne sembloit pas le permettre. Mais tout ce qu'il dit est généralement bon, puisé dans d'excellentes sources, & capable de faire connoître la nature & le génie de l'éloquence. Il regne dans tout son livre un caractere d'honnête homme, qui en augmente encore le mérite. Son style a de la douceur: c'est dommage qu'il n'en ait pas écarté bien des expressions, suran-

nées même de son tems. Mais il faut le lire pour les choses, & non pour les mots. Il avouë qu'il avoit puisé ce qu'il dit dans les écrits de Ciceron, de Longin & d'Hermogene; il ne pouvoit choisir de meilleurs guides. On lui reproche seulement de s'être un peu trop éloigné des principes d'Aristote en quelques endroits, & d'avoir affecté trop de mépris pour le style simple. Mais il n'est pas étonnant qu'il ait suivi un peu le génie de son siécle; & d'ailleurs il corrige quelquefois ailleurs, ce qu'il a avancé en d'autres endroits de moins exact. Enfin, les défauts de son ouvrage sont compensés par une multitude de bonnes choses qui l'ont fait beaucoup estimer dès qu'il parut, & qui le font encore rechercher aujourd'hui, dans la vûë au moins de le parcourir, ou de le consulter.

RHETORIQUES DES MODERNES

L'Auteur avoit fait connoître son talent pour écrire, avant que d'en donner des leçons aux autres. On sçait que c'est à lui que l'on doit *le Temple de la félicité*, & *l'Histoire du ministere du Cardinal de Richelieu*. Son nom de famille étoit Vialart: il mourut Evêque d'Avranches en 1644. Il étoit oncle de Felix Vialart, Evêque de Châlons.

M. de la Motthe le Vayer, Conseiller

RHETORIQUES DES MODERNES

d'Etat ordinaire, & membre de l'Académie Françoise, qui a écrit sur beaucoup de sujets différens, ayant été choisi pour précepteur de M. le Duc d'Orleans, Philippe de France, frere unique du feu Roi Loüis XIV. composa pour l'usage de ce Prince, plusieurs petits Traités que l'on goûta beaucoup. *La rhétorique du Prince* étoit de ce nombre. M. Gibert dit que cet ouvrage ne fut imprimé qu'en 1670. mais il se trompe. Il parut dès 1651. in-8°. & fut réimprimé en 1656. dans le recueil des œuvres de M. le Vayer en deux volumes in-folio. C'est un assés bon traité de l'art oratoire en général, approfondi seulement autant que cela *pouvoit* convenir à un Prince. On y trouve des idées assés justes de la rhétorique & de ses parties, des parties du discours, des devoirs de l'orateur; & des moyens de les remplir.

Jugem. des S. v. tom. 3. p. 91.

Ce ne seroit pas peu, dit M. Gibert, si tous les Princes en savoient autant qu'on leur en dit dans ce petit ouvrage. Les principes y sont bons, & puisés dans Hermogene, Quintilien & Aristote, comme ceux qui ont lû ces rhéteurs, peuvent le reconnoître. L'Auteur ne rapporte point d'exemples, parce qu'il veut être court. C'est pour cela aussi que son style

Ibid. p. 91.

est concis. S'il s'arrête aux figures, & à ce que l'on appelle les lieux de rhétorique, il avertit en même-tems, que les plus grands ornemens du discours se tirent ordinairement du mérite des pensées; que toutes les figures deviennent vicieuses, si on ne les employe à propos; que tous les lieux oratoires sont fondés principalement sur la science & sur les belles lettres; que c'est pour cela que l'étude des bons Livres est absolument nécessaire avec la connoissance de la philosophie. C'est l'abondance des pensées, dit-il, avec Ciceron, qui donne l'afluence des paroles; & quand on a suffisamment médité son sujet, ajoute-t'il après Horace, les paroles viennent en foule. On trouve à la fin de son Livre, un chapitre assés long sur la prononciation.

RHETORIQUES DES MODERNES

Quoique cette rhétorique soit peu lûë aujourd'hui, elle ne laisse pas que d'être encore estimable. L'Auteur étoit un homme de jugement & de bon sens, qui avoit de l'esprit & de l'érudition, & il en donne des preuves dans ce traité. Il avoit tout lû, tout retenu, & fait usage de tout. Si quelquefois, dit M. l'abbé d'Olivet, il ne tire point assés de lui-même, pour se faire regarder comme Auteur original; du moins il en tire tou-

Contin. de l'histoire de l'Acad. Fr. p 137. édit. in-12.

RHETORIQUES DES MODERNES

jours assés, pour ne pouvoir être traité de copiste, ou de compilateur; & sa mémoire, quoiqu'elle brille par tout, n'efface jamais son esprit. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise le 14. Février 1639. Je parlerai ailleurs de son caractere philosophique.

J'estime plus la rhétorique du Prince, quelque abregée qu'elle soit, que la longue & ennuieuse rhétorique Françoise de René Bary, Conseiller & historiographe du Roi: la plûpart des préceptes sont, à la vérité, tirés d'Aristote; mais le choix est mal fait, & souvent encore plus mal appliqué. A l'égard des exemples, l'Auteur les fournit de lui-même. Parmi les connoissances qu'il exige dans l'orateur, il compte la Métaphysique, pour le mettre, dit-il, en état de convertir les athées. En quoi il s'éloigne non-seulement d'Aristote, mais de Ciron, qui ne veulent rien d'épineux ou d'abstrait dans l'éloquence. Il traite fort légerement les parties du discours. Mais quoiqu'il s'étende beaucoup sur l'élocution, il ne dit pas ce que les grands maîtres en ont dit de meilleur. Ses observations qu'il appelle *Périodes alphabétiques & régulieres*, sont la plûpart ridicules. Tout son but est de nous y apprendre

en combien de façons on peut commencer une période par chaque lettre de l'alphabet. Quelle idée, pour donner des préceptes d'éloquence ! comment concevoir, qu'une pareille méthode puisse inspirer ce feu, cette élévation si nécessaires à l'orateur ! Cependant l'Auteur s'applaudit de son travail. « J'ai ajouté, dit-il, « au corps de la rhétorique toutes les « observations que j'ai faites, non-seu- « lement sur les mots, mais encore sur « les phrases & sur les périodes, sur les « figures & sur les transitions. J'ai fait de « toutes les lettres de l'alphabet des com- « mencemens de discours ; j'ai donné di- « vers exemples des mêmes commence- « mens ; j'ai joint à chaque lettre toutes « les lettres qui peuvent être assemblées ; « & dans le nombre des périodes que j'ai « faites sur chaque assemblement, j'ai « discouru de toute sorte de matieres. » C'est-à-dire, qu'il s'est perpétuellement éloigné du vrai but auquel il devoit tendre, & qu'il a montré dans la plus grande partie de son Livre qu'il n'avoit point le goût de la véritable éloquence.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Il faut convenir néanmoins, que son ouvrage a eu beaucoup de cours en son tems. Il s'en est fait plusieurs éditions en France, & dans les pays étrangers. On l'a

RHETORIQUES DES MODERNES

loüé avec profusion : on l'a conseillé à ceux qui se dévoüoient à l'éloquence ; on lui a donné la préférence sur ceux qui valoient mieux que lui. Mais toute cette gloire s'est éclipsée, & il n'y a guéres de Livres en ce genre qui soit plus tombé, que celui-ci l'est aujourd'hui. Je ne voudrois tout au plus en retenir que le discours sur la rhétorique Françoise que l'on trouve au commencement, & que l'on a réimprimé en 1657. in-4°. avec d'autres discours François & Latins du même Auteur, qui est feu M. Jean-François le Grand, sieur du Breuil les Herminieres, Conseiller du Roi, & Substitut de M. le Procureur Général du Parlement de Paris. Cet Ecrivain avoit de l'érudition, & son écrit montre qu'il ne manquoit point de goût pour l'éloquence. On y trouve beaucoup de réfléxions utiles; & comme il n'est pas long, on pourroit le lire une fois. Mais il faudroit laisser à l'écart les loüanges outrées qu'il donne à l'ouvrage de son ami, & qui font tort à son jugement, sans pouvoir augmenter le mérite de la rhétorique de Bary. Celui-ci dément lui-même dans son Livre, un des éloges qu'on lui donne, d'*être l'inventeur de ses regles*. Il convient qu'il les avoit presque toutes pui-

sé dans Ariſtote. Il n'eſt pas vrai, non plus, comme on le dit encore dans ce diſcours, que Bary, lorſqu'il fit imprimer ſa rhétorique en 1653. étoit le premier qui eût donné une rhétorique en François. On a vu le contraire, par ce que j'ai dit juſqu'à préſent. Il eſt vrai qu'avant Bary, on n'avoit point encore eu en notre langue une rhétorique ſi ample, ni ſi complette; mais on avoit eu quelque choſe de plus exact, de plus précis, de plus judicieux, ou, ſi l'on veut, de moins défectueux.

RHÉTORIQUES DES MODERNES.

Je ne puis approuver davantage ce que M. le Grand ajoute: « Que la rhétorique Françoiſe ſubſiſte ſouverainement d'elle-même; qu'elle a des ſources dans ſon propre fond, & qu'elle ne puiſe point ailleurs; qu'elle n'a rien d'emprunté, ou que ce qu'elle a d'emprunté, l'incommode, & que les parures & les raretés du dehors l'enlaidiſſent. » On convient que la langue Françoiſe a ſon génie; qu'elle éclatte de ſa propre beauté; que le Grec & le Latin ne lui ſont pas néceſſaires; que la rhétorique Françoiſe n'a point emprunté ce qui lui eſt propre; qu'elle a pû même ne point emprunter ce qu'elle a de plus commun. Mais il n'eſt pas

RHETORIQUES DES MODERNES

moins certain que les Latins ont profité des Grecs, que nous avons profité des uns & des autres, & qu'ils peuvent, en effet, nous servir beaucoup. Ce n'est pas d'ailleurs dans *l'invention* seulement, que la rhétorique moderne & l'ancienne conviennent, comme M. Gibert a raison de le remarquer, c'est encore dans l'ordre des matieres, c'est dans la variété du style, c'est dans les devoirs de l'orateur, lesquels S. Augustin a reconnu être les mêmes dans les matieres de la religion, & dans les affaires civiles.

† Jugem. des Sav. t. 3. p. 131, 134.

Tous les changemens, ajoute-t'il, qu'on dit être arrivés dans l'éloquence, sont accidentels : on trouvera dans l'ancienne éloquence des exemples de ce qu'on attribuë à la nouvelle, & dans la nouvelle, des exemples de ce qu'on attribuë à l'ancienne. Le tout dépend des circonstances ausquelles les rhétoriques mêmes anciennes, nous prescrivent d'avoir égard. Ce que ces rhétoriques ont de commun, nous les rend utiles ; & ce qu'elles ont de particulier, soit par le génie des langues, soit par les circonstances, ne laisse pas de nous servir, si nous en savons profiter ; puisqu'elles nous apprennent d'un côté à chercher les beautés qui sont propres à notre langue, com-

me les anciens cherchoient les beautés de la langue qu'ils parloient; & que d'un autre côté elles nous recommandent sans cesse les bienséances.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Ces préceptes sont suivis avec assés de fidélité & d'exactitude dans *la Rhétorique Françoise, ou les préceptes de l'ancienne & vraie éloquence, accommodés à l'usage des conversations & de la société civile, du barreau, & de la chaire*, par le sieur le Gras, imprimée in-4°. à Paris, en 1671. & je suis surpris que M. Gibert n'en ait point parlé : cet ouvrage me paroît préférable à celui de René Bary. J'y trouve plus de méthode, plus de justesse & de clarté dans les définitions, & un meilleur usage des préceptes des anciens. Cette rhétorique est dédiée à M. Colbert. C'est un bon abregé de ce qu'Aristote, Ciceron, Quintilien, Hermogene, S. Augustin, Scaliger, Erasme, Vossius, & quelques autres ont dit de meilleur sur cet art. Le discours préliminaire me paroît fort sensé. L'Auteur y parle en homme judicieux, de l'estime que les anciens faisoient de la rhétorique, de la cause de cette estime, de l'utilité de cette science, & de la maniere dont on doit l'enseigner. Il avoit lû la rhétorique de Bary, & il en fait peu de cas. Il nous apprend qu'il y avoit

RHETORIQUES DES MODERNES.

vingt-quatre ans que M. de Vaugelas avoit annoncé une rhétorique complette, & il regrette avec raison que cet ouvrage n'ait point paru.

M. le Gras estimoit peu la rhétorique de Raymond Lulle; & il avoit encore raison. Cet ouvrage semble n'avoir point été fait pour être entendu, & moins encore pour éclairer & guider l'esprit. Je regarde donc, comme très-inutile, la peine que le sieur Jacob s'est donnée de publier cet ouvrage en François. Mais il est bon d'en être averti. Cet ouvrage parut in-8°. à Paris, chés le Cointe, sous ce titre : *la Clavicule ou la science de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique.*

Comme mon dessein est de faire une classe particuliere de ceux qui ont écrit sur l'éloquence en général, & de l'éloquence de la chaire, ou de celle du barreau en particulier, j'omets ici plusieurs ouvrages sur ces matieres, pour continuer à vous parler de ceux qui ont proprement donné des rhétoriques.

Je mets de ce nombre *la Rhétorique de l'honnête homme*, imprimée à Amsterdam, en 1700. & dont l'Auteur ne m'est point connu. Ce n'est cependant, que fort improprement, que ce Livre porte le titre

le rhétorique. On promet d'y montrer a maniere de bien écrire des lettres, de faire toute sorte de discours, & de les prononcer agréablement ; celle d'acquerir l'usage de la langue Françoise, d'imiter les poëtes, & de faire le choix des bons Auteurs que l'on doit étudier. Tout cela se rapporte, en effet, à l'art oratoire, comme une partie à son tout. Mais ce plan est médiocrement bien rempli ; & c'est peut-être déja en trop dire à son avantage, quoique l'Auteur qui avoit, sans doute, une grande idée de son ouvrage, vouloit que l'on crût avec lui, *que son plan est bon*, que ses *préceptes sont très-bons*, que *les exemples* qu'il rapporte, *sont admirables*, que *son ouvrage manquoit au public*, qu'enfin on n'avoit point encore donné des regles si claires que les siennes. On en peut juger par ce qu'il dit, pour enseigner à faire un placet : qu'il y faut user de termes soumis, & s'y expliquer d'une maniere aisée, ingénieuse & sans bassesse ; que le style doit être vif, sans être guindé ni affecté, mais accompagné d'une élégance naturelle. A la vérité, rien n'est plus clair que cela ; mais avec cette leçon, je ne sçais, dit un critique, si l'on aura un grand secours pour dresser un placet, supposé qu'on n'en

RHETORIQUES DES MODERNES

Mém. de Trév. Sept. & Oct. 1701. édit. de Holl. p 241.

ſçache pas faire d'ailleurs. C'eſt là le défaut de la plûpart des préceptes que l'on donne dans cet ouvrage touchant la pratique de l'éloquence ; ils ſont ſi vagues, qu'après les avoir retenus, on eſt à peu près auſſi inſtruit qu'auparavant.

Il ſemble que ce ſoit pour remedier à cet inconvénient, qu'on a mis un exemple à chaque article, pour faire voir en particulier l'application des regles trop générales. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en eût mis plus d'un : car les matieres étant infinies, & devant être néanmoins traitées d'une maniere propre, il eſt difficile qu'un exemple ſur un ſujet, ſerve beaucoup dans un ſujet différent. L'Auteur apporte pour exemple dans le genre perſuaſif, la lettre de la Reine Chriſtine de Suede au Landgrave de Heſſe, pour l'engager à ne point changer de religion : eſt-ce là un modéle fort naturel, pour perſuader à un homme de renoncer au jeu, à la volupté, &c ? Cette lettre d'ailleurs n'eſt-elle pas plutôt dans le genre de celles qui diſſuadent ? Tout ce que l'Auteur dit ſur le panégyrique, & ſur pluſieurs autres ſujets, non-ſeulement n'a rien que de fort commun, mais ce qu'il expoſe n'eſt même ni juſte, ni, à beaucoup près, complet. Je conviendrai néanmoins, qu'il y a quel-

RHETORIQUES, DES MODERNES

ıes-unes des piéces qu'il rapporte, qui, ır elles-mêmes, ont quelque chose de cueux; l'Auteur auroit mieux fait, & ıieux gardé le caractere de ceux pour ui il écrit, d'en donner un recueil sans réceptes, parce qu'ils n'en ont que faiɜ. A l'égard du catalogue de Livres u'il donne pour former, dit-il, la biliotheque d'un honnête homme; il pouoit dire d'un honnête homme Protesant, & qui n'est pas difficile sur le choix les Livres; témoin l'histoire de la Papesе Jeanne, qu'il met sérieusement parmi ꞉eux dont son honnête homme doit se pourvoir.

La rhétorique, ou l'art de parler, par le pere Bernard Lamy, Prêtre de l'Oratoire, dont on avoit déja donné trois éditions avant l'ouvrage dont je viens de parler, & dont on publia une quatriéme en 1701. mérite davantage le titre de rhétorique, bien que l'on y trouve beaucoup de choses étrangeres au sujet principal. Par exemple, la premiere partie qui regarde l'art de parler, & qui comprend elle seule quatre livres, ne traite presque que de la grammaire, encore l'Auteur s'y engage-t'il dans beaucoup de questions & de réfléxions qui n'appartiennent point à la grammaire, ni à la rhé-

RHETORIQUES DES MODERNES

torique. J'ai déja parlé ailleurs de cette premiere partie. Dans la seconde qui ne comprend qu'un Livre assés court, l'Auteur omet plusieurs des points principaux de l'objet qu'il y a en vûë. De-là, comme il est aisé de le voir, il résulte un ouvrage, qui, à parler juste, dit M. Gibert, n'est ni une rhétorique, ni une grammaire, quoiqu'elle porte le nom de toutes les deux. Justifions cette critique en peu de mots. Selon le pere Lamy, aussi-bien que selon les meilleurs rhéteurs, la fin de la rhétorique est de persuader, & il y a trois moyens de le faire: les preuves, parce que les hommes agissent par raisons; les mœurs, parce *qu'ils* se laissent aller à la confiance qu'ils prennent en la personne qui leur parle; les passions, parce qu'ils suivent aussi les mouvemens de leur cœur. Telles sont les regles fondamentales de l'art; telles sont les raisons que les maîtres en ont toujours données dans tous les tems.

[Jugem. des Sav. t. 3. p. 379.]

Les mœurs, à l'égard de l'orateur, doivent être dans le discours: car il faut distinguer les mœurs réelles, celles qui font l'homme de bien, & qui appartiennent à la morale, des mœurs oratoires qui doivent briller dans le discours, & lui donner de la force, & qui sont du ressort de la

RHETORIQUES DES MODERNES

ıétorique. Le pere Lamy recommande :s premieres, & il a raiſon ; mais il ne .onne point l'art de les exprimer dans le liſcours, quoique cet art ſoit néceſſaire .ux orateurs même, en qui les mœurs ont réelles. Il traite auſſi ſuperficielle-nent ce qui regarde les paſſions, quoiqu'il)romette d'en dire plus qu'un autre, & de e dire avec plus de juſteſſe. A peine par-e-t'il de quatre, qui ſont l'admiration, l'eſtime, le mépris & le rire. Il ne paroît pas plus heureux ſur les preuves. Il y a ſur cela quatre choſes à faire : il faut les trouver, les choiſir, les ranger, & les traiter. Les trouver, eſt une choſe aſſés aiſée, quand on a un peu d'uſage. La maniere de les traiter, conſiſte à les préparer, à les propoſer, à les fortifier, à les orner, à les conclure.

Le pere Lamy ne dit rien, ou preſque rien ſur tout cela, comme on peut s'en convaincre en liſant ſon chapitre qui regarde la confirmation ou la réfutation. Il n'en dit pas davantage ſur la maniere de ranger les preuves. Dès l'entrée même de ſon ouvrage, il promet de n'en point parler. Pour les paſſions, il nous renvoye à la morale & à la phyſique ; & à l'art de penſer, pour ce qui regarde l'arrangement des matieres. Ce qu'il dit ſur le

RHETORIQUES DES MODERNES

choix des preuves, n'inſtruit guéres plus. On ne voit pas qu'il en développe les véritables caracteres, qui ſont, par exemple, d'être tirées du ſens commun, & non pas des ſciences, comme il le ſuppoſe preſque toujours; d'être expoſées aux yeux de tout le monde, & telles pourtant que perſonne ne les ait encore apperçuës; d'être perſonnelles, c'eſt-à-dire, priſes de ce que l'adverſaire a dit ou fait, de maniere qu'on le prenne en contradiction, & autres ſemblables. Les rhétoriques communes traitent de toutes ces choſes, & le pere Lamy les paſſe preſque toutes ſous ſilence, & le peu qu'il dit de quelques-unes, eſt ſuperficiel. Il y a beaucoup d'autres défauts dans l'ouvrage de cet Auteur, d'ailleurs eſtimable, & qui par pluſieurs autres écrits fort connus, a rendu de grands ſervices aux lettres.

M. Gibert releve avec beaucoup de juſteſſe le plus grand nombre des vices de cette rhétorique du pere Lamy, & ce n'eſt preſque que d'après lui que j'en ai parlé. Je trouve ſa critique un peu trop vive: mais il ſavoit que cet ouvrage s'étoit acquis de la réputation, & il a craint qu'à la faveur de cette eſtime, on ne vînt auſſi à autoriſer les défauts de l'ouvrage,

&

& à prendre en lui un guide plus capable d'égarer, que de bien conduire ceux qui cherchent le chemin de l'éloquence. Cette critique de M. Gibert mérite, selon moi, d'être lûë toute entiere. Je vous avoüerai qu'elle m'a détrompé moi-même, sur l'idée trop avantageuse que j'avois conçuë de l'ouvrage du pere Lamy que j'avois lû une ou deux fois, avant que le troisiéme volume du critique parût.

Il ne restoit plus à M. Gibert, qu'à donner lui-même une rhétorique Françoise, qui fût exemte des défauts qu'il a reprochés au pere Lamy, & à tant d'autres, & qui réünît tout ce qu'il avoit trouvé de bon & d'utile dans les écrits dont il avoit parlé dans ses jugemens des Savans sur les rhéteurs. On l'a souvent & longtems pressé de donner un tel ouvrage; & il a cedé enfin à tant de sollicitations. Sa rhétorique contenant les regles de l'éloquence, parut donc en 1730. à Paris, & feu M. Saurin qui lui a donné son approbation, n'a rien dit de trop, en disant que cet ouvrage soutient parfaitement la réputation de son Auteur, & qu'il méritoit d'être mis entre les mains du public.

M. Gibert l'a divisé en trois livres. Il

RHETORIQUES DES MODERNES

traite dans le premier de l'invention oratoire, c'est-à-dire, de cette partie de l'art de l'éloquence, qui donne des préceptes pour aider à trouver les choses ou les pensées qui doivent composer le discours. Il explique dans le second livre, les différentes parties du discours, & l'arrangement qu'il faut y garder. L'élocution & tout ce qui y a rapport, font la matiere du troisiéme livre. Dans tous, on sent un maître qui avoit enseigné depuis plus de quarante ans les regles qu'il pose & qu'il explique; qui s'est rendu familiers les ouvrages & les anciens rhéteurs Grecs & Latins; qui est plein de leur doctrine, & qui se l'est rendue *propre*; un Auteur qui, comme il le dit lui-même, a lû & examiné avec soin, ce qu'ont écrit de l'art oratoire, les maîtres les plus célébres depuis Platon jusqu'à notre siécle, & qui n'a cherché à recueillir en un corps, que ce qu'il y a de plus certain, & en même-tems de plus digne d'être proposé aux amateurs de la véritable éloquence.

Gib. Premi. discours prélim. sur la rhétorique.

Cette voie suivie par M. Gibert, est celle qu'Aristote suivit autrefois. Cet ancien rhéteur avoit du goût, il avoit lû les orateurs & les poëtes, il avoit l'usage & l'expérience; mais non content des lumie-

res qu'il y avoit acquises, il lut avec application tous les Auteurs, qui jusques à lui avoient donné quelques regles touchant l'art de persuader. Il recueillit leurs préceptes avec tant d'ordre, de netteté & d'agrément, qu'on ne les chercha plus que dans son livre, & qu'il passe encore aujourd'hui pour le Maître des Maîtres, sans excepter ni Quintilien, ni Ciceron même, puisque ce dernier fait gloire, dans ses Livres de rhétorique, d'avoir suivi la doctrine de ce philosophe. M. Gibert a donc pris les mêmes précautions; & c'est ce qui rend son ouvrage estimable. Il y cherche à présenter à ses lecteurs les vrais préceptes de l'art oratoire; à en établir la bonté par des preuves naturelles; à les montrer dans les anciens maîtres qui les ont sçus & enseignés avant lui; & à y joindre des exemples, autant qu'il est nécessaire pour un traité de rhétorique, où il ne s'agit pas de copier des piéces d'éloquence, mais de donner le vrai moyen d'en produire. M. Gibert n'a pas cependant négligé, quand il l'a cru nécessaire, de répandre dans sa rhétorique des endroits choisis des orateurs & des poëtes, non pas, dit-il, pour la satisfaction d'une simple & oisive curiosité, mais pour instruire plus utilement les

RHETORIQUES DES MODERNES

RHETORIQUES DES MODERNES

lecteurs, soit en leur confirmant ainsi les préceptes, soit en leur détaillant par des principes inconteftables les beautés de ces grands modéles. On trouve d'ailleurs dans son ouvrage la fimplicité du style, la netteté, la précision; & c'eft, ce femble tout ce que l'on pouvoit raisonnablement exiger de l'Auteur. Les deux discours qui commencent le livre, sont fort sensés, & méritent d'être lûs plus d'une fois.

Les regles & les principes que M. Gibert donne dans sa rhétorique, cet habile professeur les avoit déja défendus dans plusieurs écrits contre le pere Lamy, savant Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, & contre M. Pourchot, ancien professeur de philosophie en l'Université de Paris. Celui-ci donna lieu à la premiere attaque. Ayant avancé cette proposition dans sa philosophie écrite en Latin, que la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion, est d'un grand secours à l'orateur pour les exciter par le discours, M. Gibert combattit cette proposition, & la querelle s'échauffa en peu de tems. Le pere Lamy adopta l'opinion de M. Pourchot dans son Livre de la connoissance de soi-même, & alla beaucoup plus

Jugem. des Sav. sur les rhét. t. 3. p. 431. & suiv.

Nouv. de la rép. des lett. Juin 1703. art. 3.

RHETORIQUES DES MODERNES.

loin que le philosophe. Dans le tome cinquiéme de son ouvrage, il prétendit que l'étude de la rhétorique & de la poësie étoit dangereuse aux solitaires, & capable de leur corrompre l'esprit & le cœur; que la rhétorique de l'école étoit l'art de persuader à force d'ornemens, de figures & de mouvemens; l'art de persuader sans raison, l'art de convaincre, à force de *passionner*; qu'une éloquence est fausse d'ailleurs, dès-lors qu'elle s'enseigne, & qu'il suffit qu'elle s'enseigne pour être fausse.

Ces propositions & plusieurs autres que ce Bénédictin ne craignit pas d'avancer, surprirent la plûpart des gens de lettres, & armerent en particulier M. Gibert. Il opposa au Religieux *un Traité de la véritable éloquence, ou réfutation des paradoxes sur l'éloquence, avancés par l'Auteur de la connoissance de soi-même.* Cet ouvrage parut en 1703. L'Auteur entreprend de montrer à son adversaire, que ses idées étoient fausses, de lui en fournir de meilleures, & d'établir que la rhétorique & l'éloquence ne corrompent point l'esprit & le cœur, & ne sont pas capables de les corrompre. Qu'en vain le pere Lamy accusoit l'éloquence de tout gâter dans les sciences, puisque c'est une

RHETORIQUES DES MODERNES

regle de rhétorique de ne la point employer à cet usage. Qu'inutilement il vouloit faire croire qu'il restraignoit sa these aux solitaires & à la fausse éloquence, puisque ses principes l'étendoient à tous les hommes, & à l'éloquence la plus parfaite. Que puisqu'il prétendoit qu'une éloquence est fausse dés-là qu'elle s'enseigne, & qu'il est cependant certain, que la vraie éloquence peut s'enseigner, c'étoit attaquer la véritable éloquence, que d'avancer une proposition si générale & si fausse, même dans sa généralité.

Suivant le pere Lamy dans tous ses principes, il lui fait voir encore, que l'éloquence n'amplifie pas toujours; que quand elle le fait selon les regles, elle n'altére point la vérité; qu'au contraire elle la développe & la fortifie; que c'est à quoi lui servent les idées sensibles, les idées vives & touchantes; qu'ainsi ces idées & ces images ne gâtent, n'altérent, & ne falsifient point la vérité; qu'elles ne rétrécissent point la capacité & l'étenduë de l'intelligence; que l'éloquence n'est nuisible ni à la justesse, ni au bon goût de l'esprit, ni à la tranquillité & à la pureté du cœur. En un mot, M. Gibert ne laisse aucun paradoxe du pere Lamy sans le réfuter; & au milieu de tout

ce qu'il dit sur ce sujet, il répand ou éclaircit les préceptes de la rhétorique, distingue par leurs caracteres la véritable éloquence de la fausse; attaque & combat la these de M. Pourchot, tant par des raisons sensibles, que par les autorités de M. Descartes & du pere Mallebranche, que le professeur de philosophie avoit lui-même opposées, sans les avoir suffisamment examinées. Dans les chapitres dix-septiéme & dix-huitiéme, il prend aussi la défense de la poësie : mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

RHETORIQUES DES MODERNES

Dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin, prétend dans sa bibliotheque des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, que M. Gibert crut que le pere Lamy vouloit attaquer la véritable éloquence, & que ce ne fut jamais son dessein; & que le pere Lamy se figura que M. Gibert vouloit autoriser cette éloquence fausse, vicieuse, qui sert à nous séduire & à favoriser nos passions, & qu'il étoit fort éloigné de ces sentimens. Mais quand on a lû les écrits de l'un & de l'autre, il est aisé de voir que M. Gibert, sans juger des intentions du pere Lamy, ne le condamna que sur les expressions qui tendent, en effet, à censurer l'éloquence en général, & que M. Gibert n'avoit rien

P. 193. 194.

RHETORIQUES DES MODERNES

avancé qui pût obliger un homme sage & judicieux *à se figurer*, qu'il vouloit autoriser la fausse éloquence, contre laquelle il n'a jamais cessé de s'élever. Si M. Pouchard, membre de l'Académie des belles lettres, qui travailloit alors au Journal des Savans, prit le parti du Bénédictin dans le même Journal, c'est un de ces écarts dont les habiles gens peuvent être capables comme les autres, quand ils sont guidés par la prévention, qui met presque toujours un voile devant la vérité; & Dom le Cerf convient que les Jesuites, moins prévenus, ne furent pas, à beaucoup près, si favorables au pere Lamy dans leurs mémoires pour servir à l'histoire des Sciences & des beaux Arts.

Le traité de M. Gibert sur la véritable éloquence, n'est pas écrit avec la politesse que ce sujet demandoit. On s'apperçoit que l'Auteur avoit plus pensé à dire de bonnes raisons, qu'à les bien dire. Mais si le style n'est pas orné, le fond en général, est solide, & c'étoit l'essentiel. Cependant M. Pourchot & le pere Lamy s'y crurent mal réfutés, & chacun y répondit: la réponse du premier, parut en 1703. sous le titre de *Lettre d'un Juriste à l'Auteur du Livre de la véritable*

éloqüence. Il prétend que M. Gibert avoit mal compris ce qu'il dit sur les passions dans sa philosophie ; & il y soutient de nouveau, que celles-ci appartiennent non-seulement à la physique, mais aussi à la morale & à la rhétorique ; en sorte néanmoins qu'elles sont diversement considérées par ces sciences. Que la rhétorique tend particulierement à donner les moyens d'émouvoir les passions ; & que la morale, au contraire, a pour fin de les calmer & de les réduire aux loix de la raison ; que la physique enfin en recherche la nature, les causes, les caracteres, & les effets, en conséquence de la liaison qui se trouve entre le corps & l'ame : Que s'il a dit que cette physique qui regarde la nature & les causes des passions, est utile à la rhétorique & à la morale, c'est parce qu'il a cru qu'on devoit avoir connoissance de la nature & des causes des passions, pour pouvoir y appliquer les préceptes de la rhétorique, ou les regles de la morale : Qu'au reste il n'a rien avancé sur ce sujet, que d'après le traité des passions du célébre Descartes, le cinquiéme Livre de la recherche de la vérité du pere Mallebranche, & d'autres ouvrages de physique ou de métaphysique, qui sont écrits avec beaucoup de politesse &

RHETORIQUES DES MODERNES

RHETORIQUES DES MODERNES

de solidité. Tout ce que M. Pourchot dit dans cette lettre, me paroît fort sensé.

M. Gibert crut cependant y devoir faire deux repliques dès la même année, l'un sous le titre de *Réponse de l'Auteur du Livre de la véritable éloquence, à la lettre d'un Juriste* : l'autre en forme de mémoire qu'il fit insérer dans le Journal de Trévoux du mois de Septembre 1703. Dans l'un & dans l'autre, il répete une partie de ce qu'il avoit dit contre son adversaire dans le livre de la véritable éloquence, & tâche de le fortifier par de nouvelles preuves. Il réfute aussi dans la premiere, ce que M. Pouchard avoit dit contre lui en faveur de M. Pourchot & du pere Lamy dans le Journal des Savans du Lundi 4. Juin 1703.

Ce Journaliste, professeur Royal en langue Grecque, & membre de l'Académie des inscriptions & belles lettres, suivant son penchant à la critique, qu'il portoit quelquefois jusqu'à la rendre dure & amére, prétendit en particulier contre M. Gibert, que Pétrone devoit être compté au nombre de ceux qui s'étoient déclarés contre la rhétorique. M. Gibert fâché de se voir opposer l'autorité d'un Ecrivain aussi dangereux pour les moeurs, qu'il montre de discernement & de goût

RHETORIQUES DES MODERNES.

sur ce qui concerne les lettres, répondit 1°. Que Pétrone ne sçauroit être mis en parallele avec S. Augustin, ni avec beaucoup d'autres grands hommes qui ont recommandé l'étude de la rhétorique. 2°. Que les défauts que Pétrone reprenoit dans la rhétorique de son tems, ne regardent point celle de ce tems-ci, où l'on a soin de l'enseigner avec une méthode beaucoup plus parfaite, & par conséquent plus utile. 3°. Que cet ancien Auteur n'a jamais trouvé mauvais que l'on eût réduit la rhétorique en art. 4°. Enfin, qu'il n'a point prétendu qu'il fallût commencer ses études par la philosophie, ni blâmé la cadence du discours, ni dit que Platon & Demosthene n'avoient point connu les préceptes de la rhétorique. M. Gibert apporte encore d'autres raisons pour s'appuyer de l'autorité de Pétrone; & quoique l'on sçache qu'elles n'avoient pas convaincu M. Pouchard, celui-ci qui ne croyoit nullement que ses propres décisions fussent des arrêts, & qu'on fût obligé de s'y soumettre, aima mieux garder le silence, que de continuer la contestation.

M, Pourchot laissa pareillement tomber les deux écrits de M. Gibert, & voulut terminer cette dispute en gardant le

RHETORIQUES DES MODERNES

silence. Mais M. Gibert ayant fait imprimer dans le Journal littéraire de Soleure du mois de Decembre 1705. une lettre adressée à l'Auteur même de ce Journal, où, en donnant un détail de sa querelle avec le philosophe, il parloit assés vivement de celui-ci, & s'attribuoit la victoire, M. Pourchot, qui dès 1701. avoit fait, à la sollicitation de quelques-uns de ses amis, contre la premiere censure du professeur de rhétorique, une réponse sous le titre de *Défense du sentiment d'un Philosophe contre la censure d'un Rhéteur*, fit en 1706. imprimer cette défense qu'il avoit gardée jusques-là manuscrite, & qu'il s'étoit contenté de montrer à quelques amis, & en particulier à M. Boileau Despreaux. Il y joignit la lettre même de M. Gibert adressée à l'Auteur du Journal de Soleure, & une assés ample réponse à cette lettre, afin de mettre mieux le public en état de juger de ce différend.

Mais il semble qu'il pouvoit s'exempter de joindre à ces pieces une satyre Latine que M. le Comte, alors professeur au College Mazarin, avoit composée à l'occasion de la même dispute, & que M. Pourchot lui-même avoit grossie de notes Françoises, où la vivacité & l'aigreur

ne sont pas assés épargnées. Peut-être se crut-il excusable, parce qu'il accompagna cette satyre d'une autre piéce en Latin, faite par un ami de Monsieur Gibert, où l'on introduit la rhétorique qui se plaint des mauvais traitemens que l'on prétend qu'elle a reçu par la satyre précédente, & par les écrits du philosophe.

RHETORIQUES DES MODERNES

Je me contente de vous indiquer ces piéces qui ne peuvent que vous amuser quelques momens, mais sans beaucoup vous instruire. Vous y remarquerés, comme moi, que chaque adversaire y donne de l'objet de la dispute & de ses suites une idée différente; que chacun se plaint mutuellement de n'avoir point été bien compris; que tous les deux se donnent des démentis formels, & que tout le résultat de cette dispute est que chacun demeure dans son opinion. Si vous lisés les piéces de ce procès, je vous laisserai juger qui des deux avoit raison. Pour moi, si j'avois eu à décider, j'aurois été plus favorable à M. Pourchot, non seulement pour la forme, mais aussi pour la plus grande partie du fond. J'en excepte cependant la satyre, toute ingénieuse qu'elle soit, & plus encore les notes du commentateur.

RHETORIQUES DES MODERNES

La réponse du pere Lamy au traité de la véritable éloquence parut aussi dès 1703. sous ce titre : *la Rhétorique du College trahie par son apologiste*. C'est chanter la victoire dès le titre même, & c'étoit trop tôt. Tout l'ouvrage est sur le même ton. La déclamation, la vivacité, & beaucoup de raisonnemens tantôt moraux, tantôt métaphysiques, y tiennent souvent lieu de preuves solides ; quoique l'on ne puisse disconvenir qu'on y trouve aussi d'excellentes réfléxions sur la matiere qui étoit l'objet de la dispute. M. Gibert y répondit fort sérieusement en quatre lettres, qui réünies, forment un assés gros volume. Dans la premiere, il entreprend de faire voir que l'éloquence n'est, à proprement parler, que la raison même, quand elle sçait se faire entendre aux hommes, & se mettre dans un beau jour pour se faire sentir & aimer : & il prétend y démontrer que c'étoit cette raison que le Bénédictin combattoit. Dans la seconde, il n'oublie rien pour présenter une idée claire, nette & distincte de la fausse éloquence, & pour en montrer des exemples dans les ouvrages de son adversaire. Il fait entrer dans la troisiéme, tout ce qu'il a cru pouvoir dire de plus beau sur les images

sensibles que l'éloquence employe, & qui sont ce qu'elle a de plus merveilleux : & il oppose celles que l'art prescrit, selon lui, à celles que le pere Lamy met en usage dans ses livres, pour montrer la différence d'un homme qui suit les regles, d'avec celui qui ne les suit pas. Dans la quatriéme enfin, il parle des passions qui font la force victorieuse de l'éloquence. Il en donne l'art, & fait remarquer en même-tems combien son adversaire avoit tort de prendre feu, pour nous arracher l'usage de ce moyen de persuader.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Telle est à peu près l'idée générale que M. Gibert nous donne lui-même de ses quatre lettres qu'il publia en 1704. & 1706. sous le titre de *Réfléxions sur la rhétorique*. Cet ouvrage est beaucoup mieux écrit que le traité de la véritable éloquence. Tout ce que le célébre professeur rapporte ici en preuve contre son adversaire, est bien choisi, & ne sent point un homme qui mette entre les mains de ceux qui viennent prendre ses leçons, *un instrument d'erreurs & de fourberies*, selon le caractere que le pere Lamy donne à la rhétorique qui s'enseigne dans les Colleges. Cependant, dit un critique, M. Gibert auroit peut-être bien fait d'éviter

Jugem. des Sav. t. 3. p. 443. &c.

Nouv. de la rép. des lett. Août 1705. p. 233.

RHETORIQUES DES MODERNES

dans ses réfléxions quelques hors d'œuvre qui ne viennent à rien. Le même ajoute : que M. Gibert ne défend pas bien la cause de l'Université & des Colleges, dont il est membre. Car en faisant, dit-il, une longue énumération de ce que c'est que *le gros des hommes*, je compte, dit M. Gibert au rapport du censeur, je compte pour rien les Colleges & toute l'Université, puisque le pere Lamy regarde cette mere des bonnes mœurs & de la bonne doctrine avec assés de mépris. Il semble, continuë le critique, qu'il auroit dû employer toutes les armes de sa rhétorique, pour faire voir que les Colleges & l'Université ne doivent point être comptés pour rien, & pour prouver au pere Lamy, que son mépris vient de sa prévention & de son mauvais goût. Il paroît, de plus, qu'il auroit mieux valu qu'il eût traité cette matiere en plaisantant. Car dans ces sortes de querelles, quand on prend les choses trop sérieusement, il semble au public que les Auteurs sont fâchés tout de bon. Je ne sçai si M. Gibert & le pere Lamy l'étoient réellement ; mais il est sûr au moins qu'ils ne le furent pas toujours. La dispute n'eut plus de suite entr'eux après la publication des quatre let-

RHETORIQUES DES MODERNES

tres ; & depuis, le Bénédictin fit présent au premier d'un de ses ouvrages sur un autre sujet : c'étoit assurément un témoignage de réconciliation.

Messire Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soissons, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, ne crut pas qu'il fût indigne de son rang d'entrer aussi dans cette dispute, & de servir de défenseur à l'éloquence maltraitée par le pere Lamy. Ce Prélat qui a toujours cultivé l'amour des lettres & la pureté du langage, écrivit d'abord une premiere lettre au Bénédictin, dans laquelle, sous prétexte de lui demander des éclaircissemens sur plusieurs des choses qu'il avoit dites touchant la rhétorique dans son livre de la connoissance de soi-même, il le réfute réellement, mais avec autant de politesse que de solidité. Rien de plus juste, de mieux pensé, de mieux énoncé, disent sur cela les Auteurs des Mémoires de Trévoux. Nov. 1706. p. 1861.

Le pere Lamy répondit du mieux qu'il pût, mais au moins avec esprit & d'une maniere convenable à l'illustre Prélat à qui il s'adressoit. M. de Sillery répliqua à cette réponse sur le même ton, qu'il avoit employé dans la premiere lettre, & avec le même jugement & la même so-

RHETORIQUES DES MODERNES

Mém. de l'Acad. des belles lett t. 3. p xxxv.

lidité. Ces deux lettres furent peu après imprimées ſans nom d'Auteur, & à l'inſçû du Prélat qui les avoit écrites : non qu'il craignît, dit l'Auteur de ſon éloge, de défendre publiquement des droits qui devoient lui être auſſi chers que ceux de l'éloquence, mais parce qu'il étoit naturellement très-circonſpect ſur tout ce qui avoit le moindre air de critique. Accoutumé à l'exercer en maître pour le fond des choſes, il n'y entroit jamais qu'avec des ménagemens & une eſpece de timidité, qui auroit pû ſervir d'excuſe au plus novice dans cet art.

Au reſte, la conteſtation entre M. Gibert & le pere Lamy, produiſit un avantage que l'on ne peut trop eſtimer. Elle donna lieu au premier d'entreprendre l'ouvrage qu'il nous a donné depuis ſous le titre de *Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces Auteurs*. Le premier volume parut en 1713. le deuxiéme en 1716. & le troiſiéme & dernier en 1719. J'ai déja eu occaſion de parler pluſieurs fois de cet ouvrage, dont la lecture eſt d'autant plus utile, qu'on peut le regarder en quelque façon comme un corps de rhétorique, à cauſe du grand nombre de regles, de principes & de ré-

flexions sur cet art, dont il est rempli, en même-tems qu'on doit l'envisager comme un bon recueil de mémoires qui peuvent infiniment servir à ceux qui voudront écrire sur cette matiere. Il y a beaucoup à profiter dans l'examen qu'il fait des sentimens de tant de différens Auteurs, sur un art aussi beau & aussi utile que celui de l'éloquence. M. Gibert ne prétend pas cependant avoir épuisé la matiere, ni avoir parlé de tous les rhéteurs anciens & modernes. En ceci, comme dans les autres sciences, le bon est borné, & le mauvais est infini: il suffit qu'il n'ait omis aucun des excellens maîtres, tant parmi les anciens que parmi les modernes. A l'égard des autres Auteurs, dont M. Gibert parle dans ses trois volumes, il est utile aussi de connoître ce que les uns ont de bon, & les égaremens des autres, pour nous confirmer dans les bons principes.

RHETORIQUES DES MODERNES

Journ. littéraire 1719. art. 7.

Les Auteurs de plusieurs Journaux littéraires, ayant néanmoins fait quelques objections à M. Gibert, celui-ci a tâché d'y satisfaire, soit dans son ouvrage même, soit ailleurs. On peut lire avec utilité la lettre qu'il a adressée aux Auteurs du Journal littéraire, imprimé à la Haye, & qui se trouve dans la seconde partie

de celui de 1715. Il s'y justifie fort bien de l'accusation d'autoriser le mensonge, comme on le lui avoit reproché en faisant l'extrait de son premier volume, & il en prend occasion de montrer quel est le but de l'éloquence, & de parler de ce qu'on appelle les finesses de rhétorique.

RHETORIQUES DES MODERNES

Achevons cette matiere par une courte notice de quelques ouvrages sur le même sujet, dont un a paru avant le troisiéme volume de M. Gibert, & les autres n'ont été publiés que depuis. Je m'arrête principalement à quatre. Le premier a pour titre: *de la Rhétorique selon les préceptes d'Aristote, de Ciceron & de Quintilien, avec des exemples tirés des Auteurs sacrés & profanes, tant anciens que modernes.* Cet ouvrage imprimé d'abord à Paris en 1703. chés Gregoire Dupuis, & réimprimé en 1716. est de feu M. Breton, Curé de saint Hippolite. L'Auteur homme modeste, mais qui avoit lû avec soin les anciens, eut quelque scrupule d'avoir employé une partie de son tems, ou plutôt de ses délassemens, à la composition de cette rhétorique, & chargea, pendant la maladie dont il mourut, un de ses amis de le supprimer. Mais celui-ci, après avoir pris les avis de plusieurs personnes éclai-

rées, livra enfin l'ouvrage au public. Quelques lecteurs ayant cru y trouver le style & les sentimens de M. de la Motthe, le lui attribuerent, & il est arrivé de-là, que l'on a cru longtems que ce célébre Académicien en étoit l'Auteur, & que plusieurs le croyent encore. Mais ce qu'il y a de vrai, c'est que M. de la Motthe, après l'avoir lû, déclara qu'il ne désavoüeroit pas un pareil ouvrage, & qu'il se feroit même un honneur de l'avoir fait; que sur cette déclaration, on le sollicita de l'adopter, mais qu'il le refusa. C'est un fait que je puis assurer. Mais peut-être aussi que l'éloge que M. de la Motthe faisoit de cet ouvrage, n'étoit qu'un compliment d'un Ecrivain que l'on sçait avoir été extrêmement poli.

RHETORIQUES DES MODERNES

Au reste, le sieur Breton ne donne guéres moins qu'il ne promet. Dès sa préface, il nous avertit que le dessein de son livre est de former un orateur parfait. L'exécution de cette entreprise est assés difficile : aussi a-t'il résolu de ne rien dire que d'après Aristote, Ciceron & Quintilien, & il tient communément sa parole. Il suit le plan de ces trois célebres rhéteurs, qui ont divisé l'art oratoire en trois parties, dont la premiere consiste à instruire, la seconde à plaire, & la troi-

RHETORIQUES DES MODERNES

siéme à toucher. En général il y a beaucoup de bon dans cet ouvrage, mais de ce bon qui n'est pas neuf, & qui plairoit davantage s'il étoit un peu mieux tourné. Les exemples puisés presque tous dans d'excellentes sources, en forment le plus grand mérite. Mais comme il s'en faut bien que toutes soient dignes d'être regardées comme excellentes, le médiocre se trouve mêlé souvent avec le beau. Il y a aussi des exemples dont l'application n'est pas juste : mais il y en a peu de ce genre. Je préférerois le troisiéme livre, qui traite des passions, aux deux premiers livres. On y trouve un plus grand nombre de réfléxions utiles, soutenuës par un bon choix d'exemples pris des anciens & des modernes.

Le sieur Clausier ne fait pas des promesses moins grandes dans sa *Rhétorique, ou l'art de connoître* & *de parler*, imprimée à Paris, chés Brunet & autres, en 1728. C'est le deuxiéme ouvrage dont je voulois dire un mot. L'Auteur y applique à l'éloquence les principales connoissances de la philosophie, ensorte que son livre peut aussi servir d'introduction à celle-ci, pour ceux qui n'en ont pas encore de connoissance, & montrer son principal usage à ceux qui l'ont déja étu-

diée. C'eſt ce qui diſtingue un peu cette rhétorique des autres ouvrages modernes compoſés ſur le même ſujet. Du reſte, il n'y a rien de neuf dans cet ouvrage ; & je ne trouve pas que l'Auteur ait raiſon de prétendre, que les anciens & les modernes ne ſont point entrés dans le fond des principes, qu'ils les ont toujours ſuppoſés dans ceux qui devoient lire leurs préceptes, & que c'eſt ce qui diſtingue ſon traité des leurs. On ne trouve preſque rien dans le ſien, qui ne ſoit auſſi dans les anciens & dans la plûpart des modernes au-deſſus deſquels il ſemble vouloir ſe placer, quoiqu'en affectant de dire qu'il ne veut pas les critiquer. Il finit ſon livre par quelques préceptes ſur la maniere d'écrire des lettres.

Le troiſiéme ouvrage eſt le *Traité philoſophique & pratique d'éloquence*, par le pere Buffier, Jeſuite, imprimé à Paris chés le Clerc en 1728. in-12. L'Auteur y traite de l'éloquence de la chaire & de celle du barreau. L'Auteur fait conſiſter l'éloquence uniquement dans le talent de faire ſur l'ame des autres, par l'uſage de la parole, l'impreſſion de ſentiment ou de mouvement que nous prétendons. Ce ſont ſes termes. Selon lui,

cette éloquence, la seule qu'il admette pour vraie, tire peu de secours des regles ordinaires, parce que, dit-il, elles ne peuvent être que générales & vagues. Elles sont vraies en elles-mêmes, mais inutiles dans la pratique, par la quantité infinie de circonstances où elles doivent avoir des applications particulieres, dont il prétend que l'on ne peut indiquer le détail. Il entre cependant lui-même dans une sorte de détail de ces regles touchant les principales parties du discours; & ce qu'il dit, peut faire plaisir à ceux mêmes qui ne seroient pas de son opinion. Des préceptes sur les figures de rhétorique lui paroissent encore plus inutiles, parce que ces figures sont, selon lui, des tours si naturels à tout discours humain, que l'art ne sçait qu'y prêter des noms, pour faire souvenir que leur variété sert à en mettre dans le discours, ce qui se présente, ajoute-t'il, comme de soi-même à tout homme qui n'a pas une imagination froide. Il s'étend beaucoup sur *l'exposition*, qui fait voir une même proposition par tous les jours & toutes les faces différentes dont elle est susceptible; &, si on l'en croit, c'est dans cette figure que consiste proprement l'éloquence. Ce traité, malgré quelques paradoxes

paradoxes qui s'y trouvent, mérite d'être lû.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Mais je ne crois pas que l'Auteur obtienne le ſuffrage de la plûpart de ceux qui ſont verſés dans la lecture des anciens, par rapport au jugement qu'il porte de la rhétorique d'Ariſtote, des ouvrages de Ciceron touchant l'éloquence, & de l'inſtitution de l'orateur par Quintilien. En général il trouve ces traités dignes de la haute réputation de leurs Auteurs; mais il ne croit pas qu'ils aident beaucoup à la pratique de l'éloquence. Les maximes d'Ariſtote lui paroiſſent trop vagues : les traités de Ciceron lui ſemblent plutôt écrits pour occuper agréablement l'eſprit au ſujet de l'éloquence, que pour en rien enſeigner de particulier. Enfin ce qui occupe, ſelon lui, la moindre partie de l'ouvrage de Quintilien, eſt ce qui regarde directement l'éloquence : le reſte n'eſt qu'une multitude de ſujets différens, qui ont ſeulement quelque rapport, ou proche, ou éloigné, à ce qui peut ſervir pour un orateur. Ce traité du pere Buffier ſe trouve auſſi avec ſes autres écrits dans ſon *Cours de ſciences*, in-folio.

Le quatriéme ouvrage dont je voulois parler, eſt une *Introduction à la rhétori-*

RHETORIQUES DES MODERNES

rique, par le sieur Brulon de S. Remy, professeur des humanités au College de Joinville. Ce petit livre qui a été donné en 1729. n'est à proprement parler, qu'un dictionaire des termes de rhétorique, à cela près, qu'ils ne sont pas rangés selon l'ordre alphabétique; mais la table supplée à ce défaut. L'Auteur, pour se rendre plus utile aux jeunes gens pour qui il a composé cette espece de dictionaire, a cru devoir en leur faveur s'expliquer par demandes & par réponses, & à chaque réponse répéter les termes de la demande. Ses définitions sont claires, justes & précises. L'explication est en peu de mots, mais nettement exprimée. En un mot, ce petit livre peut être utile aux commençans pour qui il a été dressé. On ne pourroit lui reprocher que d'être trop court. Le sieur Brulon, pour se justifier, dit après le poëte Callimaque, qu'*un grand livre est un grand mal*; & généralement parlant, il a raison. Cette maxime se vérifie tous les jours, à l'égard d'un grand nombre d'ouvrages. Mais de la maniere dont est conçu ce dictionaire, il semble que l'Auteur auroit pû le faire monter à un plus gros volume, sans courir le risque de justifier le proverbe qu'il répéte. Tel est au moins le jugement que

plusieurs critiques portent de ce petit ouvrage. Ne dissimulons pas cependant que deux habiles professeurs de rhétorique, (M. Piat & le pere de la Sante, Jesuite, bons juges en cette matiere,) ne s'en sont pas formé, à beaucoup près, une idée si avantageuse; & j'aimerois mieux m'en rapporter à leur décision.

M. Gibert auroit pû dire encore un mot de la lettre sur l'étude & l'usage de la rhétorique, adressée à M. Gentil, par le sieur A. Claude le Fort de la Moriniere, & qui se trouve à la suite du livre de cet Auteur, intitulé: *de la science qui est en Dieu*, imprimé en 1718. Il y a dans cette lettre des réfléxions sages, des préceptes utiles, & assés bien exposés. On doit désirer que tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la rhétorique, en fassent l'usage raisonnable & chrétien que l'Auteur propose, & dont il montre la nécessité & les avantages.

Il paroît qu'il a profité des réfléxions sur le même sujet, faites par M. l'abbé Fleury dans le *Traité du choix & de la méthode des études*, où cet Ecrivain solide & judicieux traite de la rhétorique, dans un article particulier qu'il faut lire en entier.

Je dois encore vous parler d'un excellent abregé de rhétorique, que je vous

RHETORIQUES DES MODERNES

conseille de lire plus d'une fois. C'est là préface que M. l'abbé Colin a mise au-devant de sa traduction Françoise*, du traité de l'orateur de Ciceron, dont je vous ai parlé dans le chapitre précédent. Cette préface a trois parties. Dans la premiere, l'Auteur montre la nécessité de la connoissance des préceptes, & de les étudier dans les excellens rhéteurs de l'antiquité, & principalement dans Aristote, Ciceron & Quintilien. Il porte son jugement sur les ouvrages de rhétorique de ces trois Auteurs, & personne n'en a porté un, ni plus juste, ni plus exact. Il donne aussi un plan du Livre de l'orateur, qui en fait connoître d'un coup d'œil toute la beauté, la solidité, & les avantages que l'on peut en retirer, si on le lit avec attention. Dans la seconde partie, il parle en peu de mots de quelques ouvrages qui peuvent contribuer à former l'orateur. Cette liste n'est pas complette : mais tous les livres qui y sont nommés, sont des modéles à suivre. Les réfléxions que fait l'Auteur sur la maniere d'imiter les bons Auteurs, sont extrêmement sensées. C'est dans la troisiéme partie de cette préface, que vous trouverés principalement l'abregé de rhétorique dont je vous ai parlé. M. l'abbé

Colin n'y omet rien d'essentiel de ce que l'on doit savoir sur cet art. Tout y est traité avec solidité & avec goût, accompagné d'exemples choisis pour rendre chaque article plus sensible, & soutenu par un style aisé, naturel, élégant, & parfaitement convenable à la matiere que traite l'Auteur. Si je n'avois que peu de de tems à donner à l'étude des préceptes de la rhétorique, dans des ouvrages écrits en notre langue, je m'en tiendrois, parmi les modernes, à cet abregé.

RHETORIQUES DES MODERNES

Voilà tous les ouvrages sur la rhétorique qui sont venus à ma connoissance. Il y en a qui conseillent de ne les étudier qu'après les ouvrages que l'on a faits sur la logique, ou l'art de penser, par cette raison, qu'il faut commencer par former la raison & le jugement, ce qui est le but de la logique, & non celui de l'éloquence. Mais j'ai suivi l'ordre de vos questions, plus encore la méthode ordinaire des études, que l'on est libre de changer quand on étudie en particulier. Je n'ignore pas ce que l'on dit communément, qu'il faudroit savoir penser, avant que de parler; & je souscris sans peine aux raisons qu'en donne, entr'autres, M. Baudoüin, Chanoine de saint Michel près de Laval, dans

Pag. 208. & suiv.

RHETORIQUES DES MODERNES

son Traité de l'éducation d'un jeune Seigneur, imprimé à Paris, chés Etienne, en 1728.

» Si l'on place, dit-il, la rhétorique » avant la philosophie, c'est vouloir cul- » tiver l'imagination avant l'esprit, & ce- » la dans un âge où l'on n'éprouve que » trop qu'elle domine pour l'ordinaire, » & qu'elle est susceptible de mouvemens » qui vont quelquefois jusqu'aux convul- » sions & aux emportemens. Ce seroit » l'affermir dans son empire sur l'esprit, » & la mettre en état de broüiller & de » traverser sans cesse le jugement. Car il » est incontestable, ajoute-t'il, qu'une » imagination trop vive & trop domi- » nante, nuit beaucoup à la justesse du » jugement; l'expérience n'apprenant que » trop qu'un grand sens & une grande » imagination sont presque toujours in- » compatibles dans la même tête. » A cette raison générale, M. Baudoüin en apporte quelques autres plus particulieres. La principale est, que la parole n'étant de sa nature instituée que pour mettre nos pensées au jour, & les communiquer aux autres, il faut donc être en état de les produire, de les digerer, de les arranger avant que de les exprimer: » autrement, dit-il, il n'y au-

ra ni justesse, ni ordre, ni suite, ni « bon sens même, dans nos pensées & « dans nos raisonnemens ; ce ne seront « que de purs efforts de l'esprit, qui, « destitué de principes & de regles, ne « sçauroit enfanter que les idées confuses « & mal digerées dont il est rempli. Il ne « faut, ajoute-t'il, que jetter les yeux « sur les amplifications de la plûpart des « écoliers de rhétorique des Colleges, « pour être persuadé de cette vérité. »

M. Baudoüin va encore plus loin, car il voudroit que l'on ne plaçât l'étude de la rhétorique, qu'après celle même de l'histoire & des autres sciences, par la raison qu'un jeune homme qui n'a aucune teinture ni de l'histoire, ni des loix, ni de la jurisprudence, ne pourra lire & étudier avec succès & avec fruit les ouvrages, par exemple, de Ciceron & de Demosthene qui en sont remplis. Mais ne pourroit-on pas répondre aussi, que c'est au Maître à expliquer ces choses aux jeunes gens, en même-tems qu'il leur fait lire ces Auteurs? Quoi qu'il en soit, M. Baudoüin lui-même n'exige pas que l'on se soumette aveuglément à ce qu'il pense. Il propose la méthode qu'il a suivie dans l'éducation du jeune Seigneur dont il avoit été chargé, & qui lui avoit réüssi.

CHAPITRE III.

Des écrits François sur l'Eloquence en général.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'ELOQUENCE Françoise a été long-tems parmi nous dans un état déplorable, depuis même le renouvellement des lettres. Notre langue avoit des Grammairiens qui faisoient ce qu'ils pouvoient pour la rendre plus exacte, plus pure, plus naturelle, mais il y avoit peu d'Orateurs qui en connussent, & qui en fissent sentir l'harmonie, & qui l'enrichissent d'expressions nobles, de tours heureux, d'images grandes & convenables à la majesté qu'elle a acquise depuis. On lisoit peu les anciens, parce qu'on étoit peu en état de les entendre, & par conséquent de les goûter. Aussi ne fut-ce qu'assés avant dans le dix-septiéme siécle que l'on commença, comme vous l'avés vu, à traduire les anciens rhéteurs Grecs & Romains. Encore, si l'on en excepte la rhétorique d'Aristote, & celle de Ciceron, qui furent assés bien traduites, personne n'avoit pensé, avant M. Despreaux, à traduire Longin : & à l'égard

de Quintilien, M. l'abbé Gédoin doit être regardé proprement comme son premier traducteur, le travail de l'abbé de Pure étant trop imparfait pour être de quelque considération. Pour ce qui est des piéces faites de génie, elles étoient si mauvaises, il y a un siécle & demi, qu'on ne peut en supporter aujourd'hui la lecture. Il y a moins de tems encore, qu'on ne pouvoit citer parmi nous une véritable piéce d'éloquence, ni personne à qui l'on pût justement donner le nom d'orateur, & cela, encore moins parmi les Prédicateurs, « qui ont de plus grands « avantages pour devenir éloquens, que « parmi les Avocats à qui la chose est plus « difficile. » C'est ce que dit M. du Vair, Garde des Sceaux, & premier Président au Parlement de Provence, dans son *Traité de l'éloquence Françoise, & des raisons pourquoi elle est demeurée si basse*, imprimé en 1614.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

En quoi pouvoit-on dire que manquassent ceux dont parle ce Magistrat? On les vit d'abord s'étudier à épurer notre langue; & ils parvinrent à avoir quelque naïveté dans leur style : mais ils n'avoient ni douceur, ni agrément. Ils corrigerent ensuite ce défaut par l'étude & par l'imitation des anciens, dont la dic-

Gib. jugem. des Sav. t. 1 p. 385. 386

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

tion eſt pleine de charmes ; & néanmoins en ſe formant ſur ces modéles, ils n'en prirent ni la force, ni l'élévation, ni le talent de dire des choſes nouvelles & de les bien dire. M. du Vair en rapporte divers exemples, en repaſſant en revûë ceux qui avant lui, ou de ſon tems, brilloient davantage au barreau. Ce n'eſt pas ici le lieu de vous en parler. En général, ſon ſentiment eſt, que ſi l'éloquence ne conſiſtoit que dans la clarté & dans la pureté du ſtyle, dans l'élégance & dans la naïveté, il avoüeroit que les François avoient déja égalé les Grecs & les Latins. Mais, ajoute-t'il, il faut de plus l'élévation ou la nobleſſe; *la force* ou les mouvemens; la varieté du ſtyle, non-ſeulement pour les différentes cauſes, mais auſſi pour les diverſes parties d'un même diſcours.

Ces défauts que M. du Vair connoiſſoit ſi bien, & qu'il vouloit tâcher de faire éviter, le porterent donc à faire le Traité de l'éloquence Françoiſe, dont nous parlons. Il y examine les raiſons pourquoi elle eſt reſtée ſi baſſe ; & il en trouve trois principales. » La premiere, le » défaut des grandes affaires, & en mê» me-tems celui d'une juſte récompenſe. » La ſeconde, le peu d'attachement de

la noblesse Françoise pour cette étude. »
Ce fut, en effet, l'application que les plus grands des Romains avoient pour l'éloquence, qui la fit fleurir dans cette république. « La troisiéme, la difficulté « de l'art qui demande tant de talens, & « tant d'exercice pour le faire valoir, » Il s'étend beaucoup sur ces trois raisons, & ensuite il vient aux moyens de remedier à ces inconvéniens.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'unique, selon lui, ou du moins le principal, c'est d'applanir le chemin de l'éloquence; ce qui se peut faire & par de bons préceptes, & par l'examen des plus excellens modéles. M. du Vair s'arrête au dernier parti; & il nous propose en François les deux fameuses harangues d'Eschine & de Demosthene, avec celle de Ciceron en faveur de Milon. Il en fait une analyse exacte, il entre dans tout le détail des beautés, & ainsi il donne des préceptes & des exemples tout à la fois. Sa traduction passe encore pour belle dans l'esprit de quelques-uns, malgré beaucoup d'expressions surannées.

Son Traité n'est proprement qu'une préface qu'il a voulu faire servir à cette traduction : mais en paroissant vouloir éviter la voie des préceptes, il y revient en effet. Car on ne peut qualifier autre-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ment cette analyse, ou ces avis qu'il nous donne sur ces harangues, & les réfléxions qu'il veut que nous y fassions. Ce sont réellement des regles & des principes que nous devons nous prescrire dans la composition : principes excellens, & dignes de leur Auteur. Aussi étoit-ce un homme de bon goût, qui avoit beaucoup de littérature, un grand sens, de belles connoissances, un jugement solide, un grand amour pour la véritable éloquence qu'il connoissoit parfaitement. C'est le jugement qu'en ont porté la plûpart des critiques. Et ce jugement est d'autant mieux fondé, qu'il est aisé de s'appercevoir par la lecture de son ouvrage, qu'il y fait entrer beaucoup de choses que Ciceron, Longin, & l'Auteur du dialogue sur les orateurs, avoient dites, ou à l'avantage de l'éloquence, ou sur les difficultés d'y parvenir, ou sur les causes qui la font dégénerer. Tout ce traité mérite d'être lû. J'aime cet éloge qu'il fait des anciens orateurs.

On voit, dit-il, dans leurs discours, une force extraordinaire de raisonnement, une suite & un ordre qui charment; chaque chose mise en son jour, sans trop de briéveté ni d'étenduë; des pensées pleines de sens, qui ont le suc,

& en même-tems la vigueur de la philosophie, sous l'air néanmoins & avec la couleur des pensées qu'on puise dans le sens commun : elles y servent tantôt de preuves, & tantôt de conclusion, sans être ni trop rares, ni trop fréquentes. L'exorde, la narration, la preuve, la réfutation, la peroraison y ont les qualités que toutes ces parties doivent avoir. Il y a beaucoup de discernement dans le choix des mots, beaucoup d'art dans leur arrangement; de telle sorte pourtant qu'on trouve partout une juste modération, & toutes les bienséances que l'on peut désirer. On ne voit point, ajoute-t'il, que ces grands hommes usent de trop de métaphores, ou qu'ils négligent les mots propres & consacrés : ils ne sont pas toujours dans l'amplification, ni toujours dans les ornemens. Ils sont naturels; ils ne forcent rien; ils laissent couler toutes choses par les voies les plus aisées, les répétitions de mots sont des *recharges* dans leurs ouvrages; les allusions y portent coup; la variété y regne; il n'y a point d'affectation; la structure y est telle, qu'elle ne laisse rien d'obscur dans la phrase; les membres & les périodes y ont une juste longueur : toutes ces choses ensemble y conspirent à former comme

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

un beau corps, qui a de la force & de l'embonpoint, avec un beau teint & une couleur agréable.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Par la comparaison que M. du Vair fait des orateurs de son siécle, avec ceux dont il donne un portrait si magnifique, on voit combien les premiers étoient encore éloignés de la perfection de ceux-ci. M. de la Motthe le Vayer qui publia vingt-quatre ans après (en 1638.) ses *Considérations sur l'éloquence Françoise*, qu'il adressa à M. le Cardinal de Richelieu, dit que depuis M. du Vair, on ne pouvoit nier sans injustice, qu'on ne se fût avancé de quelques pas : mais il convient aussi qu'on ne pouvoit encore prétendre aller de pair avec ces grands hommes de l'antiquité, que M. du Vair louë dans son Traité. Il en excepte un point sur lequel il pense que les modernes avoient de son tems égalé les anciens, *c'est l'harmonie des périodes*. Pour le nombre, dit-il, & pour le son, notre langue a depuis peu reçu tant de graces, qu'il n'y a guéres de périodes mieux digerées, ni plus agréablement tournées dans Demosthene & dans Ciceron, que celles de quelques-uns de nos Ecrivains, qui ont si bien réüssi, qu'on ne peut porter plus haut une partie si importante de l'éloquence.

Oeuvr. de la Motthe le Vayer, t. 1. p. 436. 437.

On retrouve dans ce traité de M. le Vayer, les mêmes principes & les mêmes regles, que dans l'écrit de M. du Vair; on y voit la même estime pour les anciens, le même zéle pour exciter les François à les lire & à les prendre pour modéles. Tout ce qu'il dit sur les mots, les périodes, le corps du discours est rempli de réfléxions fort judicieuses. Ce ne sont point de vieilles rapsodies, comme l'en accuse un critique moderne souvent trop hardi dans les jugemens qu'il porte. On ne peut nier que l'Auteur n'y débite du sien une infinité de bonnes choses, ni qu'il n'y mêle beaucoup de sel & d'esprit. S'il y fait entrer aussi bien des choses d'emprunt, & plusieurs qui ne sont pas choisies avec assés de discernement, il n'en est pas moins vrai que la lecture de tout son ouvrage ne soit très-utile, & qu'elle ne plaise encore à de bons connoisseurs.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Vign. Marv. t. 2. p. 328. édit. de 1725.

Les meilleurs écrits de ceux qui ont commencé à composer l'Académie Françoise, ne sont pas moins négligés par le plus grand nombre, que ceux de M. le Vayer : cependant l'on tombe d'accord, que cette illustre compagnie n'a jamais été mieux remplie que dans son origine. Il ne faut point juger d'un ouvrage par le plus

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ou le moins de lecteurs qu'il peut avoir; si tel écrit autrefois lû avec avidité, devient dans la suite presque négligé, cela vient souvent d'un dégoût général de ce qui n'a pas la grace de la nouveauté. Bayle, aussi bon connoisseur que le critique que je viens de citer, dit des ouvrages de M. le Vayer, que l'esprit & l'érudition y marchent de compagnie. L'esprit, ajoute-t'il, y paroîtroit, sans doute, beaucoup plus, s'il alloit seul; les autorités & les citations qui l'accompagnent, l'offusquent souvent; mais en quelques endroits, il tire son plus grand brillant de l'application heureuse d'une pensée étrangere.

Ce goût pour les citations si justement censuré par Etienne Pasquier dans une lettre à M. Loysel, qui mérite d'être lûë, dominoit encore du tems de M. le Vayer, quoiqu'il fût méprisé par les meilleurs esprits. Il se disoit sur ce sujet des choses pompeuses pour & contre; mais, dit M. le Vayer, peu convainquantes. Il y paroît, ajoute-t'il, un point fixe, qui est, *qu'on peut citer*. Cela est même nécessaire quelquefois, mais rarement. Une citation à propos a de la force ou de l'agrément. Elle montre la modestie de l'orateur, qui ne veut point s'attribuer ce

qui n'eſt pas de lui. Elle donne en même-tems l'air d'un homme bien élevé, qui eſt en commerce avec les honnêtes gens de tous les ſiécles : & les lecteurs qui ſont auſſi leurs délices de la lecture des anciens, ſont ravis de les voir en quelque ſorte *reſſuſcités*. Telle eſt l'idée que M. le Vayer avoit des citations. M. Bayle trouve que c'eſt en faire un peu trop de cas, & cependant on ſçait combien il les eſtimoit lui-même : ſon dictionaire critique en particulier en eſt rempli.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

C'étoit auſſi le goût du ſieur François des Ruës, comme on le voit dans ſes *Marguerites Françoiſes, ou fleurs de bien dire*, imprimées en 1618. & 1619. & de l'Auteur anonyme qui donna en 1666. à Lyon, un petit volume in-12. intitulé : *le Parterre de la rhétorique Françoiſe, émaillé de toutes les plus belles fleurs de l'éloquence qui ſe rencontrent dans les orateurs, tant anciens que modernes*. Mais ce livre auſſi ridicule en lui-même que ſon titre, ne mérite pas d'être lû.

Cet anonyme eſtimoit beaucoup Balzac, & il avoit raiſon. J'ai dit ailleurs, que celui-ci s'étoit entendu nommer preſque tout d'une voix le plus éloquent des mortels, & que depuis on l'a toujours

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Essais sur divers sujets de littér. & de mor. par l'abbé Trublet, 2. édit. pag. 150, & suiv.

appellé le pere de la langue Françoise, le maître & le modéle des grands hommes qui l'ont suivi; & je n'ai rien dis de trop, selon Sorel, qui en a fait l'apologie dans sa bibliotheque Françoise, & plus encore selon un critique moderne, que je mets beaucoup au-dessus de Sorel pour l'esprit, la délicatesse du goût, & la connoissance de notre langue. Le beau génie, s'écrie ce critique, le grand Ecrivain que Balzac! Que notre langue est riche dans ses ouvrages! Quelle pureté, quelle netteté, quelle force de style! Quelle nombre & quelle harmonie! Quelle noblesse de pensées & d'expressions! Quelle fécondité de tours! Il *n'est* pas égal par tout, il s'en faut bien; mais il est par tout également travaillé, également soigné. Capable d'égaler les plus grands sujets pour la majesté de son style, il ne sçait pas toujours se proportionner aux sujets communs & ordinaires. Sublime hors de propos, il est enflé: ses expressions magnifiques deviennent gigantesques, faute d'être à leur place. Pour les faire paroître dans toute leur beauté, il faudroit les employer à d'autres usages plus dignes d'elles: on trouveroit dans ses lettres des modéles de la plus haute éloquence: on y recueilleroit

de quoi composer le discours le plus soutenu & le plus pompeux.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Le même critique ajoute qu'il a sçu joindre dans son style la délicatesse à la force; & qu'il est plein de traits qui ne seroient point deshonneur à M. de Fontenelle. Mais il convient que comme souvent il est grand jusqu'à être guindé, quelquefois aussi sa délicatesse va jusqu'à l'affectation, qu'il n'a point l'air simple & naturel, & surtout la justesse du style qui caractérise l'illustre Académicien que je viens de nommer. Ce sont, sans doute, ces défauts qui l'ont fait tomber: car le critique, son apologiste, que j'ai cité, avouë qu'il n'a presque plus de lecteurs que parmi ceux qui lisent tout ce qui a eu quelque sorte de réputation, qui veulent connoître le caractere & le génie des principaux Ecrivains de chaque siécle, & s'il est permis de s'exprimer de la sorte, étudier l'histoire des révolutions de l'esprit humain dans les différens âges. Le monde poli ignore presque aujourd'hui ces ouvrages, dont il faisoit autrefois ses délices. Il demanderoit volontiers si l'on avoit du goût à l'Hôtel de Ramboüillet; & peut-être qu'il en sera de Balzac comme de Ronsard, & de quelques autres Auteurs que la France a

vu naître au renouvellement des lettres, dont le nom seul passera à la posterité.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Essais, &c. ibid.

Il ne conviendroit pas, au reste, quelque estime que l'on puisse faire de Balzac, de le mettre entre les mains des jeunes gens qui commencent. A un certain âge, l'esprit n'est pas assés avancé pour sentir toutes les beautés de cet Ecrivain, le goût n'est pas assés formé pour en sentir les défauts. Balzac pense beaucoup & finement, & par-là, n'est pas à la portée de toute sorte d'esprits. Il prodigue l'antithese & l'hiperbole ; c'est son défaut essentiel : mais cet excès même charmeroit de jeunes gens. Ils chercheroient à l'imiter ; & malheureusement ils n'auroient que trop de facilité à y réüssir par la vivacité de leur imagination.

Parmi cette multitude de petits écrits composés par cet Académicien, nous en avons quelques-uns, soit sur l'éloquence en général, soit sur l'éloquence Françoise en particulier. Ouvrés ses *Oeuvres diverses* plusieurs fois imprimées en différens tems, comme en différens pays, & lisés le discours sixiéme adressé à M, Costar son ami, vous verrés quelle idée Balzac avoit de l'éloquence, & quelle est celle qu'il vouloit que l'on en eût. Il attaque avec raison, & combat avec for-

ce l'éloquence affectée, ou, comme il l'appelle, *l'éloquence de montre & de vanité*, « qui a eu cours, dit-il, dans la « servitude de la Grece, lorsque la paix « & la guerre n'étoient plus en sa dispo- « sition, & que n'ayant plus d'affaires à « s'occuper, elle cherchoit de quoi diver- « tir son oisiveté. » Il oppose à cette éloquence fardée le caractere de celle qu'il appelle *la grande éloquence*, & voici sous quelles couleurs il la représente.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

« C'est, dit-il, une éloquence d'af- « faires & de service, née au comman- « dement & à la souveraineté, toute ef- « ficace & toute pleine de force. Elle « agit, s'il se peut, par la parole, plus « qu'elle ne parle; elle ne donne pas seu- « lement à ses ouvrages, un visage, de « la grace & de la beauté, comme Phi- « dias, mais un cœur, de la vie & du « mouvement, comme Dedale. Elle ne « s'amuse point à cueillir des fleurs, & « à les lier ensemble : mais les fleurs naiſ- « sent sous ses pas, aussi-bien que sous « les pas des Déesses. En visant ailleurs; « en faisant autre chose; en passant pays, « elle les produit. Sa mine est d'une « Amazone, plûtôt que d'une Coquet- « te; & la négligence même a du méri- « te sur elle, & ne fait point de tort à sa «

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» dignité. Elle ne laisse pas toutefois » de se parer, quand il est besoin, quoi- » qu'elle soit moins curieuse de ses orne- » mens que de ses armes ; & qu'elle son- » ge davantage à gagner l'ame pour tou- » jours, par une victoire entiere, qu'à » la débaucher pour quelques heures, par » une légere satisfaction. »

Balzac convient que l'art seul ne donne point cette éloquence ; qu'on travaille même en vain pour l'acquerir, sans les talens naturels ; qu'on pourroit savoir par cœur tous les préceptes d'Aristote sur la rhétorique, & n'en être pas meilleur orateur. Je vous recommande la lecture de ce discours qui seroit *lui-même* un modéle de cette *grande éloquence*, si le style en étoit plus naturel, & moins chargé de métaphores & de comparaisons. Mais c'étoit le goût de Balzac, & c'est ce qui a fait dire au pere Bouhours, qu'il faut le lire, mais qu'il ne faut point l'imiter.

Jugés encore de son caractere & de son goût, par un autre Livre intitulé : *derniers Entretiens de M. du Mas avec M. de Balzac*, imprimés en 1656. Il y a neuf entretiens ; le quatriéme & le cinquiéme appartiennent à notre sujet. Dans le quatriéme l'Auteur parle *de l'Eloquen-*

ce Françoise, de sa beauté, & de ce qui nous doit servir de regles pour l'acquerir. On y reconnoit tout le génie de Balzac : mais il y a bien des choses où je ne le prendrois pas pour guide ; comme lorsqu'il veut que l'orateur renonce à l'éloquence profane ; *qu'il ne cultive que l'éloquence sacrée, selon les loix & les regles d'une rhétorique toute fondée sur les écrits des saints Peres ; qu'il ne doit jamais penser à cultiver l'éloquence civile, selon les loix & les anciens préceptes des orateurs payens, parce que la sainteté de notre profession ne le permet pas.* Ces idées sont bizarres, & les preuves tirées de la morale, dont l'Auteur tâche de les appuyer, ne les rendent pas plus justes.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

J'aimerois beaucoup mieux le cinquiéme entretien, où *il louë MM. de l'Académie Françoise, & ceux qui ont contribué à la beauté de la langue Françoise, & où il exhorte tous ceux qui se mêleront d'écrire, de suivre leurs regles, afin que l'éloquence Françoise demeure dans sa perfection, & qu'elle ne perde pas sa beauté par le changement des mots & des phrases.* Il avoit raison de se plaindre de ce que l'on rejettoit tous les jours plusieurs mots usités jusques-là, pour en introduire de nouveaux. « Ce n'est pas, ajoute-t'il, «

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» que je ne défere beaucoup à la dernie-
» re réformation de notre langue, & que
» je ne confesse qu'il étoit absolument
» nécessaire de la décharger d'une gran-
» de quantité de termes corrompus, im-
» propres, mal polis, & tout-à-fait bar-
» bares, qui n'étoient plus du bel usa-
» ge, & qui sont néanmoins reçus parmi
» la lie du peuple. » Mais il se plaignoit que l'on avoit été trop loin. Beaucoup d'autres ont fait les mêmes plaintes depuis. Voyés ce qu'en disent M. Racine dans la préface de sa tragédie de Mithridate, & M. Rollin dans son histoire ancienne, tome 12. Balzac louë beaucoup M. de Vaugelas, & toute l'Académie Françoise, des avantages qu'ils ont procurés à notre langue. Et voici l'éloge qu'il fait de celle-ci : il me paroît digne d'être rapporté.

Pag. 261.

» Avés-vous jamais vu, dit-il, une
» langue qui ait la doctrine si pure, &
» la phrase si nette, qui soit plus enne-
» mie des équivoques & de toutes les ob-
» curités capables d'embroüiller le sens
» par des expressions ambiguës ; qui soit
» plus douce en signifiant les choses, &
» plus grave tout ensemble ; qui soit plus
» susceptible de toutes les graces du sty-
» le, plus naïve, plus simple, & plus

chaste

chaste en son idiome, plus raisonna- « ble en ses constructions grammaticales, « plus libre & plus ouverte en ses locu- « tions, plus judicieuse en ses figures ; « qui ambitionne plus l'élégance, qui ai- « me plus l'ornement, mais qui s'oppose « plus constamment à la contrainte & à « l'affectation ? Enfin peut-on s'imaginer « qu'elle ne soit pas déja élevée au point « de sa perfection, puisqu'elle observe « plus régulierement le nombre & la ca- « dence des périodes, que les autres lan- « gues ? » Balzac ne lui reproche qu'un défaut, c'est, dit-il, qu'elle est esclave du changement, & toujours soumise à une perpétuelle vicissitude. Mais ce défaut n'est nullement particulier à notre langue. On peut faire le même reproche à toutes les langues vivantes. Il exhorte l'Académie Françoise à la fixer, autant qu'il sera en eux. Les souhaits qu'il fait sur cela ; & la maniere vive & énergique dont il les exprime, montrent combien il étoit rempli de zéle pour la perfection de la langue Françoise.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Les entretiens où il parle ainsi, ne se trouvent point dans le recueil *in-folio* de ses ouvrages. Je les crois même beaucoup moins connus qu'ils ne méritent de l'être. J'ignore quel est ce M. du Mas, à

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

qui l'on doit la publication de ces entretiens. Il dit dans son épître dédicatoire au Cardinal Spada, » qu'il y a » près de trois ans qu'il lui auroit offert » cet ouvrage, si quelques considérables » raisons n'en avoient retardé l'impres- » sion. » Il l'auroit donc publié du vivant de Balzac, mort le 18. Février 1654. puisque ces entretiens ont paru en 1656. & que le privilege est du 24. Septembre 1655.

Après les considérations sur l'éloquence par M. de la Motthe le Vayer, & les deux entretiens de Balzac, il faut passer aux *Réfléxions sur l'usage de l'éloquence de ce tems en général*, par le pere Rapin, Jesuite. Plusieurs critiques les ont trouvé savantes & solides; & il y en a plusieurs, en effet, qui méritent ces deux qualités, outre celle d'être assés bien écrites, qui convient à toutes. Ce que l'Auteur dit en particulier sur les causes de la chûte de l'éloquence, est fort judicieux. Il les rapporte au peu de liberté qu'ont les orateurs, à la modicité des récompenses qu'ils esperent, à la multitude des affaires que les accablent, au peu de soin qu'ils prennent de s'instruire, au défaut de génie, à la fuite du travail. J'estime beaucoup ce qu'il ajou-

te, que nous devons nous faire une méditation perpétuelle d'Aristote ; étudier la nature, c'est-à-dire, les mœurs & le caractere des hommes ; tendre toujours à une éloquence naturelle ; apprendre à nous borner ; composer souvent ; connoître notre génie ; cultiver la prononciation, nous rendre l'esprit juste, plutôt par la lecture des bons Livres & par une rhétorique bien entenduë, que par une dialectique pointilleuse, dont l'usage ne sert qu'à affoiblir & à dessécher le discours. Enfin il a raison de dire qu'il faut cacher l'art, & dissimuler quelquefois nos forces, pour produire des effets surprenans. Sur tous ces points, & sur beaucoup d'autres, le pere Rapin dit des choses parfaitement belles.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Gib. jugem. sur les mét. t. 3. p. 183.

Mais ces beautés, selon M. Gibert, sont mêlées avec beaucoup de défauts essentiels. Selon ce critique qui avoit lû avec bien de l'attention l'écrit dont il parle, & qui est en état d'en bien juger, le pere Rapin applique mal un grand nombre de passages d'Auteurs qu'il cite ; & en cela il montre plus son érudition que la justesse de son esprit. Il rapporte mal plusieurs faits, plusieurs de ses idées sont fausses. Il confond les grands ornemens de l'éloquence avec les antitheses, les épithétes,

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

les faux brillans. Il distingue mal le sublime dont parle Longin, avec ce qui n'a que l'apparence du vrai sublime. Selon lui, je parle du pere Rapin, » ce grand » air qu'enseigne Longin, touche moins » qu'il n'éblouit & qu'il n'étonne, com- » me cet ancien rhéteur l'avoue, dit-il, » lui-même, parce qu'il n'entre pas dans » les sentimens de ceux à qui il parle. » Ainsi décide le pere Rapin. Mais on lui demanderoit volontiers s'il a lû Longin. Ce n'est point *un grand air* qu'enseigne ce rhéteur, mais une grandeur solide; & comme il la fait consister quelquefois dans une vigueur noble, dans une force invincible, ce n'est pas parler juste, que de dire qu'elle touche moins qu'elle n'éblouit, ou qu'elle n'étonne.

Il ne faut pas décider si hardiment, que c'est ce que Longin avoue lui-même : cet Auteur dit expressément que le sublime, à proprement parler, ne persuade point, mais qu'il ravit, qu'il transporte, qu'il produit une certaine admiration mêlée d'étonnement & de surprise, qui est toute autre chose que de plaire seulement & de persuader. Rien donc de plus opposé que les idées de Longin & celles du pere Rapin. Le premier met l'effet du sublime fort au-dessus de la

simple persuasion, le deuxiéme le lui fait mettre fort au-dessous. A entendre le Jesuite, Longin fait consister le sublime dans de grandes expressions qui ne seroient pas accompagnées de grands sentimens : ce qui est fort éloigné de la pensée de cet ancien rhéteur, qui, à la vérité, fait dépendre quelquefois le sublime de la noblesse de l'expression, mais en y supposant toujours la pensée & les sentimens convenables. M. Gibert fait encore d'autres reproches au pere Rapin, ce qui n'empêche pas que l'on ne puisse profiter beaucoup des réfléxions de ce Jesuite. Quand on a lu les anciens, on reconnoît aisément en quoi il ne s'accorde point avec eux, & ce que l'on ne doit pas adopter dans ses jugemens.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

La maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit, par le pere Bouhours, confrere du pere Rapin, est encore un de ces Livres qu'il ne faut point négliger sur la matiere dont il s'agit ici. Il n'est pas difficile d'y reconnoître l'Auteur des entretiens d'Ariste & d'Eugene. On y trouve la même forme, la même politesse, & un recueil bien fait des plus beaux endroits des meilleurs Auteurs. L'objet de cet ouvrage est différent de celui de la logique, ou l'art de penser de

MM. Arnault & Nicole. Le pere Bouhours ne s'est pas proposé dans son Livre, comme on le fait dans celui de ces deux célébres Ecrivains, d'apprendre à former des raisonnemens avec toute l'exactitude que demande la raison aidée de réfléxions & de préceptes. Il n'a eu pour but, que les jugemens ingénieux qui s'appellent pensées en matiere d'ouvrages d'esprit. Ainsi l'un regarde l'exacte raison, l'autre le bon goût & le bel esprit. Il est cependant aisé de voir que le pere Bouhours a profité de l'art de penser, qu'il s'en est approprié plusieurs réfléxions & plusieurs raisonnemens, quoique pour dépaïser, sans doute, le lecteur, & l'empêcher de reconnoître les sources où il a puisé, il parle quelquefois assés mal de quelques autres ouvrages de M. Nicole, & en particulier des essais de morale, qui ont toujours paru hors d'atteinte à une critique raisonnable.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ce qu'il y a, au reste, de plus estimable dans l'ouvrage du pere Bouhours, est le recueil qu'il y a fait entrer des beaux endroits des meilleurs Auteurs. Mais ce recueil même n'est pas parfait. On y trouve souvent des pensées plus brillantes que solides, & de grands éloges donnés à des saillies qui sentent plus

le bel esprit, qu'elles ne sont judicieuses. Il y a d'ailleurs un autre défaut : c'est que sur un grand nombre d'exemples que l'Auteur rapporte, il se contente de dire qu'ils plaisent, sans montrer pourquoi ils plaisent. Son autorité n'étant point infaillible, il devoit ce semble, l'appuyer sur de bonnes raisons. Aussi tous ses lecteurs ne sont-ils pas toujours de son goût. Beaucoup de pensées qui lui plaisent, qu'il approuve, qu'il louë, ne sont pas aussi-bien reçuës par les autres. On n'a pas trouvé non plus assés de justesse dans plusieurs de ses idées, comme dans celle qu'il donne de la délicatesse, qu'il fait consister *dans le mystere qu'une pensée présente à l'esprit, & que l'esprit se plaît à développer*. Il y a telle pensée qui n'est délicate, que parce qu'il a fallu de la finesse d'esprit pour la produire, quoiqu'elle ne laisse aucun mystere. Il peut aussi y avoir des raisonnemens qui ayent le même caractere. D'autres ont encore trouvé dans cet ouvrage du pere Bouhours des retours sur lui-même trop marqués, & une trop grande attention à faire connoître ses propres qualités dans la peinture avantageuse qu'il fait de ses interlocuteurs. Avec tous ces défauts, il faut avoüer qu'il y a une telle abondan-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ce de jolies choses entassées dans ce livre, qu'il ne paroît fait que pour l'imagination & pour les oreilles, & que l'on y est comme ébloüi par la variété des objets. Mais peut-être n'est-ce pas encore faire l'éloge de l'ouvrage. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, quoique l'on puisse le lire avec beaucoup d'utilité, il n'est pas moins certain que l'Auteur a promis plus qu'il n'a donné, lorsqu'il a dit que c'étoit en même-tems une rhétorique & une logique. Il y a un peu de l'une & un peu de l'autre : mais il faudroit assurément bien d'autres secours pour devenir bon Logicien & bon Rhétoricien.

Cet ouvrage du pere Bouhours a eu le même sort, que ses entretiens d'Ariste & d'Eugene, il a beaucoup été loüé, & plus encore critiqué. Dès 1688. l'Auteur se mit en devoir de faire face aux premieres attaques, en écrivant sur ce sujet quatre *Lettres à une Dame de province*. Les loüanges excessives qu'il y donne à son Livre, firent douter à ceux qui ne connoissoient pas le pere Bouhours, que ces lettres fussent de lui. Mais cette prévention ne tarda pas à se dissiper ; & lui-même contribua en plusieurs occasions à la faire tomber, en parlant aussi de ce nouvel ouvrage avec un zéle & une ten-

dresse de pere. Il ne put pas cependant réüssir à arrêter les critiques.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

En 1689. M. Andri de Boisregard donna à Paris chés d'Houry, six lettres, sous le titre de *Sentimens de Cléarque, sur les dialogues d'Eudoxe & de Philante, & sur les lettres à une Dame de province.* M. Gibert dans ses jugemens sur les rhéteurs, & le pere Niceron dans ses mémoires, n'ont point parlé de cette critique. L'Auteur y censure le style de *la maniere de penser*, le choix de plusieurs exemples, beaucoup de réfléxions, l'application que le pere Bouhours en fait à quelques Auteurs & à de certains ouvrages. Il attaque aussi un grand nombre de ses idées, où il ne voit rien de juste; & dans toute cette critique, je n'ai presque rien remarqué qui ne fût bien repris.

Je ne compare point cet ouvrage aux *Sentimens de Cléanthe, sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene*; j'ai lû l'un & l'autre écrit avec attention, & je conviens que Cléanthe est fort supérieur à Cléarque, pour le style, le goût & la délicatesse qui regnent dans sa critique. Mais quelque mal que le pere Bouhours dise des sentimens de Cléarque dans ses lettres imprimées avec celles du Comte de Bussi,

T v

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

il eſt faux que cette critique ait été oubliée en naiſſant, & plus faux encore, qu'elle ne mérite aucune eſtime. Dans la cinquiéme lettre, l'Auteur venge *fort* bien quelques célébres Ecrivains, contre qui le pere Bouhours s'étoit déchaîné ſans raiſon, & il fait voir qu'il n'étoit point au fait ni de leurs ſentimens, ni même de leurs ouvrages, ſi l'on n'aime mieux dire que ce Jeſuite a voulu en impoſer par le ton déciſif qu'il prend, & la hardieſſe avec laquelle il décide ce qu'il n'entend point, ou ce qu'il ne veut point entendre. La ſixiéme lettre du cenſeur eſt contre les quatre lettres à une Dame de province; & le jugement *qu'il* en porte, n'eſt nullement flateur.

Le pere Bouhours trouva ſur ſon ouvrage des contradicteurs en Italie même. Le Marquis Jean-Joſeph Orſi qui a fait tant d'honneur aux lettres, le cenſura vivement en 1703. dans ſes *Conſidérations ſur la maniere de bien penſer du pere Bouhours*, diviſées en ſix dialogues. Le Comte François Montani voulut prendre la défenſe du Jeſuite, & s'attira pluſieurs réponſes. En 1706. on donna en particulier trois lettres ſous le nom du Docteur Pierre-François Bottazoni, dont deux ſont certainement de M. Orſi. Les

Jesuites dans leurs mémoires de Trévoux des mois de Février & suivans de l'année 1705. en parlant des *Considérations* du Marquis, prirent la défense du pere Bouhours dans les endroits où ils le crurent mal attaqué, ce qui engagea M. Orsi à écrire encore sur ce sujet quatre lettres qu'il adressa à Madame Dacier ; & les mêmes Auteurs des mémoires de Trévoux, convinrent dans leur Journal d'Avril 1706. que ces lettres étoient *extrêmement belles, & qu'elles brilloient de cette délicatesse & de cette vivacité que donne*, disent-ils, *à un Auteur ingénieux la passion de défendre ses ouvrages*. Si vous savés assés bien la langue Italienne pour en connoître l'élégance & les finesses, je vous conseille de lire ces différens écrits du Marquis Orsi, en les comparant avec les extraits des mémoires de Trévoux que j'ai cités, & en ne séparant point cette lecture, de celle de l'ouvrage même du pere Bouhours & des sentimens de Cléarque.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Le Jesuite dans son Livre, fait au moins honneur aux modernes de ce qu'ils ont de bon, & quoiqu'il paroisse avoir peu profité des anciens, il montre assés bien en quelques endroits, en quoi ses contemporains les égaloient, ou en

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

approchoient. En cela bien différent d'un autre Auteur, qui a écrit quelques années après lui sur *les beautés de l'ancienne éloquence opposées aux affectations des modernes*.

Cet Ecrivain nommé de Boissimon, que l'on dit être un Gentilhomme de Beausse, & dont l'ouvrage a paru en 1698. est un censeur outré, un critique de mauvais goût, qui parle d'un art qu'il paroît entendre mal. Il prétend, entr'autres, que l'éloquence moderne n'est qu'une éloquence d'apparat, fade, pleine de mauvais pathétique, où il y a beaucoup plus d'agréable que de solide. Mais ce qui est fade & d'un mauvais pathétique, peut-il jamais être agréable? Il ajoute que notre éloquence est un scrupuleux arrangement de paroles inutiles & harmonieuses; un tourbillon d'étincelles, que la vanité étale, & qu'une curiosité passagere admire; un amas de fleurs sous lesquelles la vérité se perd souvent. Je conviens que ces caracteres peuvent être, au moins en partie, ceux des discours de quelques-uns de nos orateurs. Mais la satyre de l'Auteur tombe sur le général, & en cela il est, ou un mauvais juge, ou un critique de mauvaise humeur. Il ne connoît pas mieux notre

ſtyle, puiſqu'il prétend qu'il y manque ce naturel qui doit être, dit-il, regardé comme l'ame de l'éloquence, & le fondement du beau.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

A cette déciſion & pluſieurs autres, on diroit que le ſieur de Boiſſimon n'a jamais lû que nos plus mépriſables Ecrivains, & qu'il n'a formé ſon goût que ſur eux. Ce qui confirmeroit ce jugement, c'eſt qu'il dit ailleurs, « qu'il y « a un ordre bas & ſervile qui ſent ſon « pédant & ſon rhéteur, quoiqu'après « tout, il ſoit fort utile & digne même de « loüange dans un orateur. » Un homme capable d'une déciſion ſi abſurde, eſt-il en état de nous parler des *beautés & des affectations de l'éloquence*? Quoi de plus contraire au bon ſens, que de regarder comme *fort utile & digne de loüange un ordre bas & ſervile, un homme qui ſent ſon pédant & ſon rhéteur*? Cependant dans un ouvrage d'environ trois cens pages, tout eſt de même caractere, citations, idées, raiſonnemens ; ſans compter les bévûës & les ignorances dans leſquelles l'Auteur eſt tombé, & qu'il me paroît inutile de relever ici.

Si l'on ne trouve pas tous les mêmes vices dans les *Agrémens du langage réduits à leurs principes*, que M. de Gamaches,

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Chanoine régulier de sainte Croix de la Bretonnerie, publia en 1718. il y manque encore beaucoup de justesse dans les idées. Ce seroit, sans doute, quelque chose de fort utile, que de bien développer les principes d'un art qu'on sent mieux, & peut-être qu'on exécute mieux qu'on ne le sçauroit exprimer, & dont il est vrai de dire, que ceux qui nous en ont donné les exemples, ou ont négligé, ou ont craint de nous en donner les préceptes. Le but de l'Auteur est de faire l'un & l'autre. C'est par des réfléxions dogmatiques, qu'il veut nous faire part de ses découvertes. Mais, selon de bons critiques, on ne doit pas trop compter sur la certitude de ses préceptes; la plûpart de ses principes sont peu justes; & il est souvent tombé dans des défauts contraires aux agrémens dont il nous donne des leçons.

Europ. sav. Avril 1719. art. 2.

Selon cet Auteur, l'élocution a toutes les graces qu'elle peut avoir, quand elle est nette, vive & brillante. Un discours est agréable, quand on y trouve la netteté, la vivacité, le brillant. Il croit que c'est dans la réünion de ces trois qualités que consistent les agrémens du langage, & il traite de chacune dans les trois parties de son livre. Selon ce prin-

cipe, il faut dire que tout diſcours à qui il manque une de ces trois qualités, ne peut être agréable, & c'eſt, en effet, la concluſion que tire M. de Gamaches. Il y a cependant pluſieurs ſtyles qui ſont agréables, ſans renfermer ces trois qualités. Le ſtyle épiſtolaire, par exemple, peut plaire ſans brillant; le ſtyle didactile ou dogmatique, qui eſt celui de l'Auteur, n'en a pas beſoin non plus pour être agréable. Et s'il veut ſoutenir qu'il y a de l'agrément dans ſon langage, il faudra qu'il convienne qu'un ſtyle peut donc être agréable ſans vivacité & ſans brillant.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Il y a longtems qu'on cherche ce que c'eſt que le *nombre* en matiere de langage. L'Auteur prétend nous l'enſeigner. Le nombre, dit-il, eſt le rapport ſenſible des parties du diſcours, rangées ſelon l'ordre que demande la netteté du ſtyle. Selon lui, il ſuffit qu'un diſcours ſoit net, pour qu'il ſoit harmonieux. Combien d'Auteurs trouveroit-on, dont le diſcours eſt net, ſans qu'il ſoit harmonieux? N'y en a-t'il pas auſſi chés qui l'harmonie ne ſuppoſe pas la netteté? Balzac en eſt un exemple. Tous les rhéteurs conviennent que la proſe admet, auſſi-bien que la poëſie, le nombre &

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

la mesure, qui sont des qualités absolument indépendantes de la netteté : mais elle doit varier l'un & l'autre suivant le différent assemblage de ses mots, suivant ses diverses pensées, selon le genre d'écrire qu'elle embrasse, & même selon la maniere dont elle le traite. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. de Gamaches donne les préceptes qui peuvent servir à rendre le style plus vif. Il bannit avec raison les jeux de mots, proscrits déja depuis longtems. En parlant des figures oratoires, il prend occasion de dispenser à son gré la loüange & la critique à MM. de Fontenelle, de *Sacy*, & de la Motthe. Il a raison de remarquer que pour animer les descriptions & les narrations, souvent on doit supposer que l'on voit ce que l'on raconte, ou ce que l'on décrit, & que par-là l'image devient plus vive. Il veut que dans la poësie on accommode parfaitement l'allégorie au sens propre; & ne pardonne pas à l'allusion qui s'éloigne un peu des idées ordinaires. Ces vers de Malherbe, que tout le monde sçait, & qui nous expriment si bien la nécessité de mourir, lui déplaisent. A-t'il raison? bien des gens de bon goût n'en conviendront pas.

Le brillant fait le sujet de la troisiéme

partie de son livre. Il y pose ce principe, que ce qui rend l'élolution brillante, c'est ce qui dans le discours sert à mettre l'esprit en défaut, & à lui causer une sorte de surprise, qui lui donne le moyen de se rendre attentif, sans qu'il lui en coûte aucun effort : c'est ce que font, ajoute-t'il, le tour, les traits, les pensées. Les critiques que j'ai cités plus haut, disent sur cela, qu'il semble au contraire que ce soit l'effort que fait l'esprit pour comprendre une pensée, qui la lui fait saisir avec plus de plaisir. Mais ils conviennent qu'il faut que cet effort soit modéré ; car s'il est trop violent, l'esprit se lasse, & la pensée paroît ou obscure, ou trop recherchée ; s'il est médiocre, la pensée est languissante ou diffuse. Il y auroit plusieurs autres défauts à reprendre dans cet ouvrage de M. de Gamaches. Mais aussi il faut convenir qu'il y a de grandes beautés, surtout dans la troisiéme partie qui est remplie des plus beaux endroits de nos meilleurs Ecrivains. Il seroit à souhaiter que les regles fussent aussi claires & aussi justes, que les exemples sont agréables à lire. Mais il est plus aisé de connoître qu'une chose plaît, que d'expliquer pourquoi elle plaît.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Europ. sav. Avril 1719. art. 2.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Voici encore un autre ouvrage, qui avec de grandes beautés renferme de grands défauts. Ce sont les *Dialogues sur l'éloquence*, ouvrage posthume de M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, qui a paru la même année 1718. Si l'on n'en juge que par la préface, qui est de M. Baudoüin, Chanoine de saint Michel, près de Laval, il faut dire avec l'éditeur, que cet ouvrage étoit nécessaire : Que les anciens & les modernes avoient bien traité l'éloquence avec différentes vûës & en différentes manieres, en Dialecticiens, en Grammairiens, en Poëtes; mais qu'il nous manquoit un homme qui eût traité cette science en philosophe, & en philosophe chrétien, & que feu M. l'Archevêque de Cambrai nous le fait trouver dans ces dialogues qu'il a laissés. Cependant tous les critiques n'en ont pas tout-à-fait jugé si favorablement.

On avouë qu'il y a dans ces dialogues beaucoup d'observations & de réfléxions utiles, exprimées avec cette légereté de style qui fait plaisir. Mais plus il y a d'agrémens, plus la séduction est à craindre, moins on est en garde contre ce que cet ouvrage renferme de contraire au progrès & à la perfection de l'éloquence. C'est ce qui a engagé M. Gibert à faire remar-

T. 3. p. 477. & suiv.

quer plusieurs des défauts qui se trouvent dans ces dialogues, & les réfléxions qu'il fait sur cela, dans ses jugemens des Savans sur les Maîtres d'éloquence, méritent d'être lûës. Il observe, entr'autres, que l'Auteur & l'éditeur s'attachent à décrier ce qu'ils font briller par tout, sçavoir, *le bel esprit*, plus aisé peut-être à décrier qu'à connoître, mais encore plus facile souvent à connoître qu'à éviter. M. de Fenelon a cependant raison, en effet, de le blâmer: il nuit aux meilleures dispositions, & il jette sur ceux qui ont l'esprit pésant, le plus choquant des ridicules. Mais il ne faut pas tomber dans le défaut que l'on reprend.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ce qui excuse M. de Fenelon, c'est qu'il est certain que ses dialogues étoient un fruit de sa jeunesse. Peut-être sont-ils une preuve, que de bonne heure il avoit envie de se rendre utile: n'en sont-ils pas aussi une de son bon goût, en ce qu'il les a supprimés pendant sa vie, & cela sans doute, après y avoir bien pensé? Je le répéte cependant, & ses critiques en conviennent aussi, il y a beaucoup de choses bonnes & utiles dans cet ouvrage.

Rien de plus sage que ce qu'il entreprend en particulier de prouver; qu'on

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ne doit employer l'éloquence que pour porter les hommes à la vertu ; que le désir de plaire, de s'élever, de se faire de la réputation, n'est point un motif *qu'on* doive écouter ; qu'il ne faut parler que pour instruire ; ne loüer un héros que pour apprendre ses vertus au peuple, que pour l'exciter à les imiter, que pour montrer que la gloire & la vertu sont inséparables. Il y a beaucoup de *traits* semblables dans ces dialogues. A l'égard des principes qui ne regardent que l'art de l'éloquence, quoiqu'il y en ait de vicieux, il y en a aussi de vrais, de certains, de solides. Vous démêlerés facilement les uns des autres, en *lisant* cet ouvrage avec réfléxion, & surtout en y joignant la longue, mais judicieuse critique que M. Gibert en a faite. La lettre de M. de Fenelon à l'Académie Françoise, qui est à la suite de ces dialogues, mérite d'être lûë plus d'une fois. *J'ai déja* eu occasion de vous en parler. Il y a quelques taches, mais elles sont légeres, selon moi, & en petit nombre.

Il y a moins de brillant, mais en général plus de justesse dans ce que M. de Crousaz a écrit sur l'éloquence, que dans les dialogues de M. de Fenelon. Ce cé-

lébre philosophe, aujourd'hui Conseiller des ambassades du Roi de Suede, & membre des Académies des Sciences de Paris & de Bourdeaux, donna en 1714. un *Traité du beau*, où il entreprend de montrer ce que l'on nomme ainsi par des exemples tirés de la plûpart des arts & des sciences. Ce traité fut réimprimé avec beaucoup d'augmentations en 1724. & cette nouvelle édition fut reçuë avec encore plus d'applaudissement que la premiere, qui avoit déja été fort goûtée par ceux qui aiment les ouvrages de raisonnement. Mon dessein n'est pas d'ajouter aux éloges qu'on lui a donnés, & qu'il mérite. Je veux seulement vous faire remarquer, que l'onziéme chapitre tout entier, qui est le premier du deuxiéme volume dans l'édition de 1724. traite de la beauté de l'éloquence.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'Auteur entreprend d'abord de prouver qu'il y a dans cet art différentes especes qui aboutissent à l'unité, & que par conséquent il y a une beauté véritable. Ciceron ne voyoit rien dans l'éloquence de si digne d'admiration, que la variété des caracteres qui distinguent si bien les ouvrages des orateurs, qui par des routes différentes & également belles, sont pourtant arrivés au même but,

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

& ont obtenu le même prix. La beau[té] de l'éloquence, dit M. de Crousaz, [se] trouve encore établie sur sa convenan[ce] avec sa destination : le langage est établi pour l'utilité des hommes ; par consé-quent, quand on parle, il faut avoir en vûë de faire passer dans l'esprit des au-tres des idées justes, & des sentimens raisonnables. Les ornemens qui ne ser-vent qu'à pallier les erreurs, s'attirent le mépris de ceux qui ont du goût pour la vérité, dès qu'ils ont dissipé le faux éclat qui les avoit éblouïs. La vérité est essen-tielle à l'éloquence, dont la beauté dé-pend de la convenance des ornemens d'un discours, avec le mérite *de la* pen-sée qu'on veut embellir.

La beauté des fictions mêmes consiste dans une vérité *hypothétique*, c'est-à-dire, dans la liaison exacte d'un sujet qu'on suppose avec tout ce qu'on en dit ; c'est cette vérité qui fait le mérite des fables & des prosopopées. Elle se doit trouver, dit notre philosophe, jusques dans les romans & dans les contes des Fées. M. de Crousaz parle de la beauté des figu-res, de celle de l'ordre & des transpo-tions, de celle des divisions, de l'union qui doit être entre l'orateur & ses audi-teurs, de la prononciation, du choix des

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

10ts, &c. Si l'aptitude des moyens à onduire au but auquel on les destine, it-il, est une beauté réelle, tout ce qui st propre à rendre le langage plus insuctif, doit être beau. Il faut donc emloyer des termes propres, qui excitent ans l'esprit d'un auditeur les idées qu'on veut exciter, & rien au-delà; des ternes utiles qui ne l'arrêtent point, des onstructons approuvées, qui ne lui cauent point d'embarras : il faut se servir 'un style coulant & varié, qu'il faut vaer encore par le geste & la prononciaon, quand on parle en public.

Notre orateur philosophe entre dans n grand détail sur les ornemens du disours, & il applique ses regles à différentes piéces, qui n'ont pour but que d'anuser, comme l'épigramme, la satyre, e sonnet, &c. Il passe ensuite à l'élouence dont la fin est d'émouvoir les assions. Ce qu'on dit dans cette vûë est eau, quand il y a une convenance ene les émotions qu'on veut exciter, & es expressions qu'on employe. S'agit-il 'éclairer? il faut ménager l'attention, & ii laisser toute sa liberté : mais pour agier un cœur, il faut le surprendre, car 'est de la surprise que les passions tirent ne grande partie de leur force : il ne

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

faut pas lui donner le tems de se reconnoître ; il faut l'ébranler par les figures de rhétorique les plus propres à l'émouvoir, sans cependant les rendre tellement outrées, qu'elles puissent faire perdre de vûë la vérité. Le grand art consiste à bien imiter la nature. Tout ce qu'on met en œuvre pour faire naître des passions, doit être dans celui qui parle, l'effet de ces mêmes passions qu'il veut faire naître.

M, de Crousaz admet des synonimes, c'est-à-dire, qu'il croit que la même idée revient sous plusieurs signes ; & il prétend que ces synonimes servent à donner au discours, ou plus de force, ou plus de douceur, ou plus de cadence, suivant les besoins. Il veut que le style soit varié, suivant les matieres, les circonstances, les différentes vûës qu'on se propose, les diverses faces sous lesquelles on considere un sujet, le génie de celui avec qui on traite. Un homme, dit-il, qui écriroit toujours pompeusement, ne sçauroit manquer d'ennuyer. Il faut pourtant que ces diversités ayent l'air de partir d'une seule source. C'est par cette raison, ajoute-t'il, qu'un ouvrage tout rempli de citations, à moins qu'il ne soit écrit sur un sujet qui l'exige nécessairement,

ment, ne peut plaire qu'à ceux qui se sont gâtés le goût, par l'habitude de ne rien faire d'eux-mêmes, & de tout tirer d'ailleurs.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Je ne veux pas vous donner une plus longue analyse de ce chapitre, ou de ce discours sur l'éloquence, pour ne pas vous ôter le plaisir de le lire en entier. Vous y trouverés un peu de métaphysique : mais il faut se souvenir que c'est un philosophe qui écrit sur l'éloquence, & qui sçait tout ramener à la raison & au sentiment. Les principes m'ont paru bons, & clairement exposés. Rien n'est plus propre que ce chapitre, dit un critique, à inspirer de l'amour pour la belle maniere d'exprimer ses pensées. Ce qu'il dit sur les *pointes*, sur l'hyperbole, sur la clarté & la briéveté du discours, m'a paru excellent. Le style de tout ce traité est aussi plus travaillé & plus poli, que celui des autres ouvrages de l'Auteur ; même que celui de sa logique, dont je vous parlerai ailleurs.

Le Clerc, biblioth anc. & mod. t. 2. art. 7.

On voit par les éloges qu'il donne à l'éloquence, qu'il la regarde comme un des liens de la société civile : & c'étoit aussi le sentiment de feu M. Fléchier, Evêque de Nismes. Cet illustre Prélat, ce grand orateur, a développé cette pen-

P. 135. & suiv.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

sée dans un discours qui se trouve parmi ses œuvres mêlées, où il montre fort bien, quoiqu'en trop peu de mots, que c'est l'éloquence qui a jetté les premiers fondemens de cette societé civile. Et en cela, il n'a fait proprement qu'expliquer l'idée qu'en avoient les anciens rhéteurs, qui, lorsqu'ils ont voulu définir l'art de bien dire, & lui donner son véritable nom, l'ont appellé l'art de persuader les peuples, la science civile, & la premiere cause des societés. Ce n'est pas, dit M. Fléchier, que la prudence n'ait eu part à ces premiers établissemens : mais cette vertu, ajoute-t'il, quelque puissance qu'elle ait, ne sçauroit être victorieuse, si elle ne se sert des forces du discours, elle a beau inspirer de beaux desseins, si le discours ne les prononce : elle a beau conseiller, si le discours ne fait exécuter : elle a beau se proposer de grandes choses, si le discours n'agit pour elle. C'est ce qui a fait dire à Horace, que l'éloquence de Mercure a jetté les premiers fondemens de la vie civile. Non que l'art de l'éloquence fût connu dans ces premiers siécles : mais il y avoit déja une éloquence sincere qui parloit sans beaucoup de soin, qui sçavoit dire les grandes choses sans déguisement, qui étoit née

avec l'esprit de l'homme, & qui pouvoit convaincre, sans se servir de nos inventions persuasives.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Comme le vrai est facilement saisi par tous les esprits géometres, je ne suis pas surpris de retrouver quelques-unes des idées de M. Crousaz dans un écrit que le pere Castel, Jesuite, a donné sous le titre de *Réfléxions sur la nature & la source du sublime dans le discours, sur le vrai philosophique du discours poëtique, & sur l'analogie qui est la clef des découvertes.* Ces réfléxions sont imprimées dans les mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts. Mais la différence que j'ai cru trouver entre le chapitre de M. de Crousaz, dont j'ai tâché de donner une idée, & l'écrit du pere Castel, c'est que dans celui-ci, les sentimens de l'Auteur ne m'ont pas paru aussi bien développés, que dans l'ouvrage du premier. Il promet beaucoup de choses, & à peine en ébauche-t'il quelques-unes. Ce sont les réfléxions d'un Géometre qui paroît mieux connoître ce qui est du ressort des mathématiques, que ce qui constituë l'essence, le caractere, & les qualités de l'éloquence & de la poësie. Tout le monde admet cette pensée de M. Despreaux que le pere Castel répéte, que rien n'est

Mois d'Oct. 1733. art. 77.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

beau que le vrai, que le vrai seul est aimable, & les exemples qu'il rapporte, pour prouver une vérité qui est évidente par elle-même, & que personne ne conteste, paroissent assés inutiles.

C'est cependant à cette espece de commentaire, que se bornent presque uniquement ses réfléxions. J'en excepte l'apologie qu'il fait de Lucain. La plûpart des critiques trouvent ce poëte enflé & outré. Le pere Castel insinuë qu'il n'est peut-être, au contraire, que *trop élevé & trop sublime*. Mais n'est-ce pas dire à peu près la même chose? Etre élevé, être sublime: ce sont de bonnes qualités: mais ce qui excede l'un & l'autre, ne tombe-t'il pas dans l'enflure & dans l'outré? Le pere Castel promet de découvrir la source & la nature du sublime, & quand on a lû ses réfléxions, on est aussi peu au fait que si l'on n'avoit rien lû. Méprisai-je donc ce petit écrit? Non; il y a des pensées vraies, des réfléxions utiles, mais j'y cherche presque toujours inutilement ce que l'Auteur promet, & ce que je comptois de trouver sur sa parole.

Aucun des modernes, après les réfléxions de M. Despreaux sur Longin, n'a parlé de cette matiere, je veux dire du sublime, avec plus d'étenduë, que M.

Silvain, Avocat au Parlement de Paris. Le pere Rapin, Jesuite, avoit donné en 1686. un traité *du grand ou du sublime dans les mœurs & dans les différentes conditions des hommes.* Mais c'est beaucoup moins un ouvrage didactique, qu'un recueil d'éloges de M. de Lamoignon de Bâville, Conseiller d'Etat, à qui ce traité est adressé, de M. le premier Président de Lamoignon, de M. de Turenne, de M. le Prince de Condé, & du feu Roi Loüis XIV. L'ouvrage de M. Silvain, au contraire, est un Livre de préceptes, & de réfléxions confirmées par des exemples tirés de nos meilleurs Ecrivains.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Quoiqu'il n'ait paru qu'en 1732. il est adressé à M. Despreaux, parce qu'en effet, l'Auteur en avoit fait la premiere ébauche pendant la vie de ce célébre Ecrivain, & que son intention étoit de le lui dédier. M. Silvain songeoit d'abord à faire quelques remarques sur divers endroits de Longin. Elles ne devoient point être purement grammaticales, ni seulement pour servir à l'intelligence du texte Grec, comme celles de MM. Dacier & Boivin. Il embrassa bien davantage : il osa juger les jugemens de cet admirable rhéteur, & décider de la justesse

Mém. de Trév. Oct. 1733. art. 81. Journ. des Sav. Mars & Juill. 1733.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

de ses décisions. Un tel projet l'obligea de remonter aux sources du sublime, & de faire un nouveau traité, ensorte que ce qui étoit d'abord son premier objet, ne fait que la plus petite & la moins estimable des trois parties dont son ouvrage est composé.

Dans la premiere, il entreprend de faire voir ce que c'est que le sublime & ses différentes especes. Dans la seconde, il examine les choses dans lesquelles le sublime ne consiste pas, & dans lesquelles plusieurs le font consister. Il s'attache principalement dans la troisiéme, à relever les méprises & les contradictions qu'il s'est imaginé de voir dans Longin. Il contredit même la définition que ce rhéteur donne du sublime, sçavoir, que *c'est ce qui enleve, transporte, entraîne*, & prétend que c'est plutôt un éloge qu'une définition du sublime. Il définit donc celui-ci, *un Discours d'un tour extraordinaire, qui, par les plus nobles images, & par les plus grands sentimens, dont il fait sentir toute la noblesse par ce tour même d'expression, éleve l'ame au-dessus de ses idées ordinaires de grandeur, & qui, la portant tout à coup avec admiration, à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature, la ravit, & lui donne une haute idée d'elle-même.* Il

dit que le ſublime eſt un diſcours, & il le dit pour diſtinguer le ſublime dont il parle, d'avec celui des mœurs qui eſt tout entier dans les mœurs, dans les actions héroïques, & dans les plus nobles mouvemens du cœur conſiderés en eux-mêmes, & dont le pere Rapin traite dans l'écrit dont j'ai dit un mot plus haut.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

M. Silvain ne borne pas cependant le ſublime aux paroles, quoiqu'il l'appelle un diſcours, il déclare qu'il eſt tout à la fois, & dans les choſes, & dans les paroles choiſies & tournées d'une certaine maniere. Par ce qu'il appelle *un tour extraordinaire*; il entend auſſi un tour vif & animé, mais d'une vivacité ſinguliere & propre à cette eſpece de diſcours. Et de ſa définition il ſuit, que le ſublime doit toujours préſenter à l'eſprit quelque choſe de grand, & le préſenter dans toute la magnificence poſſible. Quoiqu'il ſoit unique & indiviſible en lui-même; néanmoins, ſi on conſidére la diverſité des objets qui lui ſervent de matiere, on peut le diviſer en deux eſpeces. Car la vraie grandeur ne peut ſe trouver que dans les choſes extérieures à l'homme, ou dans les ſentimens de ſon ame. L'expreſſion des premiers objets d'une maniere proportionnée à leur nature, fait

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ce que l'Auteur appelle *le sublime des images* : les seconds dévoilés dans toute leur noblesse, font *le sublime des sentimens*. L'Auteur donne des exemples choisis de l'une & l'autre espece. Il n'oublie pas le passage de la Genese, dont Longin a senti tout le merveilleux ; & l'on voit par ce qu'il en dit, qu'il approuve M. Despréaux d'avoir vengé le sublime de ce passage, contre ceux qui n'y trouvoient rien que de commun & d'ordinaire. Le pere Castel est sur cela du même sentiment que M. Despreaux.

Quand M. Silvain vient à parler du sublime des sentimens, il ne donne plus simplement des préceptes d'éloquence, il traite des points de morale fort utiles, & les traite bien. C'est ce qu'il y a de plus neuf dans son ouvrage, & la partie qui mérite peut-être le plus l'attention du lecteur. En général l'Auteur y établit solidement que des sentimens nobles & réellement sublimes, doivent être fondés sur la vertu ; & qu'ils procedent d'une ame élevée par la noblesse de ses vûës, tant au-dessus des foiblesses ordinaires au reste des hommes, qu'au-dessus des passions, & même des vertus communes : ce qu'il prouve encore par quantité d'exemples, dont la lecture n'est pas moins

agréable qu'utile. Tous ses portraits sont fort bien touchés.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Au second livre où l'Auteur examine les choses dans lesquelles le sublime ne consiste pas, & dans lesquelles plusieurs le font consister, il releve ceux qui le confondent avec le grand, avec la perfection du discours, avec les raisonnemens de conviction, avec le patérique, avec tout discours véhément & éloquent, sur la vertu & le vrai bien, enfin avec le style sublime. Mais tous les raisonnemens qu'il fait sur cela, ne paroissent pas également justes. Dès la premiere partie de son ouvrage, il prétend qu'on ne doit pas reconnoître de sublime dans quelques exemples qu'il rapporte, & dans lesquels il est bien difficile de n'en pas trouver. Par exemple, dans ce passage où David dit : « J'ai vu l'impie dans « la gloire, & plus élevé que les cédres; « j'ai repassé, & il n'étoit plus : je n'ai « pas même trouvé le lieu où il étoit; « M. Silvain dit que ce passage ne lui paroît pas sublime; & pourquoi ? La raison qu'il en apporte, paroît un peu singuliere. C'est, dit-il, que cet endroit étonne & effraye plus qu'il n'éleve l'ame. Je croirois, au contraire, qu'il éleve infiniment l'ame, en lui représentant d'une manie-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

re si vive le néant des grandeurs humaines, & la faisant remonter par-là au souverain Etre. Ce que notre Auteur ajoute, pour justifier la différence qu'il veut qu'on mette entre ce qui étonne & ce qui se fait admirer, ne trouvera pas, sans doute, moins de contradicteurs. Il dit que l'admiration est toujours accompagnée de joie & de plaisir; que l'étonnement au contraire abbat, & est suivi de crainte, & par conséquent de tristesse. Dans combien d'occasions ne sent-on pas le contraire.

Mém. de Trév. Oct. 1733.

M. Silvain s'étonne encore beaucoup que quelques-uns confondent *le grand & le sublime*. Mais, disent sur cela de bons critiques, quand la différence entre les deux seroit très-réelle, si elle est difficile à remarquer, il n'y a pas sujet de se tant étonner. Or, selon l'Auteur même, elle n'est pas fort sensible. Après avoir tâché de la découvrir par des regles dont plusieurs ne sont point sûres, il est obligé d'avouer que ce n'est pas une chose aisée de faire ce discernement, que cela appartient plutôt au goût & au sentiment, qu'au raisonnement & aux regles de l'art. Les exemples peuvent y aider : mais que sçait-on si ceux que l'on donne pour sublimes, ne paroîtront pas

ſimplement grands à quelques lecteurs ou auditeurs, & ſi ceux que l'on ne donne que pour grands, ne ſeront point ſublimes au jugement des autres. M. Silvain le craint lui-même des exemples qu'il produit, mais il prétend, que quand la choſe arriveroit, cela ne feroit rien contre ſon ſentiment. Cela prouveroit du moins, qu'il eſt bien pardonnable de ne pas voir cette oppoſition ſi délicate entre le grand & le ſublime.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'Auteur réüſſit mieux à montrer la différence qui eſt entre la perfection du diſcours & le ſublime. M. de la Bruyere croyoit que tout ouvrage étoit ſublime, dès qu'il étoit parfait dans ſon eſpece. Mais s'il eſt certain d'un côté que tout ouvrage d'eſprit, de quelque genre qu'il ſoit, eſt capable de cette perfection, il ne l'eſt pas moins que quelques-uns ne comportent pas le ſublime, ou que s'il s'y en trouvoit des traits, ce ſeroit en quelque ſorte par hazard. La perfection ſera dans des épigrammes, dans des fables, dans des éclogues, dans des lettres familieres & badines, ſi elles ſont bien écrites, ſi elles ont le caractere qui leur convient; ſouvent ſi le ſublime s'y trouvoit, il gâteroit l'ouvrage.

Le patétique, ſelon M. Silvain, lors-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

même qu'il est bien touché, n'a ni noblesse, ni sublimité. Sa raison est, qu'il consiste uniquement dans le mouvement des passions; & qu'en cela il n'y a rien que de bas & de rampant, par conséquent rien qui soit plus éloigné de ce qui doit faire l'objet du sublime. Mais en ce point, M. Silvain est bien opposé à ceux qui ont traité ce sujet avant lui. Longin & M. Despreaux son illustre traducteur, n'étoient pas certainement de cette opinion. Ils auroient, sans doute, également, & contesté le principe que l'on avance, & modifié la conséquence que l'on en tire. Il est vrai que notre Auteur, par une suite de ses principes, contredit Longin, & qu'il lui dispute dans son troisiéme livre, la sublimité de presque tous les passages qu'il cite. Il prétend même que cet ancien rhéteur est plein de méprises & de contradictions, & que de cinquante exemples qu'il cite, à la réserve de trois ou quatre, il n'y en a aucun de sublime. Encore une fois, ce n'étoit point sûrement l'avis de M. Despreaux, bon juge en cette matiere. Il y a même lieu de douter s'il eût consenti à en abandonner trois ou quatre à la censure. Il avoit déja défendu contre les détracteurs de l'antiquité, quelques-uns de ceux qui

sont attaqués ici le plus violemment. Il auroit aussi blâmé la définition du sublime que l'on nous donne : il l'eût trouvé vicieuse, puisqu'elle n'embrasse point cette infinité de beaux traits cités par le rhéteur Grec, non plus que d'autres qu'il a produits.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ces traits, en effet, ont paru entiérement sublimes à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité d'esprits plus pénétrans & plus judicieux ; ils ont semblé tels dans la traduction inimitable de M. Despreaux, à ce que le dernier siécle a produit de plus éclairé. Il faut donc qu'ils soient véritablement sublimes. Ceux qui ont de la peine à convenir d'une chose avoüée si généralement par tous les connoisseurs, doivent se défier de leur opinion particuliere ; & ils sont interressés par honneur à ne la produire qu'avec une extrême réserve. Ce sont autant de leçons que M. Despreaux avoit déja données à son ancien adversaire M. Perrault, il auroit pû les répéter au nouveau critique, dont l'ouvrage cependant est rempli de tant de beautés, de tant de réfléxions solides, d'un si grand nombre d'exemples bien choisis, qu'il mérite assurément d'être lû.

Le jugement peu favorable que l'Au-

L'ÉLOQUENCE EN GENERAL.

teur porte de Longin, est encore contredit par le célébre M. Rollin, dont l'autorité sur ce point, quand elle ne seroit point soutenuë de tant d'autres, devroit encore l'emporter sur celle de M. Silvain. Comme vous ne pouvés vous dispenser de lire ce que cet illustre professeur royal a écrit sur cette matiere, dans le tome deuxiéme de sa *Maniere d'enseigner & d'étudier les belles lettres*, je crois qu'il est inutile de vous rapporter ce qu'il en dit. C'est dans l'article second du troisiéme livre de son ouvrage, qui commence le deuxiéme volume. Je dis plus : il faut lire ce troisiéme livre tout entier : les leçons des grands maîtres ne doivent point être ignorées, quoiqu'on ne soit pas toujours obligé d'adopter tous leurs préceptes. J'ai hésité même, si je n'ajouterois pas cette partie de l'ouvrage de M. Rollin à nos rhétoriques Françoises : car il y traite de tout ce qui en fait le capital. Mais comme une partie de ses réfléxions & de ses avis ne regarde aussi que l'éloquence en général, j'ai mieux aimé vous en parler ici. On n'y trouve rien de neuf, mais tout y est exprimé avec une élégance, une netteté, & pour l'ordinaire, une précision, qui charment le lecteur.

Ce n'est pas, au reste, sans raison, que

je viens de vous dire que l'on n'eſt pas toujours obligé de ſuivre tous les préceptes des plus grands maîtres. Quelques nourris qu'ils ſoient, comme M. Rollin, dans la lecture & dans l'étude des anciens, quelque bien verſés qu'ils ſoient comme lui, dans le ſujet qu'ils entreprennent de traiter, ils ne ſont point infaillibles; ils peuvent ſe tromper, & les erreurs des grands hommes n'en ſont pas moins des erreurs. Or, ſi l'on en croit M. Gibert, autre rhéteur dont l'habileté n'eſt ignorée de perſonne, ces erreurs ne ſont pas en petit nombre dans ce que M. Rollin a écrit ſur l'éloquence dans le livre dont il s'agit. Il eſt vrai que celui-ci a pour lui de grands préjugés; le ſuccès de l'ouvrage, la réputation de l'Auteur, l'étendue de ſon mérite. M. Gibert a ſenti tout cela: mais ſacrifiant tout à l'amour de la vérité & du bien public, il a cru que ces conſidérations jointes même à celle d'être confrere de M. Rollin, & ſon ancien ami, ne devoient point le détourner d'écrire contre ſon ouvrage. C'eſt par ce ſeul motif qu'il a fait ſur ſon livre des *obſervations* qu'il a adreſſées à M. Rollin lui-même, & qu'il a cru devoir rendre publiques en 1727. Il y rend juſtice au zéle, à la pié-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

té, à l'esprit délicat, & aux lumieres de l'Auteur célébre qu'il attaque, & il ne propose la plûpart de ses objections, qu'avec une politesse & une modestie *qui* plaisent d'autant plus, que c'est l'ouvrage d'un Maître contre un Maître.

Je vous conseille donc de lire ces *observations* de M. Gibert, mais en les comparant avec l'ouvrage même sur lequel elles sont faites. Peut-être trouverés-vous qu'ils ne sont pas aussi éloignés l'un de l'autre de sentimens, que l'on pourroit le croire d'abord. Dés le commencement on voit qu'ils s'accordent sur la définition générale du goût: ils avoüent l'un & l'autre, que c'est un sentiment *que* nous apportons en naissant, qui nous fait désirer & connoître le beau; qu'il se trouve souvent dans ceux-mêmes qui n'ont point d'étude; que les préceptes le réveillent & l'animent; que la lecture le nourrit; que l'expérience & l'exercice le fortifient & le perfectionnent. Mais M. Gibert reproche à M. Rollin de n'avoir point donné les regles du goût, & d'avoir soumis celui-ci au caprice, lorsqu'il fait dire à Ciceron, que l'orateur doit former son style sur le goût de ceux qui l'écoutent, au lieu que, selon M. Gibert, Ciceron a seulement voulu dire qu'ils ne

doivent s'y regler, que lorsque leur goût est bon. Il est vrai que M. Rollin n'a point fait de chapitre exprès pour donner les regles du bon goût; mais la plûpart des réfléxions qu'il fait sur cela, tendent à le former. A l'égard du passage de Ciceron, ne pourroit-on pas dire qu'il ne s'y agit pas du goût, & que le sens est seulement, qu'un orateur se regle, & doit se regler sur la sage disposition des auditeurs? (*a*)

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

On pourroit, ce semble, concilier encore facilement les deux illustres antagonistes en plusieurs autres points, en chacun desquels l'un voit la chose sous un jour, & l'autre sous un autre jour. Par exemple, disent sur cela les Auteurs des mémoires de Trévoux, quand M. Rollin fait consister l'éloquence dans une rapide simplicité, & que d'un autre côté il la met dans le sublime; la simplicité & le sublime ne sont-ils pas opposés, demande M. Gibert? Oüi, ils le sont dans une opinion commune, qui attache le sublime à ce qui est de grand & d'étonnant: mais ils ne le sont point dans l'opinion, qui fait consister le sublime dans une subite & vive impression qui se

Oct. 1729. art. 89.

(a) *Semper oratorum eloquentiæ moderatrix fuit auditorum prudentia.*

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

fait dans l'ame, laquelle se produit aussi souvent par un style ou une expression simple, que par un style très-élevé.

M. Rollin a avancé, que pour enseigner l'éloquence, il valoit mieux proposer des exemples, que de multiplier les regles, & que d'accabler l'esprit de préceptes. Aussi son livre est-il un recueil des plus beaux traits d'éloquence, & des plus parfaits exemples. M. Gibert soutient, qu'à l'égard des jeunes gens, il faut un corps de préceptes, expliqués par des exemples très-courts. Mais chacun convient qu'il faut des préceptes & des exemples : & en cela ils sont d'accord : il ne s'agira que du plus ou du moins des uns & des autres; ce qui ne paroît pas devoir faire la matiere d'une dispute bien sérieuse. Il en est de même de plusieurs autres articles, comme de celui où il s'agit des motifs d'apprendre le Grec. L'un propose les siens, l'autre en propose de différens : mais tous deux conviennent de la grande utilité de savoir bien cette langue.

M. Gibert a cependant raison de reprocher à M. Rollin de conseiller comme de bons ouvrages, la lecture des dialogues sur l'éloquence attribués à feu M. de Fenelon, les réfléxions du pere Ra-

pin sur le même sujet, le traité de la maniere de bien penser, du pere Bouhours, sans avertir des erreurs & des faux raisonnemens qui se trouvent dans ces ouvrages; de citer aussi trop fréquemment Seneque, qui n'est point assurément un modéle à suivre, quoique son style ne soit pas toujours puéril, précieux & affecté.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ce que dit M. Gibert, exposé encore au commencement de l'article XI. touchant la vraie idée de l'Atticisme, mérite d'être lû & médité. Cet endroit, & beaucoup d'autres, font voir combien ce savant professeur est versé dans la lecture des anciens rhéteurs, & avec quel courage & quelle application il a étudié la spéculation & les regles de l'art qu'il enseigne.

Quoiqu'il y ait un grand nombre de bonnes observations dans cette critique, M. Rollin qui crut n'y voir presque que de faux raisonnemens, & des méprises sur des sujets peu interressans pour le public, & qui étoit d'ailleurs occupé pour l'utilité de ce même public, à des travaux qu'il jugeoit plus importans, & dont les fruits nous sont, en effet, si utiles, se contenta de répondre au volume de M. Gibert de 476. pages, par une

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

lettre qui n'en contient que vingt & une, & qui est écrite avec beaucoup de délicatesse. On juge bien que M. Gibert ne dût pas en être content. Il repliqua par une autre lettre de 26. pages, qui parut en 1727. dans laquelle il donne un précis de ses observations, fait quelques nouveaux reproches à son adversaire, & confirme par de nouveaux raisonnemens plusieurs de ceux qu'il lui avoit déja faits. Voilà où en est demeurée cette dispute, qui n'a pas laissé que d'avoir son utilité en donnant lieu aux contendans, & surtout à M. Gibert, de faire beaucoup de réfléxions solides sur l'*éloquence*.

J'ai entendu dire à ce dernier, qu'il approuvoit la bonne intention de l'Auteur du *Discours sur l'éloquence, avec des réfléxions préliminaires sur le même sujet*, imprimé in-12. à Paris, chés Etienne, en 1723. mais qu'il n'estimoit pas assés cet ouvrage pour en regarder la lecture, comme nécessaire, surtout aux jeunes gens. Ce n'est pas que l'Auteur n'y traite à peu près tout ce qui regarde l'éloquence; mais outre qu'il manque de méthode, il y établit plusieurs principes, que l'on ne doit point suivre dans la pratique. C'est un fruit précoce, qui avec le tems

auroit eu plus de suc & d'agrément. Voici l'idée que les Auteurs des mémoires de Trévoux en donnent, à laquelle je mêlerai quelques réfléxions.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Mém. de Déc 1723.

La préface de l'Auteur, disent-ils, est courte : elle roule 1°. sur le dessein qu'il a d'enchaîner les préceptes qu'il donne, par des liaisons & des transitions avantageuses, qui excluent les chapitres & les articles, dont on se sert pour l'ordinaire, lorsqu'on écrit didactiquement. 2°. Sur les allégories, les comparaisons & les descriptions oratoires qu'il employe, pour ne point tomber dans la sécheresse de ceux qui se mêlent de faire des additions de regles, pour une matiere aussi hazardeuse que celle de l'éloquence.

Le troisiéme motif de l'Auteur est de donner à connoître qu'il tâche, autant qu'il peut, de représenter les choses par les choses mêmes, sans toutefois les approfondir. Néanmoins il a recours à leurs propriétés pour les mieux désigner, il découvre la connéxion qu'elles semblent avoir avec d'autres qu'on peut leur comparer, il fait voir la disposition qui se trouve entr'elles & celles qu'on pourroit leur opposer.

Les réfléxions préliminaires qui com-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

mencent l'ouvrage, & qui sont presque aussi étenduës que le *discours*, sont tirées de l'art même; elles regardent en partie la disposition & la composition de l'Orateur; & j'en ai trouvé de fort sensées. C'est proprement un recueil de pensées diverses sur ce sujet, prises des meilleurs Ecrivains, quoique l'on n'en cite aucun. Cependant l'Auteur blâme vivement ceux qui copient les pensées d'autrui. Voici ses paroles:

Pag. xiv.

» Il y a, dit-il, un défaut considéra-
» ble, ordinaire à certaines personnes
» qui ont la démangeaison de parler ou
» d'écrire, sans sçavoir ce que c'est que
» de bien parler & de bien écrire. Com-
» me elles ont peu d'étude & d'expé-
» rience, elles sont obligées de copier les
» autres, & de remplir leurs écrits de
» larcins littéraires. Loin de puiser la na-
» ture dans ses sources, elles ne les con-
» noissent pas: encore moins font-elles
» réfléxion qu'on perd le goût en copiant
» les autres; parce que l'on étouffe ce
» que l'on a de génie, & qu'en se pa-
» rant des productions d'autrui, plus on
» avance dans la composition, plus on
» a de créanciers, qui tôt ou tard répe-
» tent leur bien, & obligent le plagiai-
» re à faire banqueroute à l'éloquence. Il

faut donc se garder, ajoute l'Auteur, « de copier les pensées d'autrui, à moins « que par une heureuse & adroite imi- « tation, on ne trouve le secret de se les « rendre propres. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

C'est ce que notre Auteur a tâché de faire, & il faut avoüer que, pour l'ordinaire, il a assés bien réüssi. On voit au moins par le recueil de ses pensées, qu'il avoit fait d'excellentes lectures dans un âge où tant d'autres ne se plaisent qu'à des lectures frivoles, ou qui ne sont que de pur amusement, & qu'il a eu assés de goût & de discernement, pour ne faire choix que des réfléxions qui pourroient lui être utiles dans la suite de ses études.

Son discours sur l'éloquence qui suit ses pensées détachées, montre encore le même goût & le même discernement : c'est un précis des remarques que l'Auteur a faites sur les anciens & les modernes. Peut-être devoit-il se contenter de les conserver pour son propre usage, sans en faire part au public, ces remarques n'ayant presque rien de nouveau, que de se trouver recueillies dans un petit volume.

Son dessein principal dans ce discours, est de donner des instructions & des

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

éclairciſſemens ſur l'éloquence. Cependant il ne laiſſe pas d'entrer dans un détail particulier des parties de l'art oratoire, d'inſiſter ſur les vertus, les paſſions & les vices ; de développer les différens ſtyles du diſcours ſelon ſes différens objets ; de parler de l'harmonie & de ſes propriétés, & des figures dont on ſe ſert pour l'ordinaire, ſoit dans les harangues, ſoit dans les plaidoyers & dans les panégyriques. Car il embraſſe tout : il a voulu inſtruire l'Orateur ſacré, comme le profane, le Prédicateur, l'Orateur du barreau, & l'Académicien même.

Il finit par la peroraiſon, après avoir dit deux mots de la mémoire, auſſi-*bien* que de la prononciation, expoſé les qualités de l'orateur, & lui avoir indiqué les défauts qu'il doit éviter.

Cet ouvrage eſt dédié au Roi actuellement regnant. L'Auteur montre dans ſon épître dédicatoire, un cœur plein de gratitude ; il y explique les obligations qu'il a à la famille Royale, & particulierement à Sa Majeſté, dont il étoit alors penſionnaire chés les Jeſuites du Collége de Loüis le Grand. Ce jeune Auteur ſe nomme Jean-Baptiſte Yan Koski, & ſe dit de la famille des Paléologues. On trouve ſon hiſtoire dans un

Voyage

Voyage aux échelles du Levant, par le feu ſieur Paul Lucas, imprimé à Paris in-12. en 1714. chés Simart.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Je ne mettrai point ſon diſcours ſur l'éloquence en paralléle, avec celui que M. l'abbé d'Olivet prononça ſur le même ſujet dans l'Académie Françoiſe, le 25. d'Août 1735. & qui a été imprimé l'année ſuivante avec ſa traduction des Philippiques de Demoſthene, & des Catilinaires de Ciceron, in-12. à Paris, chés Gandoüin. Ce diſcours de M. l'abbé d'Olivet, quoique beaucoup plus court que celui du ſieur Yan Koski, plaît beaucoup plus par la délicateſſe du ſtyle, & par la juſteſſe & la ſolidité des réfléxions. Comme l'année 1735. étoit l'année ſéculaire de l'Académie, l'orateur en a pris l'occaſion de rappeller les illuſtres Ecrivains en proſe du ſiécle Académique, qui méritoit bien d'être pareillement célébré en vers par quelque Pindare moderne. L'Académicien jugeant du déclin de l'éloquence par les diſcours des Candidats, en recherche les cauſes : il ne l'attribuë ni au défaut d'eſprit, ni à celui de l'émulation, mais au mauvais goût des jeunes orateurs, qui dédaignent de prendre pour guide la ſaine antiquité. Pour les éclair-

Obſerv. ſur les écrit. modern. to. 4. p. 313. &c.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

rer utilement, il trace une idée de la vraie éloquence : & voici un précis de ce qu'il dit.

La premiere loi de l'orateur, est de parler purement. Qui ne croiroit qu'elle est inviolablement gardée dans une nation fertile en bons Ecrivains ? Cependant les jeunes orateurs, quoique fidéles aux regles de la Grammaire, manquent souvent à la pureté de style, qui rejette absolument tout ce qui n'est pas François, c'est-à-dire, toute maniere de parler qui n'est pas autorisée par l'usage. » Or, n'est-ce pas aujourd'hui le caprice » des particuliers, ajoute M. d'Olivet, » qui s'érige en législateur ; qui attache » de nouvelles idées aux mots anciens ; » qui chaque jour nous fait des phrases » nouvelles ; & jamais à cet égard la li- » cence fût-elle plus marquée ? » La nouveauté des expressions, nécessaire lorsqu'il s'agit de parler pour la premiere fois d'une chose inconnue, ne peut avoir de charmes que pour la paresse & pour la vanité de l'Ecrivain. » Quant à la vani- » té, dit notre Auteur, inutilement lui » donnerions-nous des conseils : le neuf a » pour elle trop d'attraits : laissons-lui » donc un ridicule de plus. » Mais à ceux qui croyent faire des mots par besoin,

il conseille d'attendre que l'imagination secondée de la mémoire, leur offre l'expression vraie qui avoit paru les fuir.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

A la pureté du style, il faut joindre la clarté; mais dans un tel dégré qu'il soit impossible, quand on le voudroit, de ne nous pas entendre. « Rien, selon « l'Académicien, ne seroit plus capable « de porter un coup mortel à l'éloquen- « ce, que l'imitation de ce verbiage im- « posteur qui a dans Paris, & ses maî- « tres & ses partisans. Avec un tissu d'ex- « pressions, la plûpart Françoises, mais « qui cessent de l'être par la maniere « dont elles sont rapprochées, ces gens-là « trouvent le secret de parler à un lec- « teur oisif, sans lui rien dire. Et c'est, « en effet, parce qu'ils n'ont rien à dire « qu'ils ont recours à ce jargon, & à ces « phrases décousuës, qui suffiroient pour « gâter les plus solides ouvrages, mais « qui font, au contraire, le mérite des « leurs. »

M. l'abbé d'Olivet expose ensuite en peu de mots ce qui rend un discours véritablement éloquent, mais il le fait, selon les Auteurs des observations sur les écrits modernes, avec une précision si mâle & si rigide, qu'il faudroit le copier pour vous représenter ses idées.

Ibid. ut sup.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Rien de plus solide, que ce qu'il dit sur l'élocution, cette partie si essentielle de l'éloquence, qui décide du rang des Orateurs, du bon & du mauvais goût. Mais en même tems il ne faut rien faire, observe-t'on, pour l'amour des mots, les mots eux-mêmes ayant été inventés en faveur des choses. « Voilà cependant, poursuit M. l'abbé d'Olivet, » l'écueil ordinaire de ceux qui entrent » aujourd'hui dans la carriere de l'éloquence. Pour embellir une pensée, ils » la fardent; & au lieu de l'éclaircir, ils » l'offusquent. Une chose qui en seroit » plus intelligible, si elle n'étoit dite » qu'une seule fois, ils la redisent de cent » façons. Ils enveloppent dans un grand » circuit de paroles étudiées, ce qui pour-» roit se dire tout uniment. Ils nous dé-» robent la naïveté du mot propre, par » les épithetes dont ils le chargent. Rien » de naturel ne leur paroît assés simple, » assés délicat. Ce qu'un autre eût pû di-» re comme eux, c'est pour eux du tri-» vial. Il leur faut du léger, du poëti-» que, du guindé. Mais surtout rien de » trop clair; car ils aiment qu'on les de-» vine, & ils se croyent enfin parvenus à » être spirituels, quand on a besoin d'es-» prit pour les entendre. »

On ne peut peindre avec plus de feu & de vérité ces petits esprits frivoles, partisans déclarés du style fin & énigmatique. Comme l'harmonie est encore l'objet de leurs froides dissertations, & qu'ils lui disputent sa réalité, sous prétexte qu'ils ne peuvent en donner une idée précise, M. l'abbé d'Olivet leur répond, que ce qui est de goût & de sentiment, ne doit point être défini. Il ajoute: on demandoit à un ancien philosophe « (c'étoit Aristote) *qu'est-ce que la beauté*? « Une définition ne lui eût pas coûté « beaucoup. Mais pour toute réponse: « *laissons*, dit-il, *laissons faire cette ques-* « *tion à des aveugles*. De même, lorsqu'on « nous demande ce que c'est que l'har- « monie, laissons faire cette question à « des sourds; & trop généreux pour in- « sulter à leur disgrace, plaignons-les de « ce qu'ils sont mal organisés. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Pour juger du plaisir délicat que la nature a mise dans l'arrangement des mots, l'orateur en appelle à l'émotion agréable que produit la poësie de Malherbe, de Racine & de Despreaux. On ne peut pas dire que la rime seule opere ce miracle. Jamais on n'accusa Chapelain d'avoir mal rimé ses vers, ou d'avoir violé les regles de la versification. Il

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

y a donc indépendamment de la rime & de la mesure, une harmonie réelle, qui se varie par la différence des idées que l'oreille doit peindre à l'esprit. M. l'abbé d'Olivet examine d'où résulte cette harmonie dans notre langue, & fait sur cela des réfléxions très-sensées, qu'il faut lire dans son discours, où il a rassemblé ce que les maîtres de l'éloquence ont écrit de plus solide. Il faut néanmoins observer avec les critiques cités plus haut, que M. l'abbé d'Olivet n'a pas prétendu faire croire que l'éloquence est tombée parmi nous. Il ne s'agit dans son discours, que de celle des aspirans aux prix Académiques, dont la plûpart tombent dans les défauts que l'orateur a un si juste sujet de reprendre. La vraie éloquence n'a jamais été plus florissante, surtout au barreau, qu'elle l'est de nos jours.

Un endroit de cet excellent discours, a donné lieu à une querelle littéraire qui a produit plusieurs écrits concernant l'éloquence, qui ont paru en 1737. & 1738. & dans quelques-uns desquels il y a certainement plus de vivacité, que le sujet ne le demandoit. Voici une idée de cette dispute. Si vous voulés en savoir davantage, je vais vous indiquer les piéces du procès.

Entr'autres réfléxions, M. l'abbé d'Olivet rapporte celle-ci de l'orateur Romain: « J'aime, disoit Ciceron, que « souvent l'auditeur s'écrie, cela est bien: « mais je n'aime pas à entendre dire trop « souvent, cela est beau. Pourquoi? « ajoute M. d'Olivet, parce que les gran- « des figures excitent dans l'ame de l'au- « diteur un plaisir trop vif, &c. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Bene & praclarè, quamvis nobis sæpe dicatur; bellè & festivè, nimium sæpe nolo. Cic. de orat. l. 3. c. 25.

Au mois d'Avril 1737. M. l'abbé Destrées qui nous fait esperer une traduction de ce qu'Hermogene a écrit sur la rhétorique, écrivit aux Auteurs des *Observations sur les écrits modernes*, une lettre au sujet d'un petit ouvrage *sur le Goût*, que M. Rémond de saint Mard venoit de publier, & où M. Destrées avoit remarqué entr'autres choses, un endroit qui ne lui avoit pas paru exact. Il s'agissoit du bon & du beau dans les ouvrages d'esprit. M. Rémond semble donner la préférence à celui-ci sur l'autre. L'Auteur de la lettre qui est insérée dans le tome huitiéme des observations, page 322. se servit contre la décision de M. Rémond, de la traduction du passage cité de Ciceron, telle qu'on la lit dans le discours de M. l'abbé d'Olivet sur l'éloquence. La lettre tomba entre les mains de M. Crévier, célébre professeur de

Lettre de M. l'abbé Destrées à M. l'abbé d'Olivet, p. 6.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

rhétorique au College de Beauvais. Il trouva que dans le passage en question, l'on n'avoit pas rendu fidélement la pensée de l'orateur Romain. Il prit la plume, & réfuta la traduction à la fin d'une lettre adressée en 1737. à M. l'abbé des Fontaines, qui l'inséra dans les observations sur les écrits des modernes. Il prétend que *bellè* signifie *joliment*, & qu'étant joint avec *festivè*, le sens en est encore déterminé d'une façon plus certaine. Selon lui, il falloit traduire : » j'aime que souvent l'auditeur s'écrie, » voilà qui est bon, voilà qui est beau : » mais je n'aime pas entendre trop sou» vent; que cela est joli ! que cela est agréa» blement pensé ! » D'où il conclut que l'on trouveroit dans ce passage la condamnation de ce style, dont l'ingénieux & l'enjoüé font tout le mérite, & qui par cet endroit-là même, s'écarte presque en tout du beau naturel.

T. 9. pag 132. & suiv.

Les *Observateurs* en rendant compte de cette lettre, disculperent l'abbé Destrées, en faisant remarquer qu'il avoit été trompé par la traduction fautive que M. l'abbé d'Olivet avoit faite, disent-ils, du passage Latin. Voilà ce qui engagea la querelle. M. d'Olivet défendit sérieusement & avec vivacité sa version, dans

une lettre de douze pages in-12. datée du 3. Juillet 1737. & adressée à M. le Président Bouhier, l'un des hommes de notre siécle, qui se connoît le mieux en belle littérature. Il y conteste aussi la conclusion de M. Crévier que je viens de rapporter, & fait voir en peu de mots, que cet illustre professeur n'auroit pas raison, s'il prétendoit, qu'il n'y a point de style qui tire son mérite, & un vrai mérite, de l'ingénieux & de l'enjoüé, ou que l'ingénieux & l'enjoüé ne peuvent jamais se trouver avec le beau naturel.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Après avoir lû ces écrits, j'ai cru que l'on pouvoit en conclure d'une part, que M. l'abbé d'Olivet n'a point attaqué le fond de la doctrine de Ciceron; & de l'autre, que ce célébre Académicien ne différe, à proprement parler, de M. Crévier, que dans la maniere de l'exprimer en François. Cependant cette dispute a engagé le professeur à publier un discours Latin qu'il a prononcé dans son College le premier jour d'Octobre 1737. & dans lequel il se propose de faire voir l'extrême différence qu'il y a entre le style joli & charmant, l'ingénieux & la belle éloquence. Je ne m'étends pas sur ce discours, parce qu'il est écrit en Latin.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Quoique selon tous les critiques qui en ont parlé, le bon goût en soit l'ame, un anonyme en a fait une vive censure dans un écrit qui a paru en 1738., & qui est intitulé, *Lettre d'un Provincial sur un discours Latin de M. Crévier*. On attribuë cette lettre à M. le Roi, qui demeure au College Mazarin. Ce censeur prétend que le professeur n'a pas exposé avec clarté le sujet qu'il vouloit traiter, & qu'il a donné des preuves obscures, inutiles & peu concluantes. Il lui reproche encore de ne pas parler Latin avec toute la pureté & l'exactitude qu'on doit exiger d'un rhéteur. Ces accusations sont graves: mais quant au fonds de la question, ce n'est guéres qu'une dispute de mots: le censeur ramenant tout au goût du siécle de Ciceron, entend par *bellum & festivum*, le genre ingénieux, enjoüé, gracieux, agréable, mais sans affectation, & employé à propos. Le professeur, au contraire, faisant allusion au mauvais goût de quelques Ecrivains modernes, donne le nom de *bellum & festivum*, au style fardé, peigné, hérissé d'épithétes brillantes, à l'ingénieux déplacé. Ainsi tous les deux raisonnent bien, en admettant leur dictionaire. Mais ce que l'on peut reprocher au censeur, c'est

qu'avec les réfléxions excellentes qu'il fait dans sa lettre, il n'y regne pas assés d'équité, qu'on y trouve des répétitions fatigantes, & des idées qui ne sont pas assés démêlées, dans un style quelquefois embarrassé; & qu'il y paroît même quelque envie de rabaisser son adversaire.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Réfléx. sur les ouvr. de littér. to 5. p. 123.

Le quatriéme chapitre du tome premier des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, ou du *Traité de l'opinion*, par M. Gibert Charles le Gendre, Marquis de saint Aubin-sur-Loire, traite aussi de l'éloquence. Mais il ne faut pas y chercher des préceptes sur cet art. Je suis même surpris d'y en trouver quelques-uns que l'Auteur répéte d'après les anciens, son *opinion* étant, que l'éloquence est moins un art *qu'une espece de talent*, dont les principes ne sont nullement fixes ni uniformes, qui en a même très-souvent d'opposés suivant les personnes, les pays & les conjonctures; en un mot, un art, si l'on veut, mais qui consiste bien plus dans l'opinion, que dans des regles certaines. C'est contredire ouvertement les idées que l'on a euës dans tous les tems sur l'éloquence, & celles de tous, ou presque tous les Auteurs qui en ont écrit. Je ne suis pas plus satisfait des raisons sur lesquelles M. de

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

saint-Aubin appuye son opinion. Que l'on ait trouvé des taches dans Demosthene & dans Ciceron, que ces deux grands Orateurs ayent été loüés par les uns, & blâmés par les autres, que l'on ait souvent abusé du talent de la parole, & que l'on puisse toujours en abuser, je ne vois pas que l'on doive en conclure, que l'éloquence n'a point de regles fixes, qu'elle dépend du caprice & de l'opinion, &c. J'excuse l'Auteur sur ce que ce sont plus les préjugés d'autrui qu'il rapporte, que ses propres sentimens; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paroît plus nuisible qu'utile, de ne mettre sous les yeux des jeunes gens surtout, que les opinions bizarres de quelques Ecrivains, dont les sentimens ne feront jamais loi. Qui est-ce qui ignoroit, d'ailleurs, qu'il n'y a point de science, point d'art, point de profession, qui n'ait ses côtés loüables ou méprisables, selon qu'on l'envisage, par ce qu'il a de bon en lui-même, ou par l'abus que l'on en fait, ou que l'on peut en faire?

Du bel esprit, p. 212. & suiv.

» Il y a une vraie & une fausse éloquence, dit M. de Callieres; & il y a » deux sortes d'esprits qui mettent l'un » & l'autre en œuvre. Il y en a qui s'at-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

tachent autant, & plus, à l'intelligence de la matiere dont ils parlent, qu'à la maniere dont ils en parlent; qui mettent toute leur adresse à bien traiter leur sujet, plutôt qu'à l'embellir. Mais il y en a d'autres qui se bornant à la superficie, sont tous occupés des manieres, & des moyens de les rendre agréables. Ils ont moins de soin de pénétrer leur sujet, que de le parer; moins de découvrir ce qu'il est, que de le déguiser pour le faire paroître ce qu'il n'est pas. «

On connoîtra fort aisément, ajoute M. de Callieres, la différence de ces sortes d'éloquence, si on jette les yeux sur leurs fins principales. La vraie éloquence en a trois, qui sont d'instruire, de plaire & de persuader. La fausse en a aussi trois, qui sont d'éblouir, de toucher & de surprendre. Elles différent absolument, & dans le fond, & dans les manieres; car quoiqu'il semble qu'elles peuvent souvent également plaire & persuader; il y a pourtant cette différence, que l'une est pour le plaisir des sens & de l'imagination, & l'autre pour le plaisir de l'esprit; l'une persuade par raison, & l'autre entraîne par impression, & parce qu'el-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» les ne parviennent l'une & l'autre à » leurs fins, qu'en s'attachant à bien ima- » giner, & à bien dépeindre ; l'une ne » le fait qu'après avoir rapporté ce qu'el- » le imagine, à ce qu'elle conçoit, & » comparé les images gravées dans le » cerveau, avec les idées claires de l'es- » prit ; au lieu que l'autre soumet tout » au rapport des sens, & n'en juge que » par la fantaisie. » Ainsi parlent tous ceux qui connoissent bien l'éloquence. Je conseille de lire le chapitre entier du traité de M. de Callieres, d'où j'ai tiré les paroles que je viens de rapporter : c'est le traité *du bel esprit ; où sont examinés les sentimens qu'on en a d'ordinaire dans le Monde* : volume in-12. imprimé à Paris, chés Anisson, en 1695.

On ne sçauroit trop, par exemple, méditer ces belles paroles de ce judicieux Ecrivain. » Qui dit éloquent, ce sont » ses expressions, dit un homme qui pro- » duit des pensées justes sur le sujet qu'il » traite ; qui trouve les raisons propres » & particulieres à ce qu'il avance, & qui » a l'adresse & le talent de les exposer » aux autres d'une maniere vive, mais » claire & simple. Car un discours, ajou- » te-t-il, n'a de vrais ornemens, que ceux » qu'il tire de la justesse des pensées qui

le composent, de la solidité des raisons « qui le soutiennent, & de la maniere « naturelle dont on les tourne. «

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Par-là, dit-il encore, on exclut de la « vraie éloquence ces vains ornemens qui « la défigurent; comme cette diversité de « pensées vagues & générales, ces rai- « sons foibles & éloignées, tant de di- « gressions inutiles, de figures outrées, « de comparaisons forcées, en un mot, « ces grands galimatias qui consistent à « parler beaucoup, & à ne rien dire. »

M. de Callieres mérite d'autant plus d'être écouté dans ces regles & ces réfléxions, qu'il n'avoit pas seulement médité sur le génie de la véritable éloquence, mais qu'il avoit de plus été loüé par l'Académie Françoise comme un Ecrivain qui étoit éloquent lui-même. On se souvient encore du *Panegyrique historique du feu Roi*, adressé à MM. de l'Académie Françoise, lû dans leur assemblée du douziéme de Juin 1688. & imprimé la même année. Cette piéce fut si agréable à cette illustre compagnie, qu'après en avoir entendu la lecture, elle députa MM. Regnier Desmarais & de Lavau pour en remercier en son nom l'orateur, *l'informer du grand applaudissement avec lequel ce panegyrique avoit été*

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Merc. de Juin 1688. 1. part.

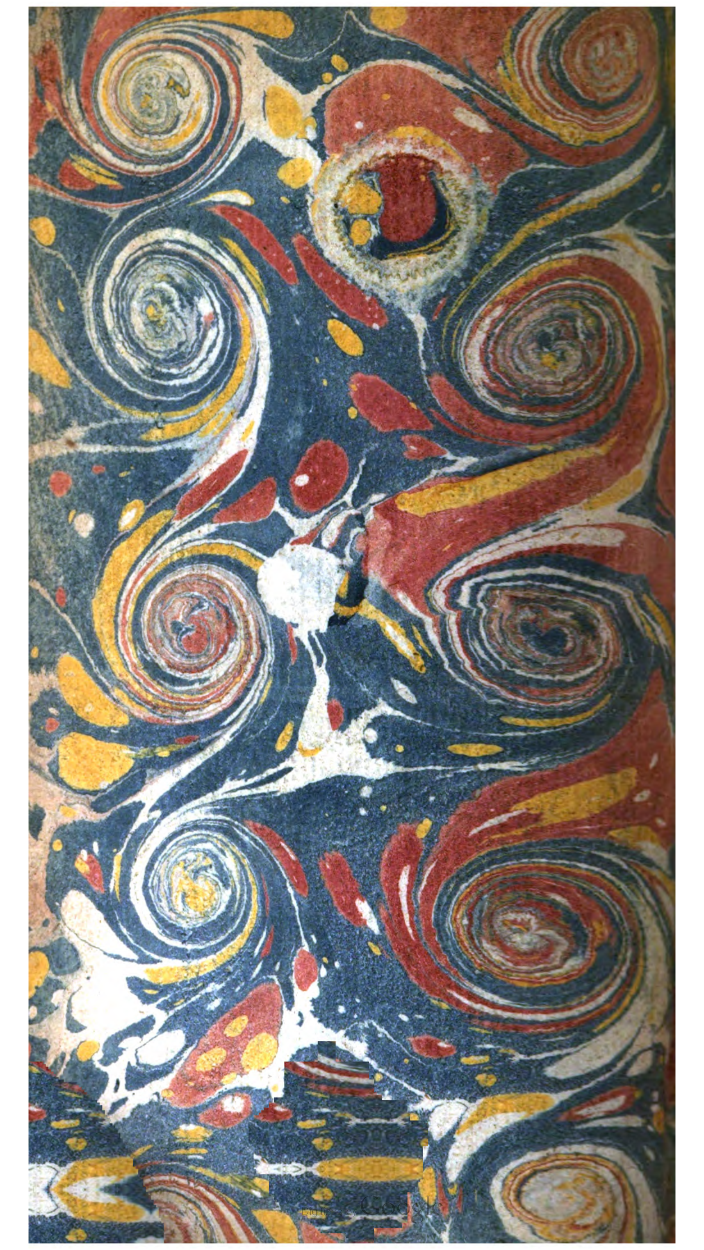
écouté de toute l'assemblée, & l'assurer qu'il ne pouvoit lui faire un plus beau présent, tant pour la forme que pour la matiere. Ce discours ne fut pas moins bien reçu à la Cour; & l'on y vit avec beaucoup de plaisir, dit un Auteur du tems, la maniere nouvelle avec laquelle M. de Callieres avoit sçu faire le tableau des actions héroïques, & des grandes qualités de Loüis XIV.

J'ai négligé de parler de plusieurs autres écrits sur l'éloquence en général, qui ont paru le siécle dernier, parce qu'ils m'ont paru mériter peu d'attention. Je n'en citerai que deux qui sont imprimés, l'un dans le tome seiziéme, l'autre dans le tome dix-septiéme de l'extraordinaire du Mercure pour les années 1681. & 1682. le premier, par M. de Simprou, supposé que ce soit un nom réel; le deuxiéme, par M. le Cesne de Coutances. Ces deux écrits ne manquent ni de feu, ni de justesse dans plusieurs endroits. Mais la matiere y est traitée fort superficiellement; & l'Auteur du premier affecte en particulier un mépris pour les anciens orateurs Grecs & Latins, que ceux ci n'ont jamais mérité.

Fin du Tome premier.

Libri.

18 vols -




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06580 5619
498235

